J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 72 (243me ANNÉE) UN NUMÉRO 80 c. Vendredi 27 mars 1981

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

CLAIRVUE
NEUCHATEL
MAÎTRES OPTICIENS
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09
Fabrique Huguenin & Folletête
127290 R

Elections sous la loupe: la lutte dans le district de Neuchâtel

(Page 3)

Rapport de gestion du Conseil fédéral

PAS D'ARGENT... MAIS DES IDÉES

BERNE (ATS).– Les difficultés financières de la Confédération et sa politique d'économie, la réalisation des grandes tâches de notre Etat central et le blocage du personnel, la mise en œuvre progressive de l'égalité des droits entre hommes et femmes, la réforme de notre système d'acquisition d'armes et les problèmes de traduction qui se posent dans l'ensemble de l'administration fédérale: tels sont les principaux sujets de préoccupation exprimés dans le rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1980. Ce document comprend aussi les rapports du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances, qui ont également du mal à maîtriser dans les délais le volume d'affaires à traiter. Publié hier, il devra être examiné par les Chambres fédérales en juin prochain.

Parmi les activités de la Chancellerie fédérale, la traduction est toujours un objet de préoccupation. Même si nos traducteurs font bonne figure comparés à ceux d'autres pays, leurs prestations devront être améliorées. La chancellerie étudie la possibilité d'acquérir une banque électronique de terminologie (pour faciliter la recherche de vocabulaire) et des appareils électroniques de traitement de textes (pour réduire le travail de dactylographie). Un projet plus ambitieux – EUROTRA – est actuellement à l'étude en Europe, mais il ne sera pas utilisable avant cinq ans.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les nombreuses activités de nos diplomates (représentations diplomatique et consulaire, conférences internationales, promotion économique, mandats de sauvegarde d'intérêts étrangers) pose de façon aiguë le problème du personnel. A cet égard, le déséquilibre dans la structure des âges (trop de collaborateurs âgés par rapport aux jeunes) fait sentir ses effets. Des mises à la retraite massives ne peuvent être compensées par un rapport suffisant de forces nouvelles. Le blocage du personnel complique cette situation. Néanmoins des travaux importants tels que la préparation des messages sur l'adhésion à l'ONU et sur la charte sociale européenne vont bon train.

Suite en page 17.

LES IDÉES ET LES FAITS

Pronostics et réalités

Alfred Sauvy, économiste décontracté, observe quelque part que nos grands-pères au début de ce siècle ne connaissaient ni les prix de détail, ni les salaires, ni la production industrielle, encore moins le nombre de chômeurs et les revenus individuels. C'était le temps où un fabricant, mettons de fers à repasser, demandait innocemment au service de la statistique du ministère de l'industrie le chiffre de la production nationale de fers à repasser tout en refusant catégoriquement de communiquer le sien propre.

Les choses ont bien changé. Nous sommes submergés de statistiques, de chiffres, de comparaisons, d'estimations et de pronostics, internationaux et nationaux, qui se rapportent aussi bien au secteur public que privé. Et pas seulement dans des rapports, études ou communications spécialisés, mais aussi dans la presse quotidienne. On tracerait une ligne passablement sinueuse et incertaine avec les prévisions à long, moyen et court terme qui foisonnent un peu partout et que les faits ne ratifient pas toujours, du moins dans l'immédiat, car ce qui est démenti aujourd'hui peut être confirmé demain et vice-versa, de telle sorte que, sauf catastrophe, tout le monde finit par avoir plus ou moins tort et raison à la fois.

Ainsi de l'inflation. On s'attendait à la voir rester modérée chez nous à un taux mensuel voisin de 0,5% par exemple et voilà qu'elle atteint 1% en janvier et en février. Mais, assure M. Pierre Languetin après quelques mois de ce régime, plusieurs facteurs, dont le recul de l'inflation importée, vont agir dans le sens d'une diminution de la hausse des prix. Les taux d'intérêt se stabiliseront aussi, avec toutefois une inévitable hausse de celui des hypothèques, ce qui aura pour effet, observe le directeur général de la Banque nationale, de modérer la pression inflationniste sur le marché de la construction et d'atténuer ainsi la hausse des prix dans ce secteur.

Si la Suisse donne de meilleures preuves de santé que la plupart des autres pays, c'est en bonne partie parce qu'elle a évité les erreurs commises ailleurs en matière de politique écnomique et commerciale. Tel est le commentaire de « La lutte syndicale » à propos d'un article du vice-président des Communautés européennes. « En clair, conclut ce journal, la situation économique de la Suisse est plus saine parce qu'elle joue plus complètement le jeu du libre-échange et de l'économie de marché ».

A s'en tenir aux réalités, on peut dire que nous savons encore qu'avant de partager, il faut produire le mieux et le plus possible de biens et de services vendables dans de bonnes conditions. Qu'il faut ménager les finances publiques et que dans ce domaine une gestion raisonnable et régulière vaut mieux que la méthode du tout ou rien (stop and go des Anglo-Saxons) qui ne nous convient pas du tout.

Ainsi la réforme des finances fédérales avance à l'allure de l'escargot, mais cela vaut mieux que de la précipiter en avant, puis en arrière, dans un déferlement d'inflation et de déflation déstabilisateur de l'économie. C'est peut-être pour cela que nous avons pu jusqu'à présent maintenir un lien effectif entre des pronostics raisonnables et des réalités acceptables.

Philippe VOISIER

Pour le Littoral neuchâtelois Des trains de l'An 2000

La Compagnie des transports en commun de la ville de Neuchâtel et environs a reçu hier, par la route, la première des quatre motrices destinées à la ligne Neuchâtel-Boudry. Notre reportage en page 3.

Après la libération de Quini

Un heureux dénouement grâce au numéro de compte bancaire

De notre correspondant:

La nouvelle de la délivrance (plutôt que la libération) du footballeur espagnol Quini, enlevé il y a plusieurs semaines, a réjoui tous les admirateurs du célèbre joueur. Mais il est intéressant de savoir que c'est à Genève que l'affaire s'est dénouée, grâce à une intelligente collaboration entre la police locale et celle de Barcelone. La rapidité d'intervention a été déterminante en la circonstance.

Mardi, la P. J. espagnole envoyait au bout du lac une délégation judiciaire, assortie d'une demande d'assistance de la part de sa consœur genevoise. On avait appris, en effet, que la rançon (ou une partie de celle-ci) avait été versée sur un compte numéroté à Genève. Le juge d'instruction leva immédiatement le secret bancaire, ainsi qu'il est d'usage pour toute affaire criminelle.

Il ne restait qu'à s'armer de patience, attendre que le « poisson » morde à l'appât. En clair: tendre une souricière, une « planque » pour employer le jargon policier. Ce qui fut fait.

On découvrit rapidement le nom du titulaire du compte en question, un Espagnol originaire de (et habitant à) Saragosse. Il se présenta au guichet (avec un brin de naïveté) pour demander si l'argent était arrivé. Sur une réponse affirmative (ou négative on ne sait au juste), il « emprunta » une avance de 10.000 dollars, qui lui fut remise sans difficulté, et pour cause. La banque était « au parfum ».

L'homme gagna alors tranquillement son hôtel, au centre de la ville, sans que les inspecteurs le lâchent d'une semelle et sans qu'il s'aperçoive de cette filature.

Plus tard, l'homme commanda un billet d'avion pour la France et fit ses valises. Mais on ne lui laissa pas le temps de « s'envoler » (au propre comme au figuré). Il fut intercepté, conduit derechef à l'hôtel de police, où il passa promptement aux aveux complets, désignant sans trop se faire prier le lieu où était détenu le footballeur et reconnaissant sa participation au rapt.

La police de Barcelone, informée illico, fit le reste. Elle fonça au lieu dit, à Saragosse, et fut assez heureuse pour parvenir à tirer Quini de sa peu confortable position. Du même coup, les deux autres auteurs du rapt furent arrêtés. R. T.

Quini a repris l'entraînement. Mais sans forcer naturellement. (Téléphoto AP)

Racisme

MOBILE (AFP). – Trois Américains de race blanche ont été arrêtés à Mobile (Alabama) et inculpés du meurtre d'un jeune Noir de 19 ans, dont le corps avait été retrouvé pendu à un arbre, samedi dernier dans un quartier résidentiel de la ville.

Le jeune homme, Michael Donald, était sorti acheter des cigarettes lorsqu'il a, semble-t-il été entraîné par ses trois meurtriers qui l'ont battu, puis étranglé, avant de suspendre son corps à un arbre.

Quelle colère!

VERDUN (AP). – Dérangé à plusieurs reprises par le même colporteur, un habitant de Lérouville (Meuse) s'est mis en colère: « je n'ai besoin de rien, prenez la porte », lui a-t-il dit en retournant à son travail.

Lorsqu'il est rentré chez lui, il a eu la désagréable surprise de constater que les portes de sa maison avaient disparu. Le colporteur avait sans doute pris cette réflexion au pied de la lettre! Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

L'oiseau et la tortue

L'oiseau était fatigué par l'hiver. Il cherchait un havre de paix. Mais où aller?

– Viens chez moi, lui dit la tortue. Je t'emmène en voyage. N'aie pas peur, je n'irai pas vite!

Et l'oiseau, fier comme un paon, fixa l'objectif du photographe et oublia de boucler sa... ceinture de sécurité. (Avipress-Eisner)

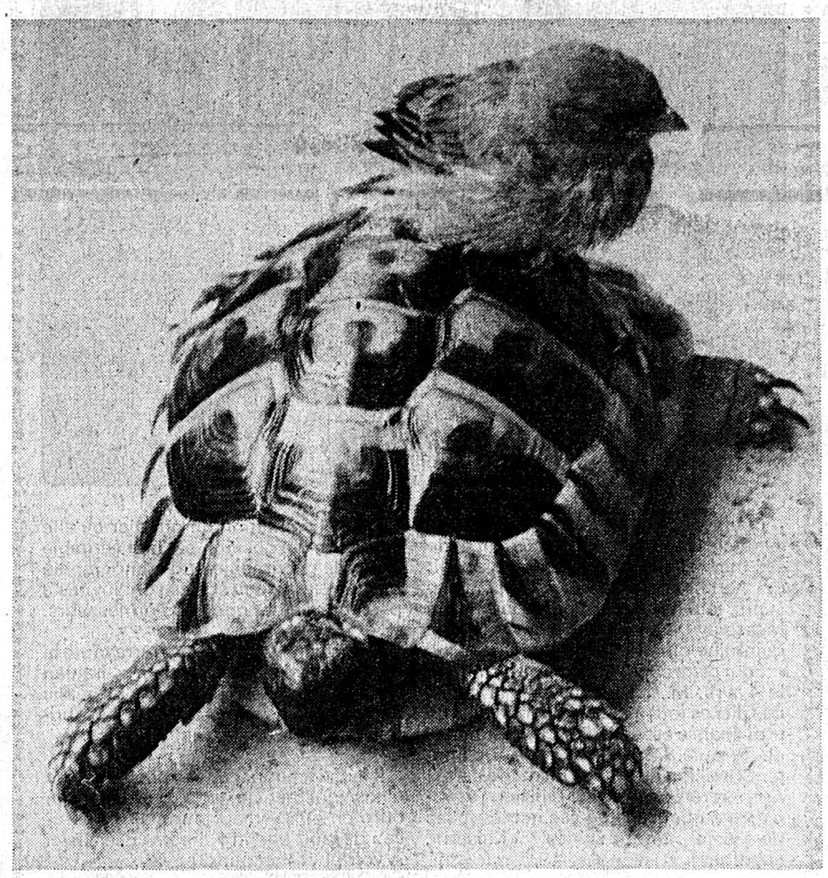

Relèvement du taux hypothécaire

ZURICH (ATS).– La banque cantonale zuricoise a annoncé qu'elle avait pris la décision de relever, dès le 1er avril, de 5 à 5 ½ % le taux sur les nouvelles hypothèques ainsi que sur les nouveaux prêts et crédits octroyés aux communes. Pour les nouvelles hypothèques destinées aux constructions dans le secteur industriel, le taux passera, dès le mois prochain également, de 5 à 5 ½ %.

Cette adaptation, a expliqué la Banque cantonale zuricoise, fait suite à l'évolution des taux d'intérêt des obligations de caisse, taux qui ont passé, début mars, de 5 ½ à 6 % et qui ont ainsi attiré les dépôts d'épargne. Comme ces derniers servent en général au financement des prêts hypothécaires, les banques doivent, pour compenser leur recul, recourir à des fonds plus onéreux pour octroyer ces prêts.

(Réd.- Cette nouvelle va bien sûr réjouir la Banque nationale suisse. Mais les propriétaires d'immeubles, eux, et surtout les locataires ne seront pas contents! En effet, un relèvement du taux hypothécaire entraîne logiquement une hausse des loyers).

La petite Daniela «coupe les ponts» avec ceux qui l'avaient tant aidée

SIERRE (ATS).– La petite Daniela Klaus, 9 ans, partie brusquement en Allemagne avec son père venue la chercher à Sierre, vient de téléphoner à des parents en Suisse. La fillette a fait savoir qu'elle se trouvait actuellement chez ses grands-parents, qu'elle était « tout à fait heureuse » et qu'en aucun cas elle ne reviendrait au sein de la famille valaisanne qui l'avait recueillie dans son malheur.

Rappelons que la petite Daniela avait été confiée par l'autorité à une famille de Sierre, il y a une année environ, en raison de la solitude qui la frappait à l'époque, sa mère étant tragiquement décédée dans un accident de voiture entre Sion et Sierre, tandis que son père avait, durant ce temps, des démêlés avec la justice.

Il y a quelques jours, le père de Daniela, faisant valoir ses droits paternels, venait rendre visite à l'enfant en Valais puis passait brusquement la frontière avec la fillette à la grande surprise de la famille qui avait adopté moralement l'enfant.

Lors de l'appel téléphonique parvenu en Suisse, la petite Daniela a fait savoir de la part de ses grands-parents, qui ne parlent que l'allemand, qu'il était inutile d'entreprendre quelque démarche que ce soit pour la « récupérer » et qu'elle tenait avant tout à rester près des siens.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 9, 11, 15 et 29.

CARNET DU JOUR: page 6.

INFORMATIONS SUISSES: page 17.

TOUS LES SPORTS: pages 20 et 22.

PROGRAMMES RADIO-TV: page 33.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE: page 35.

Nouveau local,
PRIX CHOC !
Robes de Paris 89.–
Robes coton 49.–
JACK-POT
Concert 6
Neuchâtel
Tél. 24 60 40
140783-81

Un nouveau journal

Un nouveau journal doit naître en Suisse romande dès l'automne prochain. Son titre: LE TEMPS. Il s'agit d'un hebdomadaire, dont les inventeurs, deux anciens collaborateurs du JOURNAL DE GENÈVE, Claude Monnier et Marian Stepczynski, viennent de livrer au public le produit d'un galop d'essai, sous forme d'un numéro zéro: un exemplaire expérimental modèle, en tous points semblable au magazine à paraître dans six mois.

Sur 84 pages, d'une fort belle présentation, ce numéro zéro imprimé à Lausanne est distribué depuis hier gratuitement, à 50.000 exemplaires, en Suisse romande à des personnes invitées à faire connaître leurs impressions aux auteurs du produit. Estimation du coût de ce lancement: 300.000, 400.000 francs, davantage sans doute. Qu'importe! L'expérience bénéficie du soutien d'entreprises de presse romandes, alémanique et américaine jouissant d'une réputation depuis longtemps et solidement établie.

On en pensera ce qu'on voudra. Mais on doit rendre hommage au courage (à la témérité?) de ses éditeurs. Mettre sur les rails un journal de nos jours, les périls montant sans cesse sous l'influence croissante des nouveaux media de tout genre, qui peu à peu envahissent le marché de l'information et de la publicité: c'est un acte de foi dans la presse écrite, auquel nul collaborateur de cette dernière ne restera insensible.

L'intention est des plus louables également de doter la Suisse romande d'un hebdomadaire d'information générale de qualité. Une grave lacune s'en trouverait comblée, face à la Suisse alémanique, mieux pourvue à cet égard. Mais LE TEMPS aura-t-il des chances de durer assez longtemps pour s'implanter solidement? Déjà une entreprise concurrente, la société Ringier de Zofingue, a mis en place un dispositif de diffusion d'un magazine hebdomadaire similaire pour les Romands, l'automne prochain également. Y a-t-il place en Suisse romande pour deux nouveaux hebdomadaires? Un seul magazine réunira-t-il assez de lecteurs pour vivre et survivre?

Deux autres remarques: LE TEMPS est calqué sur l'hebdomadaire américain U. S. NEWS & WORLD REPORT. Depuis une trentaine d'années, les créateurs de magazines d'information européens vont chercher outre-Atlantique leurs modèles, qu'ils imitent servilement, pour la forme et sur le fond: L'EXPRESS et LE POINT de Paris, DER SPIEGEL à Hambourg, etc. sont les frères jumeaux de TIME, NEWSWEEK, etc. La vieille Europe manque décidément d'imagination. Et LE TEMPS laissera par son titre dans le souvenir des Français sous l'occupation allemande de 1940 à 1944 un arrière-goût... amer. R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 4.– par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

BOUDRY – Ce soir dès 20 heures
Cantine du FC « Sur-la-Forêt »
Match aux cartes
Par équipes — Inscription sur place
Magnifique planche de prix
Organisation: FC Boudry 143793-76

Restaurant de la Croix-Blanche
à Corcelles « LE CHAUDRON »
Ce soir **Bouillabaisse**
Il est prudent de réserver
Tél. (038) 31 14 74 141639-76

FC HAUTERIVE
Ce soir 20 heures
CLUB-HOUSE
LOTO 141591-76

Masserey
Exposition
du tapis d'Orient
aujourd'hui :
la journée
du noueur
ouvert jusqu'à 21 heures
Portes-Rouges 131-133
129789-76

GALERIE DITESHEIM
Château 8, Neuchâtel
Vernissage
GUNNAR NORRMAN
demain samedi, de 16 à 19 heures
Tél. (038) 24 57 00 140828-76

Ce soir dès 20 h 15 au collège
LOTO À MARIN
Abonnement à Fr. 10.
SYSTÈME FRIBOURGEOIS
Ski-Club Marin 138992-76

AVIS TARDIFS

Fr. 4.– par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Pour soutenir l'initiative
« ÊTRE SOLIDAIRES »
le conseil de l'Ecole italienne
du Val-de-Ruz organise,
samedi 28 mars, à 17 h,
une **« Table ouverte »** dans la salle de spectacle au collège primaire **av. Robert 28, Fontainemelon.** 125113-76

ÉPOUSTOUFLANT
Entrecôte Pertuis, 250 g 15 fr.
Entrecôte morilles, 250 g 18 fr.
Entrecôte mexicaine, 250 g 18 fr.
Entrecôte poivre, 250 g 18 fr.
Côtelette Idem
Restauration chaude jusqu'à 1 h 30
DANSE
avec orchestre, jusqu'à 3 heures
ROUTE SANS PROBLÈME
Restauration de Pertuis, tél. 53 24 95.
125112-76

Nous cherchons, pour le 1er avril 1981,
appartement
2 pièces
situé entre Boudry et Neuchâtel.
S'adresser à : *Electrona SA*
2017 Boudry
Tél. 44 21 21, interne 203
128341-76

LIGNIÈRES
Ce soir 20 h 15
Halle de gymnastique
Match aux cartes
FC LIGNIÈRES 129791-76

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Etat civil de Neuchâtel

DÉCÈS. – 24 mars Cuvit née Santschy, Angèle-Marie, née en 1898, Mollens, veuve de Cuvit, Edward-Louis. 25. Moulin née Rech, Giacoma-Maria, née en 1905, Neuchâtel, veuve de Moulin, Marcel-Arnold ; Frieden née Sunier, Hélène-Alice, née en 1921, Les Geneveys-sur-Coffrane, épouse de Frieden, Edouard-Jean.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les temps changent même au Club d'aviation neuchâtelois...

Le Club neuchâtelois d'aviation a tenu son assemblée générale annuelle samedi au château de Boudry. Les débats ont été menés par M. Francis Vauthier, président en charge, qui a tout d'abord souhaité la bienvenue aux invités, en particulier MM. Amstutz, Aubry, Boillod et Baroni représentant respectivement les communes d'Auvernier, Bôle, Boudry et Colombier. Etaient également présents, MM. J.-J. Reymond, président central de l'Aéro-club de Suisse, Willy Eichenberger, ancien chef de la section du personnel navigant à l'Office fédéral de l'air et membre d'honneur du CNA, enfin les anciens présidents du club, MM. Jean-Paul Benoît, René Jeanneret, Paul Cretegny et Pierre Rapin, tous membres d'honneur.

Après adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, les chefs de groupe ont lu leur rapport d'activité. En ce qui concerne le vol à voile, on constate que l'année 1980 n'a guère été favorable du point de vue météorologique, ce qui a entraîné une diminution des heures de vol. Elles s'établissent à 850, en diminution de quelque 200 h sur l'année précédente. Une seule licence de nouveau pilote a été enregistrée. Dans le domaine des vols de performance, MM. Max Muller et Hans Witschi se sont distingués en réalisant chacun un vol de plus de 500 km de distance.

Dans son souci de lutter contre le bruit à la source, le comité du CNA a passé commande d'une nouvelle hélice quadripale qui équipera le remorqueur de planeurs et permettra « d'économiser » plusieurs décibles !

DIX NOUVEAUX PILOTES DE VOL À MOTEUR

Le groupe de vol à moteur, qui dispose de cinq avions, a totalisé 1873 heures et l'école a formé dix nouveaux pilotes. Une licence restreinte de pilote professionnel a été obtenue par M. J.-D. Claude. Plusieurs cours de théorie, de radio et de radio-navigation ont été organisés durant l'exercice 1980 qui a pu se dérouler sans incident majeur, grâce d'une part à la discipline des pilotes et d'autre part à la qualité de la maintenance assurée par Aéro-Service.

Le groupe de modélistes, lui, est toujours à la recherche d'un terrain d'exercice. Pour l'instant, il dispose d'un emplacement provisoire à proximité de Witzwil. De nombreux modélistes se sont distingués dans des compétitions en 1980, en particulier M. Josef Paracka qui a décroché un titre national en radio-commande, catégorie F-3.

Le groupe a en outre collaboré à l'organisation des journées « Passeport vacances » pour les écoliers.

L'exposé des comptes par Mme Sylviane Dubois a révélé la robuste santé du club qui a d'autre part bouclé l'exercice 1980 par un bénéfice de 122 fr. 75. Le comité a été réélu en bloc à une exception près : M. Perrenoud, représentant du vol à voile, cède sa place à M. J.-L. Simon. Deux nouveaux membres honoraires ont été félicités : Mme Rogette Weber et M. Maxime Gigandet.

LES TEMPS CHANGENT...

Pour terminer le président Vauthier a encore tenu à souligner l'impact auprès du grand public du meeting international organisé en été dernier à l'aérodrome de Colombier. Curieusement cependant, cette réussite ne paraît pas faire que des heureux parmi les membres du club ! L'un d'entre eux, notamment, ne semble pas voir d'un très bon œil les risques financiers encourus lors de la mise sur pied de manifestations de grande envergure. Il s'inquiète en outre de la politique immobilière du club. Précisons que dans ce dernier cas, deux hangars rachetés à Transair il y a trois ans, sont en cause.

A l'époque, le comité avait considéré en effet qu'il était préférable de garder ces bâtiments à leur destination première, c'est-à-dire abriter des avions ou un atelier de réparation, plutôt que de les voir transformés en super-marchés ou en entrepôts...

Décidément, les temps changent. La notion d'entreprise et d'audace réfléchie qui était associée à toute activité aéronautique, il y a quelques années encore, ne semble pas forcément habiter certains pilotes d'aujourd'hui !

Z.

LA VIE POLITIQUE

Les candidats du POP à Neuchâtel

Le parti ouvrier populaire de la ville de Neuchâtel présente aux élections du Grand conseil une liste de 8 candidats. Il s'agit de Mmes et MM. Wilma Hirschi-Langer, 41 ans, mère de famille ; André Werner, 67 ans, jardinier, syndiqué VPOD ; Marie-Claire Gerussi, 27 ans, laborantine médicale, syndiquée VPOD ; Gérard Hirschi, 42 ans, concierge, membre du comité de l'ANLOCA ; Lily L'Epplatenier, 38 ans, infirmière, vice-présidente de la VPOD ; Gérald Werner, 37 ans, laborant, syndiqué VPOD ; Joëlle Kuhn, 28 ans, licenciée en lettres et Jacques Dind, 39 ans, fondé de pouvoir, membre du Comité central du PST-POO.

Ses candidats « largement représentatifs des couches salariées de la population (50% de femmes, diversité des professions représentées, moyenne d'âge) défendront des objectifs politiques réalistes. »

Moins d'Etat et plus de liberté à Saint-Aubin

(c) Mardi soir, c'était au tour de Saint-Aubin de recevoir les candidats radicaux aux élections du Grand conseil. Cette réunion s'est déroulée à la villa communale du Rafour, dans une salle dont les murs sont habitués à entendre parler politique, puisqu'il s'agissait de celle réservée au Conseil général de la localité.

Menée de front par M. Claude Droz, président de la section radicale du district de Boudry et M. Jean-Pierre Ribaux, président de la section locale, cette assemblée eut un double but. Elle permit d'une part de faire plus ample connaissance avec les candidats du district de Boudry et d'autre part de savoir comment les futurs députés pensent défendre les arguments exposés dans leur intéressant programme. En effet, lors de la « table ouverte » qui suivit, personne ne fut emprunté pour questionner, ni d'ailleurs pour répondre. Les questions d'ordre plus général furent par la suite réglées autour du verre de l'amitié ; une façon tout aussi radicale de mettre tout le monde d'accord.

Un bel anniversaire à Colombier

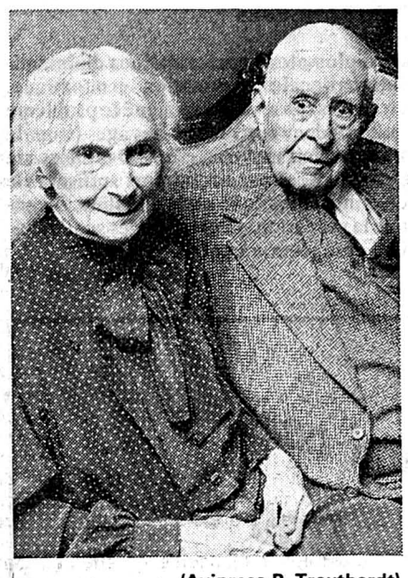

(Avipress-P. Treuthardt)

Ils ont eu 90 ans ensemble, ou presque, puisque lui est du 6 avril et sa femme du 26 mars, mais pour simplifier les choses ils ont fêté ce double anniversaire hier, en même temps que leurs 64 ans de mariage.

C'est chez eux, au chemin de Planeyse 3, dans leur villa cossue que M. et Mme Louis De Creuse, un couple largement connu dans toute la région ont reçu en fin d'après-midi les représentants des autorités locales, MM. Laurent von Allmen, conseiller communal, et Alfred Zehr, administrateur-adjoint venus complimenter les jubilaires qui étaient entourés de leur fils Pierre De Creuse, de sa femme et de leur fille.

Pétillant d'esprit, vif argent, doué d'une mémoire infaillible, témoin passionnant de l'âge d'or du vélo, de la moto et de l'auto, un domaine que, par son métier, il connaît par cœur, M. Louis De Creuse a tenu la vedette de cette petite fête familiale pleine de bonne humeur autour de bouteilles d'œil de perdrix sorties toutes fraîches de la cave pour la circonstance.

Assemblée de paroisse à Saint-Blaise

De notre correspondant :

Les membres de la paroisse réformée de Saint-Blaise – Hauterive ont récemment pris part à laur assemblée annuelle. Elle était présidée par M. Laurent Blattner, président du Conseil paroissial. Dans le rapport qu'il a présenté, le président a rappelé les faits marquants de l'année 1980 : installation des pasteurs MM. Jean-Claude Schwab et Pierre Amey, cérémonie d'adieu aux pasteurs, MM. Jean-Rodolphe Laederach et Richard Ecklin, fête du 450me anniversaire de la réforme, réunion des conseils des paroisses catholique et réformée.

Une réflexion a été faite sur la place des enfants et des adolescents dans l'Eglise. Ils sont introduits dans la foi de manières diverses : leçons d'éducation religieuse, précatéchisme assuré par des catéchistes, participation aux cultes de l'enfance et de jeunesse et, pour les adolescents, instruction religieuse. Une participation plus soutenue des jeunes aux cultes qui leur sont destinés est souhaitable.

Une discussion a permis de constater que l'inventaire de ce qui se fait pour les jeunes n'est pas négligeable car de nombreux adultes sont engagés pour leur apporter la Parole. Pourtant, seule une partie des jeunes participe. Quant à la gestion même de la paroisse, elle n'a pas appelé d'observations ; les comptes sont équilibrés malgré l'investissement financier fait pour permettre la transformation et la rénovation de la cure du bas.

AREUSE

Voiture sur le toit

Hier, à 13 h 45, Mme J.G. circulait au volant d'une voiture sur l'autoroute d'Areuse, en direction de Serrières. Peu après la jonction d'Areuse, sur un tronçon rectiligne, elle a perdu la maîtrise de sa machine pour aller heurter la glissière de sécurité au sud, faire un tonneau et finir par s'immobiliser sur l'ancienne route cantonale ! Dégâts importants. Le permis de conduire a été saisi.

Au pied de mon arbre...

(c) Avec le printemps qui fait une apparition assez bien réussie, commencent les travaux « extérieurs » et la forêt n'échappe pas à la règle. Du côté du camp de Vaumarcus, d'importantes coupes de bois sont faites ces jours derniers, et, parmi les « victimes » figure un géant assez extraordinaire. Un peu plus de quarante mètres de hauteur, un mètre de diamètre à la base et ce n'était pourtant pas un baobab mais tout simplement un sapin blanc. Pendant sa longue vie, il a eu le temps de semer beaucoup de graines si bien que la relève est bien assurée. Toutefois, pour éviter à ses descendants d'être dévorés par les chevreuils, il a fallu trouver une solution. Celle utilisée à cet endroit ne manque ni d'originalité, ni d'ailleurs d'efficacité. Elle offre par contre un curieux spectacle puisque tous les petits sapins sont... ornés d'une boîte de conserve, vide bien sûr et de surcroît rouillée par le temps. On ne saura jamais ce que les chevreuils détestent le plus dans cette mise en scène : le bruit ou ce vestige de civilisation. Toujours est-il qu'ils ne touchent plus aux petits arbres...

Naissances

Nous sommes heureux d'être trois depuis le 25 mars 1981. Je m'appelle

Jonas

et j'habiterai chez Gérard et Dominique GACON

Maternité Pourtalès — *Vy-d'Etra 67 Neuchâtel*
143801-77

Rachel, Sarah, Claire et Martin VERMOT-OBERLI ont la très grande joie d'annoncer la naissance

d'Ariane

23 mars 1981

Landeyeux — *2046 Fontaines*
125111-77

COMMUNIQUÉ

Les Quidams au Pommier

Ce soir et demain soir au cabaret du Pommier : Les Quidams. Gérald Bringolf et Henri von Kaenel, dits « Les Quidams » sont une institution chaux-de-fonnière au même titre que le Pod, la neige ou la Braderie. Le récital des « Quidams », intitulé « Même l'avenir n'est plus ce qu'il était... » est une suite de chansons, de sketches, de monologues dans le plus pur style du cabaret.

Foire d'agencement

Dire que la plus belle exposition d'ameublements de Bienne est une foire est quelque peu dégradant. Ce qui est agréable pour vous et d'une différence appréciable, c'est pourtant le fait que, **chez Meubles-Lang, au City-Center à Bienne,** vous pouvez effectivement entrer et sortir comme dans une foire. Rencontrer à chaque pas les meilleurs hits d'agencement et des possibilités de réaliser des économies, rend le tour de l'exposition doublement attrayant. Profitez-en si jamais vous envisagez un achat ou si vous voulez simplement vous rendre compte des meilleures et des plus récentes propositions d'agencement. 140773-80

Succès chez Masserey tapis aux Portes-Rouges

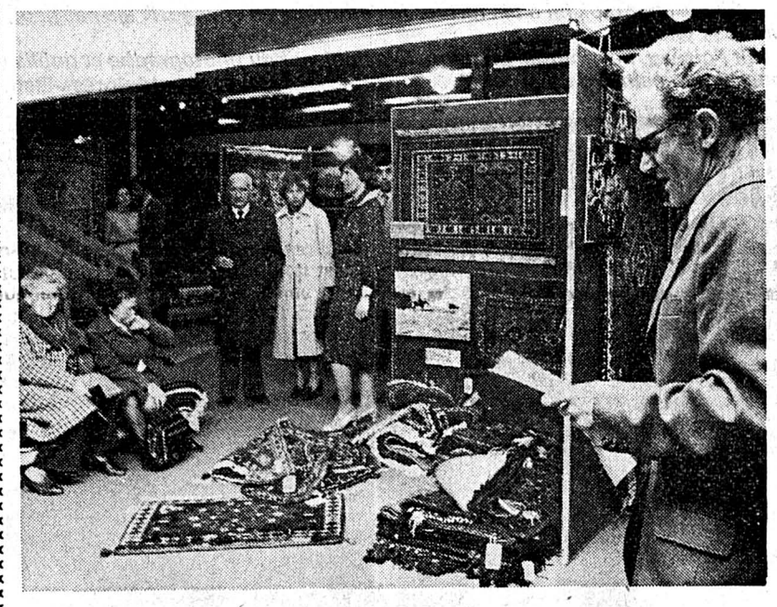

Couleurs fabuleuses, motifs lourds de symboles : tout le faste de l'Orient et de ses merveilleux tapis a séduit hier soir de nombreux amateurs et connaisseurs, lors du vernissage de la Maison Masserey tapis, pour l'ouverture d'une quinzaine orientale de qualité.

Pour cette exposition qui se terminera le 4 avril, M. César Masserey a choisi des pièces tout à fait exceptionnelles en provenance essentiellement de Perse et de Turquie. Des merveilles qui comptent 1 million de nœuds au mètre carré ! Autre rareté : d'anciens tapis en provenance du Caucase ou ces nobles folies de soie turque : les « Kaiseri », superbes !

Outre l'animation du quartier qu'elle suscitera, l'exposition est une véritable leçon de géographie et d'ethnographie que les élèves des écoles sont invités à parcourir antant que leurs professeurs.

Demain par exemple, on pourra toute la journée voir le noueur iranien M. Alagheband créer devant le public de fins tapis de soie tels qu'on les fabrique encore actuellement en Perse.

Il faut découvrir cette exposition riche d'enseignement à tous égards et qui offre en outre une « journée d'expertise » de tapis par un éminent spécialiste. A voir pour l'amour du beau.

De grands classiques français à Centre-Vins aux Caves du Palais

Un nouveau magasin de vins fins en libre service s'ouvrira au public le jeudi 2 avril prochain, aux Terreaux, à Neuchâtel.

C'était hier l'inauguration et le patron, M. Claude Loew, unNeuchâtelois bon teint, ainsi que ses collaborateurs, MM. François Cosandier, Gino Ghielmetti et Olivier Loew, son fils, ont présenté leur éventail de vins provenant de France, d'Italie, d'Espagne et du Portugal sans oublier le rayon spécial des vieilles bouteilles de 1934 à 1949, et vingt-cinq sortes de bières.

En magasin il y a en permanence 300 à 400 articles sélectionnés avec rigueur et compétence par le patron qui se déplace souvent pour choisir à la production des vins excellents mais pas forcément ruineux.

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La Fanfare de Boudry a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Paul NIPP

père et grand-père d'Aloïs et de Wolfgang, membres actifs de la société.

143805-78

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame
Emilie CAENARO-FAIVRE

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons et leurs messages de condoléances ; elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Cortaillod, mars 1981. 141556-79

Profondément émue des très nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur
Marcel BULLIARD

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs visites, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages, l'ont entourée durant cette épreuve.
Elle leur exprime ici sa profonde reconnaissance.

Boudry, mars 1981. 140720-79

La famille de

Monsieur
Pierre BASTARDOZ

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.
Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.
Elle leur en est profondément reconnaissante.

La Chaux-de-Fonds, mars 1981. 140508-79

La famille de

Monsieur
Antoine HAEFLIGER

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances ; elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Saint-Blaise, mars 1981. 140894-79

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
Albert JACCOUD

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1981. 140895-79

Profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de la maladie et du décès de

Monsieur
Henri GERSTER

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à son grand chagrin et l'ont aidée à supporter ces pénibles moments de séparation.

Le Landeron, mars 1981. 143773-79

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame
Simone SIMON-VERMOT - GODAT

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

141694-79

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés,
et je vous soulagerai.
Mat. 11:28.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Richard-Boss, leurs enfants Philippe et Isabelle, au Landeron ;
Madame et Monsieur Emile Richard-Richard, leurs enfants et petits-enfants, à Granges ;
Monsieur et Madame Eric Richard-Rey, leurs enfants et petits-enfants, à La Neuveville et Pully,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roland RICHARD-CONRAD

leur cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année.

La Neuveville, le 25 mars 1981.
(Route du Château 39).

Vous avez des tribulations dans le monde, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.
Jean 16:33.

L'incinération aura lieu à Bienne.
Culte à la Blanche-Eglise de La Neuveville, samedi 28 mars, à 14 heures.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Œuvre de la Sœur visitante (CCP 20-5820)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
141594-78

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

EN VILLE

Les gymnasiens: joie et enthousiasme

•*ON aurait pu croire que la musique connaissait un certain déclin chez les jeunes en raison du matraquage systématique des media qui distillent le plus souvent de basses musiques commerciales. Force est de constater qu'il n'en est rien, au contraire.*

Réunir plus de trois cents choristes, environ cinquante musiciens, c'est le tour de force qu'ont réussi les deux complices de cette soirée, Théo Loosli et Georges-Henri Pantillon. Mais non seulement il s'agissait de les réunir, mais encore d'en tirer la musique qu'on a entendue, et ça, ce n'est plus un tour de force, c'est un prodige! Il faut dire que l'enthousiasme et la joie de chanter et de jouer des gymnasiens ont beaucoup fait pour la réussite de ce concert. En dehors des aspects techniques au demeurant excellents c'est le sentiment de plaisir et de bonheur qui dominait dans les interprétations.

Une mention toute particulière revient à l'orchestre «gymnase-université» qui fit une véritable démonstration. Parfaitement clair et en place dans Vivaldi, ou les deux flûtistes furent exquises (Michèle Egger et Muriel Racine), d'une rare précision rythmique et d'une transparence séduisante dans Honegger, il atteignait son sommet dans l'ouverture de Schubert: «Der häusliche Krieg, où il fut tout à la fois éclatant, lumineux, raffiné, d'une justesse absolue et d'une précision rythmique sans faille. Saluer ainsi la prestation de l'orchestrre, c'est saluer le travail de Théo Loosli. C'est aussi relever son talent et son métier qui en font un des chefs les plus appréciés des mélomanes.

UN PEU DE RÉTRO...

Il fallait voir l'acclamation qui suivit l'exécution de la cantate N° 50 de Bach et qui était destinée à Georges-Henri Pantillon, pour comprendre l'enthousiasme et la fascination qu'il exerce sur les jeunes musiciens. Son incomparable dynamisme, sa séduction personnelle, son indomptable énergie font de ce chef de chœur un musicien adulé de ses choristes. L'exécution de la «Messe Sainte-Cécile» de Gounod était là pour en faire la preuve.

Et pourtant voilà bien une musique «rétro» qui fait appel à certaines formules surannées et à des accents parfois pompiers. Ah! cette foi qui s'exprime avec des rythmes carrés dans le credo! Pourtant, on y trouve des pages sensibles et plus personnelles, comme le subtil «Benedictus». Malgré toutes ces réserves, l'exécution de cette «Messe» fut un moment intense, car au-delà de l'écriture paraissait une sincérité et une anthentique joie de chanter, ce qui, en définitive était l'essentiel.

Il faut relever pour finir le nom des trois solistes sans qui cette remarquable version de la «Messe Sainte-Cécile» n'aurait pas eu l'éclat qu'on a entendu: Catharina Beidler, soprano, Jean-Luc Drompt, ténor, et, Anton Scharinger, basse, qui formèrent un trio de solistes aussi équilibré que merveilleusement musical. J.-Ph. B.

• D'autres informations régionales pages 6, 29 et 35.

Et encore une collision par l'arrière!

• VERS 6 h 30, une voiture conduite par M. A.M., de Boudry, circulait quai Godet en direction est. Arrivé à la signalisation lumineuse située à la hauteur de la rue sans nom, signalisation qui passait à la phase orange, le conducteur n'a pas été en mesure de s'arrêter derrière la voiture conduite par M. C.R., de Colombier. Sous l'effet du choc, cette dernière voiture fut poussée contre l'arrière de celle conduite par M. R.C., d'Epalinges, qui était également à l'arrêt.

besançon — ville jumelle

On retrouve son corps deux ans plus tard

•IL aura fallu attendre près de deux ans avant que le Doubs ne rende le corps de M. Henri Theubet, gérant de station-service à Besançon, disparu tragiquement au cours d'une partie de pêche, le 16 avril 1979. Originaire de Delle, M. Theubet était âgé de 61 ans. Il était à la pêche lorsque sa barque chavira pour une raison inconnue.

Dimanche dernier, un voisin qui se promenait le long du Doubs, près de Besançon, eut son attention attirée par une sorte de proéminence dans l'herbe et il découvrit alors des ossements humains. Un peu plus tard, des gendarmes dégageaient un squelette complet: des bottes, des lambeaux provenant d'un gilet de laine verte et une montre indiquaient qu'il s'agissait d'un homme. Quelques objets récupérés ont permis à Mme Theubet d'identifier formellement, mercredi, le corps de son mari.

Triple et petit cambriolage

• **VOILÀ des cambrioleurs qui ne perdent pas de temps! Dans la nuit de mardi à mercredi, ils ont, en effet, «visité», rue du Concert, deux magasins d'habillement, à peine créé pour l'un et rouvert après déménagement pour l'autre. Ils ont, en outre, forcé la porte d'un salon de coiffure sis dans le même bloc de bâtiments, mais rue du Temple-neuf.**

Dans les trois cas, les cambrioleurs ont forcé la porte arrière du commerce, porte arrière qui, pour une des deux boutiques d'habillement donne d'ailleurs sur l'intérieur du salon de coiffure, ce qui explique sa faiblesse relative.

Guère d'efforts surhumains à consentir, donc, pour ces étranges visiteurs du soir. Guère de butin à ramasser non plus: l'une des deux caisses était vide — et délibérément ouverte —, l'autre contenait «quelques sous», et la troisième un millier de francs. Outre cet argent, les voleurs ont dérobé quelques marchandises dans les magasins d'habillement, mais tellement peu, dans l'un d'entre eux, qu'il faudra procéder à un inventaire pour s'en assurer...

Les trois commerçants ont, bien entendu, déposé plainte, et la police enquête.

CANTONALES NEUCHÂTELOISES 4-5 AVRIL

LES ÉLECTIONS SOUS LA LOUPE

III. — La lutte dans le district de Neuchâtel

Comme en 1977, l'une des grandes inconnues des élections cantonales des 4 et 5 avril réside dans la tenue de l'Alliance des indépendants. Et plus précisément dans le district de La Chaux-de-Fonds. Si cette formation dépasse le quorum, le futur Grand conseil ne devrait guère subir de bouleversement. Mais si les indépendants retournent à leurs études, les fluctuations seront plus évidentes.

Avant d'examiner la situation dans les districts du Bas, il convient de rappeler qu'un nombre record de candidats (303) se disputent les 115 sièges du législatif cantonal. Il y en avait 293 en 1977, 269 en 1973, 289 en 1969, 220 en 1965 et 227 en 1961. Sur ces 303 candidats (dont 56 femmes et 80 députés sortants), on enregistre 78 radicaux (+ 6), 75 libéraux PPN (-11), 87 socialistes (+ 6), 27 popistes (-6), 29 indépendants (+ 8) et 7 socialistes-ouvriers, ex-LMR (+ 7).

Quant aux 115 sièges, ils sont acutellement répartis comme il suit: 30 radicaux (1973: 35; 1969: 35; 1965: 30); 27 libéraux (1973: 26; 1969: 22; 1965: 22); 7 PPN (1973: 7; 1969: 11; 1965: 11); 41 socialistes (1973: 41; 1969: 38; 1965: 42); 6 POP (1973: 6; 1969: 8; 1965: 10); 4 indépendants (-).

LE DISTRICT MAMMOUTH

Le district de Neuchâtel est celui du canton qui envoie le plus de représentants au Château depuis 1961, exactement depuis que notre législatif cantonal est composé de 115 sièges. Au cours des deux législatures précédentes, les districts de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds avaient le même nombre de députés, soit 30 en 1953 et 33 en 1957.

Si la différence fut minime en 1961 et 1965 (34-32), elle ne fit que s'accentuer par la suite: 35 à Neuchâtel contre 31 à La Chaux-de-Fonds en 1969, puis 36-30 en 1979, 36-29 en 1977 et, enfin, 37 (32,17 %) — 28 (24,34 %) cette année.

Le poids du bas du canton n'a fait que s'accroître au cours des ans. Si, en 1953, les districts du bas (Neuchâtel et Boudry) avaient pratiquement le même nombre de députés que ceux des Montagnes (La Chaux-de-Fonds et Le Locle) 46 contre 45, l'écart a augmenté à chaque nouvelle législature (1957: 50-48; 1961: 51-46; 1965: 52-46; 1969: 54-44; 1973: 57-42; 1977: 58-41). Pour atteindre aujourd'hui 19 sièges (59-40). Depuis 1977, le bas est donc majoritaire au Grand conseil, preuve évidente de la forte poussée démographique qui l'a caractérise et la dépopulation non seulement des Montagnes mais encore du Val-de-Travers. On comprend dès lors l'importance de l'enjeu électoral sur les rives du lac.

Durant cette législature, radicaux et libéraux-PPN comptaient 38 représentants sur un total de 64 (59,37 %) contre seulement 20 aux socialistes sur 41 (48,77%). Ni l'extrême-gauche, ni les indépendants n'étaient représentés.

DE L'ÉQUILIBRE AU POIDS DE LA GAUCHE

Dans le district de Neuchâtel, 97 candidats se disputent les 37 sièges, soit 2,6 par fauteuil. Avec une liste de 26 noms les socialistes viennent en tête, suivis des radicaux (24), des libéraux-PPN (22), de l'Alliance des indépendants (10), du POP (8) et du parti socialiste-ouvrier-La Brèche (4).

Quatorze anciens députés ne se représentent pas. Ce sont les radicaux Claude Frey, Gustave Misteli, Roger Prébandier, Rodolphe Stern, les libéraux Eric Bannwart, Jean Carbonnier, Jean Cavadini (candidat au Conseil d'Etat), Jean Chiffelle, Jean Guinand, Janine Robet-Challandes, François Ruedin et les socialistes Emmie Abplanalp, Jacques Boillat (ancien président) et J.-R. Jeanneret.

Il y a quatre ans, le parfait équilibre de 1973 (12-12-12) avait été rompu les socialistes s'emparant d'un siège radical. La gauche et la droite libérale avaient nettement amélioré leurs positions, les premiers avaient gagné 4,5 % des suffrages, passant de 30,17 à 34,73 %, et les seconds 4 % (de 26,74 % à 30,58 %). Par contre les radicaux avaient connu un déchet de 3 % des bulletins pour réaliser un score de 26,11 % contre 29 % en 1973, année où ils avaient déjà perdu un siège.

L'AVANCE LIBÉRALE

En considérant notre tableau, on s'aperçoit qu'une seule formation a connu un progrès constant depuis 1953: les libéraux. De 8 qu'ils étaient à l'époque, ils se retrouvent 12 aujourd'hui. Les radicaux ont connu des fluctuations avec comme périodes fastes 1961 et 1969 (13 sièges), les vaches maigres coïncidant avec les années 1961 et 1977. Et, à chaque fois qu'ils ont laissé des plumes, ce sont les socialistes qui en ont profité, à l'exception de 1973 où les libéraux avaient non seulement acquis le siège supplémentaire, mais également arraché un fauteuil aux radicaux.. Depuis 1977, les socialistes ont maintenu leur électorat lors du scrutin fédéral avec 34,06 % des suffrages. Les libéraux ont retrouvé leur niveau de 1973 (26,27 %) alors que les radicaux ont franchi avec peine les 20 %. Les communales de l'an dernier ont confirmé cette tendance puisque les socialistes ont très légèrement avancé (+ 2 sièges), les libéraux se sont maintenu (1 seule perte) tandis que les radicaux ont reculé de 9 sièges.

PAS DE FAVORIS

Constatation préalable: indépendants, popistes et socialistes ouvriers (PSO) n'ont aucune chance d'atteindre le quorum. Les premiers n'ont réussi qu'un score de 3,26 % en 1979, les seconds de 4,36 % et les troisième de 1,20 %. Il faudrait un retournement de situation spectaculaire pour que l'une ou l'autre de ces formations arrive à percer. Ce sera donc à nouveau une lutte entre les trois grands partis avec à la clef ce siège supplémentaire convoité par ces formations. A la lumière des derniers scrutins, les radicaux ne sont pas favoris. Ils ont en plus le handicap de la présence des indépendants avec, sur leur liste, l'ancien conseiller communal Walter Zahnd. Socialistes et libéraux paraissent mieux armés. La droite ne cache d'ailleurs pas sa détermination de s'emparer de ce nouveau siège. Elle a sur la gauche l'avantage d'être alliée aux radicaux puisque leurs listes sont conjointes. Sera-ce- suffisant pour contrer les socialistes qui tiennent à conserver, voire à renforcer leur suprématie dans le district? Et, qui sait, les radicaux pourraient bien se rebiffer. Au peuple d'apporter la solution au soir du 5 avril.

Jean MORY

PROCHAIN ARTICLE: Prévisions pour cinq districts.

District de Neuchâtel

	sièges	radicaux	libéraux	socialistes
1953	30	11	8	11
1957	33	12	9	12
1961	34	13	10	11 •
1965	34	11	10	13
1969	35	13	10	12
1973	36	12	12	12
1977	36	11	12	13
1981	37			

• dont un représentant de la Nouvelle gauche.

«Littorail»: huit heures de route pour la première motrice

Pour le patron Freddy Christen et son jeune chauffeur Walter Rieser, spécialistes des transports mammouth par route, ce fut presque un jeu d'enfant d'amener de Schlieren, où elle avait été terminée mardi, à Neuchâtel, la première nouvelle motrice de la ligne 5.

L'entreprise biennoise, en effet, n'a pas peur de chargements exceptionnels par leur formation ou leur poids: convoi de 150 tonnes pour des pelles mécaniques entre Lyon et Berne, chalands et remorqueurs de 90 tonnes, citernes géantes de 200.000 litres pour un quartier satellite de Genève sur un convoi d'une longueur de 34 mètres! Alors, en comparaison les 26 tonnes de la motrice des TN et les 8 tonnes de ses deux bogies devaient sembler bien légères à ces as du volant et des poids lourds qui manient leur camion de 350 chevaux avec une maestria époustouflante.

Hier, après être arrivés à l'heure au dépôt-atelier des TN, à l'Evole, ils rentrèrent leur chargement en marche arrière sans coup férir, grâce à la commande électrique des roues de la remorque au moyen de deux touches manipulées par celui qui se trouve derrière le convoi. Il fallait que la manœuvre soit faite au centimètre près pour qu'ensuite les deux bogies, qui n'étaient pas montés, soient mis en place une fois la motrice débarrassée de la remorque qui la véhiculait.

La Be 4/4 (quatre essieux moteurs sur quatre ou deux bogies à quatre roues motrices chacun) 501 (5 = ligne 5, 01 = motrice No 1) a donc fait un voyage sans incident et la voilà à Neuchâtel, prête au montage des roues et aux essais qui préluderont aux festivités de «Littorail» devant marquer un grand événement: la première mise en service de rames automotrices neuves sur la ligne 5 depuis ... 1902.

Parti de Schlieren mercredi à 17 h, le lourd convoi fit halte pour la nuit à Deitingen, dans le canton de Soleure après un voyage en zig-zag dans la campagne argovienne et soleuroise, ses 4 m 60 de hauteur lui interdisant les autoroutes où les ponts ne sont qu'à 4 m 20 ou 30. Le parcours s'en est trouvé allongé d'une quarantaine de kilomètres et ce n'est qu'en terre neuchâteloise que le convoi put utiliser la N5 jusqu'à Saint-Blaise.

EN TOUT IL FALLUT 8 HEURES POUR FAIRE LE VOYAGE

Deux heures et demie pour charger à Schlieren, environ une heure de moins à Neuchâtel, pour décharger la motrice et la poser sur quatre vérins électriques en attendant que des spécialistes de Schlieren y fixent les bogies, cette opération qui se répétera le 6 avril pour la voiture-pilote destinée à être accouplée à cette motrice.

Jaune et verte, comme l'ont voulue les citadins qui avaient eu l'occasion de s'exprimer à ce sujet lors du Salon-Expo du Port d'il y a deux ans, elle fera à n'en pas douter sensation le long du lac. Et tous ceux qui ont eu l'occasion de monter dans les nouvelles compositions de la banlieue de Zurich se réjouiront de savoir que la ligne 5 sera aussi confortable, souple et rapide puisque les TN ont acheté le même matériel, à quelques détails près, et que, paraît-il, on ne fait actuellement pas mieux en Europe! G. Mt

Que fait l'Etat?

Centres sportifs

Et ces centres sportifs, où en est-on? C'est la question que posait au début de cette année le député Claude Borel qui se plaignait du peu de limpidité de la politique du Conseil d'Etat dans ce domaine. Un plan directeur a été approuvé, répond le gouvernement, nous le suivons et il s'articule d'une façon bien précise.

Ce Centre sportif cantonal de Marin comprendra un anneau olympique, un terrain de football et, mais c'est moins sûr, une salle polyvalente. Le dossier est prêt mais il a fallu le ranger provisoirement dans un tiroir car certaines décisions doivent être prises par la commune. Toujours au niveau cantonal, le programme portait sur le centre des Cernets, inauguré l'été dernier, et il porte maintenant sur les piscines couvertes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds (la première étant prévue sur les Jeunes-Rives, la seconde dans le quartier des Arêtes) et la patinoire couverte du chef-lieu. Au niveau régional, les travaux du Centre des Geneveys-sur-Coffrane vont commencer et à la fin de cette année, la patinoire de Fleurier sera couverte comme sera terminée la salle de gymnastique pour apprentis.

Seule ombre au tableau: Le Locle. La ville n'a pas la possibilité d'investire de gros montants encore qu'elle dispose au «Communal», d'une piscine, d'une patinoire et d'un complexe sportif. Le Val-de-Travers fait lui aussi un peu figure de parent pauvre.

L'Etat n'est donc pas inactif, estime l'exécutif, au contraire. S'il s'agit de neige, il subventionne les traceuses de pistes et au bord de l'eau, il est prêt à prendre en charge, à des taux préférentiels, la construction d'un hangar destiné à la Société nautique de Neuchâtel.

En avant-dernière page:

Agriculteurs et viticulteurs à Auvernier: revendications

(Avipress P. Treuthardt)

Les plus vastes fouilles subaquatiques du monde

Deux villages de 3000 ans sous la loupe à Cortaillod

Les plus grandes fouilles subaquatiques mondiales qui sont actuellement en cours au large du Petit-Cortaillod, arrivent, après deux mois de travail, à la fin de la première phase de recherches.

Alors que, ces dernières années, les fouilles archéologiques des rives du lac étaient généralement financées grâce aux crédits de la N5, le site de Cortaillod fait exception et les travaux entrepris sont totalement indépendants de tout projet de construction. C'est donc un crédit particulier de 360.000 fr. environ, à répartir sur les trois phases de recherches, qui a spécialement été attribué par le Grand conseil.

Cette somme pourrait être joliment arrondie par la commission fédérale des monuments historiques dont l'aide, si elle est accordée, pourrait aller jusqu'à 100.000 francs par année.

ÉROSION CATASTROPHIQUE

Ce crédit exceptionnel et bienvenu découle de la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les deux villages du Bronze final actuellement fouillés. L'année passée, en effet, le service cantonal d'archéologie avait entrepris certains sondages et avait dû constater qu'une très forte érosion avait déjà beaucoup abîmé le site. Le phénomène n'est pas particulier à cette région, mais il avait atteint, dans ce cas précis, la cote d'alarme. Un ajournement des travaux risquait donc de provoquer la perte irrémédiable de renseignements très précieux sur les cités palafittes de ces rives.

Les deux villages fouillés, qui ont été dénommés Cortaillod-Est et Cortaillod-les-Essertes s'étendent sur une superficie d'environ 25.000 mètres carrés. Leur découverte n'est pas récente puisque, après la première correction des eaux du Jura, le siècle passé, de très belles pièces y avaient été recueillies, pièces qui se trouvent depuis lors dans certains musées suisses et étrangers.

Mais, à cette époque, on ne s'était pas soucié de pousser les recherches très avant. L'intérêt d'alors était d'enrichir les collections archéologiques. Aujourd'hui, l'optique des chercheurs a beaucoup changé. On fait de la paléo-sociologie et de la paléo-écologie, c'est-à-dire, qu'on cherche à comprendre comment vivaient les hommes de l'époque, quelles étaient leurs techniques, leur histoire. On tente aussi de reconstituer leur environnement, la végétation qui les entourait, la terre sur laquelle ils vivaient et ce qu'elle pouvait produire. En outre, les villages préhistoriques ne vivaient pas en autarcie. Il existait déjà des échanges commerciaux et, par conséquent, des échanges d'idées. Le site d'Auvernier en a donné un exemple frappant: la découverte de trois perles d'ambre originaires de la Baltique! A Cortaillod, l'étain, le cuivre (il en faut 90 à 95% pour faire du bronze) prouvent, par ces importations, que certaines relations étaient établies.

Les découvertes faites sur le site de Cortaillod ont permis de tirer déjà certaines conclusions et de faire aussi de nombreuses suppositions. Ainsi, la disposition des pieux des deux villages, tellement régulière et ordonnée, a donné de précieux renseignements sur ce que l'on pourrait appeler le proto-urbanisme.

Ces villages sont divisés en huit quartiers très distincts. Avec une stricte géométrie, les bandes serrées de pieux des habitations sont nettement séparées entre elles par les aires de circulation. Une sorte de palissade relie les deux villages qui, s'ils n'ont vraisemblablement pas été construits en même temps, semblent donc avoir connu une certaine période de cohabitation.

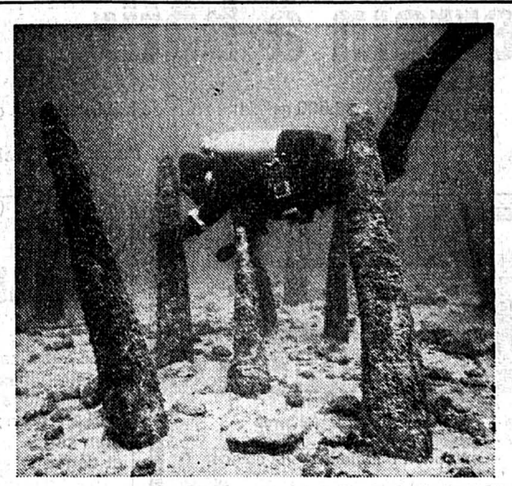

MM. Michel Egloff et Beat Arnold expliquent aux représentants de la presse de quelle manière a été travaillé ce pieu fraîchement extrait du lac. (Avipress-P. Treuthard).

Cette hypothèse pourra se vérifier prochainement, grâce à la datation du bois faite au laboratoire de dendrochronologie dont a été gratifié le Musée d'archéologie. Cette méthode de repèrage dans le temps a permis de passer des approximations, variant parfois d'un siècle, à la précision totale, puisqu'elle permet de situer les objets non seulement à l'année près, mais aussi de préciser à quelle époque de cette année-là l'arbre a été abattu!

Ainsi, lorsque le laboratoire aura rendu son verdict, il sera possible de dire, par exemple, que la première maison de telle rangée a été construite 2 ans avant la suivante...

M. Beat Arnold, qui dirige les travaux du Petit-Cortaillod, s'est organisé pour que les opérations soient parfaitement efficientes et coordonnées entre plongeurs et gens de sruface. Le matériel extrait du lac par petits secteurs minutieusement situés et fouillés, est ensuite étudié à terre.

La vitesse des travaux est donc fonction des trouvailles. M. Michel Egloff, archéologue cantonal, a d'ores et déjà estimé qu'il faudra trois bonnes saisons pour mener à bien les recherches. A. T.

La photographie dans le titre: à l'exception de deux ou trois pièces qui vont être traitées pour l'exposition, tous les pieux extraits de Cortaillod seront mis en caisse et réimmergés dans un trou de draguage, afin que le milieu aquatique qui favorise leur conservation permette un jour, si nécessaire, de les récupérer en bon état. (Photo B. Arnold)

Les radicaux estiment qu'une économie prospère est la condition d'une politique sociale active. Vous pensez de même:

VOTEZ RADICAL!

Avec les radicaux moins d'Etat, plus de liberté!

140830-82

Parce que...

le poids des impôts doit rester supportable...

votez Libéral

PARTIS LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL

141777-82

AVIS OFFICIELS

La fondation du service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle met au concours le poste de

MÉDECIN DU TRAVAIL

Une formation post-graduée en médecine du travail ainsi que quelques années de pratique dans cette discipline sont souhaitées.

Les candidats, de préférence de langue maternelle française, doivent avoir les qualités et l'initiative personnelle nécessaires pour assurer dans le canton:

- le dépistage et l'étude des nuisances professionnelles,
- l'élaboration de mesures médicales de contrôle et d'assainissement,
- la diffusion d'information préventive,
- les contacts humains à tous les niveaux du milieu du travail,
- la recherche appliquée et le travail pluridisciplinaire.

Le titulaire sera responsable du secteur médical du Service. Il collabore étroitement avec le chimiste responsable du secteur de l'hygiène industrielle et pourra éventuellement être appelé à des tâches annexes telles que charge de cours au niveau universitaire. Entrée en fonction: le plus rapidement possible ou date à convenir. Le cahier des charges peut être obtenu auprès de M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, président de la Fondation, Château, 2001 Neuchâtel.

Les offres de service, avec curriculum vitae et copies de diplômes, doivent parvenir à la même adresse **jusqu'au lundi 13 avril 1981.**

129528-20

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS
Ville de Neuchâtel

ÉCOLE TECHNIQUE

TECHNICIEN ET
2 ans d'études après le CFC

Les études de technicien assurent aux porteurs d'un CFC un perfectionnement professionnel dans les domaines théoriques et pratiques leur permettant d'assurer des tâches techniques réservées aux cadres moyens.

3 orientations sont ouvertes

TECHNICIEN EN MÉCANIQUE
TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE
TECHNICIEN EN ÉLECTROTECHNIQUE

Les études sont sanctionnées par le titre de Technicien ET reconnu à l'échelon fédéral.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un CFC et avoir subi avec succès l'examen d'entrée qui se déroulera le

mardi 26 mai 1981

Les formules d'inscription peuvent être obtenues au secrétariat CPLN - Ecole technique, Maladière 82, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 24 78 79.

Délai d'inscription

Les formules d'inscription doivent être envoyées à la direction du CPLN - Ecole technique, Maladière 82, 2000 Neuchâtel, jusqu'au

jeudi 30 avril 1981

Début de l'année scolaire

LUNDI 24 AOÛT 1981

CPLN - Ecole technique
Le directeur: G.-A. Pagan

125950-78

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS

La direction des Services industriels met au concours, pour renforcer l'équipe d'entretien des usines IGESA-CRIDOR-SERVICE COMMUNAL DE CHAUFFAGE URBAIN, les postes suivants:

CONDUCTEUR I

pour l'exploitation des usines susmentionnées, porteur d'un CFC.

MONTEUR

en chauffage ou en tuyauterie, porteur d'un CFC ou personne ayant des connaissances dans le domaine des chaudières.

MANŒUVRE

ayant de bonnes connaissances en mécanique.

Exigences:
Etre en bonne santé. Préférence sera donnée aux candidats ayant des connaissances professionnelles polyvalentes.
Traitement:
Selon l'échelle des traitements du personnel communal.
Entrée en fonction:
Tout de suite ou à convenir.
Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Michel Fahrny, chef des usines, tél. (039) 21 11 05, interne 59.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à la direction des Services industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 10 avril 1981. 140579-20

ROUTES NATIONALES SUISSES
République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

SOUMISSION

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction du pont CFF sur la T 20 à l'ouest de la Cuvette de Champ-Coco.
Les quantités principales sont les suivantes:

Longueur de l'ouvrage	30 m
Terrassements et transports	8000 m³
Puits de fondation, diamètre 240	6 pièces
Béton armé	1400 m³
Armatures	90 t
Ancrages	35 pièces

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 14 avril 1981, en précisant qu'il s'agit du lot 6.448-42, auprès du Bureau de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du département
A. Brandt

140831-20

COMMUNE DE COUVET

La commune de Couvet met au concours une place de

cantonnier

Travail varié et intéressant.
Emploi stable. Salaire en fonction des capacités selon l'échelle communale des traitements.

Adresser offres écrites, avec références et prétentions jusqu'au 10 avril 1981, au Conseil communal, 2108 Couvet. 140514-20

Baux à loyer
au bureau du journal

IMMEUBLES

A vendre à Chambrelien, dans un cadre de verdure exceptionnel avec vue étendue sur le lac et les Alpes,

TERRAINS

à bâtir, pour la construction de maisons familiales ou d'appartements résidentiels.

Adresser offres écrites à HX 571 au bureau du journal. 128256-22

Devenez propriétaire à **CORTAILLOD**, dans une petite copropriété, très belle situation ensoleillée et calme, d'un

APPARTEMENT DE 6 PIÈCES

de 140 m². Vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, garage, cave et galetas.

Finition au gré du preneur.
Nécessaire pour traiter:
Fr. 45.000.—.

SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 128406-22

Société immobilière cherche, entre Saint-Aubin et Bienne,

terrain à bâtir

de 1000 à 20.000 m² dans zone de faible ou forte densité.

Ecrire sous chiffres 28-204.23, Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel. 140981-22

ARTA

ARTA construit votre villa:
- 24 modèles, prix forfaitaires
- projets sur mesure
- exécution traditionnelle et soignée.

Bon pour un catalogue:
Nom: .....
Adresse: .....
Tél.: .....

ARTA S.A., 4, av. de l'Avant-Poste, 1005 Lausanne. Tél. (021) 22 06 22.
129797-22

IMMEUBLE À VENDRE PAR ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 30 mars 1981, dès 15 heures, à l'hôtel de la Couronne, à Colombier.

Maison locative modeste ancienne, rue Basse 13, à Colombier, propriété de M. Roger Perrenoud.

Article 3805 du cadastre
3 appartements de 2 et 3 chambres.

Estimation cadastrale: Fr. 57.000.—
Assurance incendie: Fr. 135.000.— plus 75%.
Mise à prix: Fr. 130.000.—
Notaire préposé à l'enchère:

Maître Jean-Pierre Michaud
avocat et notaire
rue de la Poste 4, 2013 Colombier 129658-22

A vendre à **Peseux**

VILLA

de 8 pièces avec garage, construction du début du siècle, terrain très bien arborisé d'environ 1100 m².

Seiler et Mayor S.A.
Tél. 24 59 59. 128207-22

A vendre à Neuchâtel dans un immeuble résidentiel à proximité du palais DuPeyrou, magnifique vue panoramique imprenable,

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES

mansardé, salon avec cheminée, 3 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, cuisine agencée.

SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59. 140839-22

Nous cherchons à acheter

maison familiale

6 à 8 pièces, éventuellement à transformer, région Neuchâtel, tout de suite ou à convenir.

Tél. 25 58 95, dès 17 heures. 143509-22

La Tzoumaz - Mayens de Riddes
À VENDRE
app. 2 pièces 53 m²
Fr. 123.000.—
app. 3 pièces 63 m²
Fr. 150.000.—
y compris place parc privée, dans immeuble neuf, centre de la station.

Renseignements, visites:
D. CARRON S.A., tél. (027) 86 37 53.
129862-22

A vendre au Landeron
quartier des Nugerols

MAISON FAMILIALE DE 7 CHAMBRES

avec tout confort.
Prix: Fr. 375.000.—.
Hypothèques: à disposition.
Nécessaire pour traiter: environ Fr. 75.000.—.

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41. 125983-22

A vendre à **CRANS-MONTANA**

magnifique appartement 4½ pièces

74 m² + 36 m² balcon.
Prix, y compris garage dans parking, Fr. 251.000.—.
Pour traiter: Fr. 63.000.—.

Ecrire à Project 10, avenue de la Gare 28, 1950 Sion - Tél. (027) 23 48 23.
129794-22

Mayens de Riddes - La Tzoumaz
À VENDRE
agréable et confortable

petit chalet

centre de station, 150 m télécabine.
Fr. 150.000.—, crédits 60%.

Renseignements, visites:
D. CARRON S.A., tél. (027) 86 37 53.
129863-22

A vendre à Peseux

APPARTEMENT

de 3 pièces, construction récente, équipement plaisant et luxueux, ascenseur, grand balcon, situation tranquille à proximité des magasins et transports publics, vue imprenable, garage. Libre.

Offres écrites sous chiffres CZ 623 au bureau du journal. 141562-22

À VENDRE TOUT DE SUITE
1 CHALET

longueur 4 m 50 plus auvent 1 m 50 - largeur 4 m 70.

Pour renseignements: téléphone (038) 24 34 05, le soir dès 19 heures.
143536-22

A vendre au Val-de-Ruz

IMMEUBLE LOCATIF

en excellent état.
Café-restaurant au rez.
Très bon rendement.

Faire offres sous chiffres 87-643 aux Annonces Suisses S.A. ASSA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. 140701-22

À VENDRE AU VAL-DE-RUZ
(éventuellement à louer ou location-vente),

MAGNIFIQUE ATTIQUE 4 PIÈCES

2 salles d'eau. Cuisine rustique agencée. Cheminée de salon. Grande terrasse. Garage.
Situation exceptionnelle.
Nécessaire pour traiter: Fr. 50.000.—.

Ecrire sous chiffres 87-584 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel. 140697-22

A vendre

TERRAIN

2300 m²
avec autorisation de faire villas ou 3 étages locatifs, au Landeron; bien situé et dégagé.

Tél. (022) 32 14 71 ou (022) 82 43 76, le soir. 140612-22

Nous désirons

acheter un appartement

de 4½ pièces, ou

petite maison

Région Neuchâtel-Littoral.

Tél. 25 09 57.
143770-22

À NEUCHÂTEL
petit locatif
entre la gare et le centre, Fr. 200.000.—.

AU VAL-DE-TRAVERS
maison de maître
Fr. 550.000.—.

Tél. (038) 25 61 75.
140989-22

Dem. à louer

Le jardin d'enfants «Les Pitchounets», cherche

un local
à Cernier ou aux environs immédiats.
Tél. 53 34 87.
138994-28

APPARTEMENTS DE VACANCES

VERBIER
A louer dans immeuble résidentiel

appartement meublé, 3 pièces
5 lits, à proximité du centre.
Vue et tranquillité.
Fr. 1500.— pour 2 semaines.
Tél. (038) 55 28 18.
140814-34

A LOUER

A louer, Pourtalès 5, Neuchâtel, pour le 1er juillet ou date à convenir

splendide 3 pièces
(105 m²) dont salon de 37 m², avec cheminée en marbre, cuisine agencée, bains, 2 W.-C. séparés, balcon, cave.
Les papiers peints peuvent être changés au gré du preneur. Loyer: Fr. 850.— par mois, charges comprises.
Tél. 41 15 51.
140709-26

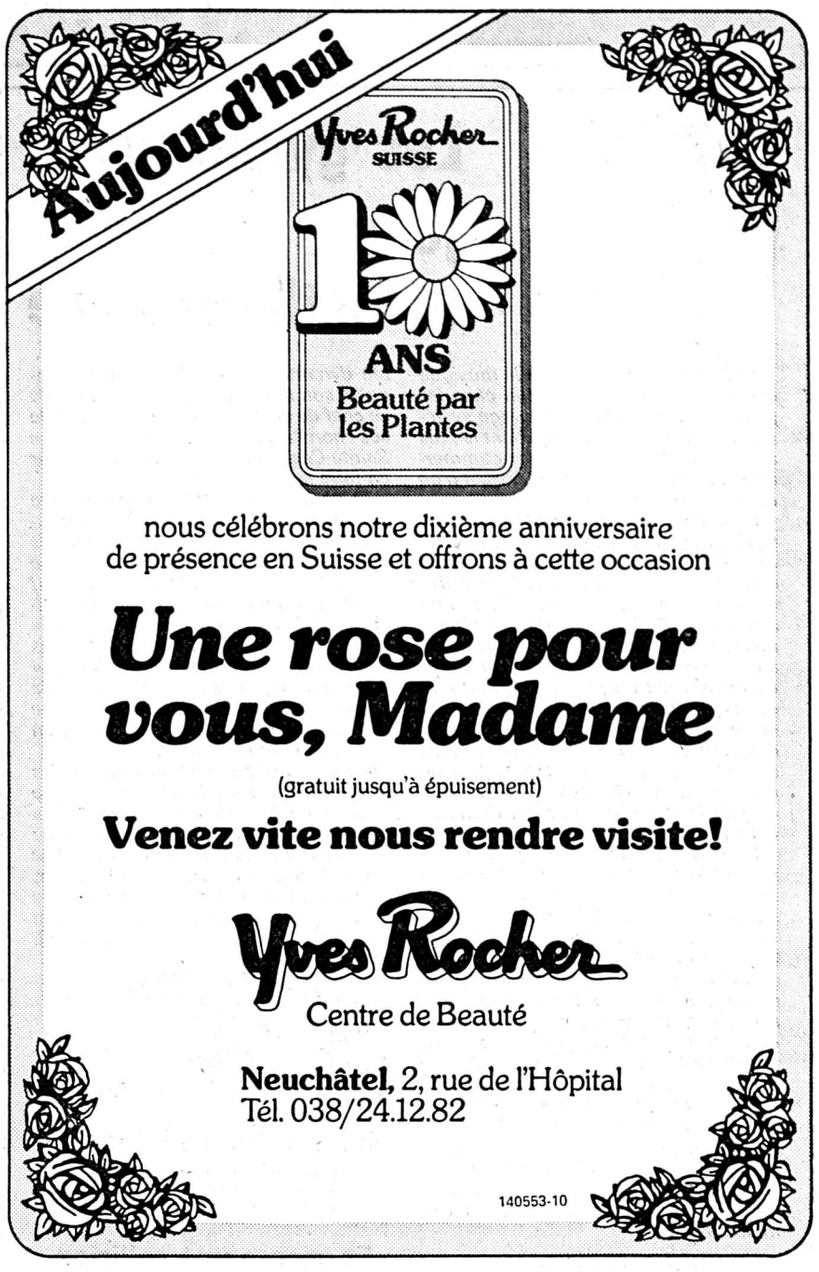

nous célébrons notre dixième anniversaire de présence en Suisse et offrons à cette occasion

Une rose pour vous, Madame

(gratuit jusqu'à épuisement)

Venez vite nous rendre visite!

Yves Rocher
Centre de Beauté

Neuchâtel, 2, rue de l'Hôpital
Tél. 038/24.12.82

140553-10

À LOUER
région Bienne-Neuchâtel

RESTAURANT – BAR – DANCING

comprenant terrasse, grand parking, appartement et garage.
Etablissement d'excellente renommée.
Prix de location très avantageux.
Préférence serait donnée à couple du métier et en possession du certificat de capacité.

Faire offres sous chiffres JG 630 au bureau du journal.
141558-26

Pour couple pouvant assumer le

service de CONCIERGE

d'un immeuble de 24 appartements à louer dès le 30 juin 1981 appartement de 3 pièces tout confort.
Fiduciaire Leuba & Schwarz S.A. fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 76 71. 140791-26

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

A louer, rue du Quarre 25, Couvet,

appartement 3 pièces

tout de suite ou à convenir. Tout confort.

Tél. 21 11 71. 141506-26

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie — Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

Maculature en vente au bureau du journal

À LOUER À NEUCHÂTEL
à proximité du port:

appartement

au rez-de-chaussée, de 3 chambres, cuisine, bains, cheminée de salon.
(Le locataire devrait assumer un service facile de concierge).
Loyer mensuel 550 fr. + charges 120 fr.

S'adresser à l'Etude de Me Albert Brauen, notaire, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel, téléphone (038) 25 96 35. 140990-26

À LOUER rue de l'Hôpital 11

bureaux 70 m²

environ, locaux clairs, ascenseur.
Libres tout de suite.

Pour tous renseignements s'adresser à:
FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63. 149801-26

À LOUER SERRIÈRES
Rue des Troncs 12

ATTIQUE de 6½ pièces

avec cuisine agencée,
1 salle de bains, 1 W.-C.,
1 salle de douches-W.-C.,
1 cave, grande terrasse.

Libre dès le 1er juin 1981.
Prix: Fr. 1700.—
+ Fr. 200.— de charges.

Pour tous renseignements s'adresser à:
Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel. 129549-26

À LOUER
au centre de Boudry

un grand appartement
libre pour l'été.
Tél. 55 20 86, le soir. 132951-26

À Saint-Blaise
appartement 4½ pièces
salle de bains, W.-C. séparés, confort, quartier tranquille, 5 minutes centre, vue, garage. Dès le 30 septembre 1981. Environ 930 francs, charges comprises.

Adresser offres écrites à DA 624 au bureau du journal.
139462-26

FAN-L'EXPRESS
Direction: F. Wolfrath, R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une

petite annonce

est toujours lue quand elle paraît dans la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

OFFRES D'EMPLOIS

CATERPILLAR

Our Orders Division, handling Caterpillar machine and engine orders from dealers in Europe, Africa and the Middle East, has an interesting opening for an

EXPORT CORRESPONDENT

The job:
Receiving, analyzing, placing and independent supervision of dealers' orders until payment is received.

Maintaining constant verbal and written contacts with plants, forwarders dealers and internal functions during order execution.

Handling of banking formalities of payment collection.

Timely communications, mostly in English, with all parties involved in orders execution.

We require:
Good knowledge of spoken and written English. Practical knowledge in international trade. Experience and/or the determination to learn everything about international orders administration.

Ability to work independently and as team member.

We offer:
On the job training.
Potential for personal growth.
Progressive social benefits.
Individual work schedule.
Attractive salary.
An international work setting.

Recently graduated students with either an Economics or Business Administration degree can also be considered for this position which offers a good training ground in international trade.

If you are interested in this assignment and you are either Swiss or a holder of a valid work permit, just send your application to the

Employment Section, CATERPILLAR OVERSEAS S.A., 118, rue du Rhône, 1211 Genève 3.

140948-36

Caterpillar, Cat and ⊏ are Trademarks of Caterpillar Tractor Co.

BBC
BROWN BOVERI

le téléphone BBC pour véhicules assure une liaison en toutes circonstances

VENTE LEASING
LOCATION TEMPORAIRE
(de 1 jour à 6 mois)

Radio Communication SA
RACOSA
TÉL. (038) 25 46 46
2000 NEUCHÂTEL 8

135509-10

papiers peints luthy + co
Grand choix dès Fr. 12.–
le rouleau de 10 m
La Chaux-de-Fonds, Jaquet-Droz 39
Neuchâtel, fbg Hôpital 27. 121316-A

il vous plaira longtemps

GAVROCHE

Salon d'angle par éléments. Façon moderne. Robuste et très confortable. Très belle exécution. Fabrication suisse. Tissu rouille
l'ensemble comprenant: 1 fauteuil, 1 élément d'angle, 2 éléments simples 2 éléments-accoudoirs

3737.–
livré à votre domicile

Segalo
le géant romand du meuble

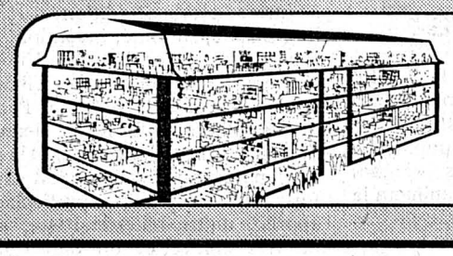

Grand-Rue 38
Tél. (038) 31 13 33
PESEUX

TAPIS-RIDEAUX · LUSTRERIE

CHEZ NOUS, CRÉDIT DIRECT ET REPRISE DE VOS ANCIENS MEUBLES

SEGALO VOUS GARANTIT LE CRÉDIT LE MEILLEUR MARCHÉ DE SUISSE (Fr. 1000.— en 12 mois = Fr. 45.— d'intérêt)

PARTICIPATIONS
ROMANDIE CONFORT SA
CHAINE ROMANDE DE L'AMEUBLEMENT

126215-10

WOLF Geräte Votre pelouse reverdira la première

C'est le moment de scarifier – pour que votre gazon repousse et reste sain

Au terme de l'hiver, votre pelouse a besoin d'air, d'eau et de substances nutritives pour se rétablir. Or des brins morts, résidus de tonte et mousses ont formé un feutre empêchant le gazon de respirer. En outre, ce feutre est un «paradis» pour les agents pathogènes et les insectes nocifs. Par la régénération WOLF du gazon – scarification et fertilisation – vous rendrez à votre pelouse l'air indispensable à sa survie.
Avec l'un des scarificateurs modernes signés WOLF, vous débarrasserez aisément votre pelouse de son feutre. Les couteaux de scarification spéciaux pénètrent profondément dans la couche de feutre qu'ils coupent et arrachent. Simultanément, ils éliminent mousses et mauvaises herbes rampantes.
Les scarificateurs WOLF existent sous forme de simples peignes manuels pour petites pelouses jusqu'aux modèles avec moteur électrique ou à essence, pour grandes pelouses. Dès Fr. 22.90.

La scarification est gage d'aération jusqu'aux racines du gazon

NOUVEAU
Le scarificateur électrique appliquant la technique des «pros»:
WOLF-Boy UV-EK, Fr. 428.–.
Prochainement en vente chez votre commerçant spécialisé

Pelouse revitalisée: les engrais spéciaux Scotts rendent visiblement plus vite sa beauté au gazon

Fournissez à votre gazon toutes les substances nutritives essentielles – de la façon la plus simple et efficace. Par procédé spécial de liaison, ces engrais Scotts déploient une efficacité immédiate **et** à long terme.

Particulièrement avantageux en sac-réserve:

Engrais à gazon Scotts SN, à action longue durée
Pour 500 m², au lieu de Fr. 59.50
que Fr. 49.50
Pour 1000 m², au lieu de Fr. 104.–
que Fr. 89.–

Engrais à gazon Scotts SE, à action de super-longue durée
Pour 500 m², au lieu de Fr. 99.–
que Fr. 87.–
Pour 1000 m², au lieu de Fr. 159.–
que Fr. 129.–

Maintenant chez votre spécialiste WOLF en jardinage

Expo spéciale '81

Informations, conseils et assortiment complet pour la réactivation assurée du gazon, ce printemps; mais aussi des solutions de valeur pour quantité de problèmes de jardinage. La visite vaut la peine! Vous recevrez un intéressant imprimé riche en renseignements et, lors du tirage au sort, vous gagnerez peut-être l'un des nombreux et attrayants outils de jardinage, voire le...

1er prix: une VW-Golf

140975-10

FAN

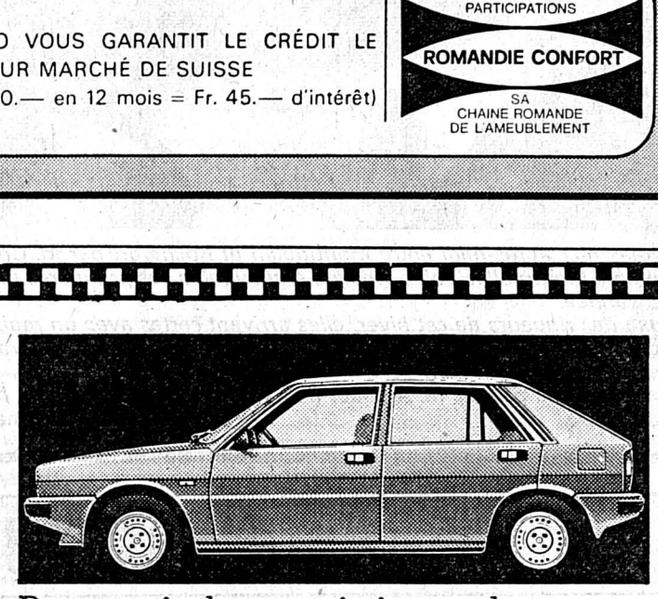

Pourquoi chanterais-je ses louanges. Lancia Delta. La voiture de l'année 1980.

GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

Vitrine d'exposition:
GOUTTES-D'OR 17 - NEUCHÂTEL
Tél. 25 82 92

Heures de présence: de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI: TOUTE LA JOURNÉE

129649-10

Voncafé***

Extrait de café 100% pur

Café soluble, lyophilisé

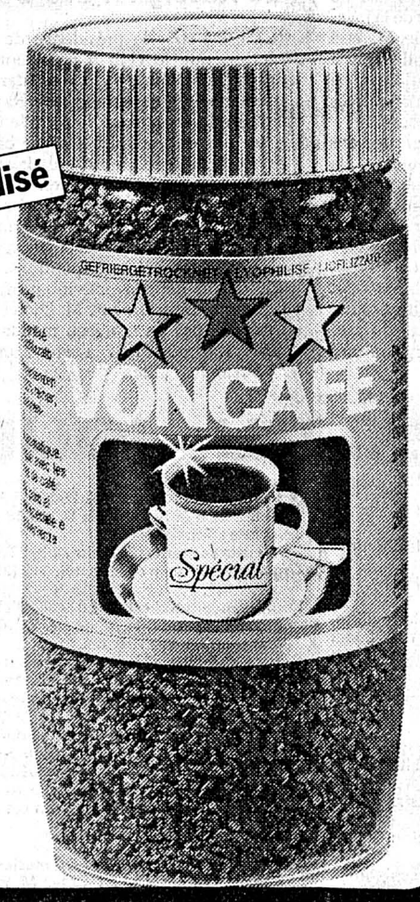

Voncafé***
100 g 4.– au lieu de 4.60
200 g 7.50 au lieu de 8.80
(100 g = 3.75)

Voncafé*** sans caféine
100 g 4.50 au lieu de 5.10
200 g 8.50 au lieu de 9.80
(100 g = 4.25)

Offre spéciale 25.3.–31.3.

-.60 de réduction par bocal de 100 g

Voncafé*** Espresso
100 g 4.50 au lieu de 5.10
200 g 8.50 au lieu de 9.80
(100 g = 4.25)

Offre spéciale 25.3.–31.3.

1.30 de réduction par bocal de 200 g

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

140645-10

A vendre ou à louer plus de
100 pianos
dès Fr. 39.– par mois
pianos à queue
Steinway + Sons, Bechstein, Bösendorfer, Blüthner, etc., épinettes.
Avantageux. Accordage + réparation service.
Jeudi: vente du soir.
Tél. (031) 44 10 82, Heutschi-Gigon. Berne.
Plus de 30 ans au service du client. 111335-A

IMPORTATION DIRECTE, du stock

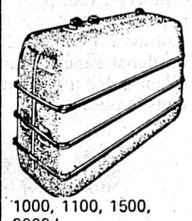

1000, 1100, 1500, 2000 l.
BACS.
DEMANDEZ LES PRIX:
ALVAZZI S.A.
1350 ORBE
Tél. (024) 41 31 71.
121529-A

ITALIEN BOUTIQUE
confection dame
retouches et transformations
pantalons, robes, costumes, manteaux, vestons
réparations
poches, fermetures éclair
sur mesure
costumes, robes et manteaux
rue de la Raffinerie 3
2000 Neuchâtel
Tél. 25 10 33.
125563-10

Le bonheur c'est possible
JULIEN
science du visage, astrologie, écriture, photo, avenir.
Tél. (021) 23 99 54 jour, soir, samedi.
140832-10

PS
ABSURDE!

Si l'Etat ne se préoccupait pas des économies d'énergie, pensez-vous que l'industrie privée le ferait à sa place?

Les socialistes pensent que non: ils ont donc proposé une **loi cantonale** visant notamment à:
– encourager l'isolation des immeubles;
– développer la récupération d'énergie:
– lutter contre le chauffage électrique.

Le Parti socialiste proposait de consacrer 1 million à ces tâches, les partis de droite n'ont voulu que fr. 150.000.—, eux qui votent sans réserves des millions pour les routes!

POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE PLUS SOLIDE, VOTEZ SOCIALISTE!

Resp. N. Rousseau
140878-10

PARTI SOCIALISTE

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Plus de 3000 km de brousse, pieds nus, aux mains des maquisards

La missionnaire Edmée Cottier à Dombresson

Edmée Cottier, c'est cette remarquable missionnaire, qui au terme de 33 ans de dévouement en Angola, a été enlevée par les maquisards de l'U.N.I.T.A. Accueillie par la paroisse de Dombresson, Mlle Cottier a évoqué ces années où parler du Christ revenait essentiellement à témoigner par des actes, car pour les habitants de l'Angola, les actes ont plus de poids que les paroles.

En 1960, les Portugais libéraient l'Angola, en 1975 éclate la guerre civile suite à l'élection du président Neto sans consultation populaire. La guerre saigne le pays à blanc, elle n'est pas près de se terminer. Le 18 janvier 1979 vers 5 h, une fusillade éclate à l'intérieur de la mission où réside Mlle Cottier, des soldats font irruption dans sa maison. Armés, ils l'obligent à les suivre dans la brousse, avec ses seules lunettes, sa Bible, et en sabots. Mlle Cottier a 65 ans, au bout de trois jours, elle réalise que cela va durer et qu'il vaut mieux abandonner ces piètres chaussures. Journées très chaudes, nuits très froides pendant des jours et des jours en compagnie de 25 hommes dans une brousse hostile. La fatigue heureusement précipite la prisonnière dans le sommeil à peine a-t-elle, le soir, avalé quelques cuillères de farine de maïs. Cette fatigue est si profonde que par moments, la notion du présent disparaît totalement pour faire place aux souvenirs d'enfance. Au camp de base, un chef décide que Mlle Cottier va être conduite à la frontière et remise en mains sûres. Trois semaines de marche encore à travers camps et brousse. Parfois il faut se cacher, l'ennemi est tout proche. Une semaine d'usure des nerfs sur la berge de la rivière frontière qui doit apporter la délivrance.

ENFIN LA CROIX-ROUGE

Enfin un lundi matin, des signes de l'autre côté du fleuve, un canot pneumatique vient la chercher. Mlle Cottier est remise aux mains de la Croix-Rouge. L'aventure aura duré un mois. Les motifs de cet enlèvement ne sont pas encore très clairs. S'agissait-il pour les maquisards de démontrer la force de leur organisation? La vaillante missionnaire en tout cas a bien ouvert les yeux: dans les camps, elle a rencontré la misère, les réfugiés marqués par la faim et la maladie. Des aides médicaux, des médecins, certains formés dans les missions, s'efforcent avec une ingéniosité fabuleuse de s'organiser, de remplacer les médicaments manquants par des plantes, des racines. Et malgré tout cela, Edmée Cottier regrette encore l'Angola où elle a laissé tant d'amis.

Ch. M.

Les morilles reviennent

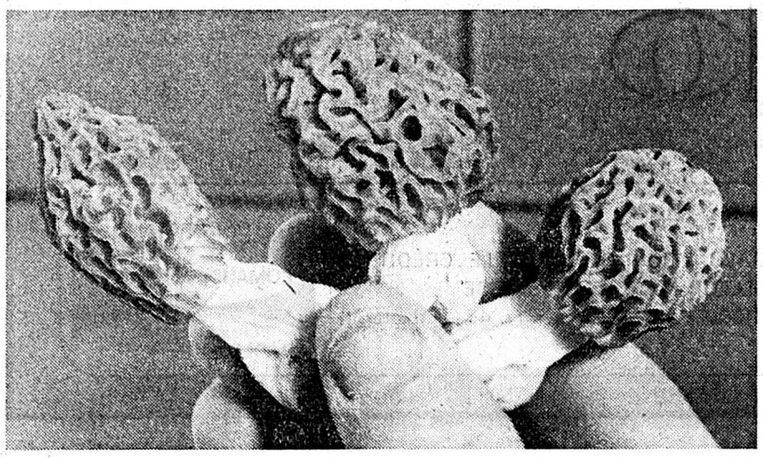

Récoltées hier après-midi entre Montmollin et Rochefort par M. Gérald Arnaud, de Montmollin, voici, presque émouvantes, les premières morilles de l'année.
A cause des rigueurs de cet hiver, elles arrivent certes avec un mois de retard par rapport à une année «moyenne». Mais elles seront, paraît-il, d'autant plus nombreuses.
Comme nous l'a précisé M. Arnaud, il suffira de les chercher aux bons endroits... (Avipress-P. Treuthardt)

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Société protectrice des animaux: tél. 53 36 58.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane, «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.
Musée régional: château de Valangin, ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.
Conférence: au Louverain, «Pour un nouveau style d'aide au développement».
Ciné-club: Cernier, «Ma nuit chez Maude».

Assemblée de paroisse à Valangin

Dans toutes les paroisses neuchâteloises, les mois de février et mars sont traditionnellement réservés aux assemblées générales annuelles: celle de Valangin-Boudevilliers-Fontaines n'a pas échappé à la règle et quelque 40 personnes s'étaient déplacées récemment à Valangin au repas-ceinture en faveur du tiers monde suivi de l'assemblée générale présidée par M. Pierre Tripet. Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de 1980, le pasteur relève quelques statistiques: les 3 foyers ensemble comprennent 478 foyers, dont 38 nouveaux et 13 départs. Les 1085 paroissiens se répartissent en 399 hommes, 412 femmes et 274 enfants. Le conseil comprend le pasteur, 12 laïcs, ainsi qu'un député et son suppléant. Il a été procédé à 15 baptêmes et présentations d'enfants, 13 mariages dont 2 mixtes et 5 services funèbres.

Les trois trésoriers (Mmes Jacot, Régnier et M. Touchon) présentent les comptes détaillés qui bouclent de la manière suivante: Boudevilliers: fortune de 28.174 fr. avec un léger déficit de 324 fr. dû à une ancienne facture de 1979. Valangin: fortune de 40.541 fr. et un léger bénéfice de 1053 francs. Fontaines: fortune de 21.306 fr. et bénéfice exceptionnel de 4939 fr. dont 5000 fr. d'un prêt à l'EREN en 1976 et remboursé dernièrement. Sinon, il y aurait eu léger déficit!

Au chapitre des nominations, Mme Pierrette Bourquin, de Fontaines, est élue au conseil de paroisse. Elle reprend également la caisse du foyer et la caisse centrale, tenues toutes deux puis 1972 par Mme Odette Régnier. A l'unanimité également, M. Marcel Clerc est élu député-suppléant au synode et délégué à la pastorale du district du Val-de-Ruz.

Après le rapport pastoral que nous présenterons dans une prochaine édition, une personne a soulevé le problème des visites pastorales jugées trop rares. M. Tripet ne croit pas à la méthode des visites systématiques. Elles restent une nécessité pour les malades et les personnes âgées mais pas pour les jeunes qui ont la possibilité de se déplacer facilement.

A Fontaines, la salle paroissiale est cédée facilement, même à des groupements qui s'occupent d'autres activités telles que le patchwork ou le bricolage. Aussi certaines personnes pensent-elles qu'une petite location pourrait être exigée.

Quant à la «Vie Protestante», elle est distribuée gratuitement une fois par mois dans tous les foyers, les quelques rares oublis étant bien involontaires. A. M.

Soirée de la SFG

La section de Valangin de la Société fédérale de gymnastique donnera sa soirée annuelle samedi 28 mars. Après les productions des pupilles et pupillettes (depuis cette année appelés «jeunes gymnastes»), le bal populaire animera la nuit plus courte du nouvel horaire d'été.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz
Mme Christiane Givord
2207 COFFRANE
Tél.: 038 57 11 25
Télex: 35 395

Soirée musicale pleine de surprises à Fontaines

Samedi dernier, l'Association pour la culture et les loisirs de Fontaines organisait une soirée de musique à la salle de gymnastique. En première et dernière partie jouait le «Nova quintett» orchestre de jazz qui constitua une bonne surprise: enfin des jazzmen neuchâtelois qui osent s'écarter du style «traditionnel»! Sensibilité, finesse, subtilité, invention, fougue, tout y est. Avec Laurent Vivien aux claviers, Michel Marthe au vibraphone, Lucien Bovet à la batterie, Patrice de Montmollin à la basse et Jean-Daniel Staehli aux saxophones, c'était la première en public du Nova Quintett dans cette formation. Le public a particulièrement apprécie un trio batterie, basse, saxophone très enlevé et un duo «planant» piano-vibraphone. Ceux qui ont manqué la prestation du Nova Quintett devraient se précipiter à l'une de ses prochaines apparitions, ils ne seront pas déçus.

Bonne surprise aussi à écouter Bernard Léchot et ses deux compères Andy Duggan et S. Devenoges. La concurrence est certes nombreuse dans leur catégorie, mais ils soutiennent la comparaison: guitare, basse, batterie dialoguent bien, l'entente règne, ça tourne rond et c'est plaisiant à entendre. Les textes de Bernard Léchot sont loin d'être niais ou obscurs tels que la mode l'est trop souvent. L'indéniable élan de poésie qui les parcourt est réjouissant. Les trouvailles mélodiques ne sont pas transcendantes, mais là aussi, il y a effort et recherche. Que faudrait-il pour emporter l'adhésion? Un meilleur équilibre dans la sonorisation sans doute, qui couvre parfois la voix, difficulté classique des groupes non professionnels, ou encore plus d'audace, la volonté de s'imposer, de captiver l'auditeur? A suivre.

Troisième bonne surprise, un peu amère, c'est de voir à quel point les habitants de Fontaines sont sollicités le samedi soir au point de pouvoir ignorer presque totalement une manifestation organisée à leur intention. Les organisateurs ne pensent pas rester sur cette défection, mais entendent rectifier leur tir, multiplier les contacts avec la population pour qu'une prochaine manifestation voie une plus grande participation. Ce soir-là malheureusement, la concurrence était également forte dans tout le Val-de-Ruz. Un effort de planification à l'échelle du district devra être développé.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

REGARDS SUR LA VIE

L'Argent

Assurément, on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche! L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître. Il devient même un véritable tyran quand on lui laisse l'égémonie.

Avoir de l'argent agrémente la vie, permet des fantaisies, offres des possibilités, atténue des peines, ouvre certains horizons. Il ne s'agit pas tant d'en avoir peu ou beacoup, mais de l'apprécier, de le faire valoir, de l'utiliser avec discernement et sagesse. Faut-il se restreindre, économiser? Alors, on y mettra du sien et l'on découvrira des moyens de bien entretenir sa maisonnée à moins de frais. L'argent afflue-t-il? Pas question de se laisser aller à gaspiller. La fourmi demeure un exxemple digne d'être suivi. Elle tient compte de l'hiver et prépare ses provisions.

Que penser d'un cadeau d'anniversaire, fut-il coûteux, s'il a disparu en un repas, en une journée? Ne serait-il pas plus judicieux d'acquérir un objet qui subsiste, qui s'utilise, se voit et rend service? Bien sûr, on peut se payer ici ou là un bon repas. Un peu de caprice égaie la vie; la surprise rompt la monotonie... *L'Ami*

A la Société neuchâteloise du génie

La Société neuchâteloise du génie, qui compte plus de 170 membres, a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 21 mars à l'hôtel de l'Etoile à Colombier. La participation a été importante et le président Gilbert Poncioni s'est plu à saluer quelques invités ainsi que des nouveaux membres.

Le nouveau comité a été élu à l'unanimité de l'assemblée. Il se compose comme suit: Président Ralph Calame; vice-président Philippe Donner; secrétaire Pierre-Alain Socchi; secrétaire verbaux Jean-François Georges; trésorier André Spielmann; Assesseur-porte-drapeau Robert Vernez; assesseur Pius Deicher.

Après avoir retracé les diverses activités et manifestations auxquelles la société a pris part durant l'exercice 1980, le nouveau président (Ralph Calame, présenta à l'assemblée le programme pour 1981, programme qui s'avère être très complet.

La partie récréative a été animée par M. Philippe Donner. Grâce au concours du Service cinématographique de l'armée ainsi qu'à celui de l'arsenal de Colombier, il présenta les trois films suivants: «Etre fort pour rester libre»; «Supercanard, Patrouille suisse de surveillance» et «Essais du Tiger II F – 5 E».

Pour clore cet après-midi bien rempli, et pour célébrer la prospérité réjouissante de la société, après le traditionnel apéritif, les participants se réunirent autour des tables d'un succulent repas.

J.- F. G.

Pierre Gattoni à la galerie Jonas

Le jeune peintre neuchâtelois Pierre Gattoni est né en 1958 à La Chaux-de-Fonds; après l'école d'arts de cette ville, il suit les cours de l'Académie Maximilien de Meuron de Neuchâtel et reçoit en 1979 et 1980 une bourse fédérale des Beaux-Arts. C'est à la galerie Jonas, sa première exposition personnelle.

Les œuvres de Gattoni, toutes non figuratives, commencent par nous choquer et nous provoquer. Mais l'artiste, comme l'affirme G. de Montmollin, manifeste une maturité certaine dans cette synthèse très personnelle de la géométrie du volume et de la peinture gestuelle avec tous ses hasards et ses accidents. Et les couleurs? Il associe diverses nuances du même ton, des blancs avec des blancs, des gris avec des gris, un noir plein avec un noir transparent. D'où certains contrastes frappants et certaines ambiguïtés que Gattoni semble néanmoins parfaitement dominer.

Couleurs choquantes

A retenir, un tryptique de 1978, aux couleurs choquantes: des roses sales, des gris rosés, et des formes déséquilibrées, mais toujours soutenues. La peinture de Gattoni est ironique; les taches et les coups de pinceaux mettent en valeur des volumes à trois dimensions d'une certaine gravité. Ses noirs tragiques et ses grenats couleur de sang accrochent violemment le regard.

Mais au-delà de cette provocation, il faut voir dans ces peintures des états d'âme et des émotions qui reflètent une vie intérieure très intense.

Libéraux à Lignières

(c) Dernièrement, les candidates et les candidats libéraux pour le Grand conseil se sont réunis à l'hôtel de la Poste à Lignières. Cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreux libéraux et sympathisants de la localité. Le président de la section libérale, M. José Schmoll, candidat local au Grand conseil souhaita la bienvenue à ses colistiers ainsi qu'aux Lignièrois; il leva son verre au succès libéral pour ces prochaines élections.

M. Rémy Schaerer, président du groupe des députés s'adressa aussi à l'assemblée, la rendant attentive sur les conséquences du résultat des prochaines élections cantonales. Il ne faut pas se contenter de maintenir la majorité de droite actuelle mais absolument la renforcer, ceci pour le bien de notre canton mais surtout pour assurer son développement au travers de l'initiative privée. Ce fut ensuite un débat général traitant toute sorte de problèmes, débat très animé qui se termina tard dans la nuit.

Au club d'accordéonistes «Le Rossignol des Gorges»

(C) C'est sous la présidence de M. Didier Aegerter, que le club d'accordéonistes «Le Rossignol des Gorges» a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle. Rappelant les manifestations écoulées, le président remercia chacun des efforts fournis et se déclara fort satisfait de la bonne marche de la société. Les Finances du club sont saines. Le directeur, M. Léon Camporelli, est lui aussi satisfait des concerts donnés durant l'année écoulée. Dans son rapport, il remercia vivement les membres pour leur assiduité aux répétitions.

En raison de son activité professionnelle absorbante, le président, M. Didier Aegerter, ne sollicite pas un nouveau mandat et désire quitter son poste! Il a été remplacé par Mme Suzanne Vuille.

Le tram «Colombier»

(c) Toutes les sociétés de Colombier ont été invitées à prendre part au baptême du tram «Colombier», le 26 juin. Un comité d'organisation dirigé par M. S. Burger a été formé et les délégués des sociétés se rencontreront le 1er avril afin de mettre au point le programme de cette fête.

Journée des familles à l'école de recrues

(c) La journée des familles de l'école de recrues d'infanterie 2 se déroulera samedi. Elle débutera à Planeyse, à 9 h, par le message du commandant puis chacun pourra visiter l'école au travail sous la conduite de guides. A 12 h 30, un repas en commun réunira invités, parents et recrues à la caserne. Dès 14 h, il y aura possibilité de visiter l'exposition d'armes, de matériel et de véhicules, et ce sera la dislocation.

Une bannière pour les vétérans des tireurs

(c) La section cantonale des tireurs-vétérans, fondée en 1923, s'apprête à inaugurer sa première bannière. Le 4 avril, au château de Colombier, sont prévus la visite du musée, la présentation de la bannière et une collation à la salle des drapeaux.

FRANCE VOISINE

Réouverture de l'usine Burdet

(c) L'usine d'horlogerie Burdet, de Dampricharď, qui avait cessé de fonctionner en décembre, a rouvert ses portes mercredi avec un effectif de 127 personnes, annonce le Centre d'information d'horlogerie. Cette usine est reprise conjointement par la Compagnie française des boîtes de montres, société créée par Cattin SA, de Morteau, et la Société de développement de l'horlogerie. L'usine de Damprichard était auparavant, rappelons-le, exploitée par la société des boîtes de montres Burdet, la plus importante fabrique de boîtes française, mais elle avait été contrainte d'arrêter son activité en raison, notamment, de la concurrence de produits en provenance du Sud-est asiatique. C'est alors que 260 personnes avaient été licenciées. L'effectif de 127 personnes travaillant depuis mercredi à Damprichard représente la quasi totalité du personnel encore disponible.

La société Cattin fabrique à Morteau plus de 2 millions de montres de type Roskopf par an. Son PDG, M. René Gruet, a pris la présidence de la nouvelle société.

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* **jusqu'à fin juin 1981 pour Fr. 38.50**
* **jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 98.—**
* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Pour bénéficier de notre offre, les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom:
Prénom:
No et rue:
No postal: Localité:
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Temple du bas: 20 h 30, Concert par le chœur et l'orchestre des gymnasiens.
Cabaret du Pommier: 21 h 30, Les Quidams, duo chaux-de-fonnier.
Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire: Triennale des P.S.A.S.
Musée d'ethnographie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie de l'Atelier: Exposition, L'habitat multicoque de Grataloup, et gravures.
Galerie La Bohème: Exposition de dessins Pascal Tissier.
Centre culturel neuchâtelois: Exposition Gilbert Pingeon, dessins.
Galerie Media: Exposition, M. Bill, sculptures, M. Boezen, F. Morellet, Z. Sykora, C. Gosswiler, peintures.
Lyceum-Club: Exposition, Francine de Chambrier, peintures.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Studio: 15 h, 21 h, **L'homme-orchestre.** 12 ans. 23 h, **Le bouche-trou.** 20 ans.
Bio: 18 h 30, 20 h 45, **Bilitis.** 18 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, **Un étrange voyage.** 12 ans. 17 h 45, **Jabberwocky.** 16 ans. 2me semaine. 23 h, **Hi-Riders en danger de mort.** 16 ans.
Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, **Je vous aime.** 16 ans.
Arcades: 20 h 30, **Orange mécanique.** 18 ans.
Rex: 20 h 45, **Les chiens de guerre.** 16 ans.
CONCERT. – Jazzland: Sammy Price et Joanna Norris.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h): L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h): Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).

Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
Télébible: Tél. 46 18 78.
SOS Futures mères (24 h sur 24 h): Tél. 66 16 66.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Tapas de la Nouvelle-Guinée.
Galerie Numaga II: Meyer-Osburg, œuvres récentes.

BEVAIX

Arts anciens: Nicole Spillman, aquarelles.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, **C'est dingue, mais on y va...**

CORTAILLOD

Galerie Jonas: Pierre Gattoni, peintures.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Richard Aeschlimann, dessins, gravures (le soir également).

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Jacques Schreyer, peinture. Fred Perrin, sculpture.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, **Météor** (Sean Connery).

SAINT-AUBIN

Cinéma Pattus: 20 h 30, **La mort en direct** (Romy Schneider).

METEO

Prévisions pour toute la Suisse

Une crête de haute pression se forme derrière la zone perturbée qui a traversé la Suisse aujourd'hui. Une amélioration temporaire interviendra, avant l'arrivée de nouvelles perturbations de l'Atlantique samedi.

Prévisions jusqu'à vendredi soir, pour toute la Suisse:

Quelques averses se produiront encore le soir au passage de la dernière vague de la perturbation. Le temps sera en majeure partie ensoleillé.

La température, voisine de 8 degrés en fin de nuit, atteindra 13 à 18 degrés l'après-midi.

Vents modérés d'ouest en montagne, isotherme zéro degré vers 2500 m.

Evolution pour samedi et dimanche:

Au nord: éclaircies de foehn dans l'est, précipitations dans l'ouest et le nord-ouest, au sud: souvent très nuageux, pluie temporaire.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 26 mars 1981. Température: moyenne: 11,6; min.: 9,6; max.: 14,3. Baromètre: moyenne: 718,7. Eau tombée: 11,5 mm. Vent dominant: direction: sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: couvert à très nuageux. Pluie de 3 h 30 à 10 h 30 et averse à 16 h 30.

Temps et températures Europe et Méditerranée

Zurich: couvert, 11 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 14; Berne: couvert, 11; Genève-Cointrin: nuageux, 14; Sion: couvert, pluie, 13; Locarno-Monti: couvert, pluie, 11; Saentis: neige, -1; Paris: nuageux, 14; Londres: serein, 13; Amsterdam: nuageux, averses de pluie, 12; Francfort-Main: nuageux, 14; Berlin: couvert, pluie, 13; Copenhague: couvert, pluie, 8; Oslo: couvert, neige, 1; Stockholm: couvert, 1; Helsinki: nuageux, 2; Munich: couvert, pluie, 12; Innsbruck: nuageux, averses de pluie, 14; Vienne: couvert, 19; Prague: couvert, pluie, 16; Varsovie: nuageux, 19; Moscou: couvert, 4; Budapest: nuageux, 21; Belgrade: peu nuageux, 23; Istanbul: serein, 12; Athènes: peu nuageux, 22; Rome: couvert, 14; Milan: couvert, pluie, 14; Nice: couvert, pluie, 14.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

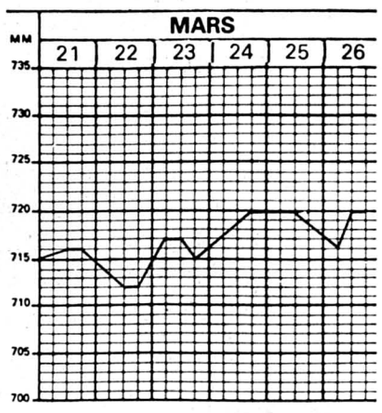

Niveau du lac
le 26 mars 1981
429,47

NOUVELLE DIRECTION

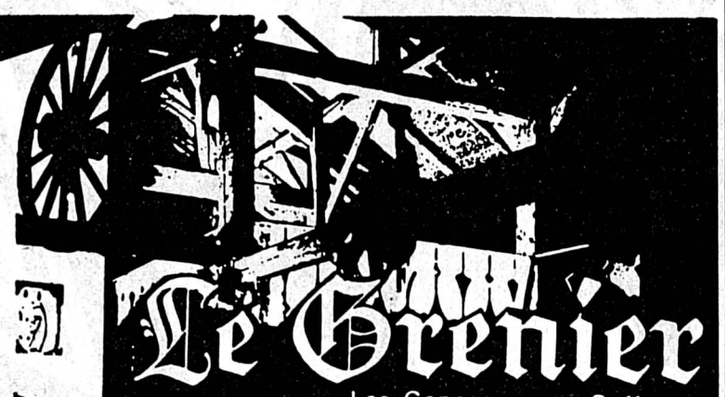

Le Grenier

Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 17 87

Rôtisserie Hôtel Bar Dancing

JAZZ BRUNCH

Samedi 28 mars de 11 h à 16 h

Dimanche 29 mars de 11 h à 16 h

Idée originale que celle d'allier «breakfast» et «lunch» pour obtenir ce que les Américains appellent

BRUNCH

Entre 11 et 16 heures, samedi et dimanche prochains, M. Serge Suter, nouveau propriétaire du GRENIER aux Geneveys-sur-Coffrane, vous invite.

Que ce soit pour le petit-déjeuner, le repas de midi ou un acompte pour le souper, le

BUFFET FROID

vous attend à discrétion. Pour 28 francs seulement, les amateurs de jazz pourront se restaurer largement et — en plus — savourer les accents rythmés du

LONGSTREET JAZZBAND (samedi)
et des
JAZZ VAGABONDS (dimanche)

BUFFET FROID

à discrétion

Fr. 28.–

concert compris

Le chef vous propose:
Crustacés - Terrines
Poissons - Viandes diverses
Grand choix de salades

Longstreet Jazzband

Fondé en 1961, le LONGSTREET JAZZBAND figure parmi les meilleurs ensembles helvétiques. En 1970, ce groupe a obtenu la médaille d'argent au Festival international de jazz de Zurich.

Plusieurs solistes de classe se sont joints à cette sympathique équipe bernoise au style affirmé.

Dimanche 29 mars

The Jazz Vagabonds

Il n'est certainement plus nécessaire de présenter les JAZZ VAGABONDS au public neuchâtelois. Cette formation est connue par le sérieux de ses orchestrations et par une générosité musicale acquise depuis longtemps.

De style «Middle Jazz», cet orchestre de 7 musiciens est profondément attaché au blues et axé sur le swing.

140827-10

Réservation obligatoire - Peu de places - Tél. 57 13 55

Volailles

toujours fraîches
extra-tendres

de notre abattage quotidien à Marin

Poulets, petits coqs, poules, pintadeaux, canetons muets, pigeons, cuisses de grenouilles, lapins frais du pays, entiers ou au détail, escargots maison, cabris frais. 140545-10

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi

les temps changent les concepts publicitaires aussi

plus que jamais la publicité est l'affaire de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Prêts personnels

Formalités simplifiées
Discrétion absolue
Conditions avantageuses

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 21
✆ 038 24 64 64

Bon pour documentation sans engagement
Je désire Fr.
Nom
Né le
Rue
NP/Localité
FAN

131995-10

Relais de l'habitation Bevaix

CITÉ DU LAC SA
Dir. H. Piaget
A mi-chemin
entre Neuchâtel et Yverdon

Tél. 038/46 13 93
à côté du
Restaurant de l'Hippocampe

MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUE ET RUSTIQUE
TAPIS D'ORIENT - RIDEAUX - LUSTRERIE - FER FORGE - ARTISANAT

ENTRÉE LIBRE

Service après-vente - Facilités de paiement
Reprise de votre ancien mobilier
Livraisons franco domicile

P GRANDE PLACE DE PARC

Heures d'ouverture
chaque jour de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation

Nom: Prénom:
Rue: Localité:
Je m'intéresse à:

A retourner à: Relais de l'habitation - Case postale 22 - 2022 Bevaix.

129802-10

COUPON

pour un début plein d'avenir. Comme conseiller.

Un job attrayant vous attend. Une entreprise suisse réputée de prestations de services recherche de bons collaborateurs. Testez donc brièvement votre aptitude à cette profession!

1. Quelle est votre occupation préférée le dimanche après-midi?
- ☐ suivre un match de football
- ☐ lire un livre
- ☐ faire une promenade en famille

2. Dans quel service d'une entreprise préféreriez-vous travailler?
- ☐ dans la vente
- ☐ dans l'administration
- ☐ dans la fabrication

3. Quel horaire de travail choisiriez-vous?
- ☐ horaire fixe
- ☐ horaire variable
- ☐ horaire libre

4. Laquelle de ces trois qualités correspond davantage à votre personnalité?
- ☐ pouvoir de persuasion
- ☐ sens psychologique
- ☐ faculté de synthèse

5. Quel est votre mode de voyage préféré?
- ☐ voyages organisés
- ☐ excursion-surprise
- ☐ selon votre itinéraire personnel

6. Quel mode de rétribution préférez-vous?
- ☐ revenu en fonction des résultats
- ☐ salaire fixe
- ☐ salaire fixe plus primes de succès

7. Si vous en aviez le choix, pratiqueriez-vous de nouveau votre activité actuelle?
- ☐ oui
- ☐ peut-être
- ☐ non

8. Vous paraîtrait-il pensable d'être conseiller à la clientèle?
- ☐ oui
- ☐ il me faudrait d'abord quelques renseignements
- ☐ non

140912-10

Nous vous ferons savoir dans les prochains jours si vous pouvez faire chez nous une carrière de conseiller couronnée de succès. Veuillez renvoyer sans tarder ce coupon rempli à...

Chiffre 44-74'866D, Publicitas, case postale, 2001 Neuchâtel.

Nom:
Prénom:
Rue:
NPA/Localité:

Bootz&Gautschi

Une idée révolutionnaire pour la Suisse: le copieur sur papier normal U-BIX 90 de Mitsubishi que vous emportez avec vous pour Fr. 4950.-!

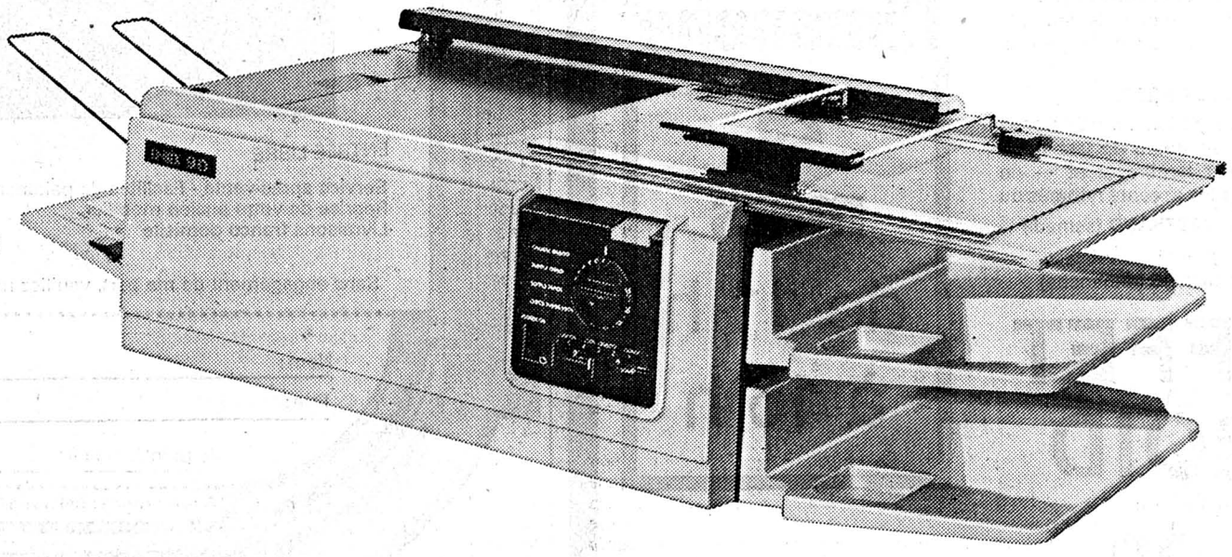

U-BIX 90 pour seulement Fr. 4950.-

Graphax lance le "Cash + Carry" dans le domaine de la copie! Ce prix super-avantageux n'est possible que parce que nous supprimons les frais de représentation et de transport. Vous payez comptant ou par chèque... et le copieur, qui devrait coûter bien davantage, est à vous!

Essayez-le... chez nous!
Munissez-vous de vos originaux les plus difficiles: photos, livres ou objets tridimensionnels. Vous serez étonnés: l'U-BIX 90 exaucera tous vos voeux. Fidèle à l'original! Ce "petit" fait aussi ce que d'autres (plus grands) font! A meilleur compte, grâce à l'idée du "Cash + Carry".

Le Service: question d'honneur!
Les copieurs U-BIX de Mitsubishi présentent une qualité de renommée mondiale. Et nous, Graphax, sommes le no. 2 en Suisse quand on parle copie! Il est par conséquent tout à fait normal que nous assumions une garantie et un service après-vente impeccables. Dans toute la Suisse! Vous pouvez compter sur nous!

Direction Suisse Romande:

GRAPHAX SA
47, avenue Blanc
1202 Genève
tél. (022) 31 34 05

Succursales:

GRAPHAX SA
34, chemin de Mornex
1000 Lausanne
tél. (021) 20 30 11

GRAPHAX SA
36, Fontaine-André
2000 Neuchâtel
tél. (038) 24 61 66

Nos locaux sont ouverts de 8 - 12 et de 13 - 17 heures

Encore mieux: téléphonez-nous avant de venir

L'U-BIX 90 n'est pas notre seul copieur; sa famille se compose de l'U-BIX 100, du tout nouveau U-BIX 200 dit "l'incomparable" et de l'U-BIX 300.

GRAPHAX

135658-10

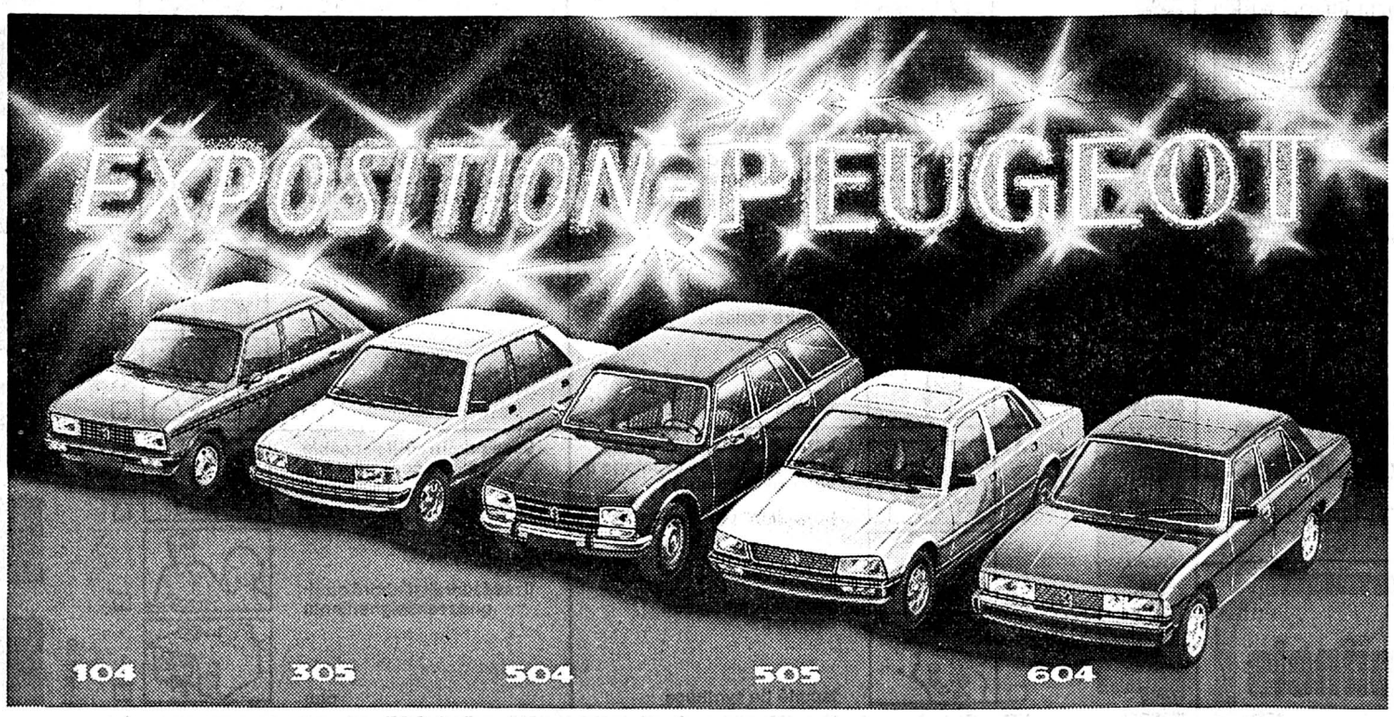

Les nouveautés PEUGEOT

Samedi 28 mars
Dimanche 29 mars
de 9 h à 18 h

dans nos locaux

M. ET J.-J. SEGESSEMANN & Cie - NEUCHÂTEL
GARAGE DU LITTORAL - PIERRE-A-MAZEL 51 - TEL. (038) 25 99 91

140896-10

127e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Les Compagnons de la chanson.

Les Compagnons de la chanson ont pris congé du public vallonnier

De l'un de nos correspondants:

A la salle de spectacles de Couvet, les adieux se suivent et se ressemblent. Le 15 novembre dernier, les quatre Frères Jacques, dans un ultime récital intitulé « De l'entrecôte à la confiture », mettaient définitivement sous le paillasson leur inoubliable clé musicale qu'ils baladaient depuis 1945 aux quatre coins du monde. Malgré un brin de nostalgie au cœur, plus d'un demi-millier de Vallonniers firent fête à ce quatuor de génie, avec le même enthousiasme que lors de ses précédents passages sur la scène covassonne.

Et mercredi soir, c'est à nouveau une salle archicomble et convaincue qui a pris congé des huit Compagnons de la chanson qui, eux aussi, ont décidé de rentrer dans le rang après une éblouissante carrière de plus de trente ans. Depuis le temps qu'on les entendait et qu'on les voyait, on croyait les connaître par cœur, on pensait qu'ils avaient tout dit, tout chanté, tout montré. C'était une erreur! Au seuil de leur retraite, les Compagnons ont conservé l'entrain de la jeunesse et l'imagination de leurs débuts. Pour leur récital d'adieu, ils ont même complètement réinventé leur répertoire et, en plus de compagnons de la chanson, ils sont devenus d'authentiques compagnons du burlesque, de la fantaisie et de la gaieté. Certes, ils sont restés fidèles à ce genre particulier de la « chanson-récit » et ils continuent à raconter des histoires, souvent désopilantes, parfois tragiques, mais toujours pleines d'humanité et d'amitié.

DIMENSION NOUVELLE

Toutefois et maintenant plus que jamais, ils ont ajouté à leur spectacle une dimension nouvelle qui s'adresse autant à la vue qu'à l'ouïe: en même temps qu'ils chantent, ils jouent. Chacune de leurs chansons est aussi un sketch, truffé de drôlerie, de pitrerie, voire de clownerie, un peu à la manière de Marx Brothers. D'ailleurs Gaston, le dernier arrivé des Compagnons, n'est-il pas frisé comme Harpo et moustachu comme Groucho? A leur incomparable expression vocale et corporelle, ces diables d'hommes ont également adjoint l'expression instrumentale dont ils se servent avec une maestria exemplaire dans l'irrésistible histoire de l'homme-orchestre, dans laquelle chacun d'eux prouve ses aptitudes à jouer des instruments les plus incroyables. A noter que Jean-Pierre Calvet pratique une vingtaine d'instruments différents, alors que Michel Cassez (alias Gaston) en possède une quarantaine!

On pourrait, bien entendu, redire ici une fois de plus tout ce qui a fait la qualité, la spécificité, la longévité et la popularité des Compagnons de la chanson, ce cas d'espèce dans l'histoire du music-hall français et international. Mais au moment où ils ont pris la sage décision de se retirer, presque sur la pointe des pieds, en pleine gloire et avant que « leur » public d'inconditionnels ne les abandonne peu à peu, les couronnes et les dithyrambes risqueraient de prendre un goût d'oraisons funèbres prématurées et déplacées.

« La route et la scène ont fait de nous des coureurs de fond », confiait un jour Fred Mella, la voix du groupe, le soliste, le « chanteur » comme l'appelait le public. L'autre soir, à Couvet, les Compagnons coureurs ont franchi la ligne d'arrivée en grands vainqueurs. Devant cette victoire incontestée et incontestable, le silence de l'admiration et de la surprise vaut sans doute mieux qu'un discours qui ne saurait qu'être incomplet et partial.

Rappelons que les Compagnons de la chanson se produiront samedi soir au temple du Bas.

Quarante arbres abattus entre Les Verrières et Les Bayards

De notre correspondant:

Comme nous l'avons brièvement relaté dans notre édition précédente, hier et aujourd'hui jusqu'en fin d'après-midi la circulation du Vallon en direction des Verrières et vice-versa est détournée par le village des Bayards.

La raison de ce changement momentané d'aiguillage est dû à l'abattage de 40 arbres en bordure de la route internationale Neuchâtel-Pontarlier entre la limite communale des Bayards et l'entrée du village des Verrières.

Il s'agit en fait de frayer un chemin à la nouvelle chaussée de façon à l'élargir et à la moderniser comme cela a déjà été fait d'une façon exemplaire entre le Haut-de-la-Tour et la limite de la commune des Bayards.

En raison de la neige encore persistante dans ces parages, les arbres sont abattus côté route et non pas côté sud dans les champs. Ce travail a été mis en chantier d'un jour à l'autre – raison pour laquelle des publications officielles n'ont pas été faites – car le service forestier avait un « trou » dans sa planification. Si on n'avait pas saisi l'occasion au vol, il aurait fallu reporter l'opération de 15 jours au moins.

ON REPLANTERA

Il ne sera pas planté d'arbres en bordure de la nouvelle route. Mais le service cantonal des ponts et chaussées s'est engagé à replanter ceux qui ont été abattus – quelque 80 en tout – entre le Haut-de-la-Tour et Les Verrières.

Ces arbres, le temps venu, seront disposés selon entente et désir de la commission des arbres de la Ligue pour la protection de la nature et du paysage. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

A Fleurier, sortie du village en direction de Chaux, on élague de façon à prévenir la chute de branches qui ont mal résisté aux méfaits de l'hiver et dont l'abattement sur la chaussée pourrait être dangereuse pour les usagers. Cette toilette annuelle sent bien le printemps... G.D.

Quarante arbres ont été abattus en bordure de la route Neuchâtel-Pontarlier. (Avipress-P. Treuthardt)

COUVET

Un cours de maths modernes pour les parents

(sp) Les mathématiques modernes posent certainement plus de problèmes aux parents qu'à leurs enfants. C'est pourquoi, dès le 28 avril, l'Ecole des parents du Val-de-Travers organise, en collaboration avec le corps enseignant de Couvet, un cours de maths modernes en six séances, au pavillon scolaire du village. Ce cours s'adresse surtout aux parents des élèves des 5 années primaires.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au tribunal de police

L'amour à la mode portugaise et ses conséquences plutôt... douloureuses!

Le tribunal de police du district de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence successive de MM. Daniel Jeanneret et Cyrille de Montmollin, alors que Me Emma Bercher assumait les fonctions de greffier.

Le 6 octobre dernier, entre 12 et 13 h, E. P. a dérobé, dans le bâtiment de l'usine où il travaillait, un tapis de 2 sur 2,5 mètres environ. Le prévenu est revenu tout exprès le soir en voiture pour rechercher cet objet qu'il a amené à son domicile. Son père était au courant qu'il s'agissait d'un tapis volé. Toutefois, en allant rechercher son butin, E. P. avait été reconnu par le concierge de l'usine. Craignant d'être démasqués, E. P. et son père V. P. allèrent entreposer le tapis au domicile de l'oncle du premier, S. P.

Considérant qu'E. P. s'était rendu coupable de vol, le tribunal lui a infligé, compte tenu des bons renseignements obtenus sur son compte, une peine de 4 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sous déduction d'un jour de détention préventive. E. P. paiera au surplus 60 fr. de frais. V. P., quant à lui, a joué un rôle plus actif dans le recel que S. P., si bien qu'il doit être condamné plus sévèrement que ce dernier. C'est pourquoi le tribunal a infligé au premier une peine de trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, tandis que le second écopait d'une amende de 200 fr., qui sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans. V. et S. P. paieront chacun 50 fr. de frais. Enfin, H. P., la mère d'E. P., ignorait totalement ce que contenait le paquet que son fils a rapporté à la maison. Elle a donc été libérée de la prévention de recel et sa part de frais laissée à la charge de l'Etat.

AMOUR À LA PORTUGAISE

L'amour à la portugaise, vous connaissez? Non? Vous n'êtes cependant pas sans ignorer que dans la plupart des pays méridionaux on a le sang plus chaud que chez nous, mais aussi des réactions plus vives et qu'on ne badine pas avec le respect dû à l'honneur des jeunes filles. V. M. en a fait la cruelle expérience. Parce qu'il le soupçonnait d'entretenir des relations plus qu'amicales avec sa jeune sœur, I. G.-D. S. est venu l'attendre au soir du 22 septembre dernier avec un ami, A. V.-D. S., devant l'entreprise où il travaillait. Dès qu'ils aperçurent le plaignant, I. G.-D. S. et A. V.-D. S. l'attaquèrent et lui administrèrent une « correction ».

Sérieusement contusionné au visage, le plaignant dût se rendre à trois reprises à la polyclinique de l'hôpital Pourtalès et il subit une incapacité de travail de quatre jours. Lors d'une première audience, la présidente Fiala avait tenté sans succès la conciliation. Hier, s'armant d'une patience forçant presque l'admiration, le président de Montmollin tenta une fois de plus de raisonner les parties et de leur faire comprendre qu'un jugement pénal ne satisfairait probablement personne, mais aurait le désavantage d'augmenter sensiblement les frais.

Après une heure d'efforts, V. M. a accepté de retirer sa plainte. Les deux prévenus ont pris l'engagement de verser jusqu'au 15 avril au greffe du tribunal une somme de 160 fr. chacun, représentant les frais de la cause et une indemnité de 200 fr. en remboursement de ses frais médicaux. Le dossier a été suspendu jusqu'à cette date, mais il sera classé si I. G.-D. S. et A. V.-D. S. respectent leur engagement.

DANS LA GÊNE

J. L. était accusé d'infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire pour n'avoir pas payé cette taxe en 1978 et 1979. Or, par décision du 18 mars dernier, le département cantonal des finances a accordé au prévenu une remise totale de sa créance, considérant que le recouvrement de cette taxe aurait mis le prévenu dans la gêne. Dès lors, force fut au tribunal de reconnaître que c'est en raison de circonstances ayant échappé à sa volonté que J. L. n'avait pas pu s'acquitter de sa taxe militaire en 1978 et 1979. Ce dernier a donc été acquitté et les frais de la cause ont été mis à la charge de l'Etat.

J. N.

Postes à pourvoir au Vallon

(c) Pour l'année scolaire 1981-1982 un poste d'institutrice à La Côte-aux-Fées, deux postes d'instituteurs ou d'institutrices aux Verrières et un poste d'institutrice aux Bayards sont à pouvoir.

Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz

11, avenue de la Gare

2114 FLEURIER

Tél.: 038 61 18 76

Télex: 35 280

CARNET DU JOUR

Couvet cinéma Colisée: 20 h 30, Clara et les chics types.
Fleurier l'Alambic bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers château: exposition de photos.
Môtiers musée Rousseau: ouvert.
Môtiers musée d'histoire: ouvert.
Couvet bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituel.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 65 12 42 ou tél. 33 18 90.
Fleurier gare RVT service d'information: tél. 61 10 78.
Les Verrières bureau de renseignements: banque cantonale.
Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

HÔTEL-RESTAURANT «BELLEVUE»
au Lac de Neuchâtel
1425 ONNENS (VD)
Tél. (024) 71 13 26
spécialités à la broche au feu de souches de vigne et ses menus
125884-54

Une vingtaine de jeunes participeront à la finale romande du «Cross Ovo»

De l'un de nos correspondants:

Pour la première fois, une épreuve de sélection a été organisée, samedi passé, au Val-de-Travers, afin de constituer des équipes de jeunes coureurs en vue de la finale romande du « Cross Ovo » qui se disputera dimanche matin 29 mars à Yverdon. Cette compétition, patronnée par la maison Wander, devrait permettre la découverte de nouveaux espoirs parmi les enfants et les adolescents qui ont rarement l'occasion de confronter leurs réelles possibilités dans un concours intercantonal.

L'éliminatoire vallonnière s'est déroulée à Couvet sous la direction de M. Eric Bastardoz, maître de sports. Une cinquantaine de jeunes y ont pris part. Il s'agissait de couvrir une boucle de 1500 à 3900 m de longueur, selon la catégorie et l'âge des coureurs. Départ et arrivée avaient lieu au nouveau collège, alors que l'itinéraire du cross était tracé à l'est du village, aux alentours du terrain de football.

Seuls les trois meilleurs coureurs de chaque catégorie (temps cumulés), ont été sélectionnés pour former les équipes participant à la finale d'Yverdon. Voici donc la composition des six trios qui défendront les couleurs de leur région:

Catégorie I, filles, 15-16 ans, 3900 m: Christiane Billod (le Cerneux-Péquignot); Natividad Valmasecla (Le Locle); Virginie Guyot (Le Locle).

Catégorie II, filles, 13-14 ans, 2700 m: Jeanne-Marie Pipoz (Couvet); Sandrine Wyss (Couvet); Corinne Wyss (Couvet).

Catégorie III, filles, 12-13 ans, 1500 m: Marielle Erb (Couvet); Anne-Laurence Bovet (Môtiers); Fanny Minder (Fleurier).

Catégorie I, garçons, 16-17 ans, 3900 m: Freddy Kupfer (Couvet); Fabien Thiébaud (Travers); François Jeanneret (Couvet).

Catégorie II, garçons, 14-15 ans, 2700 m: Jean-Michel Reymond (Saint-Sulpice); Jean-Daniel Muller (Couvet); Manuel Suarez (Saint-Sulpice).

Catégorie III, garçons, 12-13 ans, 1500 m: André Zybach (Couvet); Pierre-Yves Muller (Couvet); Beat Allenbach (Couvet).

MÔTIERS

Tribunal des précisions

(sp) Dans notre chronique judiciaire, publiée jeudi, une ligne est tombée: en effet, J.-F. S. a été condamné à 300 fr. d'amende – radiée au bout d'un an – à 220 fr. de frais et à verser 300 fr. de dépens aux plaignants.

Elections cantonales

(sp) La commission de répartition pour l'élection des députés au Grand conseil a été constituée de MM. Fredy Juvet instituteur à Couvet, président, Bernard Schneider président du tribunal à Môtiers, secrétaire, Numa Rumley comptable à Couvet et Pascal Stirnemann ingénieur civil à Môtiers. C'est au chef-lieu du Vallon que cette commission siégera le 5 avril prochain.

AVIS DIVERS

HALLE DE GYMNASTIQUE DE SAINT-SULPICE

Samedi 28 mars 1981, dès 20 h 15

SUPER-LOTO

organisé par la Fédération des sociétés de tir du Val-de-Travers

Superbes quines: 1 pendule neuchâteloise - 10 jambons - seilles garnies - côtelettes - lots de vin - choucroutes garnies - lapins - fromages - salamis - etc., etc.

Abonnements soirée Fr. 18.– 3 pour 2.
Abonnements partiels Fr. 7.– pour 11 tickets.

30 tours de 2 x 3 quines. 140836-84

Pompes funèbres du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités
COUVET ∅ 63 23 42
NON-RÉPONSE ∅ 63 19 89
FLEURIER ∅ 61 11 47
73577-84

NOTRE FEUILLETON

L'AMOUR FANTÔME

par Jean d'Astor

39 *ÉDITIONS TALLANDIER*

Non, Isabelle pourrait revenir dix fois, vingt fois, jamais il ne consentirait à prendre un tel risque: provoquer son étonnement, son amusement, ou pire encore, sa pitié... Il fallait jouer le jeu, demeurer prisonnier de la légende, sauvegarder à tout prix le caractère merveilleux de leurs «rencontres», de leurs dialogues, de cet étrange amour né d'une imposture qu'ils avaient tacitement acceptée l'un et l'autre.

En préserver surtout le souvenir. Isabelle aimait l'image qu'elle s'était créée d'après la douceur, la passion d'une voix. Ne pas la désenchanter en détruisant son rêve, en lui imposant un visage blessé, un corps infirme...

Bientôt, ses vacances terminées, elle repartirait vers le mouvement, vers la vie, emportant le souvenir, marqué d'un point d'interrogation tendre et triste d'un amour riche de tout le possible.

Qu'elle demeure toujours amoureuse d'un fantôme!

Thierry se sentit soudain terriblement las. Ses mains s'étaient écorchées aux rugosités de la pierre; la fraîcheur du souterrain glaçait son dos mouillé de sueur.

Il frissonna, songeant aux heures mortelles qui l'attendaient dans sa prison. Il était vêtu d'un mince constume d'été, et la nuit serait cruelle, hantée de froid et de fatigue – car il n'oserait pas s'étendre sur le sol humide, infesté de rats.

Une rage le prit, le furieux désir de s'évader à tout prix de ce piège qui lui paraissait plus redoutable à mesure que le temps s'écoulait.

Il y avait bien une solution, mais...

Le regard du jeune homme s'éleva, se fixa à quelques mètres de hauteur, sur une brèche qui s'ouvrait dans le mur de la tour, du côté de la cour intérieure.

l l'étudia longuement. Elle paraissait assez haute et large pour livrer passage àon corps, et de l'autre côté, sans doute serait-il facile de redescendre en s cramponnant au lierre et aux branches.

Coment grimper jusque-là? De sang-froid, il ne l'eût certainement pas envisagé,avec sa jambe presque inerte, poids mort qu'il allait devoir traîner au lon de la paroi.

Déjà, cependant, ses mains interrogeaient les interstices des pierres. Une sorte de colère contre le mauvais sort l'avait pris et lui donnait toutes les audaces, déculplant ses forces. De toute façon il n'avait pas le choix.

Ses doigts se crispèrent, son pied gauche chercha un premier point d'appui, les muscles de ses bras se tendirent. Il s'éleva d'un mètre, le corps plaqué contre le mur friable.

Il gagna un mètre encore. Ses ongles saignaient, de lancinantes douleurs parcouraient son pied gauche, irradiaient dans la jambe qui supportait tout le poids du corps. Il sentait que la crampe le guettait, que se serait alors la chute inévitable, sur les blocs amoncelés aux arêtes tranchantes. Tout son corps se raidissait, se tendait vers le haut dans une reptation désespérée tandis que ses mains cherchaient fébrilement de nouvelles prises.

Le jeune homme fut bientôt à la limite de ses forces. Haletant, le cœur cognant à grands coups, il s'élevait cependant, par un prodige de volonté; sa jambe blessée ralcait le mur et le tirait en arrière, créant un déséquilibre contre lequel il devait constamment lutter.

Une chute à présent, de la hauteur où il se trouvait, aurait de tragiques conséquences. Il fallait monter encore, gagner à tout prix le mètre qui le séparait de la brèche, dont la lumière glauque baignait déjà son front ruisselant.

Il est des instants où le corps, dépassant de lui-même la portée des ordres qu'il reçoit, continue d'agir automatiquement, alors que le contact avec la volonté se trouve coupé. Ce dernier mètre, Thierry ne sut jamais par quel miracle il réussit à le franchir.

Soudain sa main droite se posa sur un large rebord, que sa main gauche rejoignit aussitôt. Une série de tractions lui permit d'affermir ses poignets, ses avant-bras, et bientôt son buste se trouva soutenu, son corps solidement engagé dans la brèche.

Les feuillages de l'extérieur se posèrent comme des compresses sur son visage.

Il demeura un long moment immobile, essayant de retrouver sa respiration, laissant se calmer le rythme de son cœur et les ondes douloureuses qui le parcouraient encore. Le plus pénible était accompli, mais son évasion n'était pas acquise pour autant.

La brèche n'était pas assez large pour lui permettre de se retourner et d'amorcer normalement sa descente, pierre par pierre, prise après prise, comme il était monté. Un seul moyen, agripper le feuillage d'un hêtre dont les branches se tordaient contre la tour, se confier à leur flexibilité, à leur solidité pour atteindre le sol, ou tout au moins s'en approcher.

C'était bien hasardeux, mais Thierry comprit qu'il n'avait pas d'autre chance de s'en sortir. Il attira une poignée de feuilles, ploya vers lui une forte branche dont il éprouva la souplesse, autant que le lui permettait sa position.

Puis il fit glisser son buste au dehors, sans vouloir regarder au-dessous de lui et, confiant dans la force de ses bras, se laissa aller dans le vide, parmi les marées végétales qui déferlaient contre la tour.

D'abord, comme il l'avait espéré, la branche s'incurva dans un froissement de feuilles, il descendit obliquement à quelques pieds de la muraille. Soudain, alors qu'il se balançait à mi-chemin du sol, un craquement marqua le signal de sa chute. La branche brisée se rabattit contre le tronc de l'arbre, que le corps du jeune homme vint heurter dans un bruit mat, avant de glisser inerte, parmi les ronces et les fougères.

à suivre

GRANDE VENTE DE MEUBLES À MATHOD

AU VIEUX BATTOIR
(entre Orbe et Yverdon)

Vente les 28, 29, 30, 31 mars et les 1,2, 3, 4, 5, 6 avril

2000 chaises de style et rustiques, cloutées main, Louis XIII, os de mouton, monastère, campagnardes, Louis-Philippe, paillées, chêne massif; fauteuils de cheminée **200 fr pièce;** chaises vaudoises **40 fr pièce;** 250 tables noyer et chêne massif: Louis XIII avec rallonges, Louis-Philippe, valaisannes, campagnardes, paysannes: 1 m 40, 1 m 60, 1 m 80, 2 m, 2 m 20, 2 m 40 dès 300 fr; **160 vaisseliers** 1, 2, 3, 4 portes noyer, orme, chêne dès 500 fr; **130 crédences** 1, 2, 3, 4 portes **dès 150 fr; 180 guéridons** Louis-Philippe, Louis XV marquetés **260 fr pièce;** ovales, rectangulaires, campagnards, octogonaux dès 100 fr; bureaux campagnards; tables à écrire; secrétaires rustiques; commodes; **30 armoires** diverses; tables Louis-Philippe marquetées, pied central et rallonge; morbiers; secrétaires et commodes bois de rose; bancs de téléphone; **100 tabourets de bar** dès 60 fr; pétrins; bahuts; confituriers; bars rustiques; tables rondes; chambre à coucher; lits rustiques; meubles en pin massif.

GRANDE VENTE DE SALONS
neufs: rustiques, modernes, Louis XV, Louis-Philippe, Voltaire

REPRISE DE VOTRE ANCIEN SALON 500 francs

ANTIQUITÉS
secrétaire Louis-Philippe; armoires vaudoises 1 et 2 portes, noyer et sapin; bahuts; pétrins; râteliers; table Louis-Philippe tranche de gâteau; Voltaire; canapés Louis XIII; canapés Louis-Philippe; fourches, etc.

UN JOLI LOT DE MEUBLES D'OCCASION
salon dès 100 fr; 10 crédences; armoires; commodes; entourages; bancs d'angle; tables avec rallonges; paroi; chambre à coucher; 10 buffets en pin.

GRAND CHOIX DE LAMPES
lampadaires, lampes de table, lustres, appliques.

LITERIE SUPER
Plus de 10.000 meubles en stock: chêne, noyer, orme, cerisier

P GRANDE PLACE DE PARC
Des prix incroyables
BETTEX
(024) 37 15 47
140833-10

L'initiative «Etre solidaires» va-t-elle abolir les saisons? On pourrait le penser puisqu'elle supprime d'un trait de plume le statut de saisonnier, sans se préoccuper des conséquences catastrophiques que cela aura pour de nombreuses régions.

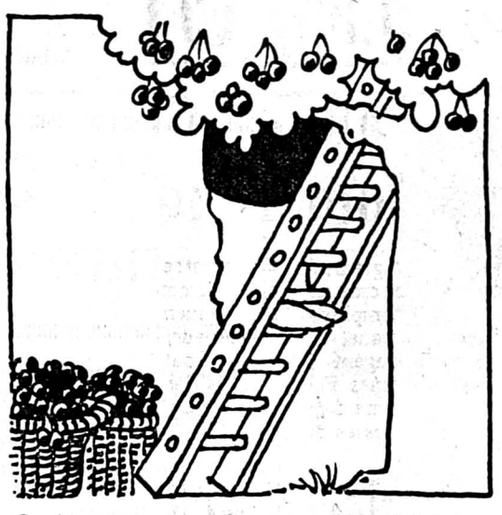

Car les saisons sont encore une dure réalité dans les régions défavorisées. Qu'on pense simplement aux fluctuations saisonnières du tourisme, à celles de l'agriculture ou aux contraintes techniques qui paralysent la construction en hiver.

Alors que l'on fait de gros effort pour aider les régions de montagne, va-t-on mettre leur avenir en danger? En ce domaine comme en beaucoup d'autres, l'initiative va trop loin et oublie tout simplement la solidarité envers nos concitoyens défavorisés. Soyons vraiment solidaires et votons NON!

Gardons l'église au milieu du village...
NON
à une fausse solidarité

Votation des 4 et 5 avril 1981

Comité neuchâtelois contre l'initiative «Etre solidaires»

Responsable H. Donner, Neuchâtel

140646-10

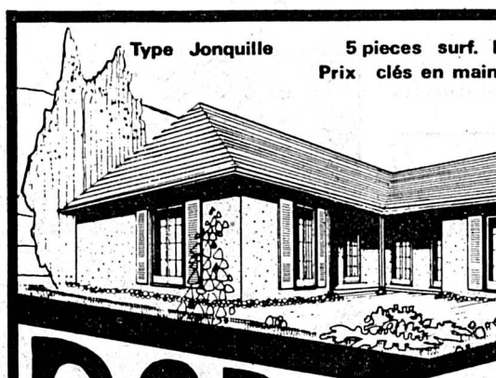

BERCI SA
2028 VAUMARCUS
tel. 038 55 20 49

PORTES OUVERTES
A BERCHER (VD)
rte de Fey

28 et 29 mars 1981 de 10H00 – 18H00

ENERGIE ECONOMISEE GRACE A UNE ISOLATION DE POINTE
Plus de 20 autres modèles dès 160.000.–
Devis et études gratuits et sans engagement
Prix forfaitaire garanti.

140580-10

«COUSCOUS»
le spécialiste:
Restaurant de la Croix-Blanche
Avenches - ✆ (037) 75 11 22
Relais gastronomique
et
La Rôtisserie Bourguignonne
avec ses spécialités
R. Combriat, chef de cuisine propriétaire.
140941-10

JUPES SUR MESURE
Tissu et façon Fr. 115.—
Grand choix de tissus.
R. Poffet, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17. 124440-10

HÔTEL-RESTAURANT
TÊTE-DE-RAN
«LA PERLE DU JURA NEUCHÂTELOIS»

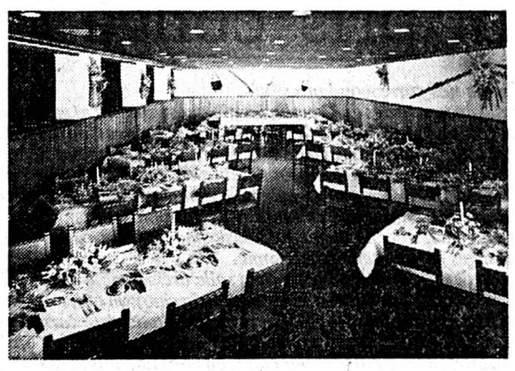

Banquets – Mariages
Réunions sociétés, séminaires
Tél. (038) 53 33 23 129546-10

Vous devriez adopter ce type de costume dont on voit immédiatement qu'il vaut son prix. Coupe d'une élégance classique, finitions excellentes, dessin au goût du jour. En pure laine de tonte, gris clair à fines rayures. Création Tailor; on ne le trouve que chez Schild.

SCHILD La mode à suivre

Neuchâtel, Saint-Honoré 9/ La Chaux-de-Fonds, 21, av. Léopold-Robert

140903-10

FIL
Plus de 400 teintes en stock
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel
127906-10

Nouveau

Fiat Ritmo Super

Nouveau

Fiat Panda

Et tous les autres modèles Fiat.

Exposition spéciale

FIAT

Dates d'ouverture
Vendredi 27 mars 1981 de 17 h à 19 h
Samedi 28 mars 1981 de 8 h à 18 h 30
Dimanche 29 mars 1981 de 8 h à 18 h 30

GARAGE TOURING
S. Antifora - 2105 Travers
Tél. (038) 63 13 32. 140974-10

LA CHAUX-DE-FONDS

Deux aspects de l'abstraction géométrique au Club 44

Thomas Blank (sculptures) et Peter Somm (peintures)

La convivialité des deux œuvres semblait plausible. Or, expérience faite, leurs rayonnements propres se révélèrent incompatibles. Dans la salle du haut, les peintures de Peter Somm vivent avec elles-mêmes, si le public se refuse à l'agression impérialiste des couleurs luminescentes. Les sculptures, dessins et bijoux de Thomas Blank se découvrent au fil des couloirs. Car, bien que développement dans l'espace, ces sculptures s'accommodent de la relative étroitesse des passages. Ainsi, de ces deux œuvres, l'une enveloppe comme par radiation et l'autre accueille.

PEINTURES

Médecin de formation, ce Thurgovien de 41 ans, qui vit dans les environs de Berne, a commencé à peindre en autodidacte. Depuis plus de dix ans qu'il utilise la peinture acrylique, il a peu à peu épuré ses toiles pour ne conserver que deux éléments formels, le cercle et la croix. Passionné par les problèmes posés par la perception de la couleur et de la lumière, il est parvenu, par le calcul des nuances dans les dégradés, à rendre compte d'une vie intrinsèque des formes. Pris au centre de ce champ magnétique, l'individu glisse et ne se retrouve plus tel qu'il est entré. L'influence optique des couleurs luminescentes, alliée à la simplicité des formes, nous plonge au-delà du monde réel. Au croisement des lignes, ou au centre des cercles concentriques, est la source de cette puissance énigmatique et hallucinatoire. D'une déflagration inaudible, s'exhale une musique monotone, une couleur monotone. On pourrait presque parler de peinture «totalitaire», car s'il s'en dégage bien une spiritualité, une mystique, elle est incompréhensible et exclusive. Ici, comme pour Mondrian, «nous sommes dans un climat rationnel qui pousse la rigueur jusqu'à la métaphysique». Vision hors du commun à n'en pas douter, l'œuvre de Peter Somm expérimente aux limites du dessèchement de l'abstraction géométrique. Avec quelle classe!

SCULPTURES ET DESSINS

Beaucoup moins agressif dans son art, le Bâlois d'origine allemande Thomas Blank oppose une poésie de la courbe au sein même d'une enveloppe de type cylindrique ou cubique. Alors qu'enfant, il jouait avec les déchets métalliques d'une usine voisine, s'est développé chez lui ce goût pour le travail du métal, qu'est venu accentuer sa formation d'orfèvre-bijoutier. A partir de là, s'ébauche son métier de sculpteur: connaissance des propriétés de la matière, confrontation à sa résistance, contraintes qui font naître l'œuvre créatrice.

Le plus souvent en acier inox, les sculptures de Blank se créent à partir d'éléments simples et caractéristiques (tuyaux, anneaux, formes cubiques...). Percées, trouées, ces pièces s'agrémentent de volutes intérieures, qui se croisent et se coupent en un espace complexe. Ainsi, viennent s'inscrire en filigrane, des volumes invisibles qui prolongent à l'extérieur les mouvements internes. Par ces combinaisons multiples (comme dans les dessins, pour leur part rehaussés de couleurs) se construisent une sorte d'habitat et comme des jeux visant à prouver la complémentarité de l'intérieur et de l'extérieur, de la courbe et de l'angle droit. Goûter à cette harmonie sobre et parfois débonnaire, c'est, à coup sûr, y trouver un plaisir simple et concret.

N.R.

Du côté de Radio-Hôpital

De l'accordéon... à la peinture

C'est un programme particulièrement varié que propose, samedi après-midi, l'équipe de Radio-Hôpital, dont ce sera la 115me émission. Avec, en direct, Carlo Baratelli, dont le fils, on s'en souvient, se révéla un excellent chroniqueur culturel dans nos colonnes avant de poursuivre ailleurs sa carrière. Carlo Baratelli, artiste peintre, professeur de dessin et d'histoire de l'art au gymnase de la ville, maître d'atelier à l'Ecole d'art, sait communiquer son enthousiasme et faire partager son esprit de recherche et de méditation. Il évoquera sa carrière, ses œuvres, ses expositions, ses souvenirs.

Pour l'accompagner, sur un autre mode, René Dessibourg qui, après son passage sur TF 1, reviendra en compagnie de son accordéon... et de son fils à la guitare basse.

Enfin, l'autorité communale, en la personne de M. Charles Augsburger, remettra une bouteille de champagne à la maman du dernier-né de la maternité. Une tradition, bien sûr, mais à notre connaissance c'est la première fois que l'exécutif se manifeste aussi directement, dans ce chapitre cela va sans dire, lui qui soutient avec fermeté les initiatives de Radio-Hôpital.

Et pour conclure, des séquences surprises, un programme de disques et d'autres rubriques qui comme d'habitude seront présentées en direct du studio installé dans les abris de la protection civile du bâtiment, avec l'apport d'un «duplex» entre quelques chambres de patients.

Après-midi, donc, de détente. Un rendez-vous mensuel proposé par des gars qui travaillent bénévolement. Comme toujours, faut-il le rappeler...

Rage: mesures de prudence et un appel à la population

(c) Le capitaine Kohler, commandant de la police locale de La Chaux-de-Fonds, signale dans un communiqué que dans la nuit du mardi au mercredi de cette semaine, il a été constaté qu'un renard, vraisemblablement atteint de la rage, a attaqué un chat rue Daniel-JeanRichard (réd.- juste à côté de l'avenue Léopold-Robert). En dépit des recherches immédiatement entreprises, le renard n'a pas pu être abattu et le propriétaire du chat n'est pas identifié, nous confirmait-on hier soir.

Il est possible que le renard ait aussi été en contact avec des chiens car, durant les recherches, il a été constaté la présence de trois chiens errants dans le quartier concerné.

Tous les possesseurs de chats et de chiens sont instamment invités à examiner attentivement leur bête. En cas de constatations suspectes, ils doivent les signaler à la police locale, tél. 22 10 17 ou à un vétérinaire.

Il est rappelé, poursuit le communiqué, à la population que la rage sévit d'une façon endémique dans notre région et que, s'il ne faut pas être alarmiste, il est absolument nécessaire d'être extrêmement prudent. Les directives établies par le vétérinaire cantonal sont toujours en vigueur.

A ce communiqué, on pourrait ajouter en guise de rappel la mésaventure survenue il y a quelques années, lorsqu'un jeune renard porteur de la rage et d'apparence inoffensif, s'était mis à jouer avec des enfants dans le secteur de la rue de l'Hôtel-de-Ville. L'abattage de la bête avai suscité bien des remous avant qu'on ne connaisse les résultats des analyses. Ce qui s'était traduit, pour des dizaines de personnes (jeunes et adultes) par une vaccination qui à l'époque était fort douloureuse. Avant que d'autres applications ne soient mises en service, rendant les piqûres tout à fait supportables.

Prudence, donc, surtout en cette saison printanière... Ny.

CONCERT DE L'ABONNEMENT À LA SALLE DE MUSIQUE

Le «Haendel Festival Orchestra»

Après avoir entendu les musiciens de Washington dans le Divertissement de Béla Bartok, l'auditeur constate et déplore l'ambiguïté de son attitude. Il n'aime pas cette musique agressive. Tout aussitôt, il admire le renouvellement de l'écriture, la technique de l'inspiration qui n'obéit plus à la logique coutumière mais bien à une impulsion. En peinture, comme en musique intervient le snobisme; l'auditeur est alors partagé: il désavoue presque cette musique et admire cependant non pas son contenu mais son originalité (pensez par exemple à l'opposition du tutti et du quatuor des solistes, admirez les contrastes sonores qui créent une pulsation inédite, écoutez la mélodie de la danse gracieuse). La mélodie du second mouvement a l'authenticité d'une trouvaille non pas cérébrale mais bien lyrique. La ronde joyeuse de l'Allegro aussi utilise des motifs populaires et met en valeur un fugato et une cadence du violon solo. Ces remarques positives démontrent que Bartok avait non pas une énorme facilité mais une prodigieuse audace.

L'œuvre pose ainsi un problème! Avouons que sous la dynamique direction de Stephen Simon, les musiciens américains ont donné une vivante interprétation. Les programmes de leur tournée européenne étaient variés (16 concerts en France, Allemagne, Autriche et Suisse). En plus des cordes, il faut ajouter les bois et nous avons alors ces pièces de Haendel et de Haydn. Avec Barber et Elgar, le public apprécie les jolies sonorités et se trouve très à l'aise en écoutant le second qui s'identifie à Brahms. Disons que la violoncelliste Evelyn Elsing a donné au Concerto de Joseph Haydn toute sa gracieuseté et tout son charme. Les cadences réussies démontrèrent que l'instrument met en valeur les octaves et les doubles cordes. Quant à la direction de Stephen Simon, nous avons applaudi et son métier et sa méticulosité. M.

Motocycliste blessé

Mercredi vers 20 h 20, M. M. P., du Locle, circulait rue des Crétêts, en direction ouest. Arrivé à la hauteur de la rue de la Ruche, il a quitté prématurément le stop. Sa voiture est ainsi entrée en collision avec la moto conduite par M. Patrick Kneuss, de Saint-Imier, qui roulait normalement rue de la Ruche en direction sud. A la suite de ce choc, M. Kneuss tomba sur la chaussée. Légèrement blessé, il a été conduit à l'hôpital de la ville.

ETAT CIVIL

(10 mars)

Naissances: Progin, Valérie, fils de Jean Daniel Bernard et de Martine, née Moreau; Monard, Vincent, fils de Marc André et de Anne Yvette, née Devenoges; Heiniger, Vincent, fils de Pierre Willy et de Marlyse Christine, née Prétot; Colomb, Stéphane, fils de Pierre Marcel et de Patricia Danielle, née Hofer; Nicoud, Stéphanie, fille de Pierre-Henri Fernand et de Nicole Françoise, née Türler.

(11 mars)

Naissance: Robert-Tissot, Fanny Olivia, fille de Olivier Michel et de Marianne Francine, née Blondeau.

Promesses de mariage: Cresta, Giovanni et Rico, Consuelo; Monney, Michel Tony et Burdet, Brigitte.

Mariage civil: Neier, Denys Frédy et Berthoud, Christine Josette.

Décès: Clément, née Boillat, Jeanne Gerda, née 19.1.1906, veuve de Clément, Ulysse Ami.

(du 13 et 16 mars)

Promesses de mariage: Humbert, Denis Edouard et Thiébaud, Marie Claude; Nassisi, Luigi Carmelo et Capt, Cristina.

Mariages civils: Lambelet, Jean-Michel et Robert, Marlise; Raouli, Abdallah et Burri, Nadine Odette.

Décès: Schouwey, Isabelle Rose, née le 30 avril 1963; Hugli, Paul, né le 11 août 1903, époux de Jeanne Emilie, née Dubois-dit-Bonclaude; Kuntz, Gabrielle Antoinette, née le 2 mai 1937.

Au tribunal de police

Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds vient de tenir une audience qui était placée sous la présidence de M. Claude Bourquin. M. Rémy Voirol remplissait les fonctions de greffier.

Prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR, J.-P. F. a été condamné à 15 jours d'emprisonnement, 150 fr. d'amende plus 230 fr. de frais. Pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile, M.S. paiera 50 fr. d'amende plus 20 fr. de frais. M. K., pour infraction à la LCR-OCR, déboursera une amende de 50 fr., plus 50 fr. de frais.

Poursuivi pour violation d'une obligation d'entretien, C.A. a écopé 30 jours d'emprisonnement sans sursis, plus 20 fr. de frais. Pour un délit semblable, D.B. s'est vu infliger trois mois d'emprisonnement, sans sursis, plus 200 fr. de frais. W.P., pour infraction à la LCR, s'acquittera d'une amende de 80 francs. D.F., poursuivi pour ivresse au guidon et infraction à la LCR, s'entire avec dix jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, 100 fr. d'amende plus 220 fr. de frais.

On reprochait à G.M. une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. M. a été condamné à deux mois d'emprisonnement, moins cinq jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans, plus 260 fr. de frais. Cette peine est complémentaire à celle du mois de décembre de l'année dernière dont le sursis ne sera pas révoqué. La drogue saisie sera détruite. Enfin la dévolution à l'Etat a été arrêtée à 4030 francs.

Enfin, pour infraction à la LCR-OCR, P.R. paiera une amende de 400 fr. (radiation dans un an) plus 30 fr. de frais. Par ailleurs, une affaire connaîtra son épilogue judiciaire prochainement, une autre a été renvoyée pour preuves tandis que deux prévenus étaient libérés, les frais étant mis à la charge de l'Etat. Ny

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, **PSY.**
Eden: 18 h 30 et 23 h 15, **Frénésies sensuelles à Paris** (20 ans); 20 h 30, **Loulou** (16 ans).
Plaza: 20 h 30, **The blues Brothers** (12 ans).
Scala: 20 h 45, **Brubaker** (16 ans).

Tourisme, bureau officiel de renseignements: 11 rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 heures.
Le Scotch: 21 h 30-4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30-4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30-4 heures.
Le Domino: 21 h 30-4 heures.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: fermé.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: taxidermie et autres techniques de conservation.
Musée des beaux-arts: hommage à Edouard Kaiser. Fausto Melotti, sculpteur milanais.
Vivarium (Jardinière 61): batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Manoir: Daniel Humair.
Galerie du Club 44: Peter Somm et Thomas Blank, peinture et sculpture.
Bibliothèque de la ville: peinture de Mme Hug-Schwarz.
Galerie de l'Atelier: Daniel et Diana Grataloup.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Bertallo, 39 avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h 30, **Fame** (12 ans).

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.

Tourisme, bureau officiel de renseignements: 5 rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Mariotti, 38 Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

DIVERS

La Grange: 20 h 30, «One man seul» de Pierre Miserez.

Rédaction FAN des Montagnes
M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHX-DE-FONDS
Tél.: 039 22 47 54
Télex: 952134

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	25 mars	26 mars
Banque nationale	760.— d	760.— d
Crédit foncier neuchât.	720.— d	720.— d
La Neuchâteloise ass. g.	700.— d	710.—
Gardy	50.— d	52.— d
Cortaillod	1600.— d	1640.— d
Cossonay	1450.— d	1450.— d
Chaux et ciments	690.— d	690.— d
Dubied	280.— d	300.— d
Dubied bon	280.— d	320.— d
Ciment Portland	3135.— d	3125.— d
Interfood port.	5550.— d	5500.— d
Interfood nom.	1250.—	1220.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	250.— d	250.— d
Hermès port.	555.— d	565.— d
Hermès nom.	165.— d	165.— d
LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1330.—	1335.—
Bobst port.	1300.—	1305.—
Crédit foncier vaudois	1030.—	1030.—
Ateliers constr. Vevey	1365.— d	1390.—
Editions Rencontre	1300.— d	1325.— d
Innovation	395.—	390.—
Rinsoz & Ormond	425.— d	425.—
La Suisse-Vie ass.	4600.—	4600.— d
Zym	1120.—	1120.—
GENÈVE		
Grand-Passage	389.—	389.—
Charmilles port.	950.— d	950.—
Physique port.	250.— o	248.—
Physique nom.	150.— d	150.— d
Astra	1.70	1.65 d
Monte-Edison	—.47	—.46
Olivetti priv.	7.—	7.30
Fin. Paris Bas	98.50	100.—
Schlumberger	193.50	199.50
Allumettes B	49.50 d	50.25
Elektrolux B	41.75 d	41.— d
SKFB	48.—	48.75
BÂLE		
Pirelli Internat.	249.—	250.—
Bâloise-Holding port.	580.— d	580.— d
Bâloise-Holding bon	1020.—	1050.—
Ciba-Geigy port.	1130.—	1165.—
Ciba-Geigy nom.	574.—	574.—
Ciba-Geigy bon	835.—	865.—
Sandoz port.	4200.—	4225.—
Sandoz nom.	1750.—	1755.—
Sandoz bon	502.—	504.—
Hoffmann-L.R. cap.	90500.—	90500.—
Hoffmann-L.R. jce	80500.—	80500.—
Hoffmann-L.R. 110	8075.—	8075.—
ZURICH (act. suisses)		
ATEL	1490.—	1500.—
Swissair port.	708.—	717.—
Swissair nom.	670.—	667.—
Banque Leu port.	4865.—	4880.—
Banque Leu nom.	3055.—	3050.—
Banque Leu bon	635.—	640.—
UBS port.	3385.—	3380.—
UBS nom.	622.—	620.—
UBS bon	118.50	119.—
SBS port.	373.—	373.—
SBS nom.	254.—	253.—
SBS bon	288.—	290.—
Crédit suisse port.	2465.—	2480.—
Crédit suisse nom.	431.—	439.—
Bque hyp. com. port.	540.—	530.— d
Bque hyp. com. nom.	520.— d	530.— d
Banque pop. suisse	1715.—	1720.—
Elektrowatt	2400.—	2380.—
El. Laufenbourg	2800.—	2850.—
Financière de presse	240.—	238.—
Holderbank port.	568.—	563.—
Holderbank nom.	525.— d	525.—
Inter-Pan port.	—.—	—.—
Inter-Pan bon	—.—	—.—
Landis & Gyr	1420.—	1425.—
Landis & Gyr bon	142.—	142.—
Motor Colombus	665.—	670.—
Moevenpick port.	3250.—	3300.—
Italo-Suisse	200.— d	200.— d
Œrlikon-Buhrle port.	2515.—	2520.—
Œrlikon-Buhrle nom.	600.—	599.—
Réass. Zurich port.	7025.—	7000.— d
Réass. Zurich nom.	3225.—	3225.—
Winterthour ass. port.	2810.—	2800.—
Winterthour ass. nom.	1700.—	1710.—
Winterthour ass. bon	2635.—	2630.—
Zurich ass. port.	15450.—	15400.—
Zurich ass. nom.	9350.—	9375.—
Zurich ass. bon	1420.—	1420.—
Brown Boveri port	1435.—	1430.—
Saurer	640.—	630.—
Fischer	740.—	750.—
Jelmoli	1350.—	1360.—
Hero	3100.—	3100.— d
Nestlé port.	3080.—	3100.—
Nestlé nom.	2005.—	2010.—
Roco port.	1600.—	1600.—
Alu Suisse port.	1085.—	1090.—
Alu Suisse nom.	432.— d	430.—
Sulzer nom.	2680.—	2690.—
Sulzer bon	393.—	398.—
Von Roll	461.—	465.—
ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	71.50	71.75
Am. Metal Climax	105.—	119.50
Am.Tel &Tel.	96.75	99.50
Beatrice Foods	37.—	38.75
Borroughs	100.—	103.—
Canadian Pacific	76.—	77.25
Caterp. Tractor	124.50 d	125.—
Chrysler	12.50	12.50
Coca-Cola	69.50	70.75
Control Data	123.—	125.—
Corning Glass Works	127.— d	126.—
CPC Int.	130.50	134.50
Dow Chemical	69.75	73.—
DuPont	93.75	98.50
Eastman Kodak	152.50	155.50
EXXON	134.50	136.50
Firestone	—.—	—.—
Ford Motor Co	46.25	47.—
General Electric	125.—	129.—
General Foods	62.—	62.50
General Motors	103.—	105.50
General Tel. & Elec.	50.—	51.—
Goodyear	38.25	38.—
Honeywell	195.—	200.—
IBM	117.50	121.50
Inco	43.—	45.50
Int. Paper	93.50	97.—
Int. Tel. & Tel.	63.25	63.75
Kenecott	101.—	105.50
Litton	133.50	142.—
MMM	121.50	122.50
Mobil Oil	127.50	131.—
Monsanto	141.50	144.—
National Cash Register	117.50	120.50
National Distillers	54.—	55.—
Philip Morris	96.50	99.—
Phillips Petroleum	91.25	94.—
Procter & Gamble	133.50 d	133.50
Sperry Rand	110.—	112.—
Texaco	70.—	72.75
Union Carbide	115.—	118.—
Uniroyal	14.25	14.50
US Steel	63.—	65.50
Warner-Lambert	42.—	43.25
Woolworth F.W.	50.50	52.—
Xerox	108.50	111.—
AKZO	17.25	17.—
Anglo Gold I	187.50	188.50
Anglo Americ. I	29.—	29.—
Machines Bull	21.25	22.—
Italo-Argentina	6.50 d	6.50 d
De Beers I	17.—	17.—
General Shopping	405.—	435.—
Imperial Chemical Ind.	10.50	10.75
Péchiney-U.-K.	39.50	40.—
Philips	15.50	15.75
Royal Dutch	77.50	79.50
Sodec	—.—	—.—
Unilever	111.—	112.—
AEG	52.—	52.—
BASF	119.50	119.50
Degussa	213.50 d	214.50
Farben. Bayer	104.50	104.50
Hœchst. Farben.	107.50	107.50
Mannesmann	115.—	114.50
RWE	150.—	152.—
Siemens	224.—	224.50
Thyssen-Hütte	66.—	65.75
Volkswagen	144.—	146.—
FRANCFORT		
AEG	—.—	—.—
BASF	131.30	131.10
BMW	158.—	160.—
Daimler	272.—	270.50
Deutsche Bank	286.40	290.90
Dresdner Bank	155.70	156.—
Farben. Bayer	114.70	115.40
Hœchst. Farben.	118.70	118.50
Karstadt	187.—	188.—
Kaufhof	163.—	164.50
Mannesmann	127.—	126.60
Mercèdes	240.50	239.—
Siemens	245.20	245.70
Volkswagen	158.20	159.—
MILAN		
Assic. Generali	149500.—	152800.—
Fiat	2360.—	2370.—
Finsider	86.25	89.75
Italcementi	53800.—	58000.—
Olivetti ord.	4280.—	4470.—
Pirelli	5301.—	5400.—
Rinascente	381.50	409.—
AMSTERDAM		
Amrobank	55.10	55.30
AKZO	21.10	21.10
Amsterdam Rubber	3.85	3.70
Bols	57.70	57.90
Heineken	59.—	60.30
Hoogovens	18.10	18.20
KLM	96.30	99.30
Robeco	224.90	227.—
TOKYO		
Canon	985.—	985.—
Fuji Photo	1220.—	1220.—
Fujitsu	527.—	529.—
Hitachi	389.—	409.—
Honda	650.—	632.—
Kirin Brew	495.—	517.—
Komatsu	365.—	360.—
Matsushita E. Ind.	1120.—	1110.—
Sony	3970.—	3920.—
Sumi Bank	481.—	482.—
Takeda	1000.—	1050.—
Tokyo Marine	656.—	645.—
Toyota	879.—	840.—
PARIS		
Air liquide	487.10	493.—
Aquitaine	1238.—	1241.—
Carrefour	1779.—	1765.—
Cim. Lafarge	291."	289.50
Fin. Paris Bas	259.10	260.—
Fr. des Pétroles	225.50	224.—
L'Oréal	648.—	656.—
Machines Bull	56.70	56.90
Matra	2213.—	2210.—
Michelin	818.—	818.—
Péchiney-U.-K.	104.20	105.50
Perrier	168.40	172.—
Peugeot	149.10	151.90
Rhône-Poulenc	89.—	90.—
Saint-Gobain	142.50	143.—
LONDRES		
Anglo American	—.—	15.38
Brit. & Am. Tobacco	—.—	—.—
Brit. Petroleum	3.72	3.82
De Beers	—.—	8.88
Electr. & Musical	—.—	—.—
Imperial Chemical Ind.	2.36	2.38
Imp. Tobacco	—.68	—.70
Rio Tinto	4.68	4.73
Shell Transp.	3.82	3.94
INDICES SUISSES		
SBS général	332.40	332.90
CS général	275.30	275.90
BNS rend. oblig.	5.45	5.45

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Alcan	37-7/8	37-3/8
Amax	61-3/8	62
Atlantic Rich.	53-1/2	53
Boeing	35-1/4	34-7/8
Burroughs	53-1/2	55-3/8
Canpac	40-5/8	41
Caterpillar	65-5/8	65-1/2
Chessie		
Coca-Cola	37-1/8	37-1/4
Control Data	65-3/4	67-3/4
Dow Chemical	38-1/2	38-1/2
Du Pont	51-1/8	50-1/4
Eastman Kodak	81	80-1/4
Exxon	71-3/4	70-3/8
Fluor	49-1/8	50-1/4
General Electric	67	66-1/8
General Foods	38-1/8	33
General Motors	54-7/8	54-1/8
General Tel. & Elec.	26-3/4	27-1/8
Goodyear	20	20
Gulf Oil	37-1/4	36
Halliburton	75	75
Honeywell	103-3/4	105-1/4
IBM	63-7/8	63-1/8
Int. Paper	51-1/8	50-1/4
Int. Tel & Tel.	33-3/8	33
Kennecott	55-1/8	54-3/4
Litton	74-1/2	74-1/4
Nat. Distillers	28-7/8	29
NCR	63	63-1/2
Pepsico	35-1/4	34-1/8
Sperry Rand	58-3/4	58-3/4
Standard Oil	74-3/8	73-5/8
Texaco	37-3/8	37-1/8
US Steel	34-3/8	34-1/2
United Technologies	56-5/8	56
Xerox	58	57-3/8
Zenith	18-3/8	17-1/2
Indice Dow Jones		
Services publics	108.55	108.22
Transports	433.56	433.26
Industries	1015.20	1 005.70

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Cours des devises du 26.3.1981

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.8950	1.9250
Angleterre	4.27	4.35
£/$	—.—	—.—
Allemagne	90.80	91.60
France	38.30	39.10
Belgique	5.52	5.60
Hollande	81.90	82.70
Italie	—.1790	—.1870
Suède	41.30	42.10
Danemark	28.60	29.40
Norvège	35.10	35.90
Portugal	3.30	3.50
Espagne	2.21	2.29
Canada	1.6050	1.6350
Japon	—.8950	—.92

Cours des billets du 26.3.1981

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	4.15	4.45
USA (1 $)	1.86	1.96
Canada (1 $ can.)	1.57	1.67
Allemagne (100 DM)	89.50	92.50
Autriche (100 sch.)	12.65	13.10
Belgique (100 fr.)	5.25	5.55
Espagne (100 ptas)	2.05	2.35
France (100 fr.)	37.50	40.—
Danemark (100 cr. d.)	27.75	30.25
Hollande (100 fl.)	80.75	83.75
Italie (100 lit.)	—.1700	—.1950
Norvège (100 cr. n.)	34.25	36.75
Portugal (100 esc.)	2.90	3.90
Suède (100 cr. s.)	40.50	43.—

Marché libre de l'or
(Cours de 16 h 00)

Pièces:		
suisses (20 fr.)	207.—	222.—
françaises (20 fr.)	283.—	298.—
anglaises (1 souv.)	276.—	291.—
anglaises (1 souv. nouv.)	249.—	264.—
américaines (20$)	1165.—	1265.—
Lingot (1 kg)	32725.—	33025.—
1 once en $	533.—	537.50

Marché libre de l'argent
(Cours de 16 h 00)

Lingot (1 kg)	770.—	820.—
1 once en $	12.50	13.25

CONVENTION OR 27.3.1981
plage 33000 achat 32620
base argent 830

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Wall Street au plus haut depuis 1973

Le maximum historique de l'indice Dow Jones avait été atteint le 11 janvier 1973, avec 1051.70. Mais dès le lendemain, d'importantes prises de bénéfices faisaient rétrograder lourdement les valeurs américaines. Durant les huit années qui nous séparent de cet exploit, jamais encore le fameux indice ne s'était rapproché autant de son plafond historique qu'à la clôture du mercredi 25 mars 1981, où l'on est monté à 1015,20. Hier déjà, ce niveau était un peu chancelant sous l'effet d'une pression des vendeurs. Il est d'ailleurs plus sain que des temps d'arrêt consolident de nouveaux progrès pour rendre le marché moins vulnérable.

Ces comparaisons d'indices, à huit ans d'intervalle, nécessitent la précision suivante pour les investisseurs suisses. En janvier 1973, le dollar valait 3,80 francs alors qu'aujourd'hui il ne s'échange plus que pour 1,91, soit à la moitié.

Ce sont les conséquences de la bonne cote dont jouit le président Ronald Reagan et plus encore la baisse du «prime rate» américain à 17% qui stimulent aujourd'hui la plupart des valeurs actives américaines.

EN SUISSE, nous avons connu une nouvelle séance très satisfaisante. Certains titres s'adjugent des gains de cours non négligeables: Crédit suisse nom. 439 (+ 8), El. Laufenbourg 2850 (+ 50), Moevenpick port. 3300 (+ 50), bon Bâloise-Holding 1050 (+ 30), Ciba-Geigy port. 1170 (+ 40), Ciba-Geigy bon 865 (+ 30), Fischer 750 (+ 10) ou Sulzer bon 398 (+ 5).

Notre place locale voit Cortaillod à 1640 et La Neuchâteloise à 710.

Les titres à revenu fixe font mieux que de répéter leurs cours.

L'or et la plupart des devises s'inscrivent en légers progrès.

Les actions américaines échangées chez nous réalisent des plus-values à nouveau massives. C'est ainsi qu'Amax saute de 105 à 119½ ou Litton de 133½ à 142, pour ne choisir que deux cas typiques.

PARIS renforce la plupart des actions courantes.

MILAN est très bien orienté avec des gains de cours allant jusqu'à 3%.

FRANCFORT se contente de majorations de prix timides.

AMSTERDAM voit Philips, Heineken, KLM et Royal Dutch conduire la hausse du jour.

LONDRES n'échappe pas à ce jeudi rose qui s'étend à toutes les catégories de valeurs. E. D. B.

INFORMATION INDEPENDANTS

Jeunesse et droit à la formation

L'Alliance des Indépendants **préconise** un enseignement:

- dispensant à chacun une **formation variée** et individualisée,
- favorisant **l'épanouissement** de l'enfant,
- respectant **l'égalité des chances** pour tous, et
- tenant compte des **aspirations** personnelles dans le cadre des réalités économiques et techniques.

Cet **enseignement doit:**
rendre le jeune capable d'exercer une **activité créatrice,**
lui donner un esprit critique,
l'éduquer au
sens des responsabilités,
l'encourager à participer à la vie de la société.

L'Adl recherche **le dialogue avec les jeunes** et reconnaît le **sérieux de leurs problèmes.**

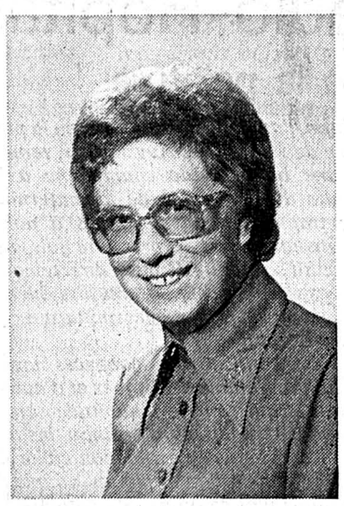

Monique Addor
Maîtresse de maison

Dans votre intérêt, envoyez davantage d'Indépendants au Grand Conseil!

FAN 26.3.81

141573-10

OCCASIONS

				Par mois sans acompte (48 MOIS)
CITROËN VISA CLUB	1980-10	8.000 km	Fr. 8.000.—	Fr. 215.—
CITROËN GS PALLAS	1979-06	20.000 km	Fr. 8.900.—	Fr. 239.—
CITROËN GSA X3	1980-04	16.000 km	Fr. 11.400.—	Fr. 302.—
CITROËN GS 1220 Break	1978-06	30.000 km	Fr. 7.400.—	Fr. 199.—
CITROËN GS 1220 Break	1977-06	83.000 km	Fr. 4.900.—	Fr. 134.—
CITROËN CX GTI	1979-05	46.000 km	Fr. 13.900.—	Fr. 369.—
CITROËN CX 2200 Super	1975-07	48.000 km	Fr. 5.800.—	Fr. 158.—
CITROËN CX 2200 Super	1976-04	78.000 km	Fr. 6.800.—	Fr. 186.—
CITROËN GSA Break, 5 vit.	1980-07	16.000 km	Fr. 11.500.—	Fr. 305.—
TALBOT SUNBEAM TI	1980-02	20.000 km	Fr. 8.900.—	Fr. 239.—
TALBOT 1100 S	1977-03	45.000 km	Fr. 5.400.—	Fr. 147.—
TALBOT 1308 S	1977-06	68.000 km	Fr. 5.400.—	Fr. 147.—
TALBOT 1308 GT	1978-06	33.000 km	Fr. 8.200.—	Fr. 221.—
TALBOT HORIZON GL 1,3	1979-04	71.000 km	Fr. 6.500.—	Fr. 177.—
TALBOT HORIZON GLS 1,5	1908-08	13.000 km	Fr. 10.800.—	Fr. 286.—
TALBOT HORIZON GL 1,3	1980-05	15.000 km	Fr. 9.900.—	Fr. 265.—
RENAULT 16 TX	1977-04	34.000 km	Fr. 8.500.—	Fr. 228.—
RENAULT R 4 TL	1977-10	59.000 km	Fr. 3.900.—	Fr. 106.—
RENAULT R4 TL	1979-04	45.000 km	Fr. 5.200.—	Fr. 142.—
RENAULT R4 GTL	1979-04	60.000 km	Fr. 5.200.—	Fr. 142.—
OPEL KADETT STAR Break	1979-04	71.000 km	Fr. 6.800.—	Fr. 186.—
PEUGEOT 304 S	1976-05	71.000 km	Fr. 3.900.—	Fr. 106.—
FORD TAUNUS 1,6 XL	1974-12	70.000 km	Fr. 4.600.—	Fr. 125.—
FIAT 128 3 p., berline	1978-10	40.000 km	Fr. 6.800.—	Fr. 186.—
RANGE ROVER D.L.	1979-01	50.000 km	Fr. 25.000.—	Fr. 645.—
VW GOLF GTI	1980-05	35.000 km	Fr. 12.500.—	Fr. 331.—
BMW 320 6	1980-04	15.000 km	Fr. 16.900.—	Fr. 441.—
BMW 323 I	1980-08	30.000 km	Fr. 18.900.—	Fr. 494.—

garage hotz 2114 fleurier
TEL 038 61 29 22

140997-42

AUTOMOBILISTES

NETTOYAGES
INTÉRIEUR - COFFRE - MOTEUR.
RETOUCHES - CORROSION.
TECTYL.
PROTECTION CHÂSSIS.

ANDRÉ AESCHLIMANN POLISSAGE AUTOS

LAVAGE CARROSSERIE ET MOTEUR. TRAVAUX SOIGNÉS.

Entrée Prébarreau 12, Neuchâtel.
Tél. atelier 25 90 55.
Tél. domicile 33 35 78. 122443-70

Garage Pierre Maillat
Agence
Le Landeron

Jetta GLI
1981, Fr. 15.400.—

Golf GLS
1981, neuve, Fr. 13.100.—

Scirocco GL
1979, 55.000 km, Fr. 10.600.—

Golf GLS
1980, 17.000 km, Fr. 10.700.—

Ford Taunus
1976, aut., 54.000 km. Fr. 6800.—.

Réparations - Achat - Vente

Tél. 51 44 74. 141569-42

OFFRES D'EMPLOIS

CONSERVES ESTAVAYER S. A.

entreprise de production Migros

cherche

pour son nouveau service informatique qui sera équipé d'un système IBM/38, 1,25 MB

UN OPÉRATEUR

chargé de l'exécution des travaux batch et de la surveillance du fonctionnement général. Une activité complémentaire orientée vers la programmation pourra être envisagée.
La préférence sera donnée à un candidat ayant déjà assumé une telle fonction, si possible sur du matériel analogue.

DEUX PROGRAMMEURS

connaissant parfaitement les langages COBOL et/ou RPG II, RPG III. Une expérience d'analyste-programmeur d'au moins 2 à 3 ans serait un atout certain.

Ces 3 futurs collaborateurs, de niveau CFC, participeront à la constitution d'une équipe réduite, que nous voulons jeune, dynamique et efficace. Elle sera chargée du développement de nombreux projets interactifs et batch à l'aide de techniques d'avant-garde sur du matériel moderne.
Une formation complémentaire et permanente sera assurée en cas de nécessité.
Si une telle responsabilité vous intéresse, n'hésitez pas à faire parvenir vos offres, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, à

CONSERVES ESTAVAYER S. A., Service du personnel, 1470 Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 22 42. 129839-36

Alain Lieffroy, paysagiste, La Neuveville, tél. 51 34 08 cherche d'urgence

employé

avec ou sans qualification.
Chambre à disposition. 141595-36

coop

Coop Neuchâtel engagerait pour son Super-Centre Portes-Rouges:

- **une vendeuse en textile** tout de suite
- **un vendeur ménage** 1er juin ou plus tôt
- **un vendeur Hi-Fi** urgent!
- **une caissière à plein temps** tout de suite
- **un vendeur rayon boissons** entrée à convenir

Prendre contact avec Coop Neuchâtel, M. Pétremand, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel, téléphone (038) 25 37 21.

140970-36

Chaudières
Systèmes de chauffage
Systèmes d'énergie

VENTE

PROTHERM S.A. Matériaux de chauffage en gros désire engager pour son rayon Vaud et Neuchâtel un

REPRÉSENTANT

entre 30 et 40 ans, ayant de l'expérience, notions techniques et notions d'allemand demandées.

Nous offrons un salaire au-dessus de la moyenne et les avantages d'une entreprise moderne.

Faire offres avec curriculum vitae à:

PROTHERM S.A.
Butzenstrasse 39
8038 Zurich **Tél. (01) 45 80 30**

129609-36

protherm

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre magnifique
FIAT 131 RACING
1979, gris mét.
Fr. 9900.—.

Garage S. BOREL
Agent FIAT
Clos-de-Serrières 12
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 62 25. 141571-42

Caravane
3-4 places, avec auvent, 2300 fr.

Tél. (038) 46 19 60. 132902-42

YAMAHA 125
DTMX 1980, garantie d'usine.

Tél. 53 28 93. 132955-42

A vendre pour bricoleur
Fiat 125 S
115.000 km, état de marche.

Tél. (038) 24 05 67. 139448-42

Garage de la Station
Agences
CITROËN HONDA
2042 Valangin
Tél. 36 11 30

CX 2400 Break
1980, bleu mét.
FORD TAUNUS 2000 GL
1980, beige mét.
DATSUN 240 KGT
1978, gris mét.
crochet de remorque.
140803-42

A vendre
moto 125 cm³
expertisée.

Tél. 31 83 78, après 18 h 30. 143553-42

A vendre
MAZDA 818
1976, Fr. 800.—.

Tél. 53 36 21. 132987-42

Ami 8 Break
Expertisée, 1700 fr.

Car Mercedes 302
(32 pl.). Exp. 9 pl.

Motorom
non agencé, 15.800 fr.

Alfa Romeo
1750 (accidentée). Exp. 1500 fr.

Tél. 33 50 25/ 25 94 55. 143512-42

A vendre, cause départ,
Citroën DS
expertisée, 85.000 km. Parfait état. Prix 2300 fr.
Tél. 24 15 89, heures des repas. 132959-42

A vendre
remorque
modèle Béguin, neuve, charge totale 600 kg.
Dès Fr. 1660.—.

Béguin
Hauterive (NE).
Tél. (038) 33 20 20. 140985-42

A vendre de particulier
Citroën 2400
modèle juillet 1977, expertisée. Echange et facilités de paiement possibles.

Pour renseignements: Tél. (038) 51 23 22, le soir après 19 heures. 141545-42

A vendre de particulier
VOLVO 343 DL MAN
16.000 km, état impeccable. Expertisée du jour. Prix: Fr. 9100.— à discuter.

Tél. (038) 25 52 07 (repas). 132989-42

A vendre
GOLF GTI
modèle 1978, 70.000 km.
Prix à discuter.

Tél. 31 23 94. 143606-42

Très belle occasion, prix intéressant

Opel Monza 2,8 L.H. automatique

voiture de direction, année 1980, 6000 km, couleur withe gold, double couche intérieur beige + peau de nouton.
Radio-cassette, vitres teintées, toit ouvrant.

Garage Maurice Bonny, distributeur Opel, La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 40 45. 140841-42

A vendre
voilier
15 m², 4 places.

Renseignements: tél. (032) 23 84 56. 140916-42

Golf GLS
automatique, 1979, 13.500 km, très soignée.

Garage de la Croix, Montmollin. Tél. 31 40 66. 128321-42

Van pour 2 chevaux
CITROËN HY
64.000 km, en parfait état, expertisé, carrosserie en aluminium.

Tél. (032) 88 20 21. 132877-42

Magnifique occasion
Break Peugeot 304
1975, 74.500 km.
Expertisé février 1981.
Prix avantageux, à discuter.

Tél. 33 60 95. 143573-42

A vendre
2 CV 6
de première main, modèle 1977.
Expertisée du jour, Fr. 3500.—.

Tél. 63 30 01 - 63 30 00. 128324-42

Voitures de tourisme dès Fr. 34.- par jour
y compris 50 km (p. ex. Fiat 127)

Tél. 038/25 02 72
(Garage Falaises)

140513-42

AVIS Location de voitures Camionnettes Leasing

NOS OCCASIONS

EXPERTISÉES ET EN PARFAIT ÉTAT

AUDI 100 GLS	77	67.000 km
FORD GRANADA	79	41.000 km
FORD ESCORT 1300 Station-wagon	77	42.000 km
FIAT 132 GLS automatique	76	52.000 km
FIAT 238 surélevé	75	
FIAT RITMO 75 CL	78	40.000 km
RENAULT 12 BREAK 1300	78	50.000 km
PEUGEOT 304	76	61.000 km
PEUGEOT 505	80	75.000 km
ALFETTA GTV	76	85.000 km
ALFETTA GTV	78	57.000 km

Ouvert le samedi jusqu'à 18 heures

Concessionnaire
ALFA ROMEO et MITSUBISHI

GARAGE-CARROSSERIE DES DRAIZES SA
NEUCHATEL ✆ 31 24 15

140986-42

Garage Waser La Côte

Coupé 5 places
DATSUN Cherry 120
Modèle 1976.
6,5 CV.
Expertisée 1981 (3).
Prix 3200.—.
Leasing dès 130.— par mois.

Peseux
Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

140964-42

A vendre
Honda 750
modèle 1978.
Expertisée;
16.000 km.
Très bon état.

Tél. (038) 33 17 78. 143603-42

A vendre
Vaurien Z - 28750
chariot, bâche, mât aluminium, voiles. Le tout excellent état, très peu navigué.

Tél. bureau 55 15 75; heures repas 55 27 06. 128313-42

A vendre
BUS VW
modèle 1977, moteur neuf, expertisé.

BUS VW transporter
1979, 27.000 km.
Expertisés.
Prix à discuter.

Tél. (038) 55 25 48. 140699-42

Moto
Suzuki 250 cm³
route, Fr. 1000.—.
Tél. 31 94 83, heures des repas. 143774-42

A vendre
Mazda 323
automatique, 1977, 18.500 km.
Expertisée et garantie.
Jamais roulé l'hiver.

Garage M. Javet
2055 Saint-Martin.
Tél. (038) 53 27 07. 141572-42

A vendre
Peugeot 204 Break
1974, parfait état, expertisée.

Téléphoner dès 18 h au (038) 33 26 90. 140777-42

Grand choix Alfa Romeo d'occasion

ALFASUD 1500	79	17.000 km
ALFASUD 1500	79	30.000 km
ALFETTA GTV 2000	80	37.000 km
ALFETTA GTV 2000	77	50.000 km
GIULIETTA 1800	80	16.000 km
ALFETTA 2000 L	80	58.000 km
ALFETTA 2000	77	98.000 km
ALFETTA 1600	76	80.000 km

GARAGE «GOUTTES-D'OR» M. BARDO S.A.
Tél. 24 18 42 - Neuchâtel/est - 78, Gouttes-d'Or 140798-42

GARAGE ROBERT
RENAULT **Tél. (038) 25 31 08** Champ-Bougin 34-36 NEUCHATEL

	au comptant	ou par mois (36 mens.)
RENAULT 20 TS	10.800.—	376.—
RENAULT 20 TS aut.	13.800.—	477.—
RENAULT 20 TS	16.300.—	556.—
RENAULT 20 TL	6.600.—	233.—
RENAULT 20 TL	5.900.—	208.—
RENAULT 18 BREAK	12.500.—	432.—
RENAULT 16 TX	4.500.—	159.—
RENAULT 15 GTL	8.400.—	293.—
RENAULT 14 TS	9.200.—	321.—
RENAULT 14 TL	8.900.—	303.—
CITROËN CX 2200	6.700.—	277.—
AUDI 80 GLS	10.500.—	362.—
FIAT 2000	11.800.—	407.—
JAGUAR 3,4 aut.	16.500.—	545.—
LANCIA BETA	8.200.—	276.—
MERCEDES 200	4.300.—	146.—
TOYOTA COROLLA LIFTBACK	7.300.—	258.—

140965-42

GARAGE ROBERT
RENAULT **Tél. (038) 25 31 08** Champ-Bougin 34-36 NEUCHATEL

EUROCASION

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

Pas seulement un nom mais un engagement

Prenez l'avis de nos clients

ALFA NUOVA SUPER 1,6	1977	7.800.–
BMW 3,0 CS	1972	12.800.–
CITROËN GS PALLAS	1978	7.100.–
AUDI 80 GLE	1980	14.900.–
CITROËN ACADIANE	1979	6.900.–
ALFETTA GTV 2,0	1977	9.900.–
CITROËN CX GTI	1978	12.900.–
FORD TAUNUS 1,6	1976	4.900.–
HONDA ACCORD 3 p.	1977	8.700.–
CITROËN CX 2000 SUPER	1977	7.200.–
BMW 528	1975	9.800.–
SIMCA TALBOT HORIZON 1,3	1980	9.600.–
PEUGEOT 505 TI	1980	13.900.–
FORD MUSTANG GHIA 2,8	1978	13.900.–
HONDA ACCORD 4 p	1979	9.800.–
FIAT 130 COUPÉ	1974	11.900.–
CITROËN CX 2400 Break	1979	15.900.–
CITROËN CX 2000 Break	1976	12.900.–
VW GOLF GLS	1977	6.800.–
OPEL ASCONA 1,9 SR	1976	7.400.–
PLYMOUTH VOLARÉ Break	1979	11.900.–
LANCIA BETA 1,6 HPE	1975	6.900.–
VW 1300	1970	2.400.–
MERCEDES		
200	1970	7.400.–
230	1975	13.800.–
250 SE	1968	5.900.–
250 C	1972	10.500.–
280	1972	11.800.–
280 E	1974	15.500.–
280 SE	1976	17.900.–
280 SE	1973	15.900.–
280 SE	1968	8.900.–
280 CE	1976	16.800.–
250	1971	5.900.–
350 SE	1974	20.850.–
300 SEL 6,3	1968	16.400.–
UTILITAIRES		
LEYLAND SHERPA 9 pl.	1980	11.900.–
MERCEDES 208 12 pl.	1980	18.800.–
MERCEDES CARTAINER	1979	29.900.–
CITROËN C 35	1977	10.900.–
VW BUS 9 pl.	1977	12.400.–
FIAT 238 9 pl.	1975	7.900.–
GS 1220 BREAK	1977	6.300.–
HONDA ACCORD 3 p.	1979	10.800.–
CITROËN CX PRESTIGE	1980	25.900.–
HONDA ACCORD 3 p. aut.	1977	6.900.–
CITROËN CX GTI	1979	15.900.–
VW GOLF GLS	1977	8.400.–
TOYOTA CARINA 1,6	1977	5.900.–
FORD CAPRI 2,3 S aut.	1977	8.800.–
RENAULT 6	1975	3.600.–
LANCIA GAMMA 2,5 cpé	1978	19.900.–
LADA 1200	1976	4.950.–
OLDSMOBILE CUTLASS Coupé	1977	9.800.–
OPEL RECORD 2,0 AUT.	1976	4.800.–
PLYMOUTH VOLARÉ	1977	9.900.–
CITROËN VISA SUPER	1980	8.900.–
AUDI 100 GL/5E	1978	11.900.–
ALFETTA GT 1,8	1976	10.850.–
CITROËN GS X2	1977	5.600.–
FIAT 132	1974	4.900.–

VISITEZ POUR GAGNER CETTE «2 CV»

Une exclusivité du réseau Apollo et de ses agents

Tirage juin 1981

140967-42

A 8 min. du centre ville
Bar à café
Voitures de remplacement

Carrosserie pour toutes les marques

Garages Henri Favre Carrosserie
Apollo
S.A. Neuchâtel/Bevaix ✆ 038 46 12 12

ACTION SPÉCIALE PRINTEMPS

sur véhicules neufs
venez voir, offre intéressante

Fiat Ritmo 60, vert métal, 4 p.
Fiat Ritmo 60, vert métal, 2 p.
Fiat Ritmo 65, gris métal, 4 p.
Fiat Ritmo 75, bleu métal, 4 p.
Fiat Ritmo 60, blanche, 4 p.
Fiat Ritmo 60, rouge, 4 p.
Fiat Ritmo 85 Super, gris métal, 4 p.
Fiat Panda, rouge
Fiat Ritmo super 85, beige métal, 4 p.
Fiat Ritmo 65, bleu métal, 4 p.
Fiat 131 spécial, vert métal, 4 p.
Fiat 132 injection, beige métal, 4 p., 2 litres
Fiat Ritmo 75 CL, cristal bleu métal, 4 p.
Fiat Ritmo 75 CL, bronze métal, 4 p.
Fiat 127 Sport, gris métal, 2 p.
Fiat 127 Top, 2 p., bleu métal

Garage-Carrosserie

BEAULIEU SA

Concessionnaire FIAT

MORAT, route de Berne 12, ✆ (037) 71 46 68

140942-42

DU NOUVEAU AU VAL-DE-RUZ

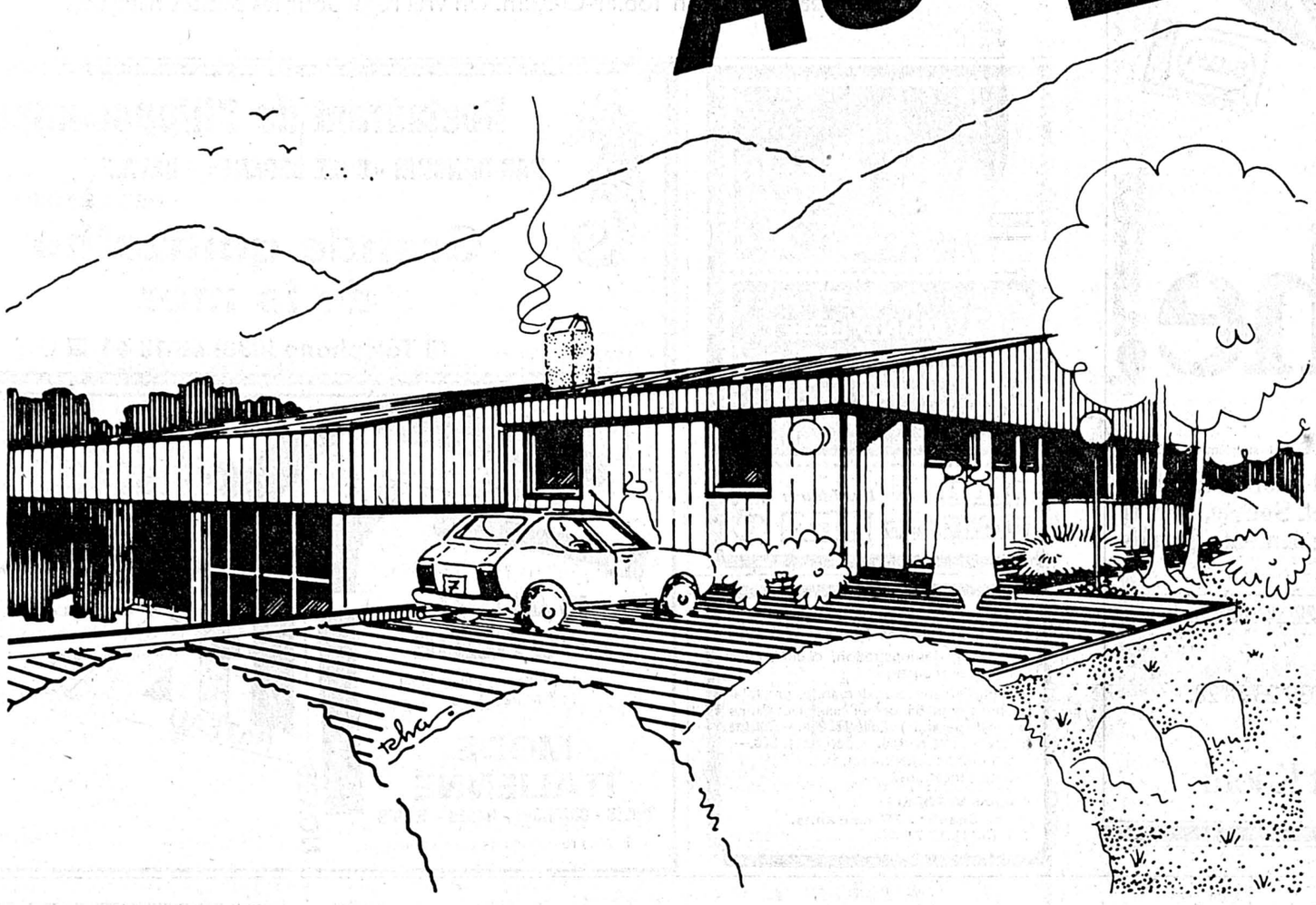

aux Geneveys-sur-Coffrane

rue de l'Horizon
(direction stade)

votre agence FORD

038/57 18 18

GARAGE NAPPEZ FRÈRES

SAMEDI 28
ET DIMANCHE 29 MARS

- TOMBOLA gratuite
- Séances de projection
  FORD RAC Rallye Angleterre escort 81
- EXPOSITION modèles 81

EN ATTRACTION

- ROLLS-ROYCE SILVER SHADOW
- PORSCHE 911 SC Groupe 3 Rallye
  de Willy Freiburghaus de La Chaux-de-Fonds
- PORSCHE Carrera groupe 4 Rallye
  de Jean-Robert CORTHEY de Bière
- FORD ESCORT 2000 RS KVS groupe 1 Rallye
- Alfasud groupe II Rallye

Le rêve des frères NAPPEZ est devenu réalité.

Ce garage, de conception simple, a été édifié sur la base des plans de Messieurs Gérard CORTI, architecte et Jean-Claude PRAZ, ingénieur, en collaboration avec Monsieur Eddy POIRIER.

Le complexe comprend 2 niveaux.

La partie supérieure abrite les locaux administratifs et d'exposition tandis que le garage, aménagé de façon moderne et fonctionnelle, comprenant entre autres 3 lifts, banc d'essai et lavage, est situé à l'étage inférieur.

Un grand parking permet le stationnement de plusieurs véhicules.

L'enveloppe du bâtiment a été montée sur une charpente métallique, revêtue en façade, de tôle prélaquée et éléments préfabriqués. La toiture est recouverte de plaques amiante-ciment ondulées.

Ces locaux ont été conçus pour permettre de satisfaire la clientèle actuelle et future.

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE
2206 LES GENEVEYS / COFFRANE
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)
BERNASCONI & Cie
Tél. (038) 57 14 15
2003 **Neuchâtel** Tél. (038) 31 95 00

Willy VEUVE
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
2052 **Fontainemelon**
Tél. (038) 53 28 91

WINTERTHUR-ASSURANCES
Agence de Cernier - Pierre Ceresa
(038) 53 11 33

Erwin KAPP S.A.
FOURNITURES DE GARAGES
Zurich

PATRIA-VIE
Rue du Seyon 2
2000 **Neuchâtel**
(038) 25 83 06

O. ANDREY S.A.
ATELIER DE SERRURERIE
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
1482 **Murist/FR**
Téléphone (037) 65 10 21

ENTREPRISE DE MENUISERIE
CHARPENTE - COUVERTURE
André SIGRIST
2206 **Les Geneveys-sur-Coffrane**
✆ (038) 57 11 13 - 57 13 18

ATEX S.A.
ÉQUIPEMENTS DE GARAGES
Industriestrasse 4
Döllikon (ZH)

MOTOREX
L'huile pour moteurs bleue MOTOREX Select 2001 anti-consommation. Vous la trouvez chez le spécialiste

Fabrique d'accumulateurs Oerlikon
OERLIKON BATTERIE
Chemin de Cerlier 22
2500 **Bienne**
(032) 25 40 57

ALFRED MENTHA
Maîtrise fédérale Anc. entreprise SCHLEPPY
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
✆ (038) 57 11 45

Daniel PROBST
VENTILATION ET SERRURERIE
Rue de Neuchâtel 21
2034 **Peseux** - (038) 31 28 24

PROMETAL
MOBILIER DE GARAGE
Place du Molard 5
1204 Genève

CRÉDIT SUISSE
2001 **Neuchâtel**
Place Pury
Tél. (038) 25 73 01

Eugenio Beffa
COULEURS ET VERNIS
papiers peints - carrosserie - outillage
Rue de la Serre 28
2300 **La Chaux-de-Fonds**
tél. (039) 22 54 70-71
Rue des Draizes 2
2000 **Neuchâtel**
tél. (038) 24 36 52

140909-10

Vols de jour CTA et BALAIR

581 G 81 77

A peine deux heures d'avion...

La Tunisie est si proche.

Prix d'avant-saison avantageux! Les enfants adorent la Tunisie.

à partir de 595.– de Genève. + supplément carburant

Des vacances balnéaires rêvées, un grand choix d'hôtels à deux pas de la plage, à Nabeul, Hammamet, Sousse, Port el Kantaoui, Skanès-Monastir, Djerba. Egalement: grands circuits en Tunisie.

SILVA 250 POUR CHAQUE VOYAGE

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.
Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 038 24 45 00.
Bienne: Dufour 17/Collège 032 22 14 22.
La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 039 23 58 28.

Les vacances - c'est Kuoni

140774-10

Ohhh!

Nouveau.

L'incomparable bâton Tobler-O-Rum. Un vrai régal pour les petites fringales.

125740-10 M. H. NICK

FOURNITURES PHILATÉLIQUES
RAYMOND LEBET
Rue du Rocher 26-28
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 37
Tous matériels + catalogues
Abonnements aux nouveautés

BIELLA HAWID DAVO LOSAN Leuchtturm LINDNER FALZLOS ALBUM

MACHINES À COUDRE
neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction.
Garantie 10 ans. Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai. Occasions (un an de garantie): **Keller Fr. 250.—, Turissa Fr. 320.—, Elna Fr. 450.—, Bernina Fr. 520.—.**
Réparations toutes marques.
Facilités, locations.
Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne. Tél. (021) 37 70 46. 126220-10

Restaurant de l'Hippocampe
BAR-DANCING «CHEZ GÉGÈNE» - BEVAIX
DÈS CE SOIR:
Grande quinzaine de la mer
P Téléphone (038) 46 18 44 P
140910-10

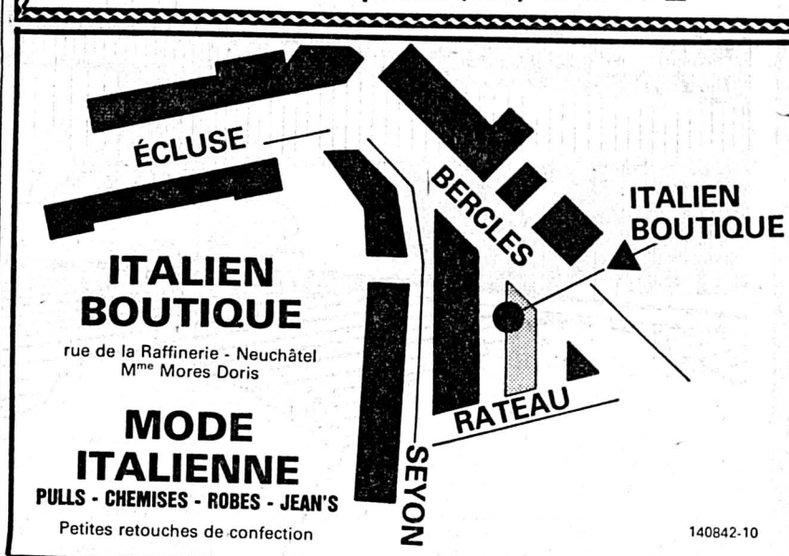

ITALIEN BOUTIQUE
rue de la Raffinerie - Neuchâtel
Mme Mores Doris

MODE ITALIENNE
PULLS - CHEMISES - ROBES - JEAN'S
Petites retouches de confection
140842-10

meublorama

C'est moins cher!

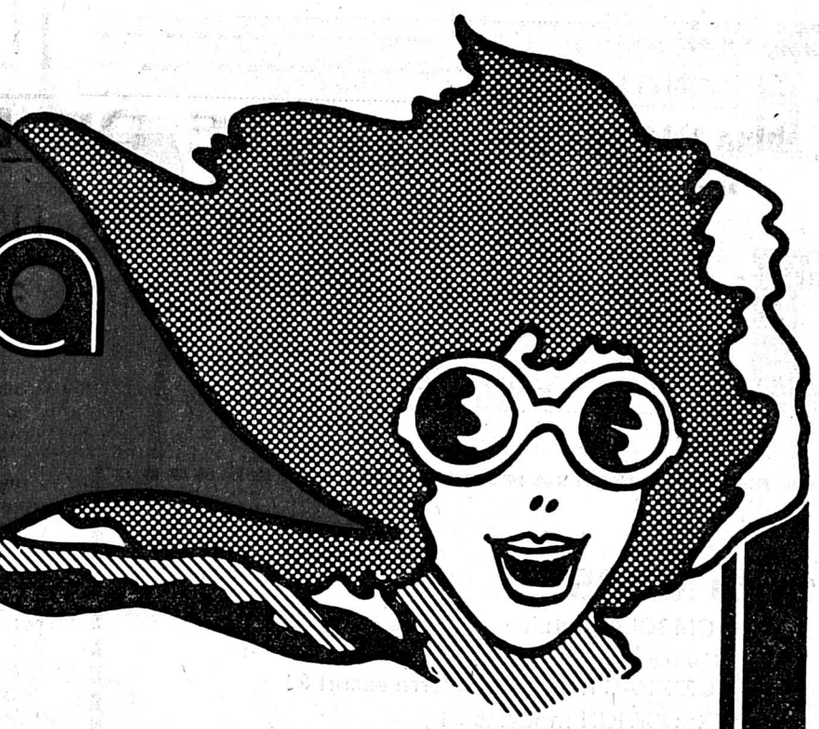

Bôle/NE
(près GARE CFF Boudry)

Pourquoi PAYER PLUS?

Comparez nos prix!

Notre choix est gigantesque: vente directe du dépôt (8000 m2)

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

P Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama». Grande place de parc.

129799-10

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près GARE CFF Boudry)

airtour suisse at

Cours de langues Inlingua aux quatre coins de l'Europe:

Grande-Bretagne, Espagne, Italie et Allemagne.

Renseignements auprès de votre agence de voyages.
Demandez le prospectus spécial.

inlingua

124725-10

Sans problème à l'achat, sans problème à l'usage: une voiture d'occasion garantie par l'agence officielle BMW.

GARAGE DU 1er MARS SA
Agence officielle BMW
Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase)
tél. 038/24 44 24
Neuchâtel
129796-10

R A0480

CANTON DE BERNE

Fusillade de Crémines

La victime déboutée par le TF

De notre correspondant:
On se souvient du drame qui avait eu pour cadre un établissement public de Crémines, le 11 juin 1979. Une fusillade avait éclaté au cours de laquelle un des protagonistes avait été touché à une cuisse par une balle de gros calibre. Un autre projectile avait traversé une paroi de séparation du restaurant et frappé un client étranger à la bagarre. Ce dernier, M. Michel Salgat, de Movelier, avait été touché à la colonne vertébrale. Il est depuis condamné à se déplacer en chaise roulante.
Cette affaire, jugée en première instance à Bienne, avait abouti au Tribunal fédéral après un recours déposé par l'avocat de M. Salgat. Le Tribunal fédéral vient de rejeter le recours.

L'affaire avait, en décembre 1979, été traitée par la Cour d'assises de Bienne. Présidée par M. Oscar Troehler, elle avait établi qu'une bagarre avait éclaté entre Jean Mo. et Jean-Jacques Mu. pour des motifs de jalousie pour une femme et de concurrence professionnelle. J.-J. Mu. était entré dans l'établissement armé d'un pistolet de gros calibre et avait tiré sur J. Mo. Le frère de ce dernier s'était alors rué sur le tireur. Dans la bagarre, deux coups de feu furent tirés, dont l'un traversa une cloison du restaurant et atteignit un client, M. Michel Salgat. Qui avait tiré? La Cour d'assises fut claire: c'était Pierre-André Mo. Bien qu'ayant toujours contesté cette version, il fut condamné à 18 mois de réclusion avec sursis pendant cinq ans. Jean-Jacques Mu. écopa du même traitement.

RÉPARATION

Ayant réclamé une somme de 70.000 fr. à titre de réparation morale, l'avocat de M. Michel Salgat, Me Pierre Christe, de Delémont, avait plaidé la rixe. Ce faisant, il entendait faire payer solidairement cette somme aux trois hommes mêlés dans la bagarre. Mais la Cour en avait décidé autrement: seul P.-A. Mo. fut condamné à payer les 70.000 fr. réclamés par M. Salgat. Pour essayer de faire endosser la chose par les trois hommes, les plaignants ont recouru auprès du Tribunal fédéral. Ils prétendent que si J.-J. Mu. ne s'était pas présenté dans le restaurant avec une arme chargée dans l'intention de s'en servir, le drame n'aurait pas eu lieu. Aux yeux de la victime, Mu. est aussi responsable.

Le Tribunal fédéral n'a, lui non plus, retenu la thèse des plaignants. Dans le jugement qu'il vient de rendre, il admet que J.-J. Mu. avait accepté le risque de blesser des tierces personnes en faisant usage d'une arme à feu dans un établissement public. Mais le TF relève que lorsqu'il a tiré, il n'a touché que son adversaire, qu'il voulait atteindre. Selon le TF, aucun autre risque à l'égard d'autres personnes ne s'est réalisé.

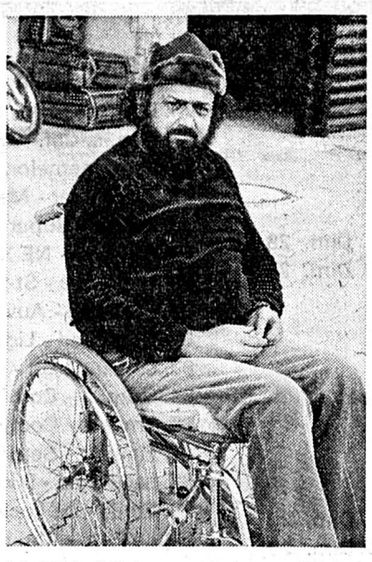

M. Michel Salgat. (Avipress-Wicky)

Si M. Salgat a été blessé, relève le Tribunal fédéral, c'est qu'il s'est trouvé dans la trajectoire d'une balle tirée contre Mu. et non pas par lui. Il ne peut donc pas être tenu pour responsable de la grave blessure de M. Michel Salgat. Il n'y a pas de lien de causalité entre la blessure et la faute commise par J.-J. Mu. Il est arrivé au restaurant avec un revolver chargé dans l'intention de tirer sur J. Mo.

AMER

Ainsi cette affaire est désormais classée. Michel Salgat et son avocat ne sont donc pas arrivés à faire endosser solidairement le paiement des 70.000 fr. aux trois individus. De sorte que les chances de se voir payer cette somme par une seule personne sont bien compromises.

Un jugement d'un goût bien amer pour celui qui toute sa vie durant est condamné à se déplacer en chaise roulante, lui qui un soir de juin a eu le seul tort de se restaurer à Crémines.

IVE

TF et patoisants de Moutier: vive réaction autonomiste

Réunie en assemblée générale mercredi soir, la section de Moutier d'Unité jurassienne a pris acte de la récente décision du Tribunal fédéral concernant les interdictions prononcées par les autorités bernoises lors de la fête des patoisants de 1980. La section d'UJ Moutier qualifie cette décision de «hautement discutable», et constate qu'en l'occurrence, le Tribunal fédéral «a préféré privilégier «l'ordre» et la raison d'Etat au détriment des libertés fondamentales».

Les Jurassiens de Moutier «condamnent l'injure faite aux autorités de la République et canton du Jura, dont l'interdiction de séjour à Moutier a ainsi reçu une couverture fédérale» et «dénoncent l'argumentation fallacieuse de ceux qui veulent voir, dans le drapeau jurassien, un emblème provocateur».

En conclusion, la section d'Unité jurassienne de Moutier appelle ses membres à participer aux manifestations de protestation qui seront organisées par le Rassemblement jurassien.

PRÊLES

Assises annuelles des tireurs du district de La Neuveville

De notre correspondant:
Les délégués des 6 sociétés de tir du district de La Neuveville, qui représentent 453 tireurs, selon le rapport de 1980, se sont réunis récemment à l'hôtel de l'Ours de Prêles, sous la présidence de M. Marcel Botteron, de Nods.

En présence de M. Charles Wenger, président de la commission de tir I du canton et du député-maire, M. Albert Giauque, les faits importants évoqués au cours de cette assemblée ont été: une équipe de match au premier Tir jurassien bernois de Malleray, un titre de champion de district pour les tireurs au fusil d'assaut et un nouveau challenge de section («Monamigo») au tir fédéral en campagne.

ENTRE SONVILIER ET RENAN

Voiture sur le toit

(c) Vers 7 h 30 hier, un automobiliste du Locle a été victime du phénomène de l'aquaplaning alors qu'il circulait de Renan en direction de Sonvilier. Sa voiture a dévalé un talus et s'est immobilisée sur le toit cent mètres plus bas. Il n'a pas été blessé, mais les dégâts se montent à 15.000 francs.

TRAMELAN

Cabine téléphonique dévalisée

(c) Durant la nuit de mercredi à jeudi, un ou des inconnus ont forcé l'appareil téléphonique de la poste à Tramelan. Ils n'ont pas eu de chance car l'appareil avait été vidé la veille, de sorte qu'ils n'ont pu emporter qu'une très petite somme d'argent. Les dégâts causés sont, eux, importants, puisqu'ils se chiffrent à plusieurs centaines de francs.

Chalet cambriolé à Jeanbrenin

(c) Il a été constaté mercredi qu'un chalet sur la montagne à Jeanbrenin avait été cambriolé. On est entré par effraction, mais seulement quelques victuailles ont été emportées.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier
Ivan Vecchi
PASSAGE DE L'OURS 2740 MOUTIER
Tél.: 032 93 44 66
Télex: 34 91 27

CANTON DU JURA

Délibérations du gouvernement

Crédits et affaire des patoisants

De notre correspondant:
Lors de la séance ordinaire du gouvernement, son président, M. François Mertenat, a salué le retour à la table des délibérations de M. Roger Jardin, ministre de l'éducation et des affaires sociales, parfaitement rétabli.
Le gouvernement a adopté sa réponse à la consultation du département fédéral de l'intérieur concernant l'adaptation des prestations complémentaires de l'AVS-AI au 1er janvier 1982.

Le gouvernement a en outre:
– octroyé une subvention de 91.500 fr. (part cantonale jurassienne) à la direction départementale de l'équipement de Colmar (Haut-Rhin), pour la rectification d'un virage de la route internationale Lucelle-Kloesterli et l'entretien d'un mur de revêtement. La mise au concours des travaux sera aussi ouverte aux entreprises du canton du Jura, la participation suisse n'est pas frappée de TVA. La France, les cantons de Berne et de Soleure paient également une part de ces aménagements, dont le coût a été partagé entre les quatre partenaires de manière proportionnelle à l'intensité du trafic. C'est évidemment la France qui paie la part la plus importante;
– octroyé un crédit de 80.000 fr. au service des ponts et chaussées pour la poursuite de l'étude de la déviation de Soyhières;
– reconduit pour la durée d'une année, encore à titre provisoire, la convention intercantonale du 22 novembre 1973 sur la vente du sel en Suisse;
– octroyé deux crédits d'un montant total de 110.000 fr. à l'Ecole d'horlogerie et de micromécanique de Porrentruy pour l'achat d'une commande numérique et d'une fraiseuse;
– décidé l'acquisition d'une installation de mesure du bruit d'un montant de 20.000 fr. pour le service des arts et métiers et du travail;
– approuvé le projet d'aménagement de chemins de la commune d'Ocourt et octroyé à cet effet une subvention cantonale de 62.400 francs.

Le gouvernement a pris connaissance par voie de presse de la décision du Tribunal fédéral approuvant une mesure d'interdiction de déployer le drapeau jurassien, prétendument provocateur, lors d'une fête de patoisants, à Moutier en 1980. Le gouvernement donnera son avis à ce sujet lorsqu'il sera en possession des considérants écrits du jugement.

SECRÉTAIRE

D'autre part, M. Jean-François Rothenbuehler, de Saignelégier, a été nommé secrétaire attaché à l'office des assurances sociales, Mlle Hélène Amstutz, de Miécourt, assistante sociale au service de l'aide sociale, et Mlle Françoise Périat, de Courroux, secrétaire à l'office des véhicules.

DEVELIER

Deux nouvelles religieuses au carmel

Mercredi après-midi a eu lieu au nouveau carmel de Develier la cérémonie de prestation des vœux solennels de deux nouvelles religieuses, sœur Marguerite-Marie de l'Eglise et sœur Maryline de Dieu, l'une bavaroise et l'autre grisonne, toutes deux âgées d'une trentaine d'années.

La cérémonie était présidée, en l'absence de l'évêque, par l'abbé Louis Freléchoz, de Moutier, délégué épiscopal. De nombreux fidèles et de non moins nombreux membres du clergé y participaient. Les deux sœurs ont fait les vœux traditionnels de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, après quoi elles ont reçu le voile noir, signe de leur intégration à la communauté. Le nouveau couvent de carmélites de Develier voit ainsi son effectif passer de quatorze à seize.

DEVELIER

Collision frontale: deux blessés

(c) Vers 20 h, une voiture qui descendait des Rangiers a été déportée dans un virage et est allée se jeter frontalement contre une «jeep» militaire qui arrivait en face, à la sortie de Develier. Les deux occupants de la voiture civile ont été sérieusement blessés. Les dégâts s'élèvent à 15.000 francs.

DELÉMONT

Trois arrestations

(c) La police a procédé hier à l'arrestation de trois ressortissants français, interdits de séjour en Suisse, qui avaient visité plusieurs magasins de Delémont et y avaient volé pour plusieurs centaines de francs de marchandises. Les trois hommes ont été écroués à Delémont.

Cyclomotoriste blessée

(c) En quittant prématurément un «stop» donnant sur la route de Moutier, à Delémont, une conductrice est entrée en collision, hier à 17 h, avec un cyclomotoriste qui transportait une seconde personne. Cette dernière a été sérieusement blessée.

Accord sur le partage des biens
Signature aujourd'hui

De notre correspondant:
C'est aujourd'hui que sera signé à Berne l'accord sur la procédure de partage des biens entre le canton de Berne et celui du Jura. Une partie de l'émission télévisée «Un jour, une heure» de ce soir sera consacrée à une interview en direct de trois des principaux «acteurs» de cet accord: MM. François Lachat, ministre, Werner Martignoni, conseiller d'Etat, et Me Jacques Saucy, expert du gouvernement jurassien.

D'autre part, après la rencontre, MM. Lachat, Martignoni et Kurt Furgler, président de la Confédération, donneront une conférence de presse au Palais fédéral, tandis que le ministre François Lachat s'adressera dans la soirée aux journalistes accrédités auprès du gouvernement jurassien.

Fermeture des magasins à 16 heures le samedi: il faudra voter...

(c L'Union des commerçants de Delémont a tenu séance lundi soir. L'assemblée a longuement discuté du problème de la fermeture des magasins le samedi après-midi. Par 13 voix contre 8, il a été décidé d'entreprendre les démarches nécessaires à la modification du règlement communal, en vue de faire passer de 17 heures à 16 heures la fermeture des commerces en fin de semaine. Il s'agit-là d'une entreprise de longue haleine, qui doit déboucher sur un vote populaire. Autant dire que cette innovation n'est pas pour cette année...

VILLE DE BIENNE

Au Palais des congrès

Assises nationales pour l'égalité des droits entre hommes et femmes

De notre rédaction biennoise:
Plus de dix partis politiques ou groupements progressistes suisses organisent demain au Palais des congrès à Bienne des assises nationales pour l'égalité des droits entre femmes et hommes. Plusieurs personnalités engagées dans les questions féminines seront présentes: Gabrielle Nanchen, Anne-Catherine Ménétrey, Ruth Dreyfuss, Cristina Alleman. Au centre des débats, un grand thème: les enjeux de la votation du 14 juin 1981.

Le 14 juin prochain, le peuple suisse devra se prononcer sur l'introduction dans la Constitution d'un article proclamant l'égalité des droits entre femmes et hommes. Les milieux patronaux ont déjà clairement formulé leur opposition à l'inscription d'un article prévoyant l'égalité salariale entre femmes et hommes.

– Or, dans ce domaine, les femmes sont encore fortement discriminées, comme aussi dans l'éducation, la famille, la formation professionnelle, l'accès à l'emploi et l'exercice d'une profession, dit Caroline Strasser, jeune militante du collectif féministe socialiste créé il y a un an à Bienne.

DISCUSSIONS ET INFORMATIONS

C'est pour tenter de répondre à ces questions que plus de dix partis politiques ou groupements progressistes, dont le parti suisse du travail, le parti socialiste ouvrier, les femmes du parti socialiste suisse et la commission féminine nationale de la VPOD organisent, demain au Palais des congrès à Bienne, des assises nationales pour l'égalité des droits entre femmes et hommes.

Informations et discussions sont prévues sur différents thèmes liés à cette question: «La famille et les femmes» avec une introduction de Gret Haller, qui vient de publier une étude à ce sujet; «Les conditions de travail des femmes et leurs salaires», présenté par Anne-Catherine Ménétrey, ancienne députée au Grand conseil du canton de Vaud; «Les femmes et la formation professionnelle» avec la présentation d'un rapport sur la situation en Suisse. Ce dernier donnera lieu à des discussions sur les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre la dégradation de l'apprentissage des jeunes filles.

DES AMÉLIORATIONS CONCRÈTES

Pour clore cette journée, un meeting est prévu avec Gabrielle Nanchen, Ruth Dreifuss, Cristina Alleman sur les enjeux de la votation du 14 juin 1981. Une déléguée de l'UDI (Unione delle donne italiane) ainsi que des ouvrières allemandes apporteront leur témoignage sur des luttes engagées dans leur pays à propos de l'égalité des salaires et de l'embauche des femmes.

Ces discussions tendront à démontrer que l'égalité des femmes n'est pas un problème formel, mais doit se traduire par des améliorations concrètes dans la vie quotidienne. Telle est la gageure de cette journée de samedi et Caroline Strasser conclut:

– Si le «oui» ne l'emporte pas le 14 juin prochain, les conséquences pour nous, femmes, se feront sentir durant plusieurs générations.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, **La barque est pleine**; 22 h 30, **The Rocky Horror Picture Show.**
Capitole: 15 h et 20 h 15, **Deux missionnaires.**
Elite: permanent dès 14 h 30, **Teenager Playgirls.**
Lido 1: 15 h, 18 h et 20 h 15, **La boum.**
Lido 2: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, **A Clockwork Orange.**
Métro: 19 h 50, **Le défi mortel du karatéka; Kampf der Planeten.**
Palace: 14 h 30 et 20 h 30, **Littler Miss Marker** (dernier jour); 16 h 30 et 18 h 30, **Tommy** (dernier jour).
Rex: 15 h et 20 h 15, **Il était une fois dans l'Ouest**; 17 h 45, **Profumo di donna.**
Studio: permanent dès 14 h 30, **Gierige Kätzchen**; 22 h 30, **Fotoskandal.**

DIVERS

Kulturtäter, Théâtre de poche: à 20 h 30, films expérimentaux.
Palais des congrès: à 20 h 15, débat public sur l'initiative «Etre solidaires», avec Pierre Moren.
Cirque Nock: place de parc de la Gurzelen, 15 h et 20 heures.

Pharmacie de service: Meyer, Pont-du-Moulin, tél. 22 27 77.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne
Bureau Cortési
Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE
Tél.: 032 22 09 11
Télex: 34 184

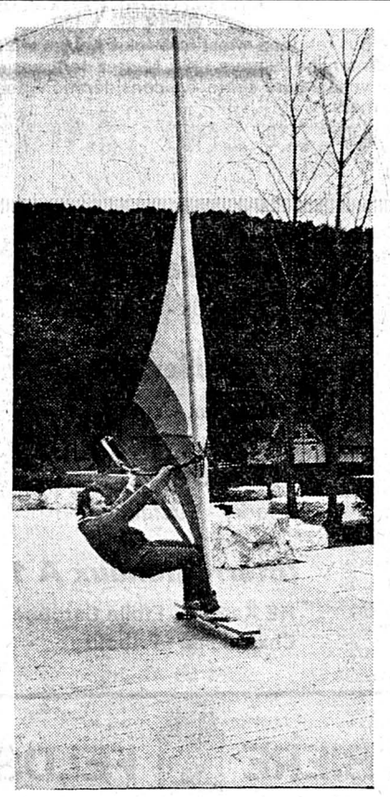

Planche à voile... et à roulettes!

(c) Du «surf» d'un genre un peu particulier: celui pratiqué, sur planche à roulettes, par François Kunz. Le jeune homme estime que cette nouvelle méthode lui permet un meilleur entraînement. En effet, ce «surf à roulettes», qu'il a construit lui-même, atteint des vitesses supérieures à la traditionnelle planche à voile utilisée sur l'eau...

INFORMATIONS HORLOGÈRES

ASUAG accroît son chiffre d'affaires

«Nous avons atteint un premier objectif important: le développement de nos affaires». C'est ce que déclare le conseil d'administration dans sa dernière lettre aux actionnaires au sujet des résultats 1980 du groupe ASUAG (Société générale de l'horlogerie suisse SA), qui fêtera cette année son 50me anniversaire. Au cours de l'exercice écoulé, en effet, le groupe a obtenu un chiffre d'affaires consolidé de 1331,8 millions de fr., ce qui représente une augmentation de 11,7 % par rapport à 1979. La rentabilité et le cash flow se sont également améliorés, bien que le paiement rétroactif de la compensation de renchérissement ait pesé lourd dans la balance, explique le conseil d'administration.

Pour ce qui est de 1981, le groupe attend une nouvelle amélioration de la rentabilité. Les entrées de commandes sont réjouissantes et, sauf événement économique ou politique particulier, le plein emploi des capacités industrielles semble, pour le moment, assuré, souligne le conseil d'administration. Un programme d'action particulier a par ailleurs été mis sur pied pour les sociétés dont les résultats se sont améliorés malgré la récession. Dans l'électronique, le rythme d'innovation a commencé à ralentir, ce qui permet au groupe de se concentrer sur le développement de la productivité et la commercialisation des produits.

Sur le total de 1331,8 millions de fr., 1116,9 millions de fr. ou 83,9 % représentent des ventes réalisées par des sociétés en Suisse et 214,9 millions (16,1 %) à l'étranger.

Les ventes du secteur horloger (composants, ébauches, mouvements, montres) ont progressé de 10,4 %. Celles qui s'appliquent aux marchés non horlogers se sont accrues de 22,4 %. Ainsi, constate le conseil d'administration, la diversification dans le groupe représente, avec 154,5 millions de francs, 11,6 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 10,6 % en 1979.

PLUS D'ÉLECTRONIQUE

Consolidées au niveau du groupe, les ventes ont porté en 1980 sur 11,9 millions de pièces (+ 14,4 % par rapport à 1979) pour une valeur de 572,2 millions de francs (+ 11,6 %). Alors que le secteur «Roskopf» a accusé un recul sensible, les produits de type ancre ont poursuivi une progression normale (+ 13,4 % en quantité et + 4,6 % en valeur).

C'est l'électronique toutefois qui a connu le plus fort accroissement par rapport à l'année précédente, avec des progressions de 48 % en quantité et de 20,3 % en valeur. De sorte qu'en 1980, les produits électroniques représentent 61,6 % en valeur et 55,1 % en quantité des ventes consolidées de montres et mouvements du groupe ASUAG contre respectivement 57,2 % et 42,6 % en 1979.

Au 31 décembre, l'effectif du groupe atteignait 15.574 personnes, soit 4,9 % de plus qu'à fin 1979. Le nombre des collaborateurs employés à l'étranger a progressé de 3,6 %, tandis que celui du personnel travaillant dans des usines et bureaux situés en Suisse augmentait de 5,2 % pour atteindre 12.832 personnes, soit 82,4 % de l'effectif total du groupe.

ROBOTS

Le conseil d'administration signale encore dans sa lettre aux actionnaires que les actes notariés consacrant la création de Microbo SA – fondée en commun par ASUAG et SSIH – ont été signés à Bienne le 18 mars. Cette nouvelle société a pour but de promouvoir l'utilisation de robots industriels dans les fabriques des deux groupes.

Remise des diplômes de l'Ecole commerciale

De notre rédaction biennoise:
S'il est une manifestation qui a le don de remplir chaque année la grande salle du Palais des congrès dans ses moindres recoins, c'est bien la remise des diplômes de l'Ecole commerciale de Bienne. Il est vrai que plus de 500 élèves se sont présentés aux derniers examens! Les résultats obtenus par les élèves ont une fois de plus été excellents puisque dix pour cent seulement des candidats ont échoué.

Invité à la cérémonie de clôture, le conseiller d'Etat et président du Conseil exécutif bernois Henri-Louis Favre s'est notamment inquiété de l'absence d'ambition qui habite la génération de demain.

– Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce que ce phénomène conduise à une dégénérence de la volonté, minant la vie sociale, dit-il à l'adresse de sa jeune assistance.

Avec la bonhomie et l'entrain qui le caractérise depuis toujours, le recteur de l'Ecole commerciale de Bienne, M. Raymond Gsell, après avoir salué la présence du représentant de la direction de l'instruction publique (DIP) Henri-Louis Favre, n'a pas manqué de lancer une petite pointe aux autorités biennoises en rappelant le manque de locaux adéquats dont souffre depuis plusieurs années déjà son établissement. Puis, commentant les examens qui viennent de prendre fin, Raymond Gsell a remercié les quelque 324 experts qui ont contrôlé les travaux de 509 élèves dans les branches suivantes: commerce, bureau, vente, commerce de détail et pharmacie.

MANQUE D'ENTHOUSIASME

Pour le conseiller d'Etat Henri-Louis Favre, la fin d'un apprentissage est aussi le moment de tourner une page de la vie. Malheureusement toutefois, on assiste trop souvent, selon lui, à un refus d'engagement, à une hésitation face à des jours parfois sombres et incertains.

– Un des drames de notre société, explique M. Favre, est ce phénomène d'abandon, sapant la volonté et conduisant à une étonnante absence d'ambition.

EXCELLENTS RÉSULTATS

Côté employés de commerce, 252 candidats sur 270 ont réussi leurs examens. A signaler la moyenne fantastique de Serge-Alain Von Kaenel (31 ans) qui a obtenu 5,9! Tout aussi remarquables ont été les moyennes réalisées par les 159 candidats de la section «personnel de vente» où seuls 23 échecs ont été enregistrés (moyenne générale: 4,72). Vingt élèves se sont présentés avec succès aux examens de fin d'apprentissage pour employés de bureau. Pour ce qui est du commerce de détail, 12 apprenties sur 15 ont décroché la palme. Enfin, les pharmaciens biennois peuvent se réjouir puisque 35 nouvelles aide-pharmaciennes sont désormais à leur disposition avec toutes les connaissances acquises. D. GIS.

FAN L'EXPRESS Sports ACNF SAISON 1980-1981

141526-92

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N°: 19

AVERTISSEMENTS

BRUHLART Philippe, Le Landeron jun. B, récl.; FROIDEVAUX Alain, St-Blaise jun. B, antisp.; MADDALENA Antonio, Audax jun. C, jeu dur; ROUSSET Christophe, Le Parc Int. C2, jeu dur réc.; FONTANA Daniel, Guin Int C 2, jeu dur; BAILLOD Yves, Boudry Int C 2, jeu dur; SOGUEL Cl. Alain, Fontainemelon jun. A, récl.; GUENAT Gilles, Floria jun. A, récl.; SANDOZ Olivier, Comète jun. A, récl.; FROSSARD Christian, Comète jun. A, récl. réc.; HOSSELET Robert, Marin jun. A, récl.; DE COULON Dag, Cressier jun. B, jeu dur réc.; DESMEULES Patrick, Cortaillod jun. B, jeu dur; RUCKSTUHL Damien, Cortaillod jun. B, antisp.; CIANINI Bruno, Audax jun. B, antisp.; DE LUCA Félice, Audax jun. B, jeu dur; LEHNHERR Frédéric, Marin jun. B, jeu dur; PARACKA Stéphane, Châtelard jun. B, récl.; CANO Manuel, Le Locle I, récl.; JAQUENOD Laurent, Cortaillod I, jeu dur; FIGUEREDO Manuel, Gorgier I, jeu dur; FERNANDEZ Luis, Espagnol I, récl.; VEUVE Jean-Claude, Bôle II, récl.; JAQUIER Thierry, Le Landeron II, antisp.; CHUARD Pierre-André, Cornaux II, jeu dur; MEZZINA Nicolas, Pal Friul I, récl.; EMERY Roland, Les Brenets II, jeu dur; WEBER Roland, Chaumont II, antisp.; COURVOISIER Michel, Sonvilier I, récl. match amical; JAQUENOD Philippe, Cortaillod I, jeu dur réc.; DOMANN Serge, Etoile I, jeu dur réc.; FATTON Martial, Neuch. Xamax II, jeu dur réc.; FIVAZ Michel, Serrières II, réc. cap. réc.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

LOHRI Daniel, Cressier jun. B, antisp. 3me avert.; PEREZ Miguel, Le Locle I, jeu dur 3me avert.; GIRARD Claude, Le Landeron II, antisp. 3me avert.

DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

PESONILO Giuseppe, Espagnol I, antisp. envers l'arbitre après le match.; CARLOS Anton, Espagnol I, antisp. envers l'arbitre après le match.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

DOS SANTOS Jean, Colombier jun. B, voie de faits, ROBERT Alain, Le Parc jun. B, voie de faits.

SIX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

GASPARINI Sergio, Floria jun. A, récl. et antisp. grave envers l'arbitre pendant et après le match.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Nous rendons attentifs les clubs et les arbitres que l'heure d'été entre en vigueur **le dimanche 29 mars 1981. Mettez donc vos montres à l'heure samedi soir.** Seule la nouvelle heure entre en considération pour les matches fixés à ce dimanche 29 mars.

ACNF COMITÉ CENTRAL
Le Secrétaire: M. Tschanz — Le Président: J.-P. Baudois

Ligue Nationale B

Chx-de-Fds - Lugano	14 h 30	Dim. 29

Ligue Nationale C

NE Xamax - Young Boys	16 h	Sam. 28 mars

1re Ligue

Boudry - Birsfelden	14 h 30	Dim. 29

Interrégionaux A 1

NE Xamax - Etoile Carouge	13 h 30	Dim. 29
Chx-de-Fds - Fribourg	Renvoyé	

BIERE FELDSCHLÖSSCHEN
Distribuée par: BRASSERIE MULLER S.A. NEUCHATEL
141525-92

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
ÉLECTRICITÉ
CORTAILLOD Tél. (038) 42 11 52
141521-92

APPAREILS MÉNAGERS
TANNER
VENTE ET RÉPARATION
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 ✆ 038/25 51 31

Interrégionaux B 2

1. Béroche - Malley	15 h	Dim. 29
2. NE Xamax II - Le Locle	15 h 30	Dim. 29

Interrégionaux C 2

7. Le Locle - Le Parc	Renvoyé	

IIme Ligue

13. Floria 1 - Cortaillod 1	10 h	Dim. 29
14. Hauterive 1 - Le Locle 1	15 h 30	Dim. 29
15. St-Blaise 1 - Béroche 1	9 h 45	Dim. 29
16. Bôle 1 - Marin 1	10 h	Dim. 29
17. Gen.-s.-Cof. - Serrières 1	16 h	Sam. 28
18. St-Imier 1 - Etoile 1	15 h	Dim. 29

IIIme Ligue

19. Auvernier 1 - Le Locle II	9 h 45	Dim. 29
20. Châtelard 1 - Ticino 1	15h 30	Dim. 29
21. Colombier 1 - L'Areuse 1	9 h 45	Dim. 29
22. Corcelles 1 - La Sagne 1b	14 h 30	Dim. 29
23. Couvet 1 - Travers 1	15 h	Dim. 29
24. Fleurier 1 - Boudry II	14 h 30	Dim. 29
25. Audax 1 - Deportivo 1	15 h	Dim. 29
26. Cressier 1 - La Sagne 1a	10 h	Dim. 29
27. Helvetia 1 - Sonvilier 1	10 h	Dim. 29
28. Le Landeron 1 - Chx-de-Fds II	14 h 30	Dim. 29
29. Marin II - Fontainemelon 1	14 h 30	Dim. 29
30. NE Xamax II - Le Parc 1	10 h	Dim. 29

IVme Ligue

31. Bôle II - Espagnol 1	15 h	Dim. 29
32. Cortaillod IIa - Colombier II	15 h 45	Sam. 28
33. Gorgier 1 - Béroche II	15 h 30	Dim. 29
34. Comète 1b - Corcelles II	9 h 30	Dim. 29
35. NE Xamax III - Châtelard II	8 h 45	Dim. 29
36. Cornaux 1 - St- Blaise II	9 h 30	Dim. 29
37. Lignières 1 - Le Landeron II	14 h 30	Dim. 29
38. Pal Friul 1 - Chaumont 1	14 h 30	Dim. 29
39. Marin III - Comète 1a	9 h 30	Dim. 29
40. Hauterive II - Cortaillod IIb	9 h 45	Dim. 29
41. St-Sulpice 1 - Salento 1	14 h 30	Dim. 29
42. Travers II - Gen.-s.-Cof. II	10 h	Dim. 29
43. Môtiers 1 - Buttes 1	15 h	Dim. 29
44. Blue-Stars 1 - Dombresson 1	9 h 45	Dim. 29
45. Fontainem. II - Les Ponts 1a	9 h 45	Dim. 29

Vme Ligue

46. ColombierIII - Le Locle III	14 h	Dim. 29
47. Auvernier II - Les Brenets II	16 h	Sam. 28
48. Bôle III - La Sagne II	15 h	Sam. 28
49. Gorgier II - Couvet II	13 h 30	Dim. 29
50. Noiraigue 1 - Dombresson II	9 h 45	Dim. 29
51. Helvetia II - Serrières II	8 h	Dim. 29
52. Cressier II - Le Parc II	15 h	Dim. 29
53. Lignières II - Espagnol II	19 h 30	Sam. 28
54. Floria III - Chaumont II	10 h	Dim. 29
55. Cornaux II : Sonvilier II	15 h 30	Sam. 28

Juniors A

56. Audax - Hauterive	17 h	Sam. 28
57. Béroche - Fontainemelon	13 h 30	Dim. 29
58. St-Blaise - Ticino	15 h 30	Sam. 28
59. Marin - Serrières	15 h 45	Sam. 28
60. Floria - La Sagne	14 h 30	Sam. 28
61. Auvernier - Comète	14 h	Sam. 28

Juniors B

62. Audax - Fontainemelon	13 h 30	Sam. 28
63. Ticino - Les Ponts	Renvoyé	
64. Marin - Couvet	14 h	Sam. 28
65. Cortaillod - Le Parc	14 h	Sam. 28
66. Comète - Deportivo	15 h 30	Sam. 28
67. Colombier - Cressier	15 h 30	Sam. 28
68. Châtelard - Etoile	13 h 30	Dim. 29
69. Corcelles -Floria	14 h 30	Sam. 28
70. Hauterive - St-Imier	13 h 30	Dim. 29
71. St-Blaise - Sonvilier	13 h 45	Sam. 28
72. Le Landeron - Serrières	15 h	Sam. 28
73. NE Xamax - Fleurier	13 h 45	Sam. 28

Juniors C

74. Dombresson - Etoile	14 h	Sam. 28
75. Gen.-s.-Cof. - NE Xamax 1	14 h 15	Sam. 28
76. Fontainemelon - La Sagne	14 h 30	Sam. 28
77. Colombier - Marin	14 h	Sam. 28
78. Audax - Superga	15 h 15	Sam. 28
79. Béroche - NE Xamax II	15 h	Sam. 28
80. Hauterive - St-Imier	15 h	Sam. 28
81. St-Blaise - Auvernier	19 h	Mer. 8
82. Cortaillod - Lignières	17 h 45	Ven. 27
83. Le Landeron - Cressier	13 h 30	Sam. 28
84. Gorgier - Comète	14 h 30	Sam. 28
85. Travers - Corcelles	14 h 30	Samh 28
86. Fleurier - Serrières	14 h	Sam. 28
87. Les Ponts - Bôle	Renvoyé	
88. Etoile - Le Locle	15 h	Sam. 28
89. Le Parc - Chx-de-Fds	Renvoyé	

Juniors D

90. Superga - Le Parc 1	14 h	Sam. 28
91. Hauterive - NE Xamax	13 h 30	Sam. 28
92. Boudry II - Colombier	14 h	Sam. 28
93. Châtelard - Le Locle	14 h 30	Sam. 28
94. Bôle - Gen.-s.-Cof.	13 h 30	Sam. 28
95. Boudry 1 - Marin	15 h 15	Sam. 28
96. Cornaux - Cortaillod	13 h 30	Sam. 28
97. Béroche - St-Blaise	17 h 30	Mer. 1
98. Comète - NE Xamax	13 h 30	Sam. 28
99. Dombresson - Fleurier	13 h 30	Sam. 28
100. Ticino - Etoile	Renvoyé	
101. Chx-de-Fds - St-Imier	Renvoyé	

Juniors E

102. Boudry 1 - Le Parc 1	10 h 30	Sam. 28
103. Colombier 1 - Gen.-s.-C.of.	10 h	Sam. 28
104. Cressier - Auvernier 1	10 h	Sam. 28
105. Cornaux - Le Locle 1	10 h	Sam. 28
106. Bôle 1 - Superga 1	10 h 30	Sam. 28
107. Marin 1 - Cortaillod 1	10 h 30	Sam. 28
108. Boudry 2 - Le Locle 2	10 h 30	Sam. 28
109. Bôle 2 - Etoile	9 h 30	Sam. 28
110. NE Xamax 1 - St-Imier	10 h	Sam. 28
111. Gorgier - Fleurier 1	10 h	Sam. 28
112. Châtelard - Ticino 1	9 h 30	Sam. 28
113. Le Landeron - Chx-de-Fds	10 h	Sam. 28
114. St-Blaise 1 - Dombresson	10 h	Sam. 28
115. Béroche - Ticino 2	10 h	Sam. 28
116. NE Xamax 2 - Les Brenets	10 h	Sam. 28
117. Les Ponts - Le Parc 2	Renvoyé	
118. Comète - Superga 2	10 h	Sam. 28
119. Boudry 3 - Cortaillod 2	9 h 30	Sam. 28
120. Marin 2 - Fleurier 2	9 h 30	Sam. 28
121. Colombier 2 - Gen.-s.-Cof.	9 h	Sam. 28
122. Hauterive - Couvet	10 h	Sam. 28
123. Corcelles - Cortaillod 3	10 h	Sam. 28
124. Auvernier 2 - Colombier 3	10 h	Sam. 28

Juniors Talents LN D

Chx-de-Fds - Bâle	Renvoyé	

Juniors Talents LN E

NE Xamax - Chx-de-Fds Gr. A	14 h 15	Sam. 28
NE Xamax - Chx-de-Fds Gr. B	14 h 15	Sam. 28

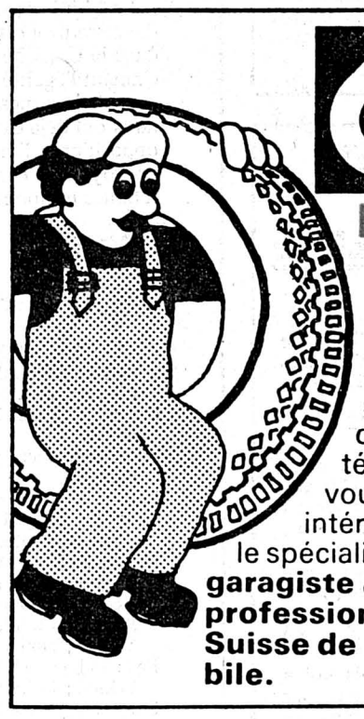

L'achat des pneus...
est une affaire sérieuse. Pour des pneus adaptés à votre voiture vous avez tout intérêt à consulter le spécialiste qu'est votre **garagiste *UPSA* = Union professionnelle Suisse de l'Automobile.**
141527-92

Entreprise générale de nettoyages
Ponçage
Imprégnation
Shamponnage de tapis
E. MATILE
Molliet
2022 Bevaix
Tél. (038) 46 14 44
141522-92

Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ELECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12
141523-92

141524-92

muller sports sa
sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochaux - michel audétat
vous apporte
LA SOLUTION
à tous vos problèmes d'équipements sportifs
Ce n'est pas plus cher chez le spécialiste
141519-92

BOUCHERIE RAPIDE
Service à domicile
Choix et qualité
FACCHINETTI
SAINT-BLAISE - Tél. (038) 33 14 41
141520-92

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre entreprise de fabrication de carrosserie autocars, véhicules spéciaux et réparations voitures:

Départements

Serrurerie: **SERRURIERS** en carrosserie ou construction

Montage: **CHARRONS, MENUISIERS OU SERRURIERS**
Nous offrons aux intéressés la possibilité de s'adapter aux divers travaux de l'aluminium.

Garniture: **GARNISSEUR AUTO** tapissier-décorateur ou poseur de sol.

Peinture: **PEINTRE EN VOITURE**

Nous offrons: salaires élevés adaptés aux capacités et rendement, semaine de 5 jours, prévoyances sociales.

Offres à: Carrosserie LAUBER & FILS S.A., 1260 NYON. Tél. (022) 61 37 21. 140835-36

Restaurant BEAU-RIVAGE, «Chez Pepi»
2001 Neuchâtel, tél. 25 47 65
engage pour sa terrasse
sommelier (ère)
sans permis s'abstenir. 128323-36

Entreprise broyarde cherche:
SERRURIER DE CONSTRUCTION
MONTEUR EN CHAUFFAGE
sachant travailler de façon indépendante.
Faire offres sous chiffres 1211 L à OFA Orell Fussli publicité, case postale, 1002 Lausanne. 140940-36

Pour notre **kiosque de la gare de Neuchâtel,** nous cherchons une
VENDEUSE
et une
REMPLAÇANTE
Horaire de travail: service avancé 05.30 - 14.00, service tardif 14.00 - 22.30, service dominical (pour remplaçante: 2 à 3 jours par semaine et 2 samedis/dimanches par mois).
Nous nous chargeons de vous former sérieusement pour vous permettre de remplir avec succès cette activité intéressante et variée. Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.
Les intéressées sont priées de s'annoncer directement auprès de notre gérante, Mme Meyer, tél. du kiosque: (038) 25 40 94.
S. A. LE KIOSQUE, 3001 Berne. 128184-36

VITA - l'assurance-vie avec les parcours VITA
Pour renforcer notre organisation, nous cherchons notre futur
inspecteur d'organisation
responsable des régions de
Neuchâtel, Fribourg et Jura
Pendant une période de mise au courant, le candidat devrait exercer la fonction d'inspecteur principal, avec activité d'acquisition combinée avec la responsabilité de quelques inspecteurs.
Sont demandés pour cette situation d'avenir: expérience de vente, plaisir de diriger des hommes, initiative et persévérance.
Prière d'adresser les offres à VITA, représentation générale Conzett & Huber, tél. (021) 20 33 81, case postale 565, 1000 Lausanne 17. 140995-36

La votation fédérale des 4-5 avril

Statut des étrangers: le cœur et la raison

Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas, dit un adage souvent cité. C'est vrai lorsqu'il s'agit de la vie des individus et surtout de leur vie sentimentale. Cela ne saurait l'être pour des Etats ni dans les relations internationales. La raison d'Etat constitue une réalité parfois dure, mais elle perdure et perdurera aux siècles des siècles. L'Etat a le devoir d'être égoïste et d'assurer la sécurité, si possible la prospérité, de ses administrés. Il est inutile de pleurer sur ce fait, ni de le déplorer. Le fait est là, et il est têtu...

Les auteurs de l'initiative «Etre solidaires en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers» veulent délibérément ignorer cette vérité. Ils ne font parler que leur cœur, et refusent la parole à la raison. Pour eux, «tout le monde il est bon, tout le monde il est gentil».

Et d'abord les étrangers qui viennent travailler ou s'installer chez nous.

Je ne saurais m'opposer – ni qu'opposer – à cette générosité qui soirt du cœur. Mais je n'oublie pas que l'on ne fait pas de bonne politique avec de bons sentiments, ni que charité commence par soi-même, et singulièrement pour un Etat, pour tous les Etats.

Cela implique notamment qu'il n'est pas question d'accorder, dans un Etat démocratique, des privilèges à quelque catégorie de citoyens ou d'habitants. Au reste, notre constitution dit expressément, en son article 4 que «... Il n'y a en Suisse ni sujets, ni privilèges de lieu, de naissance, de personnes ou de familles».

L'initiative sur laquelle nous nous prononcerons le 5 avril fait fi de cet impératif constitutionnel. Quand elle exige, par exemple, au paragraphe 5 du nouvel article 69ter qu'elle propose: «La législation fédérale... garantit aux étrangers une protection juridique complète, y compris le recours aux tribunaux».

Cela a l'air anodin et allant de soi. Or, dit le message du Conseil fédéral aux Chambres, à propos de l'initiative, «comme il serait rédigé... l'article 69ter, 5me alinéa, de la constitution, privilégerait les étrangers, ce qui reviendrait à créer une disparité de traitement à l'égard des Suisses».

Je ne veux pas entrer dans les détails d'une glose juridique. Mais nous sommes au noeud du problème; l'initiative «Etre solidaires» crée des disparités, et par conséquent des injustices. Injustices à l'égard de très nombreux étrangers installés en Suisse, qui n'ont pas bénéficié des avantages exorbitants offerts d'emblée aux nouveaux arrivés. Injustice à l'égard des Suisses établis à l'étranger – parfois depuis des générations – et qui ne bénéficieraient d'aucune réciprocité de traitement par rapport aux étrangers nouvellement arrivés chez nous. Injustice puisqu'on ne consulte jamais nos compatriotes émigrés sur leur statut dans le pays de résidence, alors que, chez nous, les étrangers nouvellement installés le seraient, et ne tarderaient sans aucun doute pas à jouir du droit de vote, sans assumer les devoirs civiques du citoyen suisse, y compris le service militaire, ou la taxe d'exemption de ce service.

Voici quelques-unes des exagérations et des conséquences – ou plutôt des inconséquences – de l'initiative qu'on soumet au vote du peuple et des cantons. Il faut évidemment dire «non». On peut avoir du cœur, être généreux, dans la mesure de nos moyens cependant, et sans devenir dupes, ni victime d'un chantage aux bons sentiments auquel essaient de nous soumettre les auteurs de l'initiative.

René BOVEY

Les 50 ans de Swissair

BÂLE (ATS). – C'est à Bâle, le lieu même où le 26 mars 1931 les actionnaires de la compagnie Balair avaient accepté de fusionner avec la société zuricoise «Ad Astra» et jeté ainsi les fondements de l'actuelle compagnie aérienne nationale, qu'a eu lieu la cérémonie marquant le cinquantième anniversaire de Swissair. Le jubilé était agrémenté par plusieurs productions musicales et marqué par la présence de nombreuses personnalités de l'économie et de la politique venues assister à l'événement au théâtre de ville de Bâle.

Le conseiller fédéral Léon Schlumpf, chef du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, a présenté dans son discours les vœux du Conseil fédéral et félicité l'entreprise pour son dynamisme et l'évolution remarquable dont elle a fait preuve en un demi-siècle d'existence.

LE SALUT DE BERNE

Le conseiller fédéral a rappelé que la Confédération avait participé à la naissance de Swissair et qu'à plusieurs reprises Berne avait du prêter main-forte à la compagnie, notamment pendant la grande crise des années 30, pendant la guerre et dans les années 1950. Il s'est également félicité de la collaboration excellente entre les divers offices fédéraux et Swissair, rappelant que la Confédération aurait le droit de se porter acquéreur de la compagnie nationale tout entière, possibilité qui a parfois été évoquée au début des années cinquante. «Aujourd'hui en revanche, je puis vous assurer qu'aucun membre du gouvernement ne rêve à une éventuelle étatisation», a précisé M. Schlumpf.

Parlant des côtés négatifs et évoquant les nuisances acoustiques, la pollution de l'air, le gaspillage d'énergie et le manque d'essence, le chef du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a déclaré que ces éléments «doivent quand même nous faire comprendre qu'il y a des limites à la croissance et qu'il faudra à l'avenir y songer plus souvent».

Les salutations des autorités bâloises ont été exprimées par le président du gouvernement de la ville rhénane, M. Edmund Wyss, qui a exprimé le souhait que l'aéroport de Bâle-Mulhouse soit mieux intégré dans le réseau de la compagnie d'aviation.

M. Alain Borner, conseiller d'état de Genève, représentait, lui, le canton qui abrite le second aéroport de Suisse en importance. Rappelant que depuis sa création, Swissair a toujours veillé à ne pas négliger son escale romande, M. Borner a insisté pour que l'aéroport de Genève demeure au même niveau technique que les autres aéroports intercontinentaux et continue à répondre aux exigences de l'évolution du trafic, dans le respect de la protection de l'environnement. Le conseiller d'état genevois a conclu en disant que la Suisse romande avait besoin, «pour sa vie culturelle, économique et sociale, pour sa vie tout court, de liaisons aériennes étendues au globe entier».

Pour la compagnie en fête, c'est M. Fritz Gugelmann, président du conseil d'administration qui retraça la vie des premières années de la compagnie et le travail de pionnier qui fut accompli. Quant au président Armin Baltensweiler, il fit une description de la politique de l'entreprise, en précisant que les piliers en étaient: une flotte d'appareils judicieusement choisie, une situation financière saine, un accueil de haut niveau et la qualité des services à la clientèle.

Les employeurs contre l'initiative «Etre solidaires»

ZURICH (ATS).– L'Union centrale des associations patronales suisses recommande jeudi dans un communiqué de rejeter l'initiative «Etre solidaires».

Selon ces associations, cette initiative ne contribuerait en effet nullement à «améliorer la politique efficace suivie au cours des dernières années par nos autorités à l'égard des étrangers». En particulier, le gouvernement ne pourrait plus stabiliser l'effectif des étrangers, ajoutent ces associations. La pénurie de personnel qui sévit sur le marché du travail serait aggravée, tandis qu'en hiver, nombre de saisonniers se retrouveraient au chômage. Le gonflement du contingent des étrangers perturberait à nouveau l'harmonie des relations entre la population suisse et étrangère, et provoquerait des tensions comme à l'époque des initiatives xénophobes.

En revanche, «la loi sur les étrangers en préparation apportera de sensibles améliorations au statut des étrangers du point de vue économique, social et juridique: elle favorisera leur intégration au sein de notre communauté», conclut le communiqué.

SUITE

Rapport de gestion du Conseil fédéral

Les tâches de politique sociale, culturelle et de santé publique ne cessent de s'accroître. Le département de l'intérieur, faute de moyens et de personnel suffisants, est obligé d'établir des priorités. Néanmoins, notre sécurité sociale assume ses fonctions et notre aide à la culture (cinéma et Pro-Helvetia, en particulier) progresse. La protection de l'environnement et les analyses à réaliser dans le domaine de la santé publique connaissent un développement qui exigera de plus en plus de moyens.

JUSTICE ET POLICE

La réalisation de l'égalité des droits entre hommes et femmes prend une place de plus en plus grande dans les travaux du département de justice et police. L'importante réforme du droit de la famille vise à éliminer la prédominance de l'homme. D'autre part, le traitement des recours, la mise en œuvre des prescriptions concernant les étrangers, les acquisitions d'immeubles par des étrangers, les réfugiés et la circulation routière continuent à exiger des travaux de plus en plus vastes et complexes.

DMF: ON RÉORGANISE

Les discussions soulevées par les problèmes du «char 68» ont conduit vers une profonde restructuration des procédures d'acquisition d'armes. Cette réorganisation a notamment conduit, début 1981, vers l'instauration d'une délégation pour l'armement, sorte de triumvirat portant la responsabilité suprême de tous les projets d'armement. La réparation des défauts du «char 68» a été pratiquement achevée sur une vingtaine de prototypes qui ont été remis à la troupe pour des essais. Rappelons enfin que le DMF a organisé en décembre dernier une expédition comprenant une trentaine d'homme du génie dans le sud de l'Italie pour y prêter main forte aux sinistrés du séisme.

FINANCES

En 1980 – comme d'ailleurs les années précédentes – le premier souci du département fédéral des finances étaient, bien sûr, la caisse désespérément vide de la Confédération (Réd. - avec des recettes qui dépassent 16 milliards?). Un programme d'économies a été mis en place qui réduira les dépenses de la Confédération d'environ 600 à 700 millions de francs. D'autre part, le Conseil fédéral a soumis aux Chambres plusieurs projets de nouvelles recettes: taxe poids lourds, impôts sur les clients des banques, ICHA frappant l'énergie. Dans le domaine de la politique monétaire, la Banque nationale a levé progressivement les mesures contre l'afflux de fonds étrangers.

ÉCONOMIE PUBLIQUE

La reprise économique qui avait débuté au milieu de 1979 s'est consolidée pendant la première moitié de 1980. La croissance s'est toutefois quelque peu ralentie pendant la deuxième moitié de l'année en raison de l'affaiblissement de la conjoncture internationale. Ce département, dont dépend l'OFIAMT, s'occupe notamment du contrôle de la main-d'œuvre étrangère. Dans ce domaine, sa politique tend vers la stabilisation. Il s'agit de protéger en premier lieu la main d'œuvre indigène et de sauvegarder la paix sociale. Parmi les travaux de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, citons les négociations avec la CEE tendant vers un rapprochement de notre pays de l'Europe des Dix.

TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET ÉNERGIE

La réalisation de la conception globale des transports est l'une des tâches prioritaires du département des transports, des communications et de l'énergie. Il s'agit de mettre en place – par le biais de nouvelles lois et révisions constitutionnelles – une nouvelle politique des transports tendant vers une gamme complète d'objectifs. Compte tenu de la détresse financière de la Confédération, le Conseil fédéral s'est toutefois écarté de cette vision globale en présentant séparément un projet de taxe sur les poids lourds. Sorte de première mondiale, la loi fédérale sur la responsabilité civile en matière nucléaire a déjà passé le cap du Conseil des Etats.

Dans le domaine des media, enfin, le département a poursuivi la préparation de l'article constitutionnel radio et TV et tenté de définir sa position à propos d'un projet de TV par satellite.

Leibstadt: deux fois plus cher que prévu

LEIBSTADT (ATS). – La centrale nucléaire de Leibstadt, dans le canton d'Argovie, sera vraisemblablement mise en service en été 1983 et le coût total de la construction atteindra 4 milliards de francs, soit deux fois plus que ce qui avait été initialement prévu. M. Hugo Schumacher, directeur de la centrale a précisé jeudi au cours d'un entretien avec la presse que cet «énorme» dépassement était principalement dû à l'augmentation des taxes d'intérêts et du coût de la vie, mais aussi au perfectionnement des systèmes de sécurité et aux modifications apportées pendant les travaux à la construction.

Ce dépassement des crédits provoquera une augmentation du prix de la production d'électricité d'environ 8,5 centimes par kilowatt-heure. Commencée en 1976, la centrale nucléaire de Leibstadt aura une puissance de 941 megawatts.

Vers une crise aiguë du logement à Zurich?

ZURICH (ATS). – Le Conseil municipal de Zurich (exécutif) est vivement préoccupé par le problème du logement. C'est pourquoi, dans les éditions de mercredi et jeudi du journal officiel, il lance un appel aux propriétaires et gérances d'immeubles pour qu'ils signalent tous les logements susceptibles d'être loués.

Dans son annonce, le Conseil municipal constate que, par suite de rénovation d'anciens immeubles, un grand nombre de locataires ont vu leur bail résilié pour fin mars. Comme il est pratiquement impossible de trouver un appartement bon marché à Zurich, le Municipal craint que plusieurs personnes ne se retrouvent à la rue dès le 1er avril. Il prie donc les propriétaires et gérances d'immeubles de signaler au bureau des logements de la ville tous les locaux qui seraient susceptibles d'être loués, même pour une période de 6 mois seulement. Il leur garantit le paiement des loyers et la restitution de la chose louée à la fin du bail.

A l'administration des immeubles de la ville, on confirme que des douzaines de locataires sont actuellement à la recherche d'un logement et qu'ils seront à la rue s'ils ne trouvent rien d'ici la fin du mois. Il s'agit donc de tout mettre en œuvre pour leur venir en aide, faute de quoi, on pourrait b ien assister à une recrudescence des occupations sauvages d'immeubles.

Les personnes le plus souvent concernées par le problème du logement sont les familles dites incomplètes, femmes divorcées avec enfants, mères célibataires, ainsi que de très nombreux jeunes. Pour les familles, la situation est moins dramatique.

Les autorités zuricoises espèrent que leur appel portera ses fruits dès la semaine prochaine, même si elles ne font pas preuve d'un optimisme excessif. On rappelle notamment que l'on ne peut contraindre un propriétaire à louer un appartement.

Le Vorort sceptique à l'endroit de l'article énergétique

ZURICH (ATS). – Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie juge avec le plus grand scepticisme le projet du Conseil fédéral pour un article constitutionnel sur l'énergie. Comme déjà dans sa prise de position sur la conception globale de l'énergie, il s'en tient à l'avis que les interventions sur le plan de la politique énergétique, basées sur les compétences actuelles de la Confédération et des cantons, sont suffisantes et qu'un article constitutionnel particulier n'est pas nécessaire.

Selon un communiqué du Vorort daté de jeudi, les développements récents ont confirmé que les économies d'énergie et le remplacement du pétrole étaient soutenus de la façon la plus efficace par les forces du marché. Dans l'industrie, toujours soucieuse des coûts, des transformations de grande portée sont en cours. Les consommateurs privés d'huile de chauffage eux aussi prennent conscience du besoin de ménager l'énergie, et les cantons ont commencé, sur la base de leurs compétences propres, à encourager cette évolution spontanée, notamment par des prescriptions sur la construction, la planification, et le logement.

Par ailleurs, la Confédération dispose déjà, dans l'état actuel de la constitution, de la possibilité d'édicter au besoin des prescriptions en matière énergétique. Mais contrairement à ce que pense le Conseil fédéral, il n'existe pas de raison évidente pour que la juridiction en matière de conduites pour le chauffage à distance passe des cantons à la Confédération ni pour que cette dernière doive décréter – au-delà de la loi-type élaborée par elle – de quelle façon les cantons ont à régler l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie, estime le Vorort.

Quant à la «compétence d'encouragement» prévue dans le projet d'article, elle manque de clarté. Personne ne conteste à la Confédération le droit de placer, dans le cadre de ses moyens financiers, un accent de sa politique énergétique sur l'encouragement de la recherche. Mais d'un système de subventions dépassant cet objectif, il ne faut pas attendre un emploi efficace des moyens en faveur des économies d'énergie et du remplacement du pétrole, conclut le Vorort dans son communiqué.

ROMANDIE

Les Vaudois reprennent le chemin des urnes

Conseil d'Etat: bientôt l'arrivée

Quand les libéraux affirment qu'il faut faire des économies, que la fiscalité est écrasante, ils ne se contentent pas de mots: ils agissent. Ils affirment aussi qu'il ne faut pas rester les bras croisés! Ils s'opposent au déficit réel du budget 1980, à l'imposition accrue des petites et moyennes entreprises, à l'augmentation d'impôt pour les revenus moyens et supérieurs, à l'imposition inégale des couples, en proposant en revanche une diminution des tâches de l'Etat.

Ils disent encore: «Nous sommes le point de mire des partis». Côté socialiste, on dénonce, justement, l'agressivité des slogans libéraux, les épigraphes scandaleux, les propos démagogiques tenus ici et là, l'absence d'un programme précis ailleurs. Le candidat Daniel Schmutz ajoute que «la droite vaudoise majoritaire au gouvernement n'avait pas à attendre cette élection pour mettre en place la politique qu'elle s'emploie à défendre aujourd'hui par des «coups de gueule» de dernière minute...» On reproche de même aux libéraux d'avoir donné la parole, dans leur action publicitaire, à des rentiers AVS, alors même qu'ils ne voulaient pas, au départ, de cette institution éminemment sociale.

CÔTÉ RADICAL, ON RADICALISE

Les deux candidats sortis en tête lors du premier tour de l'élection complémentaire continuent leur tournée électorale aux quatre coins du Pays de Davel. En reprenant des thèmes connus: «Seule la gauche prend votre défense, consommateurs et consommatrices, contre les libéraux». Ou bien: «Les libéraux veulent assécher les caisses de l'Etat. La réduction des subventions à l'assurance-maladie conduit à l'augmentation de vos propres cotisations». Ou encore: «La candidature de Jean-Frédéric Baehler dérange? Avec lui, les libéraux refusent de marcher dans les combines mathématiques. Parce que le premier droit des Vaudois, c'est d'être bien gouvernés. C'est plus important que les savants calculs électoraux».

Les radicaux ont dû changer de monture en cours de route, à preuve que le vétérinaire Baehler n'a pas administré à son voisin d'Yverdon, dans le premier round, la potion magique adéquate. Il n'était pas là pour ça, c'est vrai. Leur nouveau candidat Jean-Pascal Delamuraz a pour mission de redorer le blason (passablement terni) du «grand vieux parti», de combler son handicap. Il le fait en bottes de sept lieues, le temps pressant, avec prière de faire confiance à l'expérience les deux mains tendues en avant, «ni à gauche, ni à droite».

La tête du syndic de Lausanne? On la voit partout: sur la porte d'une grange, en vitrine, jusque sur les poteaux de la Compagnie vaudoise d'électricité, jusque sur les camions-citernes. Une manière de convaincre que «je roule pour vous». Les «verts» avouent au demeurant qu'ils consacrent 80.000 fr. à la campagne électorale du second tour, tandis qu'ils en ont officiellement dépensé la moitié au premier pour aboutir à un ballottage, faute d'avoir mobilisé leurs partisans.

Les socialistes ont «investi» à ce même titre 68.000 fr. au premier tour et 20.000 fr. au second, alors que les libéraux parlent de 125.000 fr. et de 45 à 55.000 fr., dans l'ordre. Les socialistes avaient précédemment estimé leur contribution à 850.000 fr. au premier tour et 150.000 fr. au second. Il semble qu'il y ait là un petit hiatus.

Jean-Pascal Delamuraz? On lui reproche (indirectement seulement) d'avoir remplacé au pied levé un premier candidat battu. On le voit aussi, s'il est élu, quitter la Municipalité de Lausanne et offrir son fauteuil «syndical» à un socialiste. Pensez-vous? Sur ce point, il s'est exactement prononcé: «Comme l'arbre peut cacher la forêt, un radical peut en cacher un autre!» Son nom? Secret encore à cette heure, mais les grands pontes du parti radical, éclaboussé par les eaux usées «d'Epurex» – ça ne déborde pas, non, mais les bassins de rétention sont pleins... – en ont sans doute déjà avancé un.

Les Vaudois ont commencé à prendre le chemin des urnes. Côté officiel, on veut croire (un peu partout et surtout chez ceux qui ont largement perdu leur temps à envoyer à chaque électrice, à chaque électeur la documentation complète du premier tour) que la participation au scrutin dépassera (légèrement au moins) cette barre du 25% si péniblement atteinte il y a une petite quinzaine. Une vergogne.

L. N.

Un million de nuitées à Verbier

Le nouveau directeur nous dit...

De notre correspondant:

Dans quelques jours, soit la première semaine d'avril, un nouveau directeur prendra la tête de la station de Verbier M. Edy Peter qui succédera à M. Raoul Lovisa qui va quitter son poste après dix ans d'activité.

Ce printemps 81 qui voit un changement de taille se produire à la direction de la station réserve également d'importantes données intéressant au plus haut point les centaines de milliers de personnes qui chaque année fréquentent Verbier.

«Nous franchirons cette année pour la première fois dans l'histoire de la station le cap du million de nuitées, nous dit M. Peter. Nous partirons à la conquête de nouveaux champs de neige puisque les installations du col des Gentianes vont être inaugurées en automne. Nous aurons dans quelques mois l'autoroute jusqu'à Martigny. 1981 marquera également une étape capitale dans la construction du centre sportif dont on parle depuis des années. Malgré cela, les soucis, les casse-tête ne manquent pas à ce paradis de vacances».

Mercredi, la société de développement que préside M. Raymond Fellay remettait à la presse son rapport annuel qui sera présenté aux membres lors de l'assemblée du 3 avril prochain. Certaines données sont éloquentes. Si Verbier affichait 10.000 nuitées en 1950, elle a dépassé les 900.000 allègrement en 1980. L'occupation dans l'hôtellerie accuse une augmentation de 31% en une année. Les Allemands représentent pratiquement aujourd'hui le quart de l'occupation annuelle.

DOUZE MILLIONS POUR LE CENTRE SPORTIF

La construction du centre sportif bat son plein actuellement. Ce centre va coûter 12 millions. Il sera terminé pour 1984. Il abritera huit courts de tennis dont quatre terminés cette année, une piscine couverte de 25 m sur 12 m, une patinoire couverte, un curling couvert également, restaurant, etc.

«L'un des casse-tête de Verbier, nous dit M. Peter, c'est de sauver la saison d'été, d'assurer surtout la liaison entre l'hiver toujours fantastique et l'autre saison moins fréquentée. Ce centre sportif va résoudre en partie ce problème au niveau de l'animation, de l'occupation des clients par mauvais temps ou en dehors de la saison blanche proprement dite. L'un de nos grands casse-tête également c'est bien entendu le parking. Il faudra s'y atteler à nouveau. Nous axerons nos efforts également sur la nécessité de consefver un cachet authentique à la région, cela d'autant plus que des erreurs ont été commises parfois. On nous a reproché des abus dans les prix mais cela est vraiment l'exception et là également il faudra bannir tout excès».

M. F.

Centième printemps à Ballaigues

(sp) Dimanche dernier, Mlle Dessoulavy, née le 22 mars 1882, fêtait à la Maison de retraite son entrée dans sa centième année. Petite cérémonie présidée par M. Cavin, de Vallorbe, substitut du préfet, qui remit le fauteuil traditionnel à la jubilaire. Originaire de Fenin, dans le canton de Neuchâtel, mais née à Vauroux sur Bevaix, au sein d'un milieu campagnard, elle fit de bonne heure marque d'une intelligence très développée et cultivée. Elle habita ensuite à La Bruyère, près de Gland, puis elle se fixa à Bussigny où elle vécut longtemps avec sa sœur mariée. Maîtresse d'ouvrage et pendant 60 ans monitrice de l'Ecole du dimanche, elle avait une culture et une propension pour le français, les mathématiques et l'histoire, et elle collabora avec le pensionnat Jubilia qui venait en vacances chaque année, en été, à Ballaigues. Bussigny et Ballaigues furent ses deux pôles d'attraction et enfin la Maison de retraite de Ballaigues où elle fut d'un précieux secours pour sa sœur.

M. Girardet, syndic de Bussigny, vint apporter les vœux, des roses et un livre sur le Général Guisan de la part des autorités communales reconnaissantes de son dévouement. Le pasteur Mensbrugge apporta la voix de l'Eglise, précédant un jeune Neuchâtelois, M. Roulet, qui présenta des vœux de la part des parents du Val-de-Ruz dont plusieurs étaient présents.

Tandis que parents, autorités, amis et connaissances furent conviés à déguster dans une autre salle tourtes et vins offerts à la centenaire, non sans avoir reçu d'elle, d'une voix encore ferme et soutenue que la reconnaissance est toujours la source de récompense et en affirmant aujourd'hui toute sa foi.

Les matelas Bico – toujours sur mesure.

Comme il existe des personnes grandes et petites, corpulentes et minces, plus jeunes et plus âgées, en bonne santé et souffrantes, existe aussi des matelas Bico tout à fait différents. Bico a ce qu'il faut pour tous les besoins et tous les budgets.

Passez donc au magasin spécialisé essayer sans engagement, le matelas qui vous convient le mieux.

Pour un sommeil sain et profond – matelas Bico.

bico 120 ans de qualité

En vente dans toutes les bonnes maisons de literie, de trousseaux et d'ameublement.
Fabricant: Birchler & Cie SA, Usines Bico, 8718 Schänis

Dubach 79/048

129792-10

Venez essayer et choisir votre literie dans le grand centre spécial Bico. A Neuchâtel, chez EUROPE-MEUBLES-MEYER.

meubles meyer neuchâtel fbg de l'hôpital tél. 038/25 75 05

129906-10

Parfums de marques mondiales chez DENNER

jusqu'à 60% meilleur marché

Quelques exemples de notre assortiment

YVES SAINT LAURENT

Prix indicatif | Prix DENNER

«Y» Eau de Toilette 115 ml ~~45.–~~ **29.25**

Opium Parfum 7,5 ml ~~80.–~~ **44.––**

Opium Eau de Toilette Vapo. 36 ml ~~50.–~~ **30.––**

LANVIN

Prix indicatif | Prix DENNER

Arpège Parfum Atom. Sac 7,5 ml ~~55.–~~ **27.50**

Arpège Eau de Toilette Atom. 30 ml ~~21.–~~ **11.55**

LEONARD

Prix indicatif | Prix DENNER

Tamango Eau de Toilette Atom. 90 ml ~~55.–~~ **27.50**

Tamango Eau de Toilette 120 ml ~~57.–~~ **28.50**

HERMÈS

Prix indicatif | Prix DENNER

Calèche Parfum 7,5 ml ~~42.–~~ **23.10**

Calèche Parfum de Toilette Atom. 58 ml ~~39.50~~ **21.70**

estée lauder

Prix indicatif | Prix DENNER

Priv. Collection Eau de Parfum 60 ml ~~65.–~~ **45.50**

CHARLES JOURDAN

Prix indicatif | Prix DENNER

Vôtre Eau de Toilette 100 ml ~~58.–~~ **34.80**

Vôtre Eau de Toilette 50 ml ~~40.–~~ **20.––**

Dior

Prix indicatif | Prix DENNER

Diorella Eau de Toilette 54 ml ~~35.–~~ **20.65**

Miss Dior Parfum Ato. Sac 7 g ~~38.–~~ **22.80**

Dior-Dior Eau de Toilette 54 ml ~~35.–~~ **21.––**

GIVENCHY

Prix indicatif | Prix DENNER

Givenchy III Eau de Toilette 120 ml ~~30.–~~ **18.––**

GRÈS

Prix indicatif | Prix DENNER

Cabochard Eau de Toilette 58 ml ~~27.50~~ **13.75**

Cabochard Eau de Toilette 118 ml ~~40.–~~ **16.––**

LANCÔME

Prix indicatif | Prix DENNER

Ô de Lancôme Eau fraîche 57 ml ~~21.–~~ **12.60**

Ô de Lancôme Eau de Toilette fraîche 115 ml ~~34.50~~ **20.70**

Magie Noire Vapo. Eau de Toilette 100 ml ~~55.–~~ **30.25**

Lagerfeld

Prix indicatif | Prix DENNER

Chloé Eau de Toilette 60 ml ~~36.–~~ **21.60**

ROCHAS

Prix indicatif | Prix DENNER

Madame Parfum 7,5 ml ~~45.–~~ **27.––**

Madame Parfum de Toilette Atom. 100 g ~~47.–~~ **27.70**

carven

Prix indicatif | Prix DENNER

Ma Griffe Eau de Cologne 120 ml ~~37.–~~ **14.80**

CARON

Prix indicatif | Prix DENNER

Infini Parfum de Toilette 60 ml ~~33.–~~ **14.85**

Infini Parfum de Toilette 120 ml ~~52.–~~ **20.80**

GUY LAROCHE

Prix indicatif | Prix DENNER

Fidji Eau de Toilette 115 ml ~~43.–~~ **17.20**

J'ai Osé Eau de Toilette Vapo. 50 ml ~~35.–~~ **17.50**

JEAN PATOU

Prix indicatif | Prix DENNER

Joy Parfum Vapo. Nat. 7,5 ml ~~86.–~~ **36.––**

Joy Eau de Joy 90 ml ~~90.–~~ **38.50**

Van Cleef & Arpels

Prix indicatif | Prix DENNER

First Parfum 15 ml ~~95.–~~ **43.––**

AZZARO

Prix indicatif | Prix DENNER

Azzaro Parfum 7,5 ml ~~45.–~~ **22.50**

LANVIN

Prix indicatif | Prix DENNER

Voile d'Arpège 150 ml ~~45.–~~ **22.50**

Bain Mousse Gel 150 ml ~~35.–~~ **17.50**

L'huile de Bain 50 ml ~~48.–~~ **24.––**

GUY LAROCHE

Prix indicatif | Prix DENNER

Body Lotion 200 ml ~~21.–~~ **10.50**

Bain Lait Mousse 180 g ~~26.–~~ **13.––**

J'ai Osé Savon 100 g ~~12.–~~ **6.––**

ROCHAS

Prix indicatif | Prix DENNER

Femme Seife 142 g ~~12.–~~ **6.––**

Madame Seife 142 g ~~12.–~~ **6.––**

Femme Bain Mousse 150 ml ~~23.–~~ **11.50**

Madame Bain Mousse 150 ml ~~23.–~~ **11.50**

Lieu et date de l'achat de contrôle (prix indicatif): Zurich, 26.2.81

FR–13/27381 140949-10

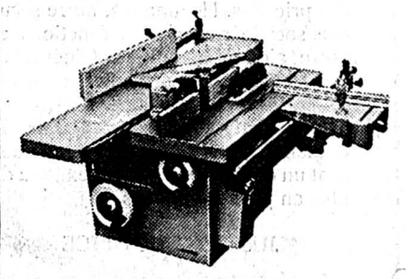

LUREM

machines à travailler le bois, un produit des usines Peugeot.
Achetez-les uniquement chez nous – c'est votre avantage
car
– toutes nos machines LUREM sont fabriquées selon les normes de la CNA
– vous profitez de notre vaste expérience
– vous jouissez de notre service après-vente
– nous livrons franco domicile
– nous possédons un atelier mécanique
– nous sommes l'agent général LUREM pour toute la Suisse.
Vous trouvez chez nous le plus grand choix en machines à travailler le bois de toutes les grandeurs, aux prix sans concurrence.
Demandez nos prospectus détaillés.
Grande exposition permanente – nous attendons votre visite sans engagement.

STRAUSAK SA
centre de machines à travailler le bois,
2554 Meinisberg - Bienne.
Tél. (032) 87 22 22.
Ouvert chaque jour, aussi le samedi matin.

121524-A

BMW

Occasions BMW sans mauvaise surprise

UNE OCCASION SÛRE GARANTIE PAR L'AGENT BMW

à l'agence officielle BMW

RC2480

GARAGE DU 1er MARS SA
Agence officielle BMW
Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase)
tél. 038/24 44 24
Neuchâtel

129790-10

POUR VOS DÉPLACEMENTS - LOISIRS ET PLAISIRS

AU PANESPO

EXPOSITION

Samedi 28 mars de 9 h à 21 h.
Dimanche 29 mars de 9 h à 20 h.

ENTREE LIBRE
BUVETTE

ALFA ROMEO - Tous les modèles présentés par **M. BARDO SA** - Vélos et vélomoteurs: **CILO - GITANE - ALLEGRO - ISSIMO** par **G. PISCINA** Voiliers **YAMAHA** (Sea Hopper) - Bateaux pneumatiques - Canoës - Moteurs marins par **GAMA NAUTIQUE** - Caravane **HOLIDAY** - Rapido par **E. MAGLIO** Machines agricoles - Tondeuses - Matériel forestier par **J. KNUTTI** - Tout pour LE TRAVAIL et la VILLE par **PRESSING NEONT** - au **TRAVAILLEUR**

FACILITES DE PAIEMENT par **banque aufina**

140889-10

Si vous avez un téléviseur couleur Philips, vous verrez ce soir sur TF1* le dernier bivouac de Jackson tout en couleurs. Bonne soirée!

* s'il n'y a pas de grève sur TF1.

Tous les autres ne verront malheureusement ce coucher de soleil féerique qu'en noir et blanc.

En faisant seulement quelques pas, vous pouvez même gagner l'appareil de votre choix.

Demandez un Philirama, directement à votre concessionnaire Philips. Il est tout près de chez vous.

Coupon pour le tirage au sort...
de l'un des dix téléviseurs couleurs à votre choix. Allez chercher le nouveau Philirama chez votre concessionnaire Philips et choisissez le modèle de vos rêves.

Modèle Philips: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ V/FAN

A envoyer jusqu'au 10 avril 1981 à Philips SA, 1196 Gland.

Conditions de participation: le tirage a lieu pardevant notaire. Les gagnants seront informés personnellement. Aucune obligation d'achat.

129806-10

PHILIPS

PHILIPS

Y&R

hockey sur glace

«Mondial» B: après l'euphorie, la déception

Et encore, les Suisses peuvent s'estimer heureux...

SUISSE - YOUGOSLAVIE 4-4 (3-1 0-2 1-1)

MARQUEURS: Schmid 4me; Savak 13me; Loertscher 17me; Dekumbis 17me; Besic 35me; Rudi Hiti 36me; Petac 42me; Schmid 44me.

SUISSE: Anken; Koelliker, Claude Soguel; Kramer, Sturzenegger; Meyer, Hofmann; Conte, Loertscher, Schmid; Guido Lindemann, Dekumbis, Stampfli; Neininger, Jacques Soguel, Mattli; Baertschi.

YOUGOSLAVIE: Prusnik; Razinger, Kavec; Savic, Kosir; Mitinarec, Vidmar; Suvak, Hafner, Drago Horvat; Garazd Hiti, Lomovsek, Rudi Hiti; Klemenc, Besic, Miha Horvat; Petac.

ARBITRES: MM. Alaimo, Constantini et Checchini (Italie).

NOTES: patinoire d'Ortisei; 1000 spectateurs. La Suisse joue sans Markus Lindemann; Baertschi remplace Conte au début du troisième tiers-temps. Pénalités: 6 fois 2 min contre la Suisse et 5 fois 2 min contre la Yougoslavie.

DANGER. – Les Suisses Meyer (4) et Neininger (12) inquiètent la défense yougoslave. (Téléphoto AP)

L'équipe suisse de hockey a manqué son cinquième match des championnats du monde du groupe B, à Ortisei, n'obtenant qu'un match nul face à une formation yougoslave pourtant modeste. Les Suisses auraient pu faire rapidement la décision, mais le partage des points paraît finalement justifié, au vu de la partie décevante des joueurs de Lasse Lilja. Après avoir mené 3-1, ils se retrouvèrent en retard d'un but (3-4) au début du troisième tiers, avant que Lolo Schmid ne marque son deuxième but et n'évite le pire.

Visiblement, certains Helvètes n'avaient pas pris leurs adversaire au sérieux, abordant la rencontre avec un manque d'engagement conduisant à des fautes de concentration. Les défenseurs commirent des erreurs de position élémentaires, cependant que les attaquants jouaient plus derrière la cage adverse que devant celle-ci.

Ce manque de jeu direct se retrouve dans les chiffres: trois fois moins de tirs suisses que yougoslaves... Le coach Lilja invoqua l'heure matinale comme excuse, oubliant que la Suisse avait également joué le matin lors du 3-3 contre la Pologne.

BIEN PAYÉS

Avec une avance de deux buts après 20 minutes de jeu (3-1), les Suisses étaient plutôt bien payés. Après l'ouverture du score par Schmid dès la 4me minute, les joueurs à croix blanche ne purent profiter de trois pénalités de deux minutes infligées aux Yougoslaves. Après l'égalisation, les joueurs de l'est mettaient la défense helvétique «dans ses petits patins», et les deux réussites suisses ne correspondaient pas au déroulement du jeu. Par ailleurs, le 3-1 semble entaché d'un dégagement interdit non sifflé.

Même menant par deux longueurs d'écart, les hommes de Lilja ne réussirent pas à développer leur jeu habituel, manquant singulièrement de calme et de discipline. Les Yougoslaves purent ainsi égaliser, marquant deux fois en quelques secondes. C'est la troisième fois cette saison que semblable mésaventure arrive aux Suisses.

Si ceux-ci ne furent pas en mesure au troisième tiers-temps de faire plier le genou à leurs adversaires, leur performance insuffisance n'en est pas seule responsable: l'arbitre Alaimo, le plus mauvais acteur de la rencontre, les désavantagea nettement durant cette phase, expulsant des Suisses un peu à tort et à travers.

«Mondial» juniors la Suisse irrésistible

L'équipe suisse juniors (jusqu'à 20 ans) a atteint son objectif aux mondiaux B, à Strasbourg, en remportant la victoire dans son groupe. Pour son dernier match du tour qualificatif, elle a battu la Hollande, encore invaincue, par 10-0 (5-0 3-0 2-0). La Suisse et la Hollande (gr. A) ainsi que la Norvège et la Pologne (gr. B) lutteront pour l'ascension dans le tournoi A.

Les Helvètes affronteront la Pologne ce soir, puis la Norvège dimanche. La Norvège et la Suisse partent dans ce tour final avec deux points, récoltés dans le tour préliminaire respectivement face à la Pologne et à la Hollande.

L'Italie: un patin dans le groupe A!

Ce que même les optimistes les plus convaincus n'auraient osé espérer, pourrait bien se réaliser: l'Italie est aux portes de l'ascension dans le groupe A des championnats du monde. Dans le match au sommet, ils ont battu la Pologne par 4-1 (2-1 1-0 1-0).

Les gardiens ont tenu un rôle prépondérant dans cette partie. Cependant que le portier italien Jim Corsi arrêtait tout, Wojtynek et Lukaszka, le second remplaçant le premier après le 3-1, portent la responsabilité de tous les buts.

La Pologne ne peut donc plus obtenir la promotion par elle-même, au contraire de l'Allemagne de l'Est, qui ne semble toutefois pas en mesure de venir à bout des Italo-Canadiens.

La partie s'engageait mal pour les Polonais: après 12 secondes, ils avaient déjà encaissé un but. L'égalisation de Zabawa ne réussissait pas à calmer leur nervosité. Alors que Corsi multipliait les parades, les Italiens s'échappaient avec la complicité des deux gardiens polonais.

Résultats et classement

Suisse - Yougoslavie 4-4 (3-1 0-2 1-1)
Roumanie - Japon 5-1 (3-0 1-1 1-0)
RDA - Norvège 6-3 (3-2 0-1 3-0)
Italie - Pologne 4-1 (2-1 1-0 1-0)

1.	Italie	5	5	0	0	23-10	10
2.	RDA	5	4	0	1	28-12	8
3.	Pologne	5	3	1	1	34-18	7
4.	Suisse	5	2	2	1	16-14	6
5.	Yougoslavie	5	1	1	3	17-30	3
6.	Roumanie	5	1	0	4	15-19	2
7.	Japon	5	1	0	4	13-25	2
8.	Norvège	5	1	0	4	12-30	2

Aujourd'hui: journée de repos.

Le hockey à Neuchâtel: le point

3. LA FUSION (*)

L'idée de fusion entre Young Sprinters et Serrières est vieille d'une dizaine d'années. A l'époque, elle n'avait pu se réaliser, le «vieux lion de Monruz» n'ayant pas présenté une situation réelle de sa dette. Et aujourd'hui? Elle est tout autant difficile, le passif de Young Sprinters se situant à la barre des 350.000 fr. avant que ne débute la saison 1980-81. **«C'est la raison majeure de notre refus»,** précise le président de Serrières, M. Botteron. **«Nos finances sont saines; nous n'avons pas de dettes; nous ne pouvons donc nous lancer dans une telle aventure»,** poursuit le fleuriste neuchâtelois.

LE NŒUD DU PROBLÈME

Les finances! C'est bien là le nœud du problème. M. Zeller – le trésorier de Young Sprinters – fournit chiffres et explications. **«Lors de l'assemblée générale de 1980, le passif se montait à 351.000 francs. En fait, compte tenu de diverses opérations, il s'élevait à 318.000 fr., somme à laquelle il convient d'ajouter un déficit pour la saison 1980-81 de 100.000 fr. environ. Je préfère être pessimiste!»**

Si le passif n'est pas plus élevé, on le doit aux «sponsors» qui ont réglé les sommes dues à Beaulieu, Locas et Pérusse.

Et puis, Serrières pose des conditions, telle une représentation, à force égale, au sein du nouveau comité, et des postes-clé» **«Il faut aussi qu'une ligne de conduite soit déterminée avant la fusion; une ligne de conduite à moyen terme. Et surtout ne pas vouloir réintégrer la Ligue B de suite. Il faut absolument créer une base, montrer au public qu'il est possible d'obtenir des résultats. Etre réaliste aussi. Nous avons le sentiment qu'on ne l'est pas toujours du côté de Young Sprinters. Mais je le répète: la dette reste le plus gros obstacle»,** précise le président Botteron.

TROUVER DES SOLUTIONS

Or, du côté de Young Sprinters, les dirigeants sont conscients des réalités. **«Nous cherchons des solutions afin de repartir d'un bon pied. Nous sommes en passe d'en trouver»,** affirme le président Pahud. **«Nous multiplions les démarches en ce sens** (Réd.- ce problème sera abordé dans un prochain chapitre). **Je crois que du côté de Serrières, on a peur de se lancer dans cette aventure. Nous ne sommes pas le premier club à présenter des chiffres rouges, ni en hockey, ni en football...».**

Un fait est certain: au sortir de la saison 1979-1980 – celle de la promotion de Young Sprinters en Ligue B –, des dirigeants des deux clubs ont tenté un nouveau rapprochement, s'adressant à M. André Hildenbrand, l'homme qui, en son temps, s'occupa de la fusion entre Xamax et Neuchâtel-Sports. **«J'ai senti un véritable désir d'arriver à une solution tant du côté de Serrières que du côté de Young Sprinters»,** explique le commerçant neuchâtelois. **«J'ai même constaté un véritable enthousiasme chez le président Botteron. Du côté de Young Sprinters, on sentait très bien que l'idée faisait son chemin, qu'on y venait doucement. Mais il est vrai que le problème financier était – et reste – un gros obstacle...».**

OBSTACLE MINEUR

Cette fusion est pourtant souhaitée par une large majorité de ceux – autorités comprises – qui gravitent autour des deux principaux pensionnaires de Monruz. Certes, des problèmes de personnes ont également «bloqué» les négociations. Mais avec le bon sens qui caractérise les dirigeants des deux clubs, l'obstacle se révèle, finalement, mineur.

Les ponts ne sont donc pas rompus. Mais en engageant un nouvel entraîneur (Stettler), en signant un contrat à Gilbert Divernois, Serrières a démontré sa ferme volonté de poursuivre seul, du moins pour la prochaine saison. Il reste maintenant plus de deux ans avant l'inauguration de la nouvelle patinoire. Si tout se passe bien. Trente mois que Young Sprinters et Serrières peuvent mettre à profit pour trouver des solutions. L'avenir du hockey neuchâtelois en dépend pour une large part. P.-H. BONVIN

- **Demain: le «sponsor».**

* Lire également «FAN-L'EXPRESS» des 25 et 26 mars.

curling

«Mondial» au Canada: la Suisse en troisième position

Dans le sixième tour du championnat du monde de London, au Canada, la Suisse a pris le meilleur par 9-6 (neuf ends) sur la Suède, ce qui lui a permis de se retrouver seule à la troisième place du classement derrière le Canada, toujours invaincu, et la Norvège. Devant 5672 spectateurs, sur une glace très difficile, les Suisses ont su tirer profit au maximum des nombreuses erreurs du skip suédois Jan Ullstenl.

La Suisse a en revanche subi une défaite attendue face au Canada, invaincu après sept tours, aux Championnats du monde de curling à London (Ontario). Bien que le skip Juerg Tanner ait étalé toutes les facettes de son registre tactique et joué en prenant des risques, les Lausannois se sont inclinés en neuf ends 3-8. Après cette troisième défaite, ils doivent absolument s'imposer face au Danemark et à la Norvège pour participer aux demi-finales.

Résultats du sixième tour: **Canada-Ecosse 9-5; Norvège-Danemark 5-3; Suisse-Suède 9-6; Italie-France 8-5; RFA-Etats-Unis 7-5.**

7me tour: **Norvège - Suède 7-6; France - RFA 7-5; Canada - Suisse 8-3 (après neuf ends); Etats-Unis - Ecosse 7-4; Italie - Danemark 6-5.**

Classement: **1. Canada 7 victoires; 2. Norvège 6; 3. Suisse 4; 4. Etats-Unis 4; 5. Suède 3; 6. Ecosse 3; 7. Italie 3; 8. Danemark 2; 9. RFA 2; 10. France 1.**

tennis

A Milan

Pas de miracle: Gunthardt éliminé

Heinz Gunthardt a été éliminé comme on s'y attendait en huitième de finale du tournoi de Milan, doté de 200.000 dollars. Le Zuricois s'est incliné au Palazzo dello sport face au No 2, derrière Bjorn Borg, l'Américain John McEnroe, par 2-6 3-6. Il a certes résisté durant deux heures, mais sans jamais avoir la moindre chance de succès.

Le rival de McEnroe, Bjorn Borg, a connu plus de difficultés lors du deuxième tour: il lui a fallu plus de deux heures pour se défaire de l'Américain Bill Scanlon, non-classé, 6-1 5-7 6-3. Borg a assez mal joué et s'est trouvé mené 1-3 dans la manche décisive, avant de retrouver sa concentration et d'aligner cinq jeux pour l'emporter.

Les résultats: John McEnroe (EU) bat Heinz Gunthardt (Sui) 6-2 6-3; Bjorn Borg (Suè) bat Bill Scanlon (EU) 6-1 5-7 6-3; Butch Walts (EU) bat Tomas Smid (Tch) 7-6 6-2; Vijay Amritraj (Inde) bat Tim Gullikson (EU) 6-3 6-7 6-3.

Nouvel entraîneur à Sierre...

Le HC Sierre, qui évolue en LNB, a engagé le Vaudois Claude Rochat (43 ans) au poste d'entraîneur, en remplacement du Canadien Jacques Lemaire. Rochat, qui a signé pour une année, a entraîné auparavant Martigny et Villars. Par ailleurs, le club valaisan annonce l'arrivée de Rolf Schlatter (Kloten) et de Pascal Ambord (Genève-Servette) tous deux en prêt.

... et à Zoug

Une autre formation de LNB, le HC Zoug, s'est attaché les services d'un nouvel entraîneur. Il s'agit du Canadien Cliff Stewart (34 ans). Auparavant, Stewart entraînait Lyss (1re ligue).

Bernard Gagnon à Lugano

Le HC Lugano (LNB) continue à se renforcer: il a acquis, en prêt, le Canadien de Kloten Bernard Gagnon (32 ans). Les «Aviateurs» ont dû se résoudre à se séparer de Gagnon pour des raisons financières, bien que le contrat les liant porte jusqu'à la fin de la saison 1981/1982.

football

Enfin le déclic?

Nouvel entraîneur au FC Bienne

A la suite des mauvais résultats enregistrés par l'équipe seelandaise, le comité du FC Bienne et son entraîneur Hans Widmer ont décidé d'un commun accord de se séparer avec effet immédiat. Il a été fait appel à M. Jean-Pierre Fleury pour le remplacer.

Ce dernier n'est pas un inconnu dans les milieux footballistiques de la région. Directeur sportif du FC Oron jusqu'au changement de comité au mois de février 1981, il avait accédé en première ligue comme entraîneur avec les Romands de Bienne, au terme de la saison 1975-1976. Entre-temps, M. Jean-Pierre Fleury avait assumé pendant trois ans la fonction d'entraîneur au FC Moutier, avec lequel il a participé à deux finales pour l'ascension en 1re ligue.

Il occupera déjà son poste d'entraîneur et de responsable unique de la formation seelandaise pour la rencontre de demain contre Kriens. Son contrat est valable jusqu'à la fin de cette saison; on espère que ce changement d'entraîneur provoquera le déclic tant attendu. E. PELLATON

Suisse - Espagne l'année prochaine

L'équipe nationale d'Espagne affrontera la Suisse en match international, le 28 mars 1982, sur sol helvétique, afin de parachever sa préparation en vue du tour final du championnat du monde qui aura lieu du 13 juin au 11 juillet 1982 dans la Péninsule ibérique. Un match «retour» est prévu pour le 10 novembre en Espagne.

Les Espagnols disputeront en tout sept matches d'entraînement avant le championnat du monde. Ils joueront en Autriche en septembre 1981 avant de recevoir le Luxembourg (octobre) et la Pologne (novembre), puis rencontreront deux fois la Belgique, à l'extérieur en décembre et à domicile en février 82, avant de se rendre en Ecosse puis en Suisse. Le lieu du match Suisse - Espagne du 28 avril n'est pas encore déterminé.

La sélection UEFA

Le coach Charles Rubli a retenu 17 joueurs pour le match retour contre l'Espagne dans le cadre des qualifications du championnat d'Europe juniors qui aura lieu le 8 avril à Moutier. Un seul changement est intervenu par rapport à la sélection du match aller, perdu 1-4 à Saragosse: l'arrivée de Marco Bernaschina (Chiasso). Voici les joueurs retenus:

Gardiens: Paolo Bernasconi (Mendrisiostar) et Martin Brunner (Grasshopper); défenseurs: Armin Bischofberger (Altstaetten), Roger Bolli (Kilchberg), Hanspeter Burri (Lucerne), Franco Cavallin (Bienne), Didier Dupont (Chênois), Gerhard Fuchs (Frutigen) et André von Niederhaeusern (Schwamendingen); demis et attaquants: Marco Bernaschina (Chiasso), Didier Cavin (Lausanne), André Fimian (Grasshopper), Fabio Ghisoni (Longeau), Roland Haeusermann (Brugg), Joerg Kasa (Lucerne), Gabriel Marchand (Porrentruy) et Beat Sutter (Gelterkinden).

basketball

A STRASBOURG

Maccabi, pour un petit point... Coupe d'Europe des champions:

Maccabi Tel-Aviv a remporté la finale de la Coupe d'europe masculine des clubs champions en battant Sinudyne Bologne 80-79 (37-39), à Strasbourg, devant 8000 spectateurs.

La salle était en effet archi-comble pour assister à un départ rapide des Italiens, emmenés par leurs deux géants Bonamico (20 pts en première mi-temps) et Villalta (deux médailles d'argent aux derniers Jeux olympiques). Trop crispés, les Israéliens accumulaient alors les maladresses, à l'image de Silver, ce dont profitaient Sinudyne pour se détacher, portant l'écart à un maximum de 9 points (34-25 à la 15me minute).

Le match était acharné, mais assez décousu et la détente exceptionnelle de l'Américain Williams dans les rangs du Maccabi ne parvenait qu'à limiter l'écart, toujours en faveur des Italiens qui atteignaient la mi-temps sur le résultat de 39-37.

Relancés par leur bonne fin de première période, les Israéliens se détachaient dès la reprise par Williams et Berkowitz pour s'assurer un avantage de 6 points: 51-45 à la 25me minute. Accablé par les fautes personnelles, Bologne chancelait alors sérieusement. Mis en difficulté par le rythme supérieur de l'adversaire, les Italiens tirèrent parfois trop vite et il fallut la rentrée de Bonamico ainsi que l'adresse de Villalta pour les replacer sur orbite.

Dès lors, les égalités se succédaient: 61-61, 68-68 à 4 min de la fin dans une salle où l'ambiance atteignait des sommets jamais connus à Strasbourg.

Cagliaris, le capitaine, sortait à son tour pour cinq fautes personnelles. La moindre hésitation devenait fatale. Le titre allait se jouer sur un coup de dés: 73-73, 76-75 et 78-77 à auatorze secondes de la fin. Dans un ultime sursaut, et grâce à Berkowitz, Maccabi se détachait définitivement pour remporter son deuxième titre européen, après celui gagné en 1977.

Plus de trois ans de réclusion pour l'ex-«presidentissimo» de Bellinzone

L'ancien dirigeant du Basket-club Bellinzone, Riccardo Manara, âgé de 38 ans, en détention préventive depuis plus d'une année, a été condamné par la Cour d'assises criminelle de Bellinzone à trois ans et trois mois de réclusion.

Le commerçant a été reconnu coupable de tous les chefs d'accusation qui lui étaient imputés: abus de confiance (plus de 300.000 fr. soutirés lâchement à une femme paraplégique dont il avait la charge), faux dans les titres, banqueroute simple (un trou de 785.000 fr.), suppression de documents, omission de comptabilité et violation à la loi fédérale sur l'AVS. Tous ces derniers délits ont été commis dans le cadre de la gestion désastreuse de son entreprise de nettoyage.

Départ de l'entraîneur de City Fribourg

City Fribourg communique que l'entraîneur de la première équipe Pierre Dumoulin a présenté sa démission après six ans d'activité au sein du club. Pierre Dumoulin désire poursuivre ailleurs sa carrière d'entraîneur. Sous sa direction, City Fribourg avait remporté le titre de champion suisse de LNB et accédé aux demi-finales de la coupe au cours de la saison 1979-80, à l'issue de laquelle il avait été promu en LNA.

automobilisme

Premiers essais

Grand prix du Brésil: la Williams impressionnante

Aussi parfaite et équilibrée qu'à Long Beach, la Williams a fait grosse impression lors de la première journée des essais libres du Grand prix du Brésil, sur le circuit de Jacarepagua. Pour cette séance destinée aux réglages des voitures et au repérage d'un «tourniquet», délaissé depuis 1978, le champion du monde Alan Jones délégua ses pouvoirs à Carlos Reutemann. Tandis que l'Australien expérimentait, apparemment sans succès, une nouvelle suspension, l'Argentin s'est montré le plus rapide. Il a signé le meilleur temps en 1'37"48.

La grosse chaleur (48°) a gêné le rendement des moteurs turbo. Par ailleurs, Ferrari, Brabham et Tyrrell ont connu des problèmes de suspension. Le Français Alain Prost (Renault), malgré des ennuis d'amortisseurs, a obtenu le deuxième meilleur temps, mais il a concédé près d'une seconde à Reutemann.

LES PLUS RAPIDES: *1. Carlos Reutemann (Arg), Williams, 1'37"48; 2. Prost (Fr) Renault, 1'38"42; 3. Rebaque (Mex), Brabham, 1'38"73; 4. Patrese (It) Arrows, 1'38"96; 5. De Angelis (It) Lotus, 1'39"71, etc.*

141581-82

cyclisme

Semaine catalane: Nilsson «leader»

L'Espagnol Pedro Munoz a remporté la troisième étape (155 km) de la Semaine catalane en s'imposant en solitaire à Andorre-la Vieille. Deuxième à 1'09", le Suédois Sven Ake Nilsson a repris la première place du classement général.

Classement de l'étape, Crecs-Andorre (155 km): 1. Munoz (Esp) 4 h 33'57"; 2. Nilsson (Su) à 1'09"; 3. Laguia (Esp) à 1'15"; 4. Coll (Esp) à 1'30"; 5. Belda (Esp) à 1'35", etc.

Classement général: 1. Nilsson (Su) 11 h 42'56"; 2. Belda (Esp) à 26"; 3. Fernandez (Esp) à 1'08"; 4. Criquielion (Be) à 1'28"; 5. Willems (Be) à 2'05", etc.

Summermatter et Mueller récompensés

Jean de Gribaldy, directeur technique de l'équipe française dont font partie Marcel Summermatter et Daniel Mueller, semble satisfait de ses deux coureurs suisses. Il les a en effet retenus pour le Critérium internationale (28/29 mars), le Tour du Tarn (30 mars - 3 avril), le Tour des Flandres, Paris - Roubaix et Liège-Bastogne-Liège.

sports - télégrammes

FOOTBALL

- **Grenade:** match représentatif: Espagne B - Angleterre B 3-2 (2-0).
- **Koweït:** match amical: Koweït - Young Boys 2-0 (0-0).
- Le match en retard du championnat de ligue nationale A entre Young Boys et Saint-Gall aura lieu le jeudi 16 avril à 17 h 30 au stade du Wankdorf.

GYMNASTIQUE. – Le match international féminin Roumanie - Suisse prévu du 8 au 10 avril a été annulé en raison du désistement de la Roumanie.

Le Yougoslave Halihodzic au FC Nantes

Le Yougoslave Vahid Halihodzic, avant-centre de l'équipe nationale yougoslave, a signé un contrat avec le FC Nantes, deuxième du championnat de France. Halihodzic, âgé de 28 ans, jouait à Velez Mostar.

MOCO SA

MEUBLES EN GROS

Dans les locaux de l'ancienne fabrique de Meubles

La maison qui vend tout au prix de gros

Lot de meubles espagnols

Style typique, en bois massif, jusqu'à épuisement du stock

9	Tables gigognes	à **Fr. 140.–**
1	Armoire 3 portes, 3 tiroirs, 150 cm	**Fr. 500.–**
22	Tables en bois massif	dès **Fr. 250.–**
40	Fauteuil rustique en cuir	dès **Fr. 175.–**
2	Comedor	**Fr. 920.–**
3	Commode 5 tiroirs, 90 x 80 x 40	**Fr. 276.–**
3	Secrétaire 4 portes, 175 x 75 x40	**Fr. 536.–**
13	Chevet 1 tiroir, 57 x 50 x 40	**Fr. 80.–**
7	Chevet 3 tiroirs, 60 x 58 x 35	**Fr. 102.–**
16	Table téléphone, 1 tiroir, 60 x 22 x 30	**Fr. 70.–**
10	Meuble d'angle, 60 x 45 x 38	**Fr. 70.–**
6	Meuble d'angle, 100 x 60 x 40	**Fr. 202.–**
6	Bar rond	**Fr. 245.–**
2	Bar sculpté, 145 x 106 x 35	**Fr. 365.–**
10	Coffre «Roseta», petit, 90 cm	**Fr. 185.–**
9	Coffre «Dragones», 125 x 55 x 55	**Fr. 265.–**
1	Chaise cuir	**Fr. 139.–**
3	Coffre quarterons, 100 x 50 x 50	**Fr. 189.–**
42	Chaise «Greco», petite, 3 pieds	**Fr. 30.–**
12	Tab. de bar «Greco», pl. bois	**Fr. 52.–**

140917-10

... et de tous autres meubles. Venez avant qu'il ne soit trop tard!

EXPOSITION ET STOCK 10.000 m²

2053 CERNIER (derrière le marché Diga)

Ouvertures:

Lundi de 14 h. à 18 h. 30
Du mardi au vendredi de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30
Samedi de 9 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 17 h.

P **Grand parking**

Tél. 038 / 53 32 22

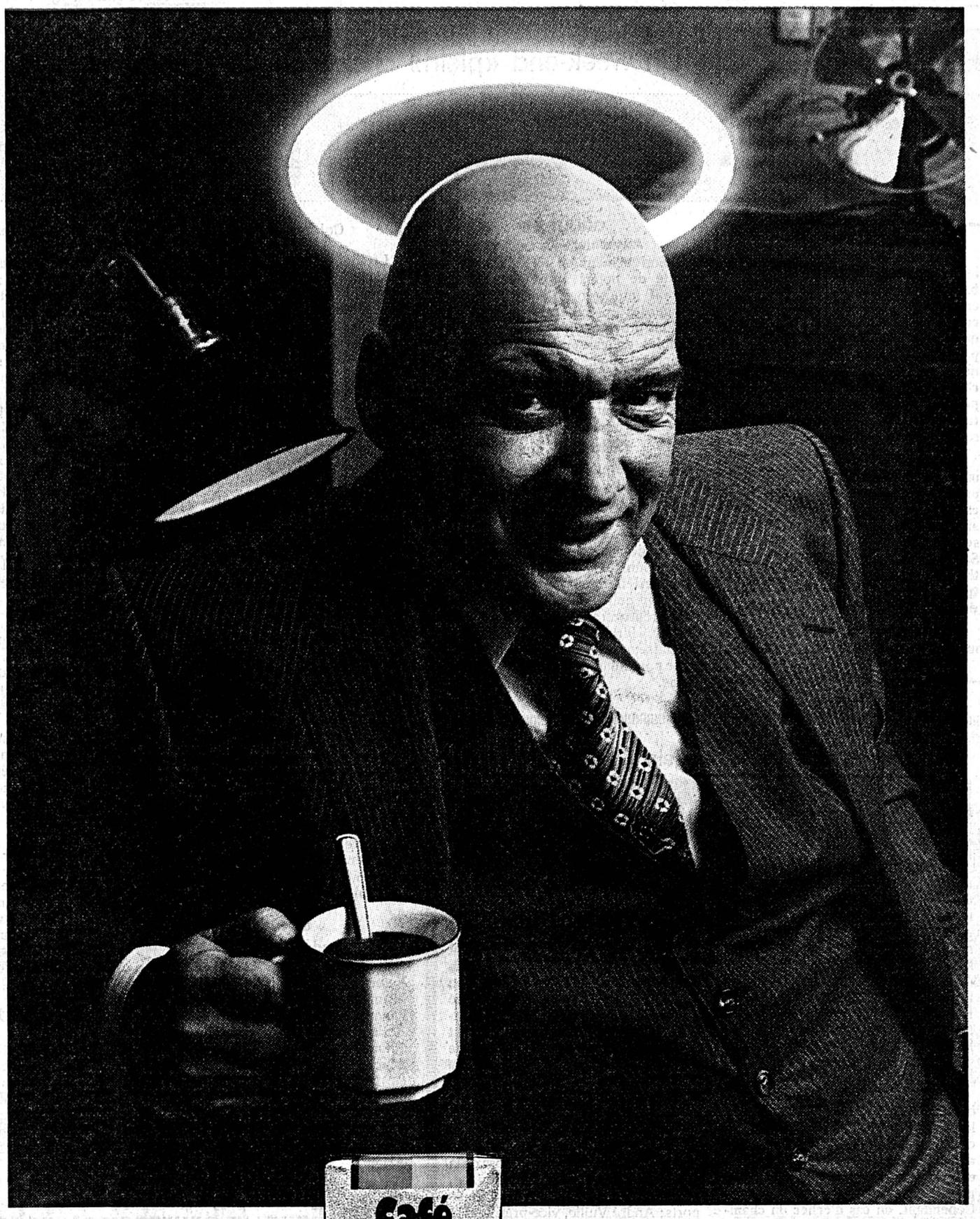

Divin plaisir quotidien.

Nouveau. Conditionné sous vide en emballage souple.

Y&R 129795-10

Café Mercure, le café du dimanche qui endimanche aussi vos lundis. Et chaque jour qui suit. Toujours frais torréfié et désormais moulu, conditionné sous vide en son nouvel emballage souple. Offrez-vous souvent le divin plaisir de le savourer!

CaféMercure C'est un peu dimanche tous les jours.

Dernière nouveauté de Paris

Robe dentelle tricot, coloris écru, jaune, kaki. En vente boutique rez de chaussée.

139.–

Un magasin plein de mode!

Neuchâtel

AU LOUVRE

La nouveauté SA

140988-10

EXPOSITION

TALBOT

les 27 - 28 - 29 mars
de 9 h à 19 h

Storrer GARAGE

Grand-Pont 2
2087 Cornaux
Tél. 47 15 56

140998-10

SAINT-AUBIN (FR)

Samedi 28 mars 1981, dès 20 h 30
Restaurant des Carabiniers

GRAND LOTO

organisé par l'Amicale des anciens de la SFG en faveur des jeunes gymnastes
Magnifique pavillon de lots: 20 quines: **fromages et côtelettes;** 20 doubles quines: **Paniers garnis;** 20 cartons: **20 jambons de Saint-Aubin + monaco**
Invitation cordiale

141561-10 Amicale des anciens SFG

2000 Neuchâtel, G. Beuchat, Cycles-Motos, Parcs 115
2013 Colombier, J-C. Biaggi, Cycles-Motos, Rt. du Château 11–13
2114 Fleurier, D. Jeanneret, Motorcycles

140938-10

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

T	B	C	E	V	E	B	V	T	N	T	E	B	O	R			
A	I	A	R	I	A	S	A	A	E	O	R	V	E	T			
B	L	A	R	L	G	B	R	N	L	O	T	L	A	C			
U	C	B	L	Q	O	O	R	E	N	I	E	I	A	B			
L	N	O	I	U	U	O	L	T	V	C	S	N	R	E			
A	N	N	E	E	C	E	O	O	E	I	C	E	R	T			
T	O	D	E	R	T	S	L	R	I	A	G	E	O	C			
E	I	E	T	E	A	E	U	B	N	R	S	R	A	E			
U	R	R	E	U	R	T	O	I	A	I	E	P	E	S			
R	E	S	R	O	A	O	E	D	O	M	I	T	E	T			
E	I	E	U	R	T	R	S	B	I	T	I	S	R	P			
T	T	C	D	T	E	I	I	L	A	L	N	A	L	A			
E	S	A	N	E	I	T	B	I	A	A	C	A	R	R			
U	U	R	R	T	A	U	N	U	R	A	N	I	I	M			
Q	B	T	A	R	S	E	Q	T	S	T	A	T	E	E			

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grilles les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une ville d'Amérique du Nord. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Abonder - Aimable - Albi - Année - Aria - Artériologie - Ballon - Barque - Bave - Bic - Bise - Brontosaure - Bustier - Cancanière - Capitaine - Cornet - Dureté - Mode - Noir - Orvet - Parme - Plant - Qualité - Quadrature - Quêter - Ratiboiser - Recel - Robe - Secte - Subito - Sublimer - Tabou - Tabulateur - Tarse - Tâtée - Tergiverse - Tien - Tir - Tracas - Traces - Triton - Transes - Trouer - Valise - Voler - Vrac.

(Solution en page radio)

football

Un week-end «plein» chez les sans-grade neuchâtelois

IIIe ligue: plat indigeste pour Le Locle II

Cette fois ça y est! Une semaine après leurs aînés de 2me ligue, les footballeurs neuchâtelois de 3me ligue entament, ce week-end, une ronde complète qui – à moins d'un tremblement de terre – se déroulera comme prévu. En effet, les préposés au calendrier ont, cette fois, bien fait les choses, puisque les 12 rencontres au programme sont fixées dans le bas du canton. Une sage initiative qu'il faut saluer comme il se doit.

Pour mémoire, rappelons que deux matches ont déjà eu lieu la semaine passée: Deportivo a subi la loi de Neuchâtel Xamax II au Chanet, ratant ainsi une belle occasion de prendre seul la tête du groupe 2; et La Sagne Ia a obtenu un succès significatif à la Tène, face à la deuxième garniture de Marin, qui se trouve désormais dans une situation plutôt périlleuse.

Mais voyons d'un peu plus près le menu de ce week-end.

GROUPE 1

Auvernier - Le Locle II

Théoriquement en tête du groupe à égalité de points avec Colombier, Le Locle II aurait tort de croire qu'il va manger les «perchettes» tout cru. Chez eux, les protégés du président Hotz sont capables de causer bien des soucis à n'importe quel adversaire. Voilà les Loclois avertis: ils feraient bien de se méfier s'ils n'entendent pas remonter dans leurs montagnes avec une arête à travers la gorge...

Châtelard - Ticino

En Coupe neuchâteloise, Châtelard a prouvé qu'il valait bien mieux que son classement actuel en éliminant Floria, pensionnaire de 2me ligue. Une référence! Espérons, pour les Bevaisans, que ce succès leur donnera confiance pour la fin du championnat, car ils en ont bien besoin: Châtelard ferme la marche du groupe avec sept unités seulement à son actif en treize rencontres. Ticino, son adversaire du jour, «flirte» avec les premières places du classement et ce déplacement représente pour lui un véritable cadeau empoisonné.

Colombier - L'Areuse

Le chef de file, Colombier, ne devrait pas connaître de problèmes insolubles avec la venue de L'Areuse. Les Vallonniers, qui comptent la plus mauvaise défense du groupe, se borneront à limiter les dégâts afin de ne pas «en prendre trop dans la caisse».

Corcelles - La Sagne Ib

Au Grand-Locle, Corcelles attend la visite de la lanterne rouge, La Sagne Ib. Là également, l'issue de la rencontre semble claire et nette. On voit mal les Sagnards récolter ne serait-ce qu'un point face aux coéquipiers de Zanetti.

Couvet - Travers

Sur les bords de l'Areuse, ce derby s'annonce explosif. On sait par expérience que ce genre de confrontation laisse la porte ouverte à toutes les issues. Cependant, si l'on s'en réfère au classement, on s'aperçoit que les gars de Munger ont un urgent besoin de points, puisqu'ils n'en comptent que deux d'avance sur Châtelard et La Sagne I. Au «chef» de savoir motiver ses joueurs...

Fleurier - Boudry II

Dans le dernier match de ce groupe 1, Fleurier, qui n'a pas encore dit son dernier mot dans la course au titre, accueille Boudry II. Faux pas interdit! serait-on tenter de dire aux Vallonniers. Pour la seconde garniture de Boudry, un résultat nul serait considéré comme une victoire. Mais qu'il nous soit permis de douter que les copains de Thuler arrivent à leurs fins...

Cressier - La Sagne Ia

Nouvelle occasion pour les Sagnards de s'éloigner de la zone dangereuse. Sur le terrain de la lanterne rouge, Cressier, les «vert» devraient confirmer leur victoire du week-end passé à Marin. Mais attention, l'affaire n'est pas dans le sac! Bien que dans une situation peu enviable, Cressier n'est pas encore résigné.

Helvétia - Sonvilier

A Serrières, Helvétia accueille les Jurassiens de Sonvilier, leurs voisins au classement. Tout est possible dans cette rencontre; la forme du jour décidera. Donnons cependant un léger avantage au club recevant, qui a le moins souffert des conditions météorologiques et qui, par conséquent, devrait être le mieux «en jambes».

Le Landeron - La Chaux-de-Fonds II

L'un des prétendants à la couronne, La Chaux-de-Fonds II, aura la délicate mission de «descendre» au Landeron, où les hommes de l'entraîneur Humpal sont toujours redoutables. Certes, leur position n'est guère enviable, mais on peut décemment penser que la roue finira bien un jour par tourner... Le Landeron nous a habitués à des résultats tellement surprenants au premier tour que rien n'est jamais joué d'avance avec cette équipe déroutante.

Marin II - Fontainemelon

Un gros morceau pour les joueurs de la Tène! Fontainemelon, qui caracole dans le haut du tableau, part nettement favori, d'autant plus que Marin II a complètement raté son entrée en scène le week-end passé. Sursaut d'orgueil? On n'y croit pas trop...

Neuchâtel Xamax II - Le Parc

Après Deportivo, voici Le Parc au Chanet. Les Chaux-de-Fonniers sont avertis: la «deux» du chef-lieu est en forme. Et comme l'appétit vient en mangeant, pourquoi les jeunes loups de «Casti» ne réussiraient-ils pas à épingler également le chef de file à leur palmarès?

F. PAYOT

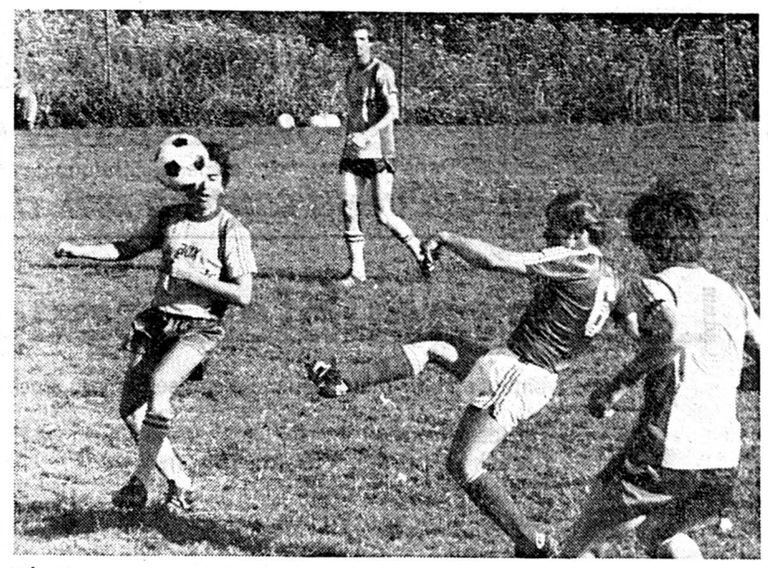

TÂCHE DIFFICILE. – Serrières n'aura pas la tâche aisée face à l'équipe des Geneveys-sur-Coffrane entraînée par Kiener. Quant aux Altaripiens, qui encadrent précisément le N° 6 du Val-de-Ruz, ils se préparent à recevoir un des favoris, Le Locle. (Avipress-Treuthardt)

IIe ligue: avantage aux pieds palmés!

22e le 25: le jour de mars le plus chaud depuis quinze ans! Bonne information pour l'Observatoire de Neuchâtel. Mais, pour les footballeurs, ce qui compte avant tout, c'est que, le 26, il «tombait des cordes»! Conséquences: une nouvelle fois, les terrains de jeu ne seront que des mares à canards d'où seuls les champions de la pêche pourront tirer quelques satisfactions! Entre nous, nous pensons au Bôlois Righetti qui taquine le goujon aussi bien qu'il manie la paume. Bref, encore une ronde, en championnat de IIme ligue, où les joueurs auront avantage à avoir les pieds palmés!

Quelques mots du programme, tout d'abord. Un match de l'autre côté de La Vue-des-Alpes, au pays de la neige chronique. Floria doit recevoir Cortaillod. Inutile d'épiloguer. A moins de jouer en salle, la partie n'aura pas lieu. Par le jeu des renvois, Floria risque, à ses dépens, de porter la lanterne rouge dimanche soir. Cortaillod, lui, et quoi qu'il arrive, demeurera en cinquième position.

SI...

Moins haut dans le canton, Les Geneveys-sur-Coffrane attendent Serrières. Là non plus, rien n'est sûr. Mouillée par la neige fondante, arrosée par la pluie, la terre doit sérieusement se liquéfier! Au cas où l'arbitre donnait le coup d'envoi, Serrières aurait alors mille et une difficultés à résister aux «bleu» du Val-de-Ruz. Puissants, homogènes, les footballeurs de l'entraîneur Kiener sont largement favoris. Sur une pelouse verdoyante, les «vert et blanc» du bord du lac ont grand-peine à trouver le chemin des filets adverses. Dans la boue et sur un «terrain de poche», ils n'apprendront rien d'autre qu'à se battre pour éviter de prendre l'eau de toute part.

Dans un autre canton, mais pas dans le nouveau, Saint-Imier ne devrait pas souffrir mille maux pour venir à bout d'Etoile. Battus de justesse à Cortaillod, les protégés de l'entraîneur Wickenbach pataugeront tout d'abord pour sauver un point au moins. Saint-Imier ira donc à l'assaut du but adverse avec le seul souci de marquer un but de plus qu'Etoile. Cela pourrait être plaisant.

ATTENTION: LE COURANT PASSE

Qu'est-ce qui fait courir Bôle? Contre Le Locle, les «vert et blanc» du Vieux-Stand ont mis tant d'ardeur et de cœur à l'ouvrage que le profane s'est peut-être demandé s'ils jouaient pour le titre! Bôle est en pleine forme. L'entraîneur Turberg tire l'essentiel de ses joueurs. Le courant passe et les automatismes sont réglés comme du papier à musique. l'adversaire, Marin, ne devrait toutefois pas se déplacer dimanche matin sans prétentions. Marin vient de fournir une bonne prestation contre Les Geneveys-sur-Coffrane. Une ombre au tableau: la concrétisation. Comme il n'y a pas de logique en football, Marin pourrait tout à coup trouver la faille à chaque tentative. Et puis, Bôle risquerait d'être moins attentif que contre Le Locle.

UN BOUCLIER

Hauterive a coupé le ruban avec une paire de ciseaux bien aiguisés! Chez lui, aux Vieilles-Carrières, il sera constamment dangereux. Il a battu logiquement Saint-Blaise et attend Le Locle sans crainte ni complexes. Mais attention: Le Locle vise l'ascension. Et l'équipe est blessée dans son amour-propre. La réaction sera fulgurante. Hauterive n'aura pas trop d'un bouclier défensif frappé au coin de la volonté.

Enfin, Saint-Blaise se retrouve en mauvaise posture après sa défaite contre Hauterive. Le doute s'installe. Et les nerfs des joueurs sont à fleur de peau. Le fardeau de la lanterne rouge est toujours bien lourd à porter. Contre Béroche, il n'y a pas besoin d'être devin pour qualifier la rencontre de capitale. Malheur au vaincu. Pour l'un comme pour l'autre, le salut passe par la victoire. Seulement par la victoire.

didi

Nouveau comité au club seelandais de 1re ligue

Ce que veut Aurore Bienne

Le 13 février, une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée par le FC Aurore Bienne. Un nouveau comité avait alors été formé en remplacement des démissionnaires, soit le comité en bloc. Dans les milieux sportifs de la ville bilingue, cet événement, à l'époque, avait fait pas mal de bruit. Cinq semaines plus tard environ, le nouveau président, Gérard Haldimann, a tenu à informer l'opinion publique sur les intentions et les objectifs du nouveau comité.

Le bruit persiste, dans la région biennoise, que le FC Aurore cherche la promotion en ligue B à tout prix. A ce sujet, M. Haldimann se montre plus nuancé: **«Nous ne sommes pas contre une ascension en ligue B; si nous pouvons y parvenir, tant mieux. Cependant, en cas d'échec en championnat ou dans les finales, nous n'en ferions pas un drame. Toutefois, la promotion demande une meilleure structure de la société et c'est en premier lieu à cela que s'attèle le nouveau comité».**

ÉVITER LES DETTES

Abordant la question des finances, le nouveau président déclare: **«un de nos objectifs prioritaires est de trouver de nouvelles ressources financières. Les entrées au match ne représentant pas un grand apport. On peut affirmer que cette saison se terminera avec un déficit de 10.000 francs, mais on peut en être sûr, on ne conduira pas le FC Aurore dans les dettes».**

En ce qui concerne les relations avec le FC Bienne, M. Haldimann est catégorique: **«Le FC Bienne ne tient actuellement pas son rôle; le club de la Gurzelen est en danger de relégation en 1re ligue. Le FC Aurore devrait être le réservoir d'un club de ligue nationale A. Par conséquent, notre désir est de rejoindre au plus vite le FC Bienne et l'intérêt principal résiderait dans de grands derbies. Cela ferait peut-être revenir les spectateurs.»**

LE COMITÉ

Le nouveau comité se compose de la manière suivante: Gérard Haldimann, président et responsable des transports; André Vuille, vice-président et responsable du secteur administratif et délégué du comité auprès de la section juniors; Marcel Bonardo, vice-président, soigneur de l'équipe et chef des relations publiques; Eric Cuche, chef de place au Stade des Tilleuls et organisateur des déplacements; Willy Boillat, secrétaire; Werner von Allmen, caissier; Ernst Bleiker, intermédiaire entre les différentes équipes et le comité; Auguste Dubey, publicité, programmes et organe interne; Gérard Boillat, porte-parole de la première équipe auprès du comité; Carlo Lebet, président de la commission des juniors.

E. P.

IIe ligue fribourgeoise: échec à Guin

C'était également la reprise, en 2me ligue fribourgeoise, et, mis à part le match nul concédé par Guin à Siviriez, toutes les équipes en déplacement se sont imposées. En effet, le «leader», Guin, dut partager l'enjeu avec Siviriez pourtant diminué par l'absence de son gardien titulaire et de son stoppeur; les Glânois ont ouvert la marque sur un penalty indiscutable et, finalement, le match nul est logique, compte tenu des occasions échues de part et d'autre tout au long d'un très bon match.

Estavayer, en déplacement à Fribourg, a remporté une victoire prévisible, même si ce furent les joueurs de Beauregard qui ouvrirent la marque après 6 minutes. La deuxième mi-temps fut entièrement dominée par les Broyards qui réussirent même un troisième but annulé pour hors-jeu.

CHANCE GRUÉRIENNE

Quant à Grandvillard, sa victoire contre Morat lui permet de s'éloigner de la zone dangereuse au classement. Il faut bien dire que la chance était gruérienne. Plusieurs essais moratois ont heurté le bois et le gardien des visiteurs se trouvait dans un jour faste, réussissant même à retenir un penalty!

Dans la lutte contre la relégation, Plasselb a laissé la dernière place du classement à Morat qui aura beaucoup de peine à se sauver. Plasselb a vengé l'injustice du match aller; il avait alors dominé tant et plus sans pourtant réussir ne serait-ce que le match nul; mais tout ne fut pas facile car, dès les premières minutes de la partie, les joueurs de Marly se montrèrent très dangereux sans pourtant concrétiser leurs chances de but... comme d'habitude serait-on tenté de dire!

LE FAUX JOUR

Pour les deux autres rencontres, à savoir Charmey – Romont et Portalban – Attalens, la première fut renvoyée à cause des 20 centimètres de neige recouvrant toujours la pelouse, et la deuxième uniquement parce que l'arbitre valaisan, M. Bregy, se trompa de jour!

Au classement, les Staviacois ne sont maintenant qu'à un point de Guin et quatre formations restent encore en lice pour la promotion. Dans le bas, 2 petits points séparent le septième, Beauregard, du dernier, Morat. Intéressante, cette lutte contre la relégation.

Les résultats: Siviriez-Guin 2-2; Beauregard-Estavayer 1-3; Morat-Grandvillard 0-1; Marly-Plasselb.

CLASSEMENT: 1. Guin 15/23; 2. Estavayer 15/22; 3. Romont 14/18; 4. Siviriez 15/18; 5. Portalban 14/15; 6. Grandvillard 15/15; 7. Beauregard 15/12; 8. Charmey 14/11; 9. Plasselb 15/11; 10. Marly 15/11. 11. Attalens 14/10; 12. Morat 15/10.

D. Sudan

natation

Ce dernier week-end

Jeunes Neuchâtelois à l'honneur à Nyon

Après les récents championnats romands d'hiver, où plusieurs nageurs s'étaient distingués, en particulier Stefan Volery et Philippe Rognon chez les messieurs, et Annika Form chez les dames, les plus jeunes ont aussi disputé des courses le dernier week-end à Nyon.

Il s'agissait d'une rencontre entre nageurs nés en 1967 et plus jeunes. Six clubs étaient au rendez-vous, dont Genève-Natation et Renens. Les jeunes Neuchâtelois ne sont pas rentrés bredouilles; bien au contraire, puisqu'ils ont remporté cinq 3mes places, deux 4mes places et trois 5mes places.

BRILLANTS RELAIS

C'est cependant dans le relais 4 × 50 m nage libre que l'équipe neuchâteloise des garçons, composée de Stéphane Lautenbacher, Steve Baillod, Daniel Gumy et de Patrick Ebel, s'est tout particulièrement illustrée, puisque cette formation s'est octroyé la première place en battant Genève-Natation. Les filles, quant à elles, ont obtenu un deuxième rang derrière Onex. Cette équipe du 4 × 50 m nage libre comprenait Jill Solderer, Suna Gurler, Pascale Bertschi et Isabelle Maurer.

Dans l'ensemble, l'entraîneur neuchâtelois Durand est ravi des résultats. La prochaine compétition pour ces jeunes aura lieu ce week-end à Châtel-Saint-Denis.

athlétisme

«Mondial» de cross

Une délégation du CEP à Madrid

Samedi et dimanche, la ville de Madrid recevra les meilleurs coureurs du monde, à l'occasion du championnat du monde de cross-country. Afin d'entretenir des relations très étroites avec les représentants de la commission mondiale de cross-country, une délégation du CEP Cortaillod, composée de MM. Daniel Eigenmann, Jean-Pierre Kreis, Claude Meisterhans, Daniel Diserens et Bernard Pilonnel, se rendra en Espagne en fin de semaine. Les représentants du CEP de Cortaillod seront reçus par la commission mondiale de cross-country, à laquelle ils exposeront les avantages que présente notre région, et en particulier le parcours de Planeyse, pour l'organisation d'un championnat du monde de cross.

Puis, la délégation neuchâteloise, soutenue par la Fédération suisse d'athlétisme, sera reçue par la Fédération espagnole en tant qu'observateur. Cela permettra aux responsables du club du vignoble de se familiariser une nouvelle fois, après Düsseldorf en 1977, Paris en 1980, avec toute l'organisation technique de cette manifestation mondiale.

Rappelons encore que le CEP Cortaillod déposera une candidature officielle en 1982, lors du championnat du monde de cross de l'année prochaine, qui aura lieu à Varsovie (Pologne).

TENNIS. – Finale du simple dames du tournoi de Boston: Chris Evert-Lloyd (EU) bat Mima Jausovec (You) 6-4 6-4.

HALTÉROPHILIE. – Châtelaine Genève et Rorschach se sont qualifiés pour la finale de la Coupe de Suisse.

BOXE. – A Crissier, le néo-professionnel de Carouge, Michel Giroud, a remporté une victoire avant la limite, aux dépens de l'Italien Angelo Ambrosio, battu par K.-O. au 3me round.

IVe ligue: reprise agréable pour Comète

Timide reprise sur le front de la IVe ligue, puisque le groupe 4 ne reprendra les hostilités que le 4 avril. Le préposé au calendrier a eu fin nez en programmant les rencontres de fin mars seulement sur le littoral.

Dans le **groupe 1,** les ténors tiennent toujours leur rôle dans l'attente de leurs confrontations directes. Ainsi, le chef de file, Gorgier, s'est imposé face à Colombier II, alors que Bôle II a obtenu la victoire sur les bords du lac, face à Béroche II qu'il n'est jamais aisé de manœuvrer en ses terres. Facile succès de Centre Portugais aux dépens de la «lanterne rouge», Corcelles II, tandis que Neuchâtel-Xamax III se voyait contraint au partage avec Espagnol. Partage également entre Châtelard II et Cortaillod II, ce qui ne modifie toutefois pas leurs positions au classement.

1. Gorgier 12 matches – 19 points; 2. Bôle II 12-18; 3. Centre Portugais 12-16; 4. Ne-Xamax III 12-15; 5. Cortaillod IIa 12-14; 6. Colombier II 12-13; 7. Béroche II 11-12; 8. Châtelard II 12-11; 9. Comète Ib 11-6; 10. Espagnol 12-5; 11. Corcelles II 12-1.

FACILE POUR COMÈTE

Dans le **groupe 2,** le chef de file, Comète Ia, a passé une journée agréable en infligeant une sévère défaite (12-0) au dernier classé, Coffrane. Toutefois, Hauterive II, net vainqueur de Lignières, demeure fort bien placé pour la suite de la compétition. Saint-Blaise II, en s'imposant de belle manière face à Marin III, jouera certainement le trouble-fête ce printemps, alors que Cornaux a raté sa reprise en s'inclinant devant Le Landeron II.

1. Comète Ia 12-20; 2. Hauterive II 10-17; 3. Saint-Blaise II 12-17; 4. Chaumont 11-13; 5. Cornaux 12-12; 6. Marin III et Cortaillod II b 11-11; 8. Pal-Friul 10-9; 9. Le Landeron II 12-9; 10. Lignières 11-4; 11. Coffrane 12-1.

Le chef de file du **groupe 3,** Salento, s'est vu stopper par Les Ponts, qui ne semblent pas avoir trop souffert du long hiver. Ce partage profite également à Blue-Stars, vainqueur de Môtiers, qui, désormais, ne compte plus que deux longueurs de retard.

1. Salento 12-20; 2. Fontainemelon II 11-18; 3. Blue-Stars 12-18; 4. Dombresson 11-13; 5. Buttes 12-13; 6. Les Geneveys s/Coff. II 11-12; 7. Les Ponts Ia 11-11; 8. Saint-Sulpice 11-7; 9. Fleurier II 12-7; 10. Môtiers 12-6; 11. Travers II 11-1.

En Ve ligue

On a joué, dans cette catégorie de jeu, quelques rencontres renvoyées l'automne dernier. Ainsi, dans le **groupe 1,** avec les succès d'Auvernier II face à La Sagne II et des Brenets II aux dépens de Bôle III, on assiste à un regroupement en tête. On trouve le quatuor Noiraigue-Le Locle III-Auvernier II-Les Brenets II qui comptabilisent tous 18 points en 11 rencontres.

Dans le **groupe 2,** Serrières II, vainqueur du Parc II, et Cornaux II, qui s'est défait de Chaumont II, tentent de se rapprocher du chef de file, Cressier II. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions; souhaitons simplement que les conditions atmosphériques s'amélioreront rapidement afin de pouvoir jouer sur des terrains en bon état.

S. M.

En match amical

L'Espagne a pris sa revanche

ANGLETERRE-ESPAGNE 1-2 (1-2)

L'Espagne a pris sa revanche sur l'Angleterre. Battue par 2-0 le 26 mars 1980 à Barcelone, elle s'est imposée par 2-1 (résultats acquis à la mi-temps), au stade de Wembley, où l'on n'avait pas fait le plein (72.000 spectateurs seulement). Les Espagnols ouvrirent la marque à la 4me minute par Satrustegui. Les Anglais égalisèrent à la 25me minute par leur milieu de terrain Hoddle mais les Ibériques reprirent l'avantage six minutes plus tard, par Zamora. Par la suite, les Anglais ont longuement dominé territorialement mais leur suprématie fut vaine.

La déception est d'autant plus grande que, du côté anglais, on attendait monts et merveille du trio offensif Francis-Mariner-Keegan. Ce dernier a cependant été totalement neutralisé par le néophyte Victor, Alors que tant Francis que Mariner n'ont jamais connu leur rendement habituel.

lutte

Ecoliers neuchâtelois à Martigny

La traditionnelle Coupe de Martigny de lutte libre pour écoliers a bénéficié une nouvelle fois d'une forte participation. Plusieurs Neuchâtelois étaient de la partie et ils ont obtenu des rangs plus qu'honorables.

Pierre-Alain Saam, dans la catégorie 46 kg a enlevé la 2me place. Dans la même catégorie, Vincent Perriard, qui lutte maintenant au nom du club de Domdidier, s'est classé 3me. Yvan Saam a pris le 9me rang des 34 kg, Gilles Gutknecht le 8me des 38 kg, Laurent Pfund le 13me des 42 kg.

Une encourageante prestation d'ensemble, compte tenu de la qualité de la participation.

J'ai acheté à Neuchâtel
Grand-Rue
Hôpital
Terreaux

GHT

J'ai acheté à Neuchâtel
Chavannes
Fausses-Brayes
Neubourg

Conception : Publicité FAN-L'EXPRESS

pronto
Chaussures pronto
Rue de l'Hôpital 7
2000 Neuchâtel
135703-99

rohrer
boucherie
charcuterie
rue de l'Hôpital 15 Neuchâtel
tél. 25 26 05/65
129522-99

POUR TOUS VOS TAPIS
DU PLUS MODESTE
AU PLUS FIN
E. GANS-RUEDIN
BOUTIQUE ORIENTALE
GRAND-RUE 2 NEUCHÂTEL
141626-99

pour vous mieux vêtir...
Savoie-Petitpierre s.a
Rue de l'Hôpital 18
Neuchâtel
141624-99

Coiffure Marie-Claire
vous présente l'une
de ses créations

ouvert sans interruption
Rue de l'Hôpital 5
Neuchâtel - Tél. 24 72 22
125580-94

BAR - RESTAURANT
jazzland
Tél. (038) 24 25 35
Hôpital 4, Neuchâtel
ouvert de 6 h à 2 h du matin
Restauration
Concert de jazz
TOUS LES SOIRS
DE 22 À 2 H
FERMÉ LE DIMANCHE
140672-99

Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12
Colombier - Tél. 41 27 12
141623-99

CUIRS
ET PEAUX
JUTZELER
À LA POINTE
DE LA MODE!
Hôpital 3 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 16 96
140669-99

LEROY
OPTICIENS
Lucien et Anne-Marie Leroy- von Gunten
Terreaux 5 Tél. 038 24 57 57 Neuchâtel
141622-99

PHARMACIE
COOPÉRATIVE
ses deux entrées :
GRAND-RUE
et
SEYON
Tél. (038) 25 12 51
140931-99

Restaurant - Brasserie
BAVARIA - LA PRAIRIE
Grand-Rue 8 - Tél. (038) 25 57 57
LA CHARBONNADE
et ses
FONDUES ET RACLETTES
AU PUR FROMAGE DE BAGNES
Salles pour banquets et sociétés
126330-99

GHT
TOUJOURS MIEUX !
Feuilleton culturel GHT
2me épisode

Le cœur de la zone piétonne n'est pas une «nature morte»!

En effet, nous avons pu remarquer, à la veille du deuxième anniversaire de l'avènement de la zone piétonne, que nos six rues sont bien vivantes.
Afin de souligner cet événement qui a marqué un tournant dans l'histoire de la ville de Neuchâtel, le groupement GHT a décidé de l'immortaliser par un tableau qui sera offert au Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel le 28 avril 1981.

copyri GHT (A suivre)

armourins
Notre offre BON
SUPERMARCHÉ
Carottes du pays
1.20
le kg
à notre supermarché
2me étage
(Valable les 27 et 28.3.81)
141621-99

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
Obligations de caisse :
5¾ % à 3 et 4 ans
6 % de 5 à 6 ans
6¼ % de 7 à 8 ans
Agence rue de l'Hôpital 5
140837-99

LES ÉTAINS DE PARIS
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ
BIJOUTERIE
Marthe
GRAND-RUE 9 - SEYON 18
NEUCHÂTEL - Tél. 25 31 57
126257-99

Mode enfantine
La jolie confection
pour enfants à
des prix raisonnables
jusqu'à 10 ans
Wettstein
NEUCHÂTEL
Gd. Rue 5, Seyon 16
tel.038/25 34 24
140670-99

bertschi
SPORTS
Fausses-Brayes 3 - Tél. (038) 24 51 41
TOUT POUR LE
FOOTBALL et TENNIS
141625-99

CHAUSSURES CONSEILS?
C. AMODIO
BOTTIER - ORTHOPÉDISTE
Fausses-Brayes 17 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 00 88
chèques fidélité
125877-94

DEUX YEUX
UN OPTICIEN
COMMINOT
maîtres opticiens, Hôpital 17
Neuchâtel. Tél. 25 18 91
140671-99

ANNONCEURS DES DISTRICTS DE NEUCHÂTEL ET DE BOUDRY
pour l'insertion de tous vos ordres de parution à la **Feuille d'avis de Neuchâtel**
adressez-vous à son SERVICE DE PUBLICITÉ
FAN-L'EXPRESS, case postale,
2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 65 01

Les avantages de
GHT
À PROXIMITÉ DE 3 ZONES PICK-UP
À 2 PAS
DU PARKING
DU SEYON
Pour vos enfants,
la garderie
«LE P'TIT
MOHICAN»
Rue de l'Hôpital 19
Et, bien sûr, vous
Y TROUVEREZ DE TOUT,
AU CENTRE-VILLE,
À DES PRIX COMPÉTITIFS,
LE CONTACT HUMAIN EN PLUS

SUBITO

SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT !

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) :
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

Dialoguez avec les candidats au Conseil d'Etat!

PARTIS RADICAL, LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL

Cernier
Hôtel
de la Paix
vendredi 27 mars
20 h. 15

JACQUES BÉGUIN
ANDRÉ BRANDT
JEAN CAVADINI

Trois hommes une volonté

140879-10

faites-vous plaisir!

exemple: pour voir:
TV SANYO 6216, TOUTES LES CHAINES COULEURS, PAL ET TELERESEAUX EN ECRAN 51 cm ET AVEC TELECOMMANDE
46.– par mois* ou 1290.– net

pour retenir:
magnétoscope SABA 6000, TOUTES LES CHAINES COULEURS PAL ET TELERESEAUX
69.– par mois* ou 1990.– net

*5 mois minimum, avec tarif dégressif et carnet de chèques service

RADIO TV SIEINER
Venez voir! ou demandez la visite de votre conseiller!
Neuchâtel
Rues du Seyon/Moulins 4
pour conseils à domicile
(038) 25 53 74

129631-10

SALLE DES SPECTACLES BOUDRY

SAMEDI 28 MARS
Lever de rideau: 20 h 15 précises

CONCERT

PAR LA FANFARE DE BOUDRY
Direction: Jean-Pierre BOURQUIN
En attraction: **LES DOMINOS**
DANSE: ORCHESTRE «ACCORDS» (5 musiciens)
Location: Librairie-Papeterie du Vignoble, Boudry. Tél. 42 10 78. 140512-10

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL

OCN

Direction: **Ettore BRERO**

TEMPLE DU BAS - SALLE DE MUSIQUE
Jeudi 2 avril 1981, à 20 h 30
Œuvres de: *Corelli - Haydn - Perrenoud - Lipatti*
Solistes:
Eduardo VERCELLI, pianiste
Sonya PERRENOUD, pianiste
Prix des places:
Fr. 12.— parterre, Fr. 18.— galerie, Fr. 6.— étudiants et apprentis; élèves des Conservatoires neuchâtelois, jusqu'à 18 ans: gratuit.
Location:
Office du tourisme (ADEN) place Numa-Droz 1 (1er étage), Tél. (038) 25 42 43. 141502.10

OFFRES D'EMPLOIS

Choisir aujourd'hui une situation d'avenir.

Les Chemins de fer fédéraux suisses à Lausanne

cherchent

pour le secrétariat de la Direction du 1er arrondissement

UN JURISTE OU ÉCONOMISTE

Activités variées et indépendantes, contacts avec la presse.

Age environ 30 ans. Langue maternelle française; connaissance de l'allemand; sens de l'organisation, aisance à rédiger et goût pour les relations publiques.

Avantages sociaux d'une administration fédérale, semaine de 5 jours et horaire mobile.

S'annoncer par lettre autographe, avec curriculum vitae, au chef de la Division administrative du 1er arrondissement des CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne.
Délai d'inscription: 15 avril 1981.
140538-36

CFF

esco
Esco SA - Fabrique de Machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

engage tout de suite ou pour époque à convenir:

DESSINATEUR EN MACHINES
pour département outillages

TOURNEUR QUALIFIÉ
pour travail sur machine CNC travail en équipes

TOURNEUR
pour travail en équipes

MÉCANICIENS DE PRÉCISION
pour département outillages et contrôle.

Appartements à disposition, réfectoire, garderie. Transport du personnel, tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous préalable: tél. (038) 57 12 12.
140705-36

Kodak **KODAK SA**

Nous cherchons pour notre service approvisionnement un

gestionnaire de stock

– au bénéfice d'un apprentissage de commerce ou d'une formation équivalente avec une expérience pratique de 4 à 5 ans;

– de langue maternelle française ou allemande, capable de s'exprimer dans l'autre de ces deux langues avec de solides connaissances de la langue anglaise parlée et écrite;

– à même de travailler de manière indépendante.

Des connaissances dans le domaine du traitement de l'information sont un avantage.

Cette personne qui travaillera en étroite collaboration avec nos différents services de vente et nos fournisseurs, se verra confier des tâches telles que:

– gestion autonome du stock des produits attribués;

– contrôle des délais et de l'acheminement de nos produits depuis les fabriques;

– participation à l'estimation des ventes.

Nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise, restaurant accueillant, fonds de prévoyance, horaire variable, etc.

Veuillez adresser vos offres de service avec curriculum vitae détaillé, prétentions de salaire et copies de certificats à:

KODAK SOCIÉTÉ ANONYME
Service du personnel (réf. 12)
Case postale, 50,
avenue de Rhodanie,
1001 Lausanne.
140638-36

Restaurant de l'Hippocampe

Bar-Dancing «Chez Gégène»
Bevaix
cherche, dès le 1er mai 1981,
UNE SOMMELIÈRE
ou
UN SOMMELIER
connaissant les deux services (permis C)
Prière de téléphoner au (038) 55 29 54.
140911-36

Coop Neuchâtel
engagerait:

deux auxiliaires magasins de Marin et de Saint-Blaise (à partir d'avril)

deux magasiniers magasins de Boudry et de Saint-Aubin dès 1er mai

coop

trois vendeuses magasins de Bevaix (dès juillet), les Carrels (dès juillet) et Corgémont

une gérante pour le magasin de Cernier
à partir du 1er juin

Prendre contact avec Coop Neuchâtel, M. Pétremand, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel, tél. 25 37 21.

140971-36

Nous cherchons, pour entrée à convenir,
dame ou jeune fille
sachant cuisiner.
Renseignements et offres à J.-C. Martin, horticulteur, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 11 80.
132927-36

Hôtel Terminus
Place de la Gare
Neuchâtel
engage:
1 sommelière
1 fille de buffet
Se présenter ou téléphoner au 25 20 21. 141548-36

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Nous désirons engager, avant l'été prochain, une jeune

employée d'assurances

de langue maternelle française.

Il s'agit d'un emploi à plein temps, en relation avec l'administration des services externes des assurances de personnes et de dommages.
Notre organisation particulière comporte un grand nombre de tâches variées, telles:
correspondance, statistique, établissement de contrats d'inspecteurs, préparation de dossiers de sinistres, archives, classement, etc.
Demande de renseignements (sans engagement) et offres:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Service du personnel
Rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71, interne 542. 140980-36

Accidents, Maladie, Vie, Transport, Incendie
Pertes d'exploitation, Dégâts des eaux, Bris des glaces, Vol, Responsabilité civile, Véhicules à moteur

FABRIQUE D'EBAUCHES DE SONCEBOZ S. A.

HAUTERIVE
Rouges-Terres 61
(038) 25 88 44/45

SONCEBOZ
Route de Pierre-Pertuis 15
(032) 97 10 48

Par suite d'une augmentation importante de sa production

cherche pour son atelier de SONCEBOZ:

1 mécanicien pour l'entretien des étampes
1 mécanicien pour fabrication perceurs et fraises
1 régleur pour machines de production
1 régleur pour presses
1 contrôleur de fabrication

Pour sa succursale de HAUTERIVE:

1 technicien horloger
1 mécanicien pour l'entretien des étampes
1 régleur pour machines
1 ouvrier pour traitement de surfaces
1 horloger pour contrôle et réception
1 contrôleur de fabrication
1 dessinateur
1 chef d'atelier de mécanique, constructeur d'étampes d'horlogerie.

– Prestations sociales, 4 semaines de vacances, etc. 140890-36

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

OST TENEBRAS LVX

JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre
un emploi stable

– une activité professionnelle pleine d'intérêt
– un travail varié et bien rétribué
– un horaire hebdomadaire de 42 heures
– les soins médicaux gratuits
– les uniformes à la charge de l'Etat
– la retraite après 30 ans de service

• **Si vous**
– êtes de nationalité suisse
– avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 ½)
– êtes incorporés dans l'élite (hommes)
– jouissez d'une bonne santé
– mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
– avez une instruction suffisante

devenez

Gendarmes Agentes de circulation

Délai d'inscription:
15 avril 1981

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police:
Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.
Nom: Prénom:
Adresse:
Localité: N° postal:
A retourner au plus vite au
Centre de Formation de la police. – Ecole de gendarmerie
rue de la Fontenette 18 - 1227 Carouge. FAN

128214-36

NOUVEAU: Taunus V6 Special

La sensation du 6-cylindres: 13950 francs!

Puissance spéciale, élégance spéciale, équipement spécial – voici la Taunus V6 Special! Une version exclusive du no 1 des berlines familiales de Suisse. A un prix spécial qui mérite tout particulièrement votre attention – et qui justifie un essai routier immédiat.

Entretien avantageux grâce au concept Ford: 20000 km entre chaque service.
Fiabilité du matériel et de la finition, grâce à la qualité allemande.
Longévité et valeur stable grâce au traitement anticorrosion intensifié.
Fraîcheur garantie par la livraison directe depuis l'usine, sans stockage.

Avec tout ceci:

(y compris châssis de sécurité, voie extra-large, amortisseurs à gaz et équipement grand confort)

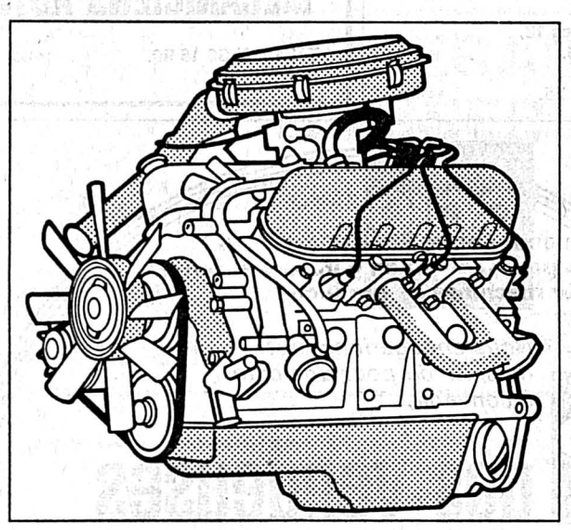

Puissance spéciale

- 90 ch tirés du V6 Ford de 2 l réputé pour sa souplesse, son silence et sa rassurante sobriété (due au thermoventilateur à viscosité, à l'allumage transistorisé et à la culasse à flux transversal).
- 74 ch développés par le 4-cylindres ultra-sobre 1600 ACT.

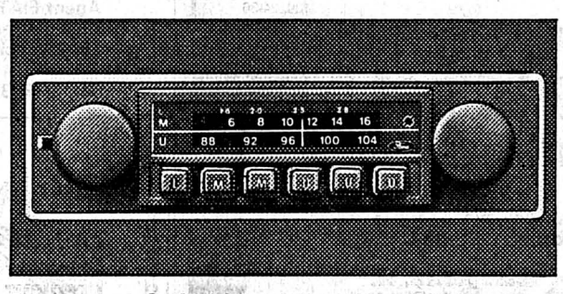

Luxe spécial

- radio à 3 gammes d'ondes et présélection
- sièges rembourrés de mousse préformée
- intérieur de luxe et luxueux revêtements en tissu
- accoudoir central à l'arrière
- volant à 4 branches
- console médiane allongée
- montre à quartz
- compteur journalier
- allume-cigares
- garnitures de portières avec bacs
- pare-soleil latéralement orientables
- miroir de courtoisie
- coffre revêtu de moquette
- couvercle de réservoir verrouillable

Elégance spéciale

- vitres teintées
- larges moulures latérales de protection
- jantes sport spécialement vernies
- traitement noir mat des pièces habituellement chromées (pare-chocs, poignées, serrures, antenne, etc.)
- calandre teintée comme la carrosserie

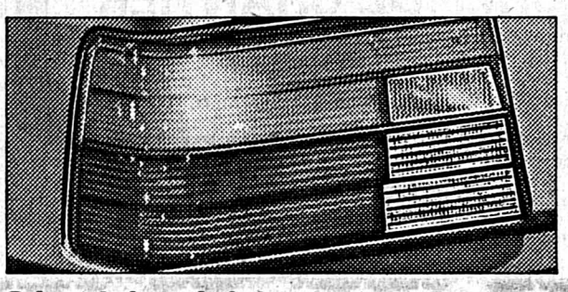

Sécurité spéciale

- feu arrière antibrouillard
- phares de recul
- feux de route et de croisement à iode H4
- rétroviseur extérieur réglable à distance
- rétroviseur extérieur sur portière droite
- 4 ouïes d'air chaud sur le tableau de bord (chauffage et désembuage)
- lunette arrière chauffante
- ceintures automatiques à l'avant et à l'arrière

JWT

Taunus V6 Special 13950 francs. Avec équipement identique mais 4-cylindres de 1600 ACT: seulement 13360 francs!

Personne n'offre davantage!

Ford Taunus.

Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, **magasin de vente:** Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102.
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

127662-10

4 et 5 avril
Elections cantonales

POP
Un parti indispensable

TRAVAILLEURS

Les salaires payés dans le canton de Neuchâtel sont parmi les plus bas de Suisse.
Suite à de mauvaises gestions - et parfois même malhonnêtes - des entreprises reconnues viables sont fermées.
Des salariés âgés sont, sans égards, licenciés après de nombreuses années d'activité passées dans une entreprise.

Le problème de l'impôt des travailleurs frontaliers n'est pas et pour longtemps encore, selon le gouvernement, résolu.
Le sourire des candidats bourgeois au Conseil d'Etat, étalé sur nos murs et dans des tracts au papier luxueux, cache cette réalité!

Pour exprimer votre volonté de changement!
Pour que cela commence à changer!
Votez pour des hommes nouveaux:
Pour le candidat du POP au Conseil d'Etat

ALAIN BRINGOLF
(listes grises N° 4 et 14)

141580-10

OFFRES D'EMPLOIS

SOMECO SA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles

engage

décalqueuse

Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

140804-36

Duvoisin, Groux & Cie S.A.
Entreprises électriques
Chemin des Fleurettes 23, 1007 Lausanne
Tél. (021) 26 35 44

cherche pour l'**AFRIQUE francophone**

CHEF DE CHANTIER

formation ingénieur ETS ou équivalente avec expérience dans le domaine des lignes électriques.

Faire offres écrites au siège de l'entreprise. 140947-36

L'ÉCOLE NORMALE DE BIENNE

met au concours pour le début de l'année scolaire 1981/82 les postes d'enseignement suivants:

maître/maîtresse auxiliaire de chimie (et physique)

charge d'enseignement:
9 leçons hebdomadaires (enseignement de la chimie en section A - formation des enseignants primaires - enseignement de la physique/chimie en section B - formation des maîtresses d'école enfantine)
titre exigé: brevet de maître de gymnase bernois, licence ou titre jugé équivalent.

maître/maîtresse auxiliaire d'italien

charge d'enseignement: 9 à 15 heures hebdomadaires
titre exigé: brevet de maître de gymnase bernois, licence ou titre jugé équivalent.

maître/maîtresse auxiliaire de religion

charge d'enseignement: 2 leçons hebdomadaires
titre exigé: études complètes de théologie et brevet d'enseignement ou qualification supplémentaire en pédagogie et en didactique de la religion ou brevet de maître de gymnase avec la théologie comme branche d'étude

maîtresse auxiliaire pour l'enseignement ménager

charge d'enseignement: 4 leçons hebdomadaires
Suite à la création d'une nouvelle section à l'Ecole normale de Bienne (formation des enseignant(e)s en économie familiale), un poste pour l'enseignement ménager est à repourvoir; de 1981 à 1986, ce poste d'enseignement passera de 4 à 20 leçons hebdomadaires.
titre exigé: brevet bernois de maîtresse ménagère, éventuelle formation complémentaire.

Pour tous les postes:
Entrée en fonction: 1er août 1981
Traitement: selon l'échelle des traitements applicables au personnel de l'Etat de Berne.
Les actes de candidature, accompagnés d'un curriculum vitae, de copies de certificats ainsi que de références, doivent être adressées à la Direction de l'Ecole normale de Bienne, M. Cl. Merazzi, chemin de la Ciblerie 45, 2503 BIENNE, jusqu'au **25 avril 1981.**
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Cl. Merazzi, Directeur de l'Ecole normale de Bienne, tél. (032) 25 88 11.

129861-36 ÉCOLE NORMALE DE BIENNE

M
NEUCHATEL

cherche

pour son siège central de MARIN

décorateur

- titulaire du certificat fédéral de capacité
- faisant preuve d'initiative et ayant quelques années de pratique.

Nous offrons:
- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION 140668-36

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

VILLARS

Pour nos points de vente de Neuchâtel et Marin, nous cherchons

auxiliaires

Faire offres ou téléphoner à la Chaîne de magasins Villars S.A. route de la Fonderie 2, 1700 Fribourg. Tél. (037) 82 21 71, interne 27.

140943-36

Fiduciaire à Neuchâtel

engagerait, pour date à convenir,

comptable

ayant quelques années de pratique, si possible pratique fiduciaire.

Place intéressante pour candidat se préparant au diplôme fédéral de comptable.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et certificats sous chiffres Li 632 au bureau du journal. 143761-36

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

MAGASINIER

en possession du permis de conduire.
Place stable, et prestations sociales d'une grande entreprise.

Gonset

Tél. 25 02 52, Neuchâtel. 141575-36

PERSONNEL SERVICE
(038) 24 31 31

engage pour le bâtiment, permis valable:

menuisiers
monteurs en chauffage
ferblantiers
installateurs sanitaire
monteurs électriciens
maçons
peintres

ainsi que de

bons manœuvres

Pour l'industrie:

serruriers
mécaniciens
scieurs

Nous offrons:
excellents salaires, vacances et jours fériés payés.

Places stables ou temporaires.

Vous êtes intéressés par une de ces places:

Tél. 24 31 31. 141565-36

Sécurité = Securitas

SECURITAS
engage pour Neuchâtel des

GARDES AUXILIAIRES

pour service manifestations et de surveillance.

SECURITAS S.A., place Pury 9, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 45 25

129556-10

Heureusement, il y a Securitas.

BOSCH

Notre entreprise fait partie du groupe Bosch dont les activités s'étendent à l'échelle mondiale; nous cherchons pour notre organisation de vente à Soleure un

démonstrateur en outils électriques

dynamique et enthousiaste. A notre nouveau collaborateur incombera la promotion de vente du programme très diversifié d'outils électriques Bosch pour l'industrie, l'artisanat et le bricolage. Son travail comprendra des démonstrations dans les magasins spécialisés, grands magasins et lors d'expositions. Il participera en outre à la formation du personnel de vente de nos détaillants.

Nous souhaitons:
- une bonne formation professionnelle dans une branche technique
- le sens de la vente
- l'autonomie nécessaire pour organiser et présenter soi-même des démonstrations
- la disposition à voyager souvent (toute la Suisse)
- une bonne connaissance orale de l'allemand
- domicile dans la Suisse romande.

Nous offrons:
- un travail intéressant et varié
- des prestations sociales modernes
- la couverture équitable des frais
- une atmosphère agréable dans une équipe dynamique.

Si ce poste diversifié vous tente et si les questions commerciales vous sont familières, M. R. Huber, notre chef du personnel, se fera un plaisir d'examiner votre candidature comprenant le dossier habituel et une photo.

Robert Bosch S. A., Hohlstr. 186/188, 8021 Zürich.
Tél. (01) 42 94 42. 128224-36

BOSCH

BELDONA

Dessous et mode pour les loisirs

POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT
pour des vendeuses capables et enthousiastes.

Vous êtes sans doute satisfaite de votre poste, mais avez-vous déjà pensé que vous pourriez améliorer votre situation?
BELDONA est un commerce de détail spécialisé dans la corseterie, lingerie, mode de plage et tenues de loisirs. Nous offrons à une débutante la possibilité de devenir

gérante de la filiale à Fribourg

après une formation approfondie.
Vous avez entre 25 et 35 ans et de solides connaissances de la branche textile, acquises durant quelques années. En tant qu'organisation de commerce de détail, dont le siège est à Baden, nous disposons de plus de 55 succursales dans toute la Suisse. Des connaissances de la langue allemande représenteraient donc un avantage appréciable pour vous.
En outre, vous avez droit à 4 semaines de vacances et après 5 ans de service comme gérante, même à 5 semaines.
Pour informations ultérieures, n'hésitez pas à nous appeler. C'est avec plaisir que la gérante de notre magasin à Fribourg, Mme Wuillemin, recevra votre candidature.

BELDONA S.A., Pérolles 6, 1700 Fribourg.
Tél. (037) 22 19 80. 140719-36

LS SCHILD

La mode à suivre!

Pour compléter le team dans notre maison de mode à Neuchâtel nous cherchons une

VENDEUSE en confection dames

à plein temps ou à temps partiel.

Si vous avez des connaissances de la branche textile et quelques expériences dans la vente de détail, vous pourrez vous occuper d'un domaine indépendant et varié.

Nous vous offrons un poste bien rétribué à des conditions d'engagement et de travail de toute actualité.

Les intéressées sont priées de téléphoner à notre gérant Monsieur J. P. Rufatti ou de lui envoyer une brève candidature écrite. Discrétion assurée.

SCHILD S.A., maison de mode
9, Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 17 25. 141620-36

Nous une entreprise de grandeur moyenne en plein développement produisant et vendant des systèmes d'emballages industriels, cherchons pour l'extension de notre marché

conseiller de vente pour le service extérieur
territoire suisse orientale

Vous
- âge idéal 28 à 40 ans
- formation „KV" avec connaissance de la partie technique ou
- formation de base technique
- expérience de la vente industrielle
- connaissance de l'allemand

Nous offrons: activité intéressante et variée
conditions d'emploi modernes

Vous
- visiter et entretenir les bonnes relations avec la clientèle existante
- expansion de la clientèle
- collaboration à nos campagnes de promotion des ventes

Veuillez nous soumettre votre offre avec la documentation usuelle.

Bürki AG
4538 Oberbipp
Telefon 065 76 21 21

129836-36

Société d'Agriculture à Cornaux.
Tél. (038) 47 14 01,
engage, pour entrée immédiate ou au plus tard pour le 1er avril

chauffeur poids lourds
manutentionnaire

Poste définitif ou temporaire 1 à 2 mois.

Téléphoner pour rendez-vous.

141544-36

Nous cherchons pour date à convenir

mécanicien sur autos

avec expérience.

Bon salaire, travail varié, ambiance agréable.

Se présenter ou téléphoner au

GARAGE S. Borel,
Agent FIAT
Clos-de-Serrières 12,
2003 Neuchâtel.

Tél. (038) 31 62 25. 141570-36

URGENT

Pinte du Buisson
Areuse

cherche:

1 sommelière (er)
1 sommelière extra

Entrée immédiate.

Se présenter ou téléphoner au 42 24 06. 128300-36

Garage-Carrosserie TIP TOP
Agence SAAB - TOYOTA
A. Schulthess
2043 BOUDEVILLIERS

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

MÉCANICIENS AUTO

Tél. (038) 36 16 90. 140992-36

coop

Nous engagerions tout de suite ou pour une date à convenir,

des vendeuses en alimentation

pour nos magasins situés dans le bas du canton et au Val-de-Ruz

Les personnes intéressées appelleront COOP Neuchâtel, M. Pétremand, Portes-Rouges 55, tél. 25 37 21.

126135-36

DANFOSS

En Suisse l'automatisme industriel DANFOSS est bien connu. La base de notre programme comprend: des régulateurs de température et de pression, des variateurs de fréquence et des transmetteurs de débit à ultrasons, ainsi qu'une importante gamme de vannes industrielles.

Nous cherchons pour la Suisse romande un

INGÉNIEUR DE VENTE

pour la visite répétée de la clientèle et pour trouver de nouveaux débouchés.

Avez-vous une formation technique de base avec de l'intérêt pour les questions commerciales, des facilités de contact, de l'entregent, de bonnes facultés de persuasion et des notions d'allemand au minimum verbales? Dans ce cas faites-nous parvenir vos offres manuscrites.

Nous offrons une rétribution adaptée à l'importance du poste et de remarquables prestations sociales.

WERNER KUSTER S.A.
Hofackerstrasse 71
4132 Muttenz 140915-36

DANFOSS

Du nouveau à l'ouest : LA BÉROCHE

Chez
Gilbert Sports
une fois nous y allons
toujours nous y retournons
Football
Tennis
Sports nautiques
Ports 6 2024 Saint-Aubin 55 26 24
141510-96

Entreprise générale
de nettoyages
Ponçage
Imprégnation
Shamponnage
de tapis
E. MATILE
2022 Bevaix
Tél. 038 46 14 44
141511-96

OPTIQUE DE LA BÉROCHE
2024 ST-AUBIN Ph. Schwenck Temple 11 038/55 21 32
votre opticien
141512-96

ROSERAIES HAUSER
ROSIERS HAUSER - 2028 VAUMARCUS
Tél. (038) 55 12 18
Cultures spéciales de rosiers
Edition de roses nouvelles sélectionnées
DEPUIS 1871
Catalogue illustré en couleurs sur demande
141513-96

Chauffages en tous genres
Installations sanitaires
Ferblanterie - Couverture
CHAUFFAGES CENTRAUX APPAREILLAGE
SIMONIN
SAINT-AUBIN
038 55 13 29 / 55 13 30 / 55 29 55
141514-96

APÉRITIF A BASE DE PLANTES AMÈRES ET D'EAU GAZEUSE
amer mousseux porret
ETIENNE PORRET 2024 ST-AUBIN
MARQUE DÉPOSÉE
l'apéritif à base de plantes
à toute occasion
Etienne Porret
Eaux minérales
Rue de la Poste 9 - Saint-Aubin
55 16 88
141515-96

Fêtez la charbonnade
LA TAVERNE A CHARBONNADE
CHEZ-LE-BART
Les Boucaniers
La Taverne à charbonnade, le rendez-vous idéal pour se réunir entre amis. C'est simple, c'est sympa comme à la maison. C'est l'endroit pour passer à coup sûr une excellente soirée.
HOTEL DES PLATANES 038/55 29 29 P GRAND PARKING
141516-96

C'était en 1910, un port, une salle des fêtes, un terrain de football et le lac était plus grand... (Avipress – R. CH)

Saint-Aubin - Sauges et ses rives

De notre correspondant:

Saint-Aubin-Sauges, commune riveraine du lac de Neuchâtel, a une situation privilégiée le long du littoral. Un littoral souvent convoité et envié et particulièrement occupé par les «gens du Haut» qui y ont découvert plus d'attraits que bien des autochtones. Ainsi, les trois kilomètres de grèves qui s'étendent entre la frontière de Vaumarcus à l'ouest et celle de Gorgier, à l'est, sont partagés entre quelques propriétaires privés, les petits oiseaux nichant sur les grèves de l'Etat et le solde étant à la disposition des promeneurs. Un public qui, mêlé aux nombreux estivants, ne trouve plus beaucoup de place pour jouir pleinement des yeux et divertissements aquatiques que l'on retrouve la belle saison venue. Et, pour contenter les baigneurs, les navigateurs et ceux qui se trouvent au milieu: les amateurs toujours plus nombreux de planche à voile, les installations publiques sont nettement insuffisantes.

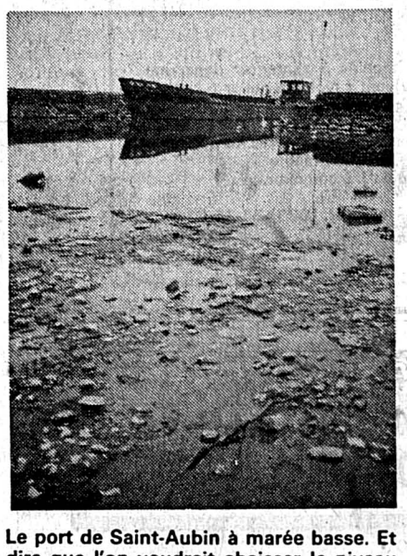
Le port de Saint-Aubin à marée basse. Et dire que l'on voudrait abaisser le niveau moyen du lac! (Avipress – R. CH)

Etude en cours

Face à cette situation un peu paradoxale pour une région souvent qualifiée de «Riviera neuchâteloise», le problème a été inscrit dans l'agenda des autorités locales, ceci à la suite d'une motion radicale déposée et acceptée avant les dernières élections déjà. Une commission d'étude représentant toutes les tendances politiques a été nommée et les membres qui la composent travaillent d'arrache-pied pour mener à bien cette opération «rives du lac». Des rives qui, en guise de préambule, ont été parcourues de long en large, même si la longueur permet difficilement d'y passer à maints endroits envahis par les broussailles. Les possibilités d'aménagement ont été minutieusement recensées; les sociétés locales ayant un lien avec les travaux de la commission ont été entendues. Bref, cette première démarche à mener dit qu'il est urgent de passer à l'action.

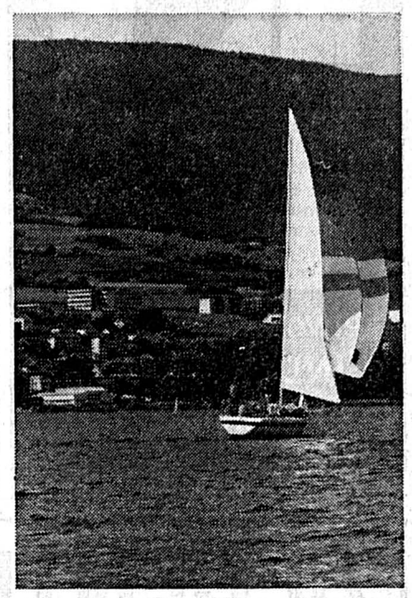
Une localité à vocation maritime. A gauche, le chantier naval, à droite, l'un de ses «produits». (Avipress – R. CH)

Le port de Saint-Aubin

Un des premiers objectifs à atteindre est, bien sûr, la réorganisation du port et des terrains communaux qui l'entourent et d'augmenter sensiblement les possibilités d'hébergement.

Ce port qui actuellement peut loger une trentaine de bateaux... à marée haute, ne répond plus – et de loin – à la demande. La liste d'attente s'allonge d'année en année. N'oublions pas qu'entre Bevaix et Grandson, soit sur une vingtaine de kilomètres, la rive nord du lac manque singulièrement de possibilités d'amarrage.

Saint-Aubin-Sauges ne tient pas pour autant à vouloir imiter les installations portuaires de la rive sud. Une centaine de places supplémentaires est jugée suffisante et un avant-premier projet, tenant compte de ces possibilités, a déjà été exécuté. Une demande de crédit pour une étude plus poussée sera faite au Conseil général. Des autorisations devront être obtenues. Bref, il y a beaucoup de pain sur la planche pour cette commission des rives du lac en vue d'atteindre ces objectifs!

René CHEVALLEY

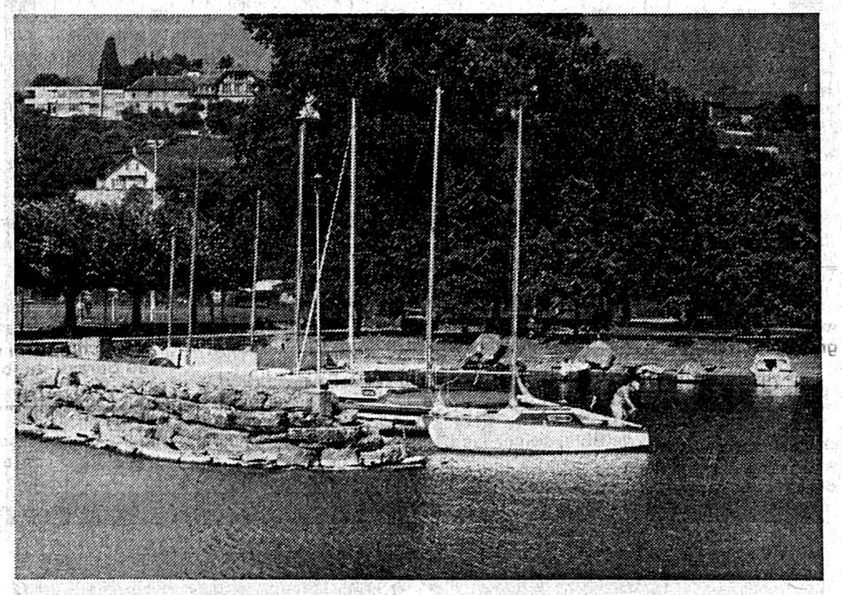
Un port romantique, peut-être, mais nettement trop petit. (Avipress – R. CH)

Optique de la Béroche à Saint-Aubin:

Importance de l'accueil et des prestations

– C'est pas mal, c'est proche de la définitive...

– D'accord, je vous laisse l'autre paire de lunettes pour en avoir une de rechange...

Optique de La Béroche, à Saint-Aubin, est un magasin inauguré le 10 mars par M. Philippe Schwenck, un jeune opticien, qui est aidé par sa femme Richarde qui veille à l'accueil, à l'administration et à la décoration des vitrines et des locaux.

Le magasin est attrayant; l'exposition offrant un vaste choix est rationnelle. Chacun, en attendant, peut essayer, comparer, réfléchir.

Un besoin régional

Le cadre, conçu avec des matériaux nobles, s'harmonise avec le cachet villageois. M. Schwenck, opticien, a été formé en France. Il a une expérience de 13 ans dans une maison de Lausanne. Il fait partie de l'Association suisse des opticiens et de l'Association pour le progrès en optique oculaire.

Les raisons de son installation à Saint-Aubin ne sont pas dues au hasard:

– On avait besoin d'un tel magasin à la Béroche, puis le lieu est idéal pour des contacts personnels avec la clientèle dans un cadre qui permet la disponibilité et surtout le temps de discuter et de conseiller sans pousser à la vente...

Un vaste choix

L'Optique de La Béroche propose un vaste éventail d'articles de qualité, à la portée de toutes les bourses: montures, verres, lunettes de soleil, jumelles, baromètres, étuis, sans compter un choix important pour les enfants. M. Schwenck dispose d'un atelier équipé des installations les plus modernes, ce qui constitue un atout appréciable.

L'importance de la prévention

Les opticiens mettent l'accent sur la prévention:

– Même si l'on n'a pas l'impression d'avoir des problèmes visuels, il est utile, à titre de prévention, de prévoir un contrôle tous les deux ou trois ans...

Par exemple, la correction périodique de la vue est très utile, de même que les lunettes de soleil sont recommandées aux personnes sensibles en tenant compte de chaque cas.

Le magasin, malgré sa jeunesse, bénéficie déjà d'une clientèle largement régionale:

– Nous insistons sur la qualité de l'accueil et des prestations, car l'opticien a un rôle important à jouer en collaboration avec les médecins oculistes...

M. Schwenck envisage avec confiance l'avenir de la profession et de son magasin:

– La vue est une question primordiale dans tous les moments de la vie, y compris pour les futurs conducteurs à qui nous délivrons des certificats. Nous sommes venus à Saint-Aubin avec la volonté de donner satisfaction à une clientèle toujours plus large et que nous espérons fidèle...

M. et Mme Philippe Schwenck au travail dans leur magasin. (Avipress – P. Treuthardt)

TV Jean-Daniel Hofer
GORGIER - Tél. (038) 55 27 77
Dépannages rapides à domicile
Vente - Location - Occasions
Devis - Installations d'antennes
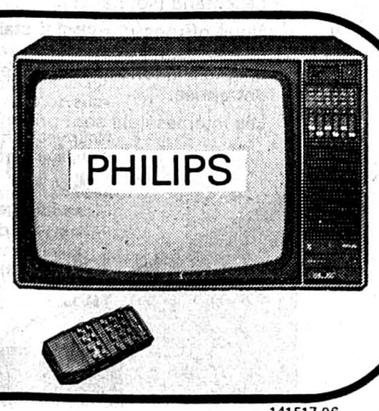

141517-96

Motel du cheval d'eau
2022 Bevaix/Suisse
Prop. F. Hotz-Rein
Téléphone (038) 46 14 64
Dans un admirable cadre naturel, le motel du cheval d'eau offre à ses hôtes tous les avantages d'un séjour confortable et reposant.
Vue magnifique sur les Alpes et le lac.
Place de parc devant chaque chambre.
141518-96

Vous les ainés

Dans votre intérêt

iN

141582.10

envoyez davantage d'INDEPENDANTS au Grand Conseil!

FAN-L'EXPRESS

tirage officiellement contrôlé par les soins de la FRP (Fédération romande de Publicité)

36.740

exemplaires

L'annonceur sait que cette garantie représente pour lui une distribution sérieuse et efficace.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

une courtepointière

sachant travailler seule; ambiance de travail agréable; éventuellement à la demi-journée.

Faire offres à
Textiles-Ambiance S.A.,
passage Max-Meuron 4,
2000 Neuchâtel.
Tél. 24 24 30. 140983-36

On cherche

cuisinier

pour La Chaux-de-Fonds, éventuellement sachant faire spécialités italiennes.
Entrée le 6 avril.
Adresser offres écrites à MJ 633 au bureau du journal. 141598-36

On cherche

1 MÉCANICIEN AUTOS

Garage de la Béroche
S. Perret
2024 Saint-Aubin
Tél. 55 13 52. 129510-36

Restaurant
«LE PANORAMA»
2063 SAULES (NE)
CHERCHE
des EXTRA
Tél. (038) 36 12 08
140999-36

Auto-électricité du bas Valais, station Bosch et Lucas service, cherche, pour son atelier,

électriciens

auto qualifiés.

Tél. (025) 71 29 39. 140510-36

Enseignante pour Iles Maldives

(Océan Indien)
Cherchons jeune femme diplômée, école normale, si possible avec un enfant, apte à faire suivre programme scolaire par correspondance à garçon de 9 ans.
Vie de famille dans cadre exceptionnel.
Minimum un an. Salaire à discuter.
Voyage payé. Pour renseignements:
Mme G. COIGNY
Tél. (022) 66 29 88
ou 64 19 43. 140945-36

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

11 DISQUES JOHNNY HALLYDAY 13 fr. pièce + 3 coffrets à 20 fr. chacun. Tél. 25 58 74, entre 18 h 30 et 20 heures. 132905

CUISINIÈRE GAZ, bon état, 70 fr. Tél. 25 61 04. 143618

SIÈGES, PARC ENFANTS, diverses portes, potager à bois. Tél. 42 18 04. 140976

VÉLO HOMME, bon état, 100 fr. Tél. 47 19 35. 139459

POUSSETTE BLEUE MARINE pour jumeaux. Tél. 47 12 94. 143754

GRANDE REMORQUE pour voiture. Tél. (038) 55 24 95. 143605

MACHINE À LAVER SOBAL, état de neuf, 80 fr. Tél. 47 19 35. 139460

PIANO, bon état, prix à discuter. Tél. 53 34 26, dès 17 heures. 143554

2 CANOES-KAYAKS avec accessoires. Tél. 24 24 70, heures de bureau. 143758

SOURIS BLANCHES 1 fr. 50 la pièce. Tél. 42 37 04. 143515

1 TV COULEUR, grand écran, 500 fr. Tél. 42 18 96. 143580

MEUBLE-TÉLÉVISION COULEUR PAL-SECAM, 600 fr. Tél. (038) 57 12 70. 132895

POUSSETTE blanc/marine, baignoire, robe de grossesse, taille 38/40, habits enfants 0/2 ans. Tél. 33 48 34. 143545

CRÉDENCE neuve, noyer africain, 1 tiroir, 2 portes, valeur 380 fr., cédée à 300 fr. Tél. 31 51 70. 143566

UNE MACHINE À LAVER KENWOOD, une cuisinière électrique, un frigo, un bureau. Tél. (038) 25 41 88, le matin. 143541

CROCHET D'ATTELAGE pour voitures type Vauxhall Victor, 2300 SL, modèle 1973. Tél. 46 12 53. 143767

1 ACCORDÉON - HOHNER piano 96 basses, 3 registres, Tango 11 M neuf. Prix 1300 fr. Tél. (038) 31 60 55. 143557

KART à pédales, état de neuf (valeur 169 fr.) cédé à 80 fr. Tél. (038) 46 22 38. 132897

HARMONIUM, siècle passé, très bon état. Paroisse Diaspora, langue allemande. Tél. 42 11 12. 143616

UN ÉQUIPEMENT COMPLET DE PLONGÉE. 700 fr. Tél. (039) 22 28 93. 140913

SALLE À MANGER ESPAGNOLE, 4 chaises + 1 fauteuil, fonds paille. Prix à discuter. Tél. 47 10 30. 132838

2 HABITS JUDO 8-10 ans, 15 fr. pièce; 1 paire de chaussures foot Puma, 15 fr. Tél. 42 36 88, dès 18 heures. 143611

VÉLO DE COURSE 5 vitesses pour enfant, très peu roulé, 120 fr. Tél. 24 70 45, heures repas. 143768

PIANO DROIT, marque Wohlfahrt, brun clair, bonne occasion. Tél. (038) 33 40 77, dès 18 heures. 143556

DÉRIVEUR FIREBALL complètement équipé, avec chariot de mise à l'eau. Prix à discuter. Tél. 24 25 57, le soir. 143550

MACHINE À LAVER ROTEL 158/2 BP 975, pour cause de déménagement. Prix: 700 fr. Tél. 25 15 81, bureau. 143570

JEUNES LAPINS, fourneaux et cuisinière à gaz, fourneaux à bois. Tél. 42 18 04. 140984

DALMATIENS de mon élevage, pour cause de surnombre, 1 chienne 1 an, et 1 jeune mâle. Vaccinés, pedigrees. Tél. (038) 36 12 77. 140775

VENDS MEUBLES ANCIENS: commode avec glace, tables de nuit, tapis laine. Prix intéressant. Tél. 24 56 30. 143576

POUR CAUSE DÉPART, meuble combiné - salon simili brun, coussins beiges, congélateur-table 120 litres - table télévision - lampes, etc. Tél. 31 27 63. 143751

1 ARMOIRE À GLACE, noyer, 2 fourneaux à mazout avec tuyaux, raccords, compteurs. Bon état et bas prix! Tél. (038) 51 34 40. 143772

DÉRIVEUR 470 PARKER, équipement complet, plus Spi, bâche, chariot de mise à l'eau, 3500 fr. à discuter. Tél. 24 08 48 (repas). 143520

1 SALON RUSTIQUE: 2 fauteuils, 1 canapé cuir, 1200 fr.; 1 table ronde à allonges (2), 6 chaises, tapisserie Louis XVI hollandais, 1800 fr. Tél. 25 97 87. 143529

BATEAU POLYESTER OCÉAN 17, cabine couchettes, bien équipé, usage multiple, 8000 fr. Valeur neuf 17.000 fr. Tél. 24 07 36. 132585

AUTOMATE ROKOLA, THÉ, CAFÉ, 500 fr.; miroir bord poli, 1 x 85 x 190 cm 200 fr., 1 x 50 x 160 cm 120 fr., 2 x 60 x 100 cm 180 fr., 2 x établi d'horlogerie 400 fr. Tél. (038) 24 23 84. 139427

PERDUS - TROUVÉS

PERDU TROUSSEAU CLÉS, ÉTUI ROUGE. Tél. 25 84 79, 19 heures. 140978

DEMANDES A ACHETER

TABLE ANCIENNE, ovale ou ronde, avec rallonges. Tél. 46 15 03. 143578

HORLOGERIE ANCIENNE: montres, pendules, outillage, fourniture et layettes. Tél. (038) 25 64 51. 139250

ACHÈTE CARTES POSTALES anciennes et timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95. 128319

A LOUER

PLACES DE PARC privées, éventuellement pour dépôt. Tél. 42 18 04. 140977

GARAGE INDIVIDUEL au chemin des Carrels 22, dès 1er avril 1981. Tél. 21 11 71, interne 418. 143558

APPARTEMENT 3½ PIÈCES dans ferme, Boudevilliers, garage, jardin dès 1er mai. Tél. 36 12 62, Jules Perrin, de 8 h à 11 matin, de 19 h à 20 soir. 143607

À SAINT-BLAISE, très bel appartement 3½ pièces, confort, cuisine agencée, libre 1er mai, 720 fr. + 100 fr. charges. Tél. 33 67 89, le soir. 143620

À BEVAIX, APPARTEMENT 6 pièces, 2 salles de bains, caves et galetas, dans petit locatif, loyer 890 fr., charges comprises, pour le 1er août 1981. Tél. 46 21 31, dès 12 h 30. 128327

AUX PONTS-DE-MARTEL, appartement de 2 chambres, cuisine, vestibule, W.-C.; eau chaude, chauffage général, 100 fr. par mois, plus charges. S'adresser à Arnold Blanc, Industrie 3, Les Ponts-de-Martel. Tél. (039) 37 15 75. 139438

DEMANDES A LOUER

APPARTEMENT 2 PIÈCES, Neuchâtel-ouest. Loyer modéré. Tél. 25 01 56. 143542

CERNIER, urgent garage. Tél. (038) 53 41 47. 143757

DAME SEULE cherche 2 pièces. Tél. 41 28 29. 143755

APPARTEMENT 4 PIÈCES ou plus, pour fin juin ou à convenir. Région Bôle, Cortaillod, Auvernier. Tél. 31 57 02. 143588

URGENT - STUDIO OU APPARTEMENT 2 pièces, Neuchâtel ou environs. Tél. 31 92 53. 143546

APPARTEMENT 3 pièces, région Peseux-Corcelles-Cormondrèche. Tél. 31 95 83 (heures de bureau). 140891

APPARTEMENT 3-4 PIÈCES, à Savagnier, pour juillet. Tél. 53 34 26, dès 17 heures. 143552

APPARTEMENT 3-3½ PIÈCES, à proximité transports publics, pour couple retraité. Maximum 500 fr. Tél. 42 55 00, le soir. 139432

APPARTEMENT 3½-4 PIÈCES pour le 31 mai ou 30 juin, région Cortaillod - Boudry - Bevaix. Tél. (038) 53 35 63, aux heures des repas. 138545

COUPLE RETRAITÉ CHERCHE APPARTEMENT 3 PIÈCES confort, jardin, garage. Offres à c. p. 22, 2006 Nuchâtel. 143763

JEUNE ARTISTE PEINTRE cherche appartement env. 120 m², loyer modeste. Région Neuchâtel. Adresser offres écrites à DS 567 au bureau du journal. 138917

CHERCHE APPARTEMENT DE 4 À 5 PIÈCES région la Coudre - Hauterive. Téléphone 25 79 36 à partir de 18 h, récompense. 143619

COUPLE RETRAITÉ cherche appartement 3½ ou 4 pièces, entre Vaumarcus et Neuchâtel. Confort et vue souhaités. Echange éventuel contre 3½ pièces à Lausanne. Adresser offres écrites à KH 631 au bureau du journal. 139444

OFFRES D'EMPLOIS

POUR REMPLACER LA DIRECTRICE, petite pension du 3me âge, cherche personne disponible quelques heures par jour pendant 15 jours. Adresser offres écrites à GD 627 au bureau du journal. 143540

CHERCHE QUELQU'UN pour des leçons d'électricité et trigonométrie, une fois par semaine. Niveau 3me année mécanicien. Région Colombier. Tél. 41 36 54. 143544

JEUNE FILLE AU PAIR 17 ans minimum, sérieuse, pour un an, dès fin avril, dans famille ayant 2 enfants de 9 et 6 ans, au Landeron. Week-ends congé. Tél. (038) 51 32 10 dès 19 heures. 143518

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANTE, 17 ANS, s'occuperait d'enfants du 6 au 17 avril. Tél. 41 17 03. 132923

MONSIEUR 28 ANS, cherche travail. Adresser offres écrites à 25.03-1223 au bureau du journal. 139437

EMPLOYÉE DE BUREAU cherche travail le matin. Adresser offres écrites à BY 622 au bureau du journal. 143617

NETTOYAGES DE PRINTEMPS? Je suis là! Tél. 25 88 99, 10 h - 12 heures. 143565

HOMME, 30 ANS cherche travail à la vigne. Tél. 25 25 59, entre 12 et 13 heures. 143563

JEUNE HOMME AVEC PERMIS de conduire cherche emploi le samedi toute la journée. Tél. 31 45 58, après 18 h 30. 143775

DIVERS

DÉBARRAS GALETAS, achète meubles et bibelots anciens. Tél. 25 50 56. 132953

ROBES DE MARIÉES et accessoires en location. Tél. 25 82 59. 125951

À CHYPRE, famille cherche jeune fille pour garder deux enfants 6-12 ans. Voyage payé. Tél. (038) 45 12 07. 143567

À DONNER CONTRE BONS SOINS CHATS ADULTES. Protection des animaux. Tél. 31 37 75. 139441

JEUNE DAME cherche automobiliste pour faire les trajets Peseux/Neuchâtel - Bienne pour un mois. Frais partagés. Téléphoner dès 19 h au 31 26 55. 141000

JEUNE HOMME, 27 ANS, rencontrerait demoiselle 20-30 ans, pour amitié et sorties. Ecrire à FC 626 au bureau du journal. 143539

DEMOISELLE CHERCHE DES CONNAISSANCES (Suisses - Américains - Japonais) compréhensives, sincères, du côté de Bienne, pour le temps libre. Ecrire avec photo, à HE 628 au bureau du journal. 143543

70 CENTIMES

C'est le prix d'une

petite annonce qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

VENDEUSE EN CONFECTION

(avec expérience)

- très bonnes conditions de travail
- semaine de 5 jours
- avantages sociaux

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, discrétion assurée,

AU TIGRE ROYAL FOURRURES

6, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel. 140993-36

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas – Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près Gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.
Automobilistes!
Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc. 125994-10

Bureau d'architecture cherche

DESSINATEURS QUALIFIÉS

Ces collaborateurs appelés à s'intégrer dans une équipe restreinte doivent savoir travailler de façon indépendante.

Nous offrons un salaire en rapport avec les qualifications et un climat de travail agréable.
Entrée immédiate ou date à convenir.

G. Bär S.A., Ecluse 32, 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 24 35 01. 140991-36

Choisir aujourd'hui une situation d'avenir.

La direction des Chemins de fer fédéraux, à Lausanne cherche

un ingénieur électricien EPF

Domaine d'activité
Etude et réalisation d'installations de sécurité ferroviaires.

Conditions requises:
Diplôme d'ingénieur électricien EPF. Nationalité suisse.
Age maximum: 35 ans.

Quelques années d'expérience, de préférence dans le domaine du courant faible. Bonne connaissance de la langue allemande.

S'annoncer par lettre autographe, jusqu'au 10 avril 1981, en joignant un curriculum vitae à la Division des travaux CFF Service du personnel case postale 1044 1001 Lausanne.

140771-36

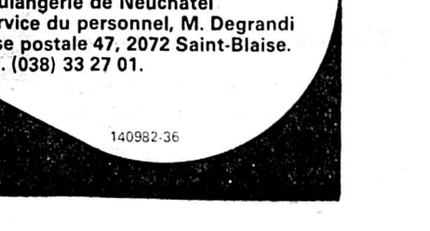

CFF

CS Prêt personnel

avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en 12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. ***Aucun supplément*** particulier ni autres frais.

Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de «55»

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur actuel depuis _____
Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____
Date _____
Signature _____

CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01. **2001 Neuchâtel,** Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse

JOWA

Nous cherchons, pour notre **boulangerie régionale à Saint-Blaise,** avec entrée immédiate ou à convenir, et pour compléter notre petite équipe administrative,

employé (e) de commerce

dynamique, ayant de l'initiative pour un travail diversifié, bonne formation commerciale, bonne connaissance de l'allemand (souhaitée).

Nous offrons un emploi stable, intéressant, horaire de 42 heures par semaine, 4 semaines de vacances, salaire adapté à la fonction et prestations sociales d'une grande entreprise.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire leurs offres à

JOWA SA

Boulangerie de Neuchâtel
Service du personnel, M. Degrandi
case postale 47, 2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 27 01.

140982-36

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Jeune groupe neuchâtelois au Pommier

Un «Style»... pas très varié

• PAS toujours facile de s'imposer à une salle, même petite et confidentielle comme le cabaret du Pommier; c'est un peu ce que devaient penser les quatre membres du groupe «Style», vendredi et samedi derniers. Et pourtant trois d'entre eux s'étaient déjà produits sur des scènes lausannoises ou jurassiennes, mais dans des formations de musique pop, il est vrai, souvent plus neutres et moins proches du public que les chansonniers.

Au Pommier, ainsi que dans tous les cabarets, les spectateurs sont là, tout près; amicaux et rigolards, ils n'en attendent pas moins des musiciens, qu'ils créent une ambiance sympathique, décontractée, agréable... Pas facile, toujours!

UN AIR SUBVERSIF

Mais le groupe «Style» ne s'en tirait pas mal. Avec son chanteur un peu new-wave, cheveux ras, pantalons mode et bretelles, avec son bassiste dégingandé, l'air négligent et inspiré, avec son guitariste et son flûtiste, déjà plus concentrés et plus discrets, il s'assurait un air à la fois bon-enfant et subversif, gentillet et agressif, drôle et sérieux. La qualité technique elle aussi se révélait assez concluante. Mario Bonny, André Erard et Renaud Sterchi possèdent leur instrument tout à fait proprement, et François Berthoud chante avec une plaisante liberté des textes un peu naïfs, pas toujours très marquants, qui traitent de l'amour, à l'eau de rose ou castrateur, et des problèmes existentiels.

UNE FAIBLESSE

Mais en fait, le groupe comprend une réelle faiblesse dans l'orchestration et la diversité – ou plutôt son absence – des mélodies. Le premier morceau, un instrumental, surprend agréablement; la guitare et la flûte se marient doucement, évoquent un univers tranquille, bucolique et délicat. Mais rapidement, les instrumentaux se succédant, tout devient susucre, englué, ennuyeux. La flûte se révèle très vite envahissante, suramplifiée, artificielle, d'autant plus (mauvais goût ou attirance immodérée pour la technique?) qu'elle est réverbérée tout au long du concert!

Le groupe «Style» a trouvé une couleur et une formation très personnelles; encore devrait-il développer une musique plus changeante, diversifiée, une tonalité plus travaillée et moins démagogique. Et peut-être devrait-il aussi modérer l'enthousiasme du responsable du mixage sonore, qui noyait les paroles sous un étouffant déluge musical. On saurait mieux alors de quoi parlait le chanteur. A.R.

«Théâtre d'ombres» au musée d'art

• UN public important a répondu à l'appel des peintres, sculpteurs et architectes neuchâtelois qui exposent actuellement leurs œuvres au musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Cette année, ils voulaient animer leur exposition et ont organisé, le concert avec le Centre culturel, quatre soirées, dont la première s'est tenue jeudi passé. Trois artistes biennois présentaient un splendide spectacle, tout-à-fait indédit chez nous, «Théâtre d'ombres».

Les trois artistes, deux danseuses, Helena Korinkova, Uschi Janowski, et un architecte, Georg Habermann, ont, semble-t-il, développé leur technique d'une manière assez autodidacte. Une technique qui peut paraître au premier abord un peu austère: des silhouettes qui évoluent sur un grand écran blanc, au son de différentes musiques. Mais les possibilités se révèlent en fait très riches et variées.

Deux projecteurs

L'écran est éclairé, sur la face opposée aux spectateurs, par deux projecteurs ponctuels ou par une série d'ampoules – les projecteurs donnant, pour le même objet, deux silhouettes précises, légèrement décalées l'une par rapport à l'autre, et qui se chevauchent partiellement; les ampoules, suivant leur nombre, donnant des ombres plus floues et plus nombreuses, elles aussi décalées l'une par rapport à l'autre, et qui se chevauchent partiellement; les ampoules, suivant leur nombre, donnant des ombres plus floues et plus nombreuses, elles aussi décalées. Les danseuses, en collants et avec une cagoule, évoluent entre la source de lumière et l'écran; elles projettent ainsi une ou plusieurs ombres, selon le nombre de lampes qui sont allumées, ombres, qu'elles peuvent agrandir, rapetisser, se faire chevaucher ou non, selon qu'elles s'approchent ou s'éloignent des projecteurs.

Différents filtres

La qualité de la lumière se voit contrôlée par l'architecte, qui peut troubler le faisceau lumineux à l'aide de ses mains ou le colorer avec différents filtres, unis, dégradés ou lignés. Netteté, quantité, grandeur, couleur des ombres, sans compter naturellement leur forme, leurs évolutions, leur degré d'abstraction, deviennent tous des facteurs que l'on peut contrôler, modifier... Quelle richesse, quel splendide langage, quelle plastique musicale!

Sur des airs africains ou hindous, sur des musiques électroniques ou des rythmes des «Percussions de Strasbourg», les artistes déployaient un monde esthétique d'une superbe rigueur. Leur spectacle, d'un raffinement fort travaillé et extrêmement précis, imposait un silence recueilli à l'assistance, composée essentiellement, il est vrai, de fanas de l'art plastique.

Heureusement, on retrouvera sûrement le «Théâtre d'Ombres» sur la scène du Centre culturel neuchâtelois. Un rendez-vous à ne pas manquer.

A. R.

Après l'incendie de l'Institut de chimie de Fribourg

Imaginer le pire afin de l'empêcher de se produire

De toute évidence, un institut universitaire de chimie compte parmi les endroits potentiellement les plus exposés aux accidents de toute espèce. Il arrive même que le potentiel prenne soudain la réalité dramatique d'un incendie général, comme à Fribourg, le 13 mars.

Une telle catastrophe pourrait-elle se produire à l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel? En tout cas, on ne peut jamais l'exclure. Mais on peut, grâce à une conscience aiguë et permanente du danger, s'efforcer de la prévenir et, le cas échéant d'en réduire les conséquences.

Le 13 mars dans la soirée, on s'en souvient, un gigantesque incendie ravageait l'Institut de chimie de l'Université de Fribourg. Bien que les chercheurs présents aient combattu le feu à sa source, les flammes se répandaient dans tout le bâtiment par les gaines techniques. Conjuguées aux effets de l'eau employée pour les éteindre, elles provoquaient des dégâts d'autant plus inestimables que non seulement du matériel, mais aussi les résultats de recherches ont été perdus.

On ne peut, bien entendu, exclure la répétition d'une telle catastrophe dans un autre institut du même genre. Mais l'incendie de Fribourg pose un certain nombre de questions. Nous sommes allés voir comment on y répondait à l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel.

Avant toute chose, il s'agit de prévenir l'accident, qu'il s'agisse d'un incendie, d'une explosion, d'une pollution ou de lésions contre les personnes. Et, pour le professeur André Jacot-Guillarmod, directeur de l'institut, prévenir l'accident, c'est d'abord prendre conscience de tous les dangers potentiels qui se cachent dans un bâtiment consacré à de telles activités. Il faut sans cesse, et au niveau du laboratoire comme du bureau directorial, imaginer les pires déboires: un danger clairement décelé ne se concrétise pratiquement jamais.

Ainsi, contrairement aux biologistes, les chimistes ont, d'entrée de jeu, installé dans leur institut des réfrigérateurs dont l'enclenchement automatique ne provoque pas d'étincelle susceptible de faire exploser les gaz inflammables éventuellement en suspension à l'intérieur.

DES RÈGLEMENTS STRICTS

Autre volet essentiel de la prévention: les directives et informations distribuées – contre quittance pour ce qui concerne les règlements de base remis aux nouveaux étudiants et apprentis – à toutes les personnes occupées dans l'institut.

On y trouve, bien sûr, de nombreuses mesures de base aussi évidentes que l'obligation de manipuler les produits dangereux sous une hotte à tirage artificiel ou de porter des lunettes de protection pendant les travaux de laboratoire. On y prononce aussi diverses interdictions. Par exemple, de jeter directement dans le lavabo les produits secondaires d'une préparation toxique ou de faire des expériences non prévues dans le programme d'études.

En outre, tous les travaux pratiques se font sous la direction d'un assistant, qui, s'il s'absente momentanément, doit toujours être immédiatement accessible.

Enfin, chaque étudiant est responsable, le soir, de la remise en ordre d'une partie déterminée du laboratoire. L'assistant vient ensuite contrôler l'exécution de cette tâche. La tournée quotidienne du concierge permet, en principe, de déceler d'éventuelles et dernières lacunes.

Mais la menace peut prendre des formes totalement inattendues, d'un très faible degré de probabilité. Mais peut-être aussi d'un haut degré de gravité, en cas de réalisation. Et là, il s'agit presque de ruser. D'imaginer, par exemple, les conséquences d'un brusque émiettement, sous l'effet de tensions internes, d'un des plateaux de verre installés au-dessus des tables de travail.

On s'aperçoit alors que, par le simple bris d'un flacon de sodium – inflammable à l'air et qui est conservé dans un solvant inerte –, un tel accident peut bouter le feu au bâtiment. On décide, par conséquent, de ranger ces flacons non sur les plateaux en question, avec les autres produits, mais sous la table de laboratoire, au niveau du sol.

Il va de soi que les meilleurs règlements et idées ont leurs failles. Quand un incident vient les concrétiser, on ne se contente pas de réparer les dégâts, mais on en tire une fiche de sécurité destinée à en prévenir la répétition et qui représente, à chaque fois, une mise à jour des textes de base.

Ainsi, après une explosion provoquée par le mauvais fonctionnement d'une calotte chauffante – elle travaillait à pleine puissance en position «off» –, une de ces fiches intime à chacun de ne jamais abandonner un appareil relié au secteur sans en avoir vérifié le bon fonctionnement.

Et si, malgré les précautions, malgré le remplacement du gaz par des plaques chauffantes dans tous les cas possibles, le feu venait tout de même à éclater?

Eh bien, entrent alors en jeu non seulement le sang-froid et les réflexes des occupants – généralement à la hauteur, comme le montrent les quelques incidents annuels –, mais aussi, dans une large mesure, les facteurs architecturaux. Ils doivent, bien sûr, permettre de combattre efficacement le début d'icendie, mais aussi empêcher le mal de se répandre.

A chacune des deux portes de tous les laboratoires, on trouve donc un extincteur en état de marche et une douche. On a équipé tous les étages de gros extincteurs, de masques à gaz et d'une conduite sèche.

Quant aux gaines techniques qui courent horizontalement dans les faux-plafonds – anti-feu à tous les endroits sensibles, donc à peu près partout – et verticalement entre les étages, on n'a pas fait de détail. Ni sur le plan des matériaux, ni quant à leur isolation. M. Jacot-Guillarmod, qui a collaboré à la conception du bâtiment, a en particulier exigé et obtenu des écoulements en fonte dès leur entrée dans les faux-plafonds et jusqu'à leur arrivée dans le collecteur en grès qui aboutit à la station d'épuration de l'institut.

LE «BUNKER» AUX SOLVANTS

Sans prétendre à l'exhaustivité, il faut enfin mentionner l'installation, à l'extérieur du bâtiment principal, d'un local à solvants protégé plutôt deux fois qu'une: tableau de commandes dans le bâtiment principal, porte blindée, un mur d'une épaisseur largement supérieure à un mètre; à l'intérieur, extincteur automatique, cuve de rétention, téléphone blindé, température constante et trois boutons d'alarme personnelle en cas de malaise.

Si le feu, malgré tout et bien que les laboratoires de chimie organique – les plus dangereux – soient situés au dernier étage, se transforme en véritable incendie, pas besoin de perdre son temps au téléphone. Une simple pression sur les boutons rouges posés à chaque étage à côté de l'ascenseur suffit à alerter les pompiers, qui, expérience faite, arrivent sur place en moins de dix minutes. L'évacuation du bâtiment se fait par l'escalier extérieur.

METTRE L'IRREMPLAÇABLE À L'ABRI

Mais, dans ce cas, il faut tout de même compter avec des dégâts très importants. A défaut de pouvoir préserver les appareillages, on veut au moins éviter la perte de résultats de recherche qui prennent, parfois des mois, voire des années. On recommande donc vivement aux chercheurs de prendre quotidiennement chez eux les doubles de leurs cahiers de laboratoire. En revanche, bien que gênante sur le moment, une éventuelle perte des connaissances amassées dans la bibliothèque pourrait se voir assez rapidement réparée.

Faut-il le dire? M. Jacot-Guillarmod étudie attentivement ce qui s'est passé à Fribourg le 13 mars. Il en a déjà tiré quelques idées d'améliorations pour son institut. Mais, il l'a dit et répété, une catastrophe peut se produire demain. Il suffit que la pratique en matière de sécurité s'écarte un peu trop de la théorie...

J.-M. P.

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Libéré, puis condamné après cassation...

Faute de place dans notre dernière édition, il ne nous a pas été possible de publier l'intégralité du compte rendu de l'audience du tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, tenue mercredi. Voici un résumé de la cause inscrite au rôle de l'après-midi. Rappelons que le tribunal était composé de: MM. Jacques Ruedin, président; Jean-Baptiste Muriset et Louis-Edouard Roulet, jurés; Mme May Steininger, greffier.

Prévenu d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants pour avoir servi d'intermédiaire en 1974 dans la vente de cinq à huit kilos de haschisch, O.M., 28 ans, domicilié à Delémont, avait été acquitté par le même tribunal le 5 novembre dernier, qui avait considéré que les infractions étaient prescrites et que l'action pénale était éteinte. Or ce jugement fut cassé le 22 janvier par la Cour de cassation, qui renvoya l'affaire au même tribunal pour nouveau jugement.

O.M. contestait les faits. Il prétendait avoir été le jouet d'un toxicomane-trafiquant qui lui avait demandé de le mettre en relation avec de jeunes fumeurs de haschisch, car il avait l'intention d'écrire un livre, précisément dans le but de «décriminaliser l'usage du haschisch». O.M. reconnaissait avoir transporté des enveloppes de Delémont à Neuchâtel, mais il déclara ignorer leur contenu. Il croyait qu'elles contenaient des manuscrits, alors qu'en réalité, il s'agissait de plaques de haschisch!

SE MOQUER DE LA JUSTICE...

Cette version eut le don d'exaspérer le substitut du procureur général qui n'hésita pas à lancer que «le prévenu se moquait de la justice».

– Il y a d'ailleurs des preuves formelles au dossier et des déclarations précises des deux autres personnes concernées, qui ont d'ailleurs été condamnées. Mais ce n'est pas tout: il est impossible de confondre du papier et du haschisch dans une enveloppe, surtout si comme le prévenu, on a déjà goûté à cette drogue.

Considérant que les quantités transportées étaient de nature à mettre en péril la santé de nombreuses personnes, l'accusation retint le cas grave d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, pour requérir une peine de 12 mois d'emprisonnement et la révocation d'un sursis à une peine de 20 jours d'emprisonnement prononcée en 1974.

La défense quant à elle reprocha au ministère public d'accorder foi aux déclarations de deux délinquants plutôt qu'à son client, naïf, peut-être, mais innocent certainement. Ainsi, l'avocat sollicita la libération pure et simple de son client.

Après avoir longuement délibéré, le tribunal a considéré qu'en quelques voyages entre Delémont et Neuchâtel, O.M. n'avait jamais pu transporter une quantité aussi importante de haschisch. Tout au plus, a-t-il estimé, c'est une quantité d'un kilo et demi qui a passé entre ses mains. Dans ces conditions, on ne saurait retenir une infraction grave à la loi fédérale sur les stupéfiants. Aussi le tribunal a-t-il finalement condamné O.M. à une peine de cinq mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sous déduction de 42 jours de détention préventive, et au payement de 1100 fr. de frais. Considérant d'autre part que dans cette affaire on n'était qu'à 15 jours du délai pour atteindre la prescription absolue, le tribunal a renoncé à révoquer le sursis accordé en 1974.

J. N.

(Lire la «Feuille d'avis de Neuchâtel» du 26 mars 1981)

Au tribunal de police de Boudry

Il n'a pas su saisir sa dernière chance...

De notre correspondant:
Le tribunal de police de Boudry a tenu séance, mercredi dernier sous la présidence de M. François Buschini.

En dépit de son jeune âge – il a 19 ans – C.D. a déjà eu maille à partir avec la police à une trentaine de reprises. Son casier judiciaire présente un palmarès fort éloquent qui fait apparaître chez ce jeune délinquant une propension particulière pour le vol d'usage. Sa dernière condamnation remonte au 2 avril 1980; une peine de trois mois d'emprisonnement prononcée par le tribunal de police de Neuchâtel. Le juge avait alors accordé une ultime chance à C.D. sous la forme d'un sursis. Mais, celui-ci n'a pas su la saisir, puisque quelques jours plus tard déjà il commettait de nouvelles infractions en circulant au volant d'une voiture munie de fausses plaques d'immatriculation et non couverte par une assurance en responsabilité civile. De plus, il n'était pas titulaire d'un permis de conduire, son permis d'élève-conducteur lui ayant déjà été refusé!

DES CIGARETTES...

Dans la soirée du 10 janvier, C.D. a pénétré dans le parc du garage des Jordils, à Boudry, en compagnie de C.T. Etait-ce dans l'intention de voler un véhicule? Les deux jeunes jurent leurs grands dieux que tel n'était pas leur dessein. Toujours est-il qu'ils ont fouillé plusieurs voitures dans lesquelles iln ont fait main basse sur six paquets de cigarettes et une somme de 4 fr. 50 contenue dans un porte-monnaie qu'ils s'empressèrent de jeter!

D'autre part, C.T., qui n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire, a également piloté la voiture de son comparse, sachant que celle-ci était pourvue de fausses plaques de contrôle et, de ce fait, non assurée en responsabilité civile. Dans ses réquisitions écrites, le procureur général réclamait contre lui une peine de 25 jours d'emprisonnement et une amende de 800 francs. Tout en reconnaissant que C.T. est un délinquant primaire, le tribunal a retenu à son encontre, après avoir brièvement délibéré, le vol et les infractions à la loi sur la circulation routière. Il lui a infligé une peine de 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 700 fr. d'amende auxquels s'ajoutent encore 40 fr. de frais judiciaires. Quant à C.D., le juge boudrysan a estimé qu'il avait trahi la confiance mise en lui par le tribunal de Neuchâtel en commettant peu après de nouveaux délits et de manière répétée. Aussi, prononça-t-il contre lui la peine de 40 jours d'emprisonnement, requise par le ministère public, et cela sans sursis. Il a en outre révoqué le sursis accordé le 2 avril 1980 par le tribunal de police de Neuchâtel sur la peine de trois mois de prison. Le condamné, dont l'arrestation immédiate a été ordonnée, devra également payer une amende de 700 fr. plus sa part des frais de la cause qui se monte à 60 francs.

Le 12 janvier, alors qu'il descendait la Grand-Rue, à Corcelles, un automobiliste, A. R., s'est – selon ses propres dires – trouvé brusquement en présence d'un camion roulant au centre de la chaussée qui, en cet endroit, accuse un léger resserrement. Il tira à l'extrême droite pour éviter une collision frontale. Ce faisant, sa voiture monta sur le remblai de neige et partit en dérapage pour finalement emboutir deux autres automobiles en stationnement. En dépit des recherches de la police, le camion et son chauffeur ne purent être retrouvés!

THÈSE ADMISE

Le tribunal a admis la thèse du prévenu qui avait déclaré circuler à une vitesse de 45 km/h. Cependant, la vitesse étant limitée à 40 km/h à l'endroit de l'accident, il a condamné A. R. à une amende de 20 fr. plus 40 fr. de frais de justice pour inobservation d'une limitation de vitesse.

En lecture de jugement, le tribunal a condamné un automobiliste, J. P., à une amende de 50 fr. à laquelle s'ajoutent 70 fr. de frais judiciaires, pour inadaptation de la vitesse aux conditions de la route – qui était enneigée – et de la circulation.

Roulant sur la rue Longueville, à Colombier, le 5 décembre dernier, il avait tamponné l'arrière de l'auto conduite par G. C., qui, débouchait de l'Allée des Bourbakis, s'était mis en présélection pour tourner ensuite à gauche. Ce dernier conducteur, qui était prévenu de ne pas avoir accordé la priorité, a été libéré de toute peine, plusieurs témoins ayant affirmé que plusieurs secondes s'étaient écoulées entre le moment où G. C. s'était placé en présélection et le choc.

À CAUSE D'UN CHAT...

Alors qu'il circulait sur la route Cortaillod - Areuse, le 22 décembre dernier, F. P. a été surpris par la traversée inopinée d'un chat et a donné un violent coup de frein, sans s'occuper des autres usagers qui le suivaient. Sa voiture fut alors heurtée à l'arrière, par celle conduite par M. I. Les deux conducteurs estimaient n'avoir aucune responsabilité dans l'accident.

Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, la présence d'un chat ne constitue ni un danger imminent ni un état de nécessité pour l'automobiliste. Aussi, pour avoir manqué d'égards dus aux conducteurs qui le suivaient, F. P. a écopé d'une amende de 20 fr. plus 25 fr. de frais. Quant à M. I., il n'a manifestement pas respecté une distance suffisante entre véhicules et, pour infraction à cette disposition de la LCR, il s'est entendu condamner à une amende de 40 fr. à laquelle s'ajoutent encore 25 fr. de frais judiciaires.

IL NE POUVAIT PAYER SA TAXE MILITAIRE

A. B. était renvoyé devant le tribunal pour n'avoir pas payé sa taxe militaire dans les délais prescrits. Toutefois, il s'est révélé que sa situation familiale et financière ne le lui permettait absolument pas, comme l'a démontré son avocat d'office. L'accusé a été libéré de toute peine et les frais ont été laissés à la charge de l'Etat qui allouera en outre une indemnité de 180 fr. au défenseur d'office.

HEURE TARDIVE ET DANSE PROHIBÉE

Mme V. S., titulaire de la patente d'un restaurant et d'un bar, a de gros ennuis avec la police locale qui semble l'avoir particulièrement à l'œil. Des procès-verbaux ont été dressés contre elle les 29 novembre et 17 décembre 1980 pour avoir gardé des clients dans l'établissement après l'heure légale de fermeture; puis le 24 janvier dernier pour avoir toléré que des clients – deux ou trois âgés de moins de 16 ans dansent dans le bar.

Seuls les faits relatés dans le premier rapport de police sont plus ou moins admis. En revanche, la prévenue conteste, dans les deux autres cas, avoir enfreint la loi ou les dispositions communales en matière d'établissements publics et son mandataire s'est évertué à apaiser les passions et à minimiser l'affaire. «C'est un procès d'intention que l'on fait à ma cliente», dit-il en sollicitant la compréhension du tribunal. Il estime l'amende de 1400 fr. requise par le procureur général, disproportionnée et demande de la réduire très fortement. Le tribunal s'est accordé un délai de réflexion de huit jours avant de rendre son verdict. Nous aurons donc l'occasion d'y revenir. M. B.

Bevaix

Au corps des sapeurs-pompiers

(C) L'état-major du corps des sapeurs-pompiers de Bevaix s'est réuni récemment pour fixer les buts et le programme de l'année 1981. Il accueillait officiellement pour la première fois le lieutenant R. Dubois, nommé à la fin de l'an dernier. Au niveau de l'instruction, un effort particulier sera mis cette année sur le maniement des échelles et sur les techniques de sauvetage. Un exercice de cadres a déjà eu lieu au début mars et tous les cadres ont pu rafraîchir leurs connaissances. Un second exercice de cadres aura lieu au début juin 1981, et sera axé sur la connaissance des bornes d'incendie de la localité!

Les premiers-secours, presque tous reliés au réseau de l'alarme téléphonique, devront suivre quatre exercices; trois seront consacrés à l'instruction, le quatrième se fera sous forme d'intervention. Quant au reste de la compagnie, scindé en deux groupes de renfort d'environ 20 hommes, il suivra deux exercices. Enfin, toute la compagnie est convoquée pour le grand exercice final l'après-midi du samedi 31 octobre. Au niveau des effectifs, un seul problème se pose: le manque de sous-officiers; il est à souhaiter que quelques sapeurs acceptent de suivre les cours de formation afin de combler cette lacune. Le corps compte actuellement 5 officiers, 10 sous-officiers et 59 sapeurs.

L'équipement de la compagnie est satisfaisant. Néanmoins, l'état-major attend avec une certaine impatience que débutent les travaux de l'abri de protection civile de Fontannellaz, afin que les sapeurs-pompiers aient des locaux plus spacieux et puissent enfin envisager l'achat d'un nouveau camion, qui commence à faire cruellement défaut.

Programme varié pour le concert de «La Baguette»

(sp) Dernièrement, une assistance nombreuse, composée d'amis et d'amateurs de batterie-fanfare, s'était déplacée pour écouter le concert de «La Baguette» à La Rotonde. Dirigée d'une manière précise et énergique par M. Jacques Simonet, en même temps présentateur, l'ensemble musical a fait étalage de son talent et de ses progrès certains. Pourtant la tâche est rude actuellement car le nombre de souffleurs est restreint. Mais «La Baguette» a prouvé qu'elle est en forme et elle a bien mérité les chaleureux applaudissements qui ont salué ses quelque dix productions.

Après avoir joué «Le vieux grenadier», la fanfare a interprété «Troïka», un morceau plein d'entrain et de fantaisie qui a transporté les auditeurs dans les vastes plaines de la Russie. Le président M. Charles Sandoz apporta ensuite les paroles de bienvenue à chacun et un salut cordial aux représentants des sociétés amies. M. Sandoz demanda aussi au public de bien vouloir amener à «La Baguette» de nouvelles recrues qui contribueront à augmenter l'effectif actuel. Après l'exécution de la marche composée par le directeur «La Cheftaine», les musiciens cédèrent la scène aux majorettes de la société. Dans une tenue décidée par les demoiselles mais qui concordait avec le thème musical choisi, les majorettes présentèrent de gracieuses évolutions.

DÉMONSTRATION

Les tambours firent ensuite une démonstration de tous les rythmes possibles avec un tel instrument. La présentation des élèves tambours retint particulièrement l'attention du public. Si leur prestation ne fut pas parfaite, le public comprit qu'il y avait un peu de «trac». Merci toutefois au moniteur, M. Pascal Moulin, d'avoir apporté cet élément de fraîcheur dans le programme. Suivant cette démonstration fort applaudie par le public, les clairons reprirent leur droit. Les musiciens furent bissés pour l'interprétation de la marche «Le joyeux tambour».

Après l'entracte, «Les Colinys's» des clowns musicaux, insufflèrent un vent de bonne humeur et de fantaisie qui permit au public de se divertir à l'écoute des instruments les plus divers. Ainsi, entendre jouer du xylophone avec un archet de violon n'est pas chose courante. Il en fut de même pour le numéro suivant présenté par les tambours affublés de déguisements divers qui provoquèrent l'hilarité de la salle. Pour sortir des rythmes traditionnels, les musiciens présentèrent un «cha-cha-cha Costanas» avant d'interpréter le morceau imposé pour le concours de l'Union des fanfares de France à Saint-Chamond, «Le relais en sol ut ré».

Une surprise attendait le public: la présentation des majorettes dans leur nouvelle tenue d'été confectionnée par Mme Françoise Simonet. Pour cette inauguration, les majorettes démontrèrent toutes les facettes de leur talent, tant pour le maniement du bâton que pour leurs évolutions. «La Baguette» joua encore trois pièces qui furent toutes appréciées à leur juste valeur.

50
Miele: 50 ans en Suisse
Miele produisait déjà des aspirateurs alors que la plupart des ménagères en étaient encore à battre leurs tapis.
Miele
Qualité avec tradition et avenir.
McCann 140996-80

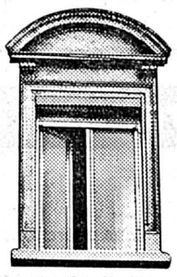
L'an passé,
188'006 fenêtres laissées ouvertes auraient pu tenter bien des voleurs.
Securitas les a fermées.
Heureusement, il y a Securitas.
SECURITAS
SOCIETE SUISSE DE SECURITAS SURVEILLANCE
140511-80

MARCHÉ DE GROS
LE BEY
Av. de Grandson 78 Yverdon Tél. 024-24 15 15

BROUILLY 1978 Sélection Bardonie AC
la bouteille seul. **5.90**

VIN BLANC D'ALSACE AC 1979
la bouteille seul. **5.90**

RIESLING SAINT-GEORGES 1979
la bouteille seul. **3.50**

PINOT NOIR DE HONGRIE
sélection Echanson la bouteille seul. **3.10**

BIÈRE HEINEKEN le triopack 3 × 33 cl. **3.—**

NOUVEAU
INFUSIONS LIPTON'S
verveine, menthe, camomille, cynorrhodon, les 100 sachets **4.—**

THÉ LIPTON'S les 100 sachets **4.30**

A notre boucherie: (024) 24 18 22
FONDUE BOURGUIGNONNE COUPÉE le kg **20.—**
RÔTI DE BŒUF, CUISSES le kg **16.50**
CUISSES DE LAPIN, congelées le kg **7.—**

Cette semaine:
dégustation de spécialités grecques
OUZO et METAXA
140939-10

GRAND PARKING
ENTRÉE LIBRE

ELECTRONA

Fabrique des accumulateurs destinés à des applications diversifiées, des pièces en matières plastiques, des appareils de télécommunication.

Pour notre LABORATOIRE DE CHIMIE, nous désirons engager un

LABORANT EN CHIMIE (A)

qui aura à s'occuper des travaux suivants:
- exécution des analyses chimiques des produits en cours de fabrication, contrôle du niveau de qualité
- application de méthodes en vue du développement de nos produits
- divers travaux de routine du domaine de la chimie.

Nous offrons:
- des activités variées et intéressantes, une réelle autonomie dans l'exécution du travail, une situation stable
- des conditions d'engagement et sociales intéressantes.

Ce poste s'adresse à:
un laborant diplômé, au bénéfice de plusieurs années d'expérience, sachant faire preuve d'initiative. De bonnes connaissances de la langue allemande sont indispensables dans cette activité. A une personne de langue allemande s'offre une bonne possibilité d'apprendre le français.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de nous faire parvenir leurs offres de service ou de prendre contact avec

ELECTRONA

ELECTRONA S.A.
2017 Boudry.
Tél. (038) 44 21 21, interne 401.

140772-36

ELECTRONA

SCHULTHESS

cherche pour l'organisation de son service après vente à Cressier une

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand.
4 semaines de vacances au minimum.
Faire offres ou téléphoner:
Ad. Schulthess & Cie S.A.,
Route de Neuchâtel 9 - 2088 Cressier
Téléphone (038) 47 10 66. 140815-36

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

Pour compléter l'effectif de notre Division recherche scientifique au sein d'un de nos laboratoires situé à

Cortaillod

nous cherchons un (e) jeune

LABORANTIN (E)

titulaire d'un certificat fédéral de capacité de type A.

Nous souhaitons nous adjoindre les services d'une personne de langue maternelle française; des connaissances techniques d'anglais seraient un avantage.

Etant donné la nature très diverse des tâches à accomplir, une grande flexibilité dans l'organisation du travail est nécessaire, de même qu'un excellent esprit de collaboration.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A.
Service de recrutement,
2003 Neuchâtel.
140624-36
FTR 2003 NEUCHATEL

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir

manœuvre

pour la manutention de machines. Préférence sera donnée à candidat ayant déjà quelques connaissances dans le domaine des machines-outils.

Tél. (038) 33 30 26, heures de bureau.
140888-36

Nous cherchons une jeune

employée de bureau
ou une jeune
employée de commerce

sachant si possible l'allemand; CFC ou certificat équivalent exigé.

Domaine E. de Montmollin Fils - Vins
2012 Auvernier. Tél. 31 21 59.
143568-36

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre, ou gérance libre, à Yverdon

kiosque tabacs-journaux

sur bon passage.
Bon chiffre d'affaires.

Offres sous chiffres 22-150.903 à Publicitas, 1401 Yverdon. 140718-52

URGENT
A remettre pour raison de santé
PETITE BOUCHERIE

avec possibilité de développement.
Bonne situation
à l'ouest de Neuchâtel.

Tél. 31 65 12. 140979-52

URGENT
A remettre pour cause imprévue, dans station été-hiver, en pleine expansion,

horlogerie-bijouterie

seule sur place - vente et réparations, Fr. 80.000.—.

Ecrire sous chiffres PZ 351.887 à Publicitas, 1002 Lausanne. 140834-52

Hôtel café-restaurant - Buffet de gare

à remettre dans grand village (entre Bienne et La Chaux-de-Fonds), long bail. Hôtel avec 5 chambres + appartement pour le tenancier. Brasserie-salle à manger-petite salle pour sociétés (environ 90 places). Affaire de 1er ordre et bon chiffre d'affaires. Loyer mensuel Fr. 1500.—.

Ecrire sous chiffres M 28-300.149, Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.
140716-52

Je cherche à acheter
entreprise ou fabrique
horlogerie exclue.
Adresser offres écrites sous chiffres 87-683 aux Annonces Suisses S.A., 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.
140623-52

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.
Feuille d'avis de Neuchâtel

A louer au Val-de-Ruz
café-restaurant
affaire intéressante, faible reprise, pas sérieux s'abstenir.

Adresser offres écrites à EB 625 au bureau du journal. 143752-52

MARIAGES

Consacrant ses moments de loisirs aux jeux de cartes
BRIDGE OU POKER
cherche personnes ayant mêmes goûts.

Tél. 32 95 70 ou écrire case postale 493, 1000 Lausanne 17. 140946-54

APPRENTISSAGES

esco Esco SA - Fabrique de Machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Aux jeunes gens du Val-de-Ruz et du canton de Neuchâtel qui terminent leur scolarité en 1981, l'entreprise engage:

APPRENTIS MÉCANICIENS DE PRÉCISION
1 APPRENTI DESSINATEUR EN MÉCANIQUE
(Début de l'apprentissage: début août 1981).
Faire offres ou se présenter sur rendez-vous préalable: tél. (038) 57 12 12.

JOWA

À L'OCCASION DES 25 ANS D'ACTIVITÉ,

JOWA S. A.

boulangerie-pâtisserie MIGROS,

vous invite à sa journée

PORTES OUVERTES

le samedi 28 mars 1981
de 8 h 30 à 11 h 30

Av. des Paquiers 3
2072 Saint-Blaise

(Entrée par la station-service MIGROL)
127672-10

Nous cherchons
pour entrée immédiate ou à convenir

menuisier
charpentier
poseur de revêtement de sols

Travail varié,
place stable pour personne capable.
Permis de conduire si possible.

S'adresser à Michel Marti
Menuiserie, tapis, meubles
2525 Le Landeron
Tél. (038) 51 15 03 ou 51 10 08.
127532-36

Je cherche

MANŒUVRE

pouvant s'occuper de traitement thermique (pas de bain de sel).
Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (021) 71 64 81 atelier, ou 71 18 73 privé. 140944-36

CAMS Coopérative
agricole et meunière d'Avenches et Salavaux

cherche

apprenti(e) vendeur(euse)

pour son magasin bricolage et jardinage.
Ambiance jeune. Avantages sociaux.
Faire offres au bureau de la Coopérative, à Avenches. Tél. (037) 75 11 66. 140972-40

Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES Neuchâtel

cherche à engager pour l'automne 1981

un apprenti dessinateur électricien B

formation de base:
degré moderne, école secondaire.

Profession variée, partagée entre bureau et chantiers.

Faire offres ou téléphoner au 25 17 12.
143756-40

intérieur-confort
décoration – laine
Cap 2000 Peseux
Tél. 31 55 20

Cherchons

apprentie vendeuse

pour août 1981. 140893-40

Mobilière Suisse
Société d'assurances

cherche
1 apprenti de commerce
pour août 1981.
Faire offres écrites,
avec notes scolaires, à:
Mobilière Suisse
M. Lucien Weber, fondé de pouvoir
Treille 9, Neuchâtel. 128328-40

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

armourins

responsables
outillage - jardinage - articles de sport

vendeurs (euses)
librairie - photo - radio-TV - disques

Prendre contact par téléphone (038) 25 64 64,
avec M. P. Meyer 140987-36

MEDIA SA
(021) 20 40 77
Rue Neuve 13
Lausanne
ou (032) 93 90 08
Bienne
Nous engageons pour travaux en Suisse et à l'étranger plusieurs

- **MONTEURS CHAUFFAGE**
- **APPAREILLEURS**
- **FERBLANTIERS**
- **MAÇONS**
- **PLÂTRIERS**
- **PEINTRES**
- **ÉLECTRICIENS**
- **CHAUFFEURS PL**
- **SERRURIERS**
- **SOUDEURS**
- **MÉCANICIENS**
- **MENUISIERS**
- **CHARPENTIERS**
- **ASPHALTEURS**

129698-36

LINOTYPE® Mergenthaler Linotype S. à r. l.
Succursale de Zurich

L'entreprise de pointe du secteur de la composition cherche un

conseiller de vente
pour ses photocomposeuses

Vous serez chargé de la vente de notre vaste gamme de produits destinés au secteur de la photocomposition.

Votre engagement personnel et votre dynamisme contribueront de manière décisive à la consolidation de notre position sur le marché suisse. Vos possibilités de gains seront supérieures à la moyenne: fixe intéressant, commission appréciable. Vous pourrez éventuellement conserver votre domicile actuel.

Veuillez adresser vos offres à notre mandataire, Monsieur E. Temperli, Bleicherweg 7, 8022 Zurich, téléphone (01) 202 30 33. De plus amples renseignements au sujet de ce poste peuvent être demandés à la même adresse.

LINOTYPE® Mergenthaler Linotype S. à r. l.
Succursale de Zurich
129591-36

Jeune homme cherche place d'apprenti
monteur d'appareils
électroniques et télécommunication, pour août.
Adresser offres écrites à AX 621 au bureau du journal.
143769-40

Jeune homme cherche place
d'apprentissage de mécanicien sur autos

Adresser offres écrites sous chiffres IF 629 au bureau du journal.
141559-40

Baux à loyer
au bureau du journal

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune
coiffeuse pour dames

ayant du goût pour la mode, et habituée à travailler seule, cherche **place à Neuchâtel,** pour début mai ou date à convenir (faibles connaissances de la langue française).

Tél. (032) 82 22 79. 129856-38

Jeune
employée de commerce

aimerait s'occuper de votre correspondance en allemand et perfectionner par la même occasion ses connaissances de la langue française. (Conversation et rédaction).
Date d'entrée à convenir.
Région: La Neuveville, Neuchâtel, Jura.
Offres sous chiffres C 350.939,
Publicitas, case postale, 2501 Bienne.
140914-38

QUALITÉ ANGLAISE ORIGINALE. SEULEMENT 298.- PARCE QUE C'EST L'ANNIVERSAIRE DE PKZ.

Solide costume sport, **garanti 1 an à l'usage.** Pur tissu anglais (laine/polyester), peu froissable, facile à entretenir. Confection signée PKZ: bords piqués main tailor look, doublure ornée de piqûres, 3 poches de sûreté. Pantalon à 6 poches (dont 3 à fermeture de sûreté, 1 poche secrète), ruban antiglisse à la taille (la chemise ne bouge pas). Bref, une aubaine au prix de Centenaire de **298.–.**

Seulement 22.–. Parce que c'est l'anniversaire de PKZ. Rasoir électrique Hitachi alimenté par pile, de format étroit et commode. Idéal pour les CR, les voyages et les vacances. Excellente qualité. Tête à angle de coupe optimal de 83°, tondeuse, brosse de nettoyage, étui souple, pile incluse.

PKZ

Au point. Depuis 100 ans.

Neuchâtel, 2, rue du Seyon
La Chaux-de-Fonds, Bienne, Fribourg, Lausanne, Vevey, Genève et autres filiales dans toute la Suisse.

140552-10

TAPIS D'ORIENT *Masserey*

Exposition spéciale aux Portes-Rouges 131-133

27 mars au 4 avril

- Plus de 1000 nouvelles pièces. Iran, Turquie, Afghanistan, Pakistan, Caucase.
- Des prix que vous cherchez partout mais que vous ne trouvez que chez nous.
- Sécurité de qualité à 100%, grâce à notre certificat d'authenticité.
- Conseils spécialisés en toute objectivité.
- Possibilité de choix et d'échange.
- Conditions de paiement favorables.

129788-10

Ouvertures prolongées jusqu'à 21 h.
Loterie gratuite. 1er prix : 1 tapis d'Orient

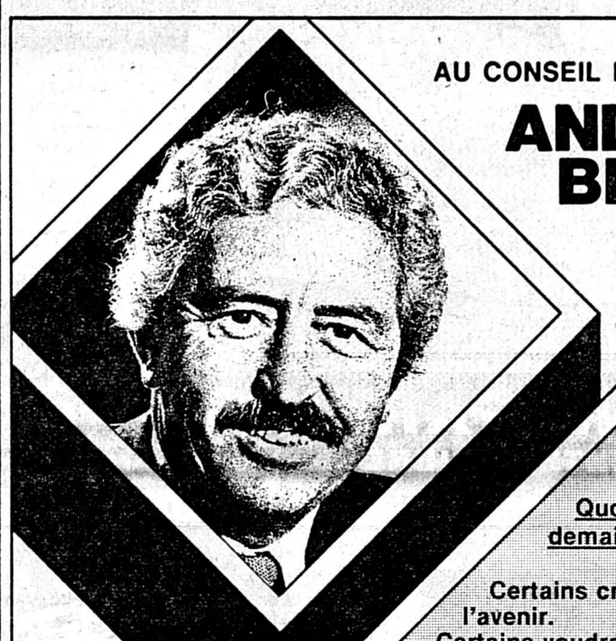

AU CONSEIL D'ÉTAT

ANDRÉ BRANDT

AVEC
J. BÉGUIN
ET
J. CAVADINI

Quoi demain?

Certains craignent l'avenir.
Certains voudraient s'arrêter et rêvent au passé. Mais pourquoi s'arrêter quand tout reste à faire:
- pour aider ceux qui en ont besoin, et ils sont nombreux
- pour assurer aux jeunes un avenir et garantir aux aînés le fruit de leurs efforts
- pour revaloriser nos régions éloignées et lutter contre la dépopulation
Nous devons être confiants parce que tout nous permet de l'être. L'avenir sera ce que nous voulons qu'il soit: ouvert et fraternel si chacun se sent responsable, à son poste.

André Brandt

PARTIS RADICAL, LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL

Libéral

140829-10

Déménagements

SUISSE
et
ÉTRANGER

J. MEDOLAGO
Rosière 3 - NEUCHATEL

24 34 44

GODET VINS AUVERNIER

126179-10

Seulement 70 c le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Horlogerie J. DUVOISIN
NOUVELLE ADRESSE
rue de la Cure 2, Bevaix, tél. 46 18 96

FABRICATION ARTISANALE DE PENDULES NEUCHÂTELOISES.
RÉPARATIONS
et RESTAURATIONS
(mouvements - cabinets - dorage à la feuille - peinture et décors)

ON SE REND À DOMICILE.

97904-A

Accueillez sveltement le printemps!

Maigrir rapidement et sans danger grâce aux repas amaigrissants de haute valeur nutritive du Dr Kousa

NaturellLéger et Dr. Kousa Drink

Savoureux – rassasiants – bienfaisants!

Dégustation gratuite

Peseux	Pharmacie Gauchat, pl. de la Fontaine 4
	Droguerie Michel Jenni
Neuchâtel	Pharmacie Armand, 2, rue de l'Hôpital
	Pharmacie des Beaux-Arts, Cl. Favez, rue Pourtalès 2
	Pharmacie Bornand, 2, rue Saint-Maurice
	Pharmacie Coopérative, Grand-Rue 1a
	Pharmacie Dr Kreis, Croix-du-Marché
	Pharmacie Montandon, rue des Epancheurs 11
	Pharmacie Tripet, 8, rue du Seyon
	Pharmacie du Vauseyon, M. L. Steulet, rue des Poudrières 137
Saint-Blaise	Pharmacie-Droguerie P.-A. Breguet, 11, Grand-Rue
Dombresson	Droguerie de l'Aigle, M. Ducommun
Le Landeron	Droguerie A. Chételat
Neuchâtel	Droguerie du Marché, E. Hürzeler, pl. Pury 2
La Neuveville	CD Droguerie, 9, Grand-Rue
Neuchâtel	Cérès Santé, Halles 5
	Au Friand, pl. de l'Hôtel-de-Ville
	Mandala, rue Fleury 18
Saint-Aubin	Centre Biona Alimentation, M. Longaretti

140664-10

Dr Kousa: le programme amaigrissant équilibré

Seul le

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois Fr. .....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No. .....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

82 M4

127303-A

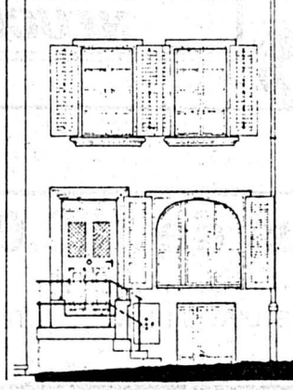

EXPOSITION À LA VIEILLE VILLE DE BIENNE

Venez visiter notre immeuble complètement rénové dans la vieille ville à Bienne, **RUELLE DU BAS 5.**

Des idées de rénovations, transformations, possibilités de meubler votre ancienne maison vous seront peut-être données en venant nous voir.

Jours et heures d'exposition:

Vendredi	20 mars	17.00-20.00
Samedi	21 mars	14.00-17.00
Dimanche	22 mars	14.00-17.00
Vendredi	27 mars	17.00-20.00
Samedi	28 mars	14.00-17.00
Vendredi	3 avril	17.00-20.00
Samedi	4 avril	14.00-17.00
Vendredi	10 avril	17.00-20.00
Samedi	11 avril	14.00-17.00

PARKING GRATUIT AVENUE RUCHONNET 2

PELLATON MEUBLES
AVENUE RUCHONNET 6-8
021-22 33 41 LAUSANNE

COMPACT-BUILDING AG
2501 Bienne, ch. Mettlen 9a, case postale 502, tél.(032) 42 02 42

- constructions générales
- études de plans
- élévations et transformations
- maisons préfabriquées
- rénovations
- constructions intérieures

129621-10

L'offre en or de Pfister

P 3/15

Canapé 3 places, transformable en lit double.

Une nouvelle performance Pfister:
et un prix record pour cet ensemble
dont le confort, la ligne et le côté fonctionnel s'harmonisent
remarquablement. Salon, velours beige-brun,
rembourré polyether superflex, sièges et dossiers
garnis de coussins amovibles, 2 fauteuils et canapé-lit
double avec matelas polyether (135/185 cm).

140717-10

Seul. 1490.–

A l'emporter. Livré dans toute la Suisse, **1590.–.** *No de commande 36.587* ● *Paiement par acompte possible selon entente – avantageux, discret, sans risques* ● **ESSENCE GRATUITE,** *remboursement du billet de train ou de car postal pour tout achat dès Fr. 500.–.*

Pfister Meubles

pour tous ceux qui savent acheter.

BIENNE Place du Marché Neuf P Jeudi vente du soir, Tél. 032/42 28 62

DELEMONT Rue des Moulins P Au cœur du Jura, Tél. 066/22 81 81

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs
Nom: FAN
Adresse:
NP, localité:
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK
127299-A

EXCURSIONS VOYAGES **FISCHER**
Tél. (038) 33 49 32 MARIN-NEUCHATEL
DIMANCHE 29 MARS
Match de football
LUCERNE - NEUCHÂTEL XAMAX
Départ 11 h 30 quai du Port, Neuchâtel
Fr. 24.— par personne
Renseignements et inscriptions:
tél. 25 44 28 - 33 49 32
129508-10

Avec les radicaux du district du Val-de-Travers

moins d'Etat, plus de liberté!
Parti radical neuchâtelois
140973-10

Section Neuchâteloise du Touring-Club Suisse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 28 mars 1981, à 17 h
Grand auditoire du
COLLÈGE DES TERREAUX-SUD
Neuchâtel
Invitation cordiale à tous les membres
Secrétariat: Promenade-Noire 1 (vers la Place des Halles) 2001 Neuchâtel
Téléphone: 038 24 15 31
Centre technique: 2046 Fontaines

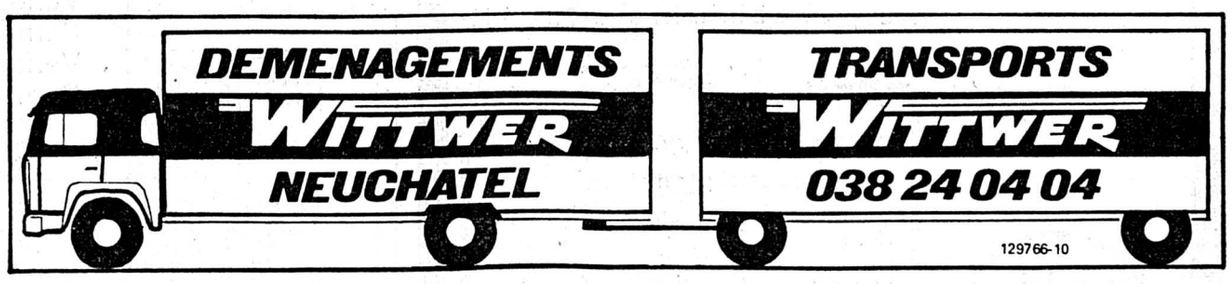

129766-10

Plus de 100.000 lecteurs
lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS
Ces lecteurs lisent également votre publicité.
Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

DÉBARRAS
caves, galetas, fonds d'appartements.
Tél. (038) 42 49 39
123992-10

10 TV couleur Philips
grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie, Fr. 500.—.
Tél. (037) 64 17 89.
125541-10

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

16.55 Point de mire
17.05 Il était une fois l'homme
Les voyages de Marco Polo
17.30 Téléjournal
17.35 Au pays du Ratamiaou
17.50 A l'affiche
Manifestations artistiques et culturelles en Romandie
18.25 Docteur Snuggles

18.30 Le danseur mondain (fin)

Axel Abbadie et Bernard Alane dans une des dernières scènes du feuilleton. (Photo TVR)

18.50 Un joue, une heure
19.15 Actuel
19.30 Téléjournal

19.50 Tell Quel

Magazine suisse d'information «Etre solidaires», émission spéciale à propos de l'initiative
20.55 La chasse au trésor
Grand jeu francophone: voir du pays et découvrir un trésor

22.00 Signes des temps

«L'illustration» ou la mémoire d'un siècle réalisé par Jean-René Bouyer
22.50 Téléjournal
23.00 Nocturne
«Rêves en rose», film de Dusan Hanak

FRANCE 1

12.05 Réponse à tout
12.25 Minutes pour les femmes
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Télévision régionale
16.25 Waldo Kitty
– Le justicier solitaire
16.50 Les Croque-Vacances
18.00 C'est à vous
18.25 L'île aux enfants
18.45 Avis de recherche
19.20 Actualités régionales
19.45 Les paris de T F 1
20.00 T F 1 actualités

20.30 La voie Jackson N° 3

Au pied du dernier obstacle de la descente, Alexandre meurt à son tour

22.00 Opéra première

«Le grand macabre» de Ligeti.
23.00 T F 1 dernière
et Cinq jours en Bourse

FRANCE 2

10.30 Antiope A 2
11.15 Antiope reprise
12.05 Passez donc me voir
12.30 Gaîtés de la correctionnelle
12.45 Antenne 2 première
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame
15.00 Le Saint
15.55 Quatre saisons
16.55 La TV des téléspectateurs
17.20 Fenêtre sur...
La presse française
17.20 Récré Antenne 2
18.30 C'est la vie
18.50 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top Club
20.00 Antenne 2 journal
20.35 La guerre des insectes (3)

21.35 Apostrophes

Romanciers venus d'ailleurs
22.55 Antenne 2 dernière

23.05 L'habit vert

film de Roger Richebé adaptation d'une pièce de Flers et Caillavet

FRANCE 3

18.30 F R 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3 première
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Les Super Bécanes
20.00 Jeux à Bagnères-de-Bigorre
20.30 Le nouveau vendredi
Dog Connection (les animaux de compagnie)

21.30 Les panthères

Fantaisie policière d'après Boileau et Narcejac réalisée par Philippe Masson
22.25 Soir 3 dernière
et Thalassa, journal de la mer

SVIZZERA ITALIANA

9.25 Sci da Kranjska Gora
Slalom maschile (1)
12.55 Sci da Kranjska Gora
Slalom maschile (2)
14.00 Telescuola
15.00 Telescuola
18.00 Per i bambini
18.05 Per i ragazzi
18.40 Telegiornale
18.50 Star blazers

19.20 Consonanze

Tra le pieghe del quotidiano
19.50 Il regionale
20.15 Telegiornale
20.40 Reporter
21.40 The 3rd Barry Manilow
Show special da Montreux
22.30 Telegiornale
22.40 Mc Cloud in trasferta
Serie «Mc Cloud»

SUISSE ALEMANIQUE

8.10 et 8.50 TV scolaire
9.30 et 10.10 TV scolaire
12.25 Ski à Kranjske Gora
Slalom messieurs (1)
14.25 Défilé militaire
de la division de campagne 2 en direct d'Emmen
17.00 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.40 Point de vue
19.00 Aventures sauvages
19.30 Téléjournal
et Sports en bref

20.00 Variétés internationales

20.50 Rundschau
Nouvelles de l'étranger
21.35 Téléjournal
21.45 Vendredi Sport

21.55 (N) Kaltblütig

film de Richard Brooks

ALLEMAGNE 1

10 h, Tagesschau u. Tagesthemen. 10.23, Zeit der langen Nächte. 12.15, Verstehen Sie Spass? 12.45, Umschau. 12.55, Presseschau. 13 h, Tagesschau. 16.15, Tagesschau. 16.20, Menschen, die ihr Leben meistern – Der Lehrer im Rollstuhl. 17.05, Joker 81. Mensch, ärgere dich doch nicht! 17.50, Tagesschau. 18 h, Abendschau. 18.30, Die unsterblichen Methoden des Franz Josef Wanninger. – Ein Teufelskerl. 19 h, Sandmännchen. 19.10, Im Krug zum grünen Kranze – Südtirol. 19.45, Landesschau. 20 h, Tagesschau. 20.15, Ein ideales Paar. Amerik. Spielfilm von John Cromwell. 21.45, Adler und Apoll – Der preussische Stil. Von Friedrich l. zu Fridericus Rex. 22.45, Tagesthemen mit Bericht aus Bonn. 23.15, Geteilte Freude. Von Gabi Kubach. 1 h, Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

9.15, Anderland – Hilfe, ich bin erwachsen. 10 h, Tagesschau u. Tagesthemen. 10.23, Zeit der langen Nächte. 12.15, Verstehen Sie Spass? 12.45, Umschau. 12.55, Presseschau. 13 h, Tagesschau. 16.20, Energie – Von Wärme zum Strom und zurück. 16.45, Heute. 16.55, Ein Affe im Haus. Von Frank Godwin. 17.10, Kompass. Heiss und kalt (5). 17.40, Die Drehscheibe. 18.20, Männer ohne Nerven. Mit Stan Laurel. 18.40, Meisterszenen der Klamotte. 19 h, Heute. 19.30, Auslandsjournal. Berichte aus aller Welt. 20.15, Derrick. – Eine ganz alte Geschichte. 21.15, Im Dschungel des Löwenkönigs. Expeditionsbericht aus Sri Lanka. 22 h, Heute-Journal. 22.20, Aspekte. Kulturmagazin. 22.50, Sport am Freitag. Fussball Bundesliga. Boxen: Intercup in Münster. 23.20, Die Göttin. Amerik. Spielfilm von John Cromwell. 1 h, Heute.

AUTRICHE 1

9 h, Nachrichten. 9.05, Am, dam, des. 9.30, Russisch. 10 h, Zu Gast bei Clemens Holzmeister. 10.30, Schweizer Mädel. Theo Lingen präsentiert Stan Laurel und Oliver Hardy. 11.45, Wunder der Erde. 12.20, Seniorenclub. 13 h, Mittagsredaktion. 17 h, Am, dam, des. 17.30, Die Bären sind los. 17.55, Betthupferl. 18 h, Pan-Optikum. 18.25, ORF heute. 18.30, Wir. 18.49, Belangsendung der Präsidentenkonferenz der Landwirtschaftskammern. 19 h, Oesterreichbild. 19.30, Zeit im Bild. 20.15, Derrick. Kriminalserie. Eine ganz alte Geschichte. 21.20, Jolly Joker. 22.10, Sport. 22.20, Tourismus in Oesterreich. 23.20, Nachrichten.

La voie Jackson N° 3

d'après Gérard Herzog

T F 1 : 20 h 30

C'est au pied du dernier obstacle de la descente, l'escalade d'un petit passage rocheux, qu'Alexandre, laissé seul un instant, meurt à son tour. Georges et Charlot transportent son corps dans une grotte, où ils installent leur bivouac avec Jackson. Pendant la nuit, celle-ci lutte contre cette antichambre de la mort qu'est le sommeil, en parlant, en chantant. Mais elle finit par s'endormir et c'est comme si un venin avait envahi tout son être. La descente reprend dans la dernière pente et les deux hommes obligent Jackson à parler, à marcher, la soutiennent, la portent à tour de rôle, mais l'impossible ne peut s'accomplir: Jackson à son tour s'éteint.

Une semaine plus tard, sauvé, Charlot s'échappe de la clinique. Georges le retrouve dans la crevasse qui avait été leur abri commun. Charlot est là, prostré devant le corps de Jackson qu'il a remonté, comme elle l'avait souhaité avant de mourir. Il veut se laisser ensevelir avec elle dans cette glace éternelle où elle voulait rester «pour mille fois mille ans».

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de **6.00** à **21.00** et à **12.30**, **22.30** et **23.55**. Stop-service à **10.00**, **14.00**, **15.00** et **16.00**. **6.00** Journal du matin, avec à: **6.00**, **7.00**, **8.00** Editions principales. **6.30** Actualités régionales. **6.40** Bon langage. **6.50** Sports. **6.58** Minute œcuménique. **7.30** Billet d'actualité. **7.45** Point de vue. **8.05** Revue de la presse romande. **8.10** env. Bulletin routier. **8.25** Mémento des spectacles et des concerts. **8.30** Sur demande (Tél. 021 ou 022 - 21 75 77). **9.30** Saute-mouton, avec à: **9.35** Les petits pas. **9.50** Muscade. **10.10** La Musardise. **10.30** L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: **Fêtes galantes. 11.30** Faites vos jeux, avec: Le Kidiquoi. **12.00** Informations + Bulletin d'enneigement. **12.05** Salut les cousins. **12.20** La Tartine. **12.30** Journal de midi, avec à: **13.00** env. Magazine d'actualité. **13.30** La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. **17.00** Les invités de Jacques Bofford. **18.00** Journal du soir, avec à: **18.10** env. Sports. **18.15** Actualités régionales. **18.30** Sans caféine. **19.00** Titres de l'actualité. **19.05** env. Au jour le jour + Revue de la presse suisse alémanique. **19.30** Le Petit Alcazar. **20.00** Spectacles-première. **21.00** Blues in Transit. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Petit théâtre de nuit: La Nuit où les choses..., de Grégory Frank. **23.00** Blues in Transit (suite). **24.00** Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. **7.05** (S) Suisse-musique. **9.00** Le temps d'apprendre, avec à **9.00** Radio éducative. **9.30** Journal à une voix. **9.35** Comment dites-vous? **9.45** Le cabinet de lecture. **10.00** Portes ouvertes sur la connaissance. **10.58** Minute œcuménique. **11.00** (S) Perspectives musicales. **12.00** (S) Stéréo-balade. **12.50** Les concerts du jour. **13.00** Formule 2. **13.15** (S) Vient de paraître. **14.00** Réalités. **15.00** (S) Suisse-musique. **17.00** Journal à une voix. **17.05** (S) Hot line, avec à **17.05** Rock line. **18.00** Jazz line. **18.50** Per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.20** Novitads. **19.30** Les titres de l'actualité. **19.35** La librairie des ondes. **20.00** (S) Le concert du vendredi, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne: Postlude. **22.00** Le temps de créer: Beaux-Arts. **23.00** Informations. **23.05** Hymne national.

RADIO ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: **6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00. 6.00** Bonjour. **8.00** Notabene. **10.00** Agenda. **12.00** Touristorama. **12.15** Félicitations. **12.40** Rendez-vous de midi. **14.05** Musique. **15.00** Disques pour les malades.

16.05 Où les nains s'élèvent: un ouvrage de référence de A (Adelheid) à Z (Zwergwahl). **17.00** Tandem. **18.30** Sport. **18.45** Actualités. **19.30** Authentiquement suisse. **21.00** Musique populaire. **21.30** Magazine culturel. **22.05** Express de nuit. **2.00** Le club de nuit de la DRS.

DESTINS HORS SÉRIE — MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Le père de Louis Mandrin est surpris alors qu'il tentait de passer la frontière avec du bétail acheté en fraude. Louis et son frère vont à son secours.

12. LES POTS CASSÉS

1) La poire à poudre est vide et Louis Mandrin se sauve à toutes jambes vers les bois du Grand-Lemps où il sait que les gâpians ne s'aventureront pas. Derrière lui, la fusillade crépite encore un certain temps. Les employés de la Ferme lâchent une centaine de balles dans la nature avant de se rendre compte qu'une main suprêmement habile a répandu de la poudre sur les cornes des bovins. Une perche enflammée a suffi pour déclencher l'infernale débandade et créer la diversion mise à profit par les contrebandiers. Ceux-ci, dispersées avec leurs marchandises dans des directions inconnues, sont en sûreté à l'heure qu'il est.

2) Après une sérieuse course à travers bois, Louis s'interroge: «S'ils se sont séparés, se dit-il, mon père et mon frère ont dû gagner le village pour être là si le gâpian veut perquisitionner chez nous, ce dont je doute. Mais les mulets chargés vont plus lentement, et Cochebouche doit se trouver quelque part entre le Grand-Lemps et Voiron». Au pied des pentes abruptes dont les crêtes se confondent avec le firmament, quelques lumignons brillent comme des vers luisants: à deux lieues de la vallée, c'est Voiron. Louis est rassuré. Il marche en lisière d'un bois de sapins, prend un sentier sur sa gauche et, à un carrefour, tombe pile sur les bêtes rassemblées et le vieux Cochebouche qui souffle un peu.

3) «Vous êtes content? demande Louis Mandrin qui jubile. L'affaire a été rondement menée. Pas un coup de fusil de notre côté et la conscience tranquille! Il n'y a que les vaches qui ont senti le roussi d'un peu près». Mais le vieux Cochebouche ne répond pas à l'enthousiasme du jeune homme» «A ton âge, dit-il, on ignore où peut conduire la rancune des hommes. Cours à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, tu y trouveras ton père. Je crains que le gâpian ne nous ait fait payer cher les pots cassés».

4) «Impossible de rien tirer de ce vieux bouvier», grommelle Mandrin qui précipite sa course autant qu'il peut, car il est au bord de l'épuisement. Pour en savoir davantage, il lui faut attendre d'être arrivé au village. Au premier étage de la maison Mandrin, une chandelle brûle. «La chambre des parents...» pense Louis, qui gravit l'escalier. Pourtant, sur le palier, devant la porte de la chambre, Benoit Chevalon, un bon chirurgien en qui l'on peut avoir confiance, hoche la tête avec gravité. A ses côtés, Marguerite Mandrin et le jeune Pierre sont suspendus à son diagnostic: «Une mauvaise blessure...» murmure le praticien.

Prochain épisode: Rien qu'un gamin

LE MOT CACHÉ — MOTS CROISÉS

Problème N° 780

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

TORONTO

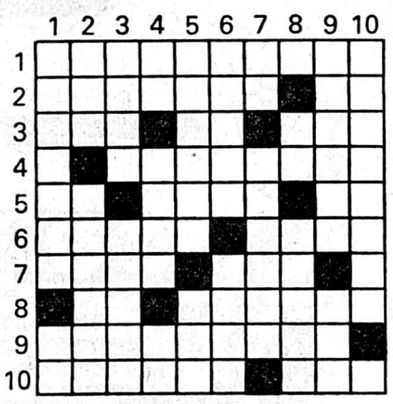

HORIZONTALEMENT

1. Embrouillé. 2. Garanties. Préfixe. 3. Levée de cartes. Pour doubler. Roi de Juda. 4. Suites de circonvolutions. 5. Note. Eléments de chapelets. Préfixe. 6. Courbe fermée et allongée. Etable. 7. Est dans l'embarras. D'une correction élégante. 8. Fin d'infinitif. Réservée. 9. Pièces de literie. 10. Centaure lié à la légende de la mort d'Héraclès. beaux jours.

VERTICALEMENT

1. Poisson de mer. Pronom. 2. Très mauvais. Partie du pistil. 3. Ils sont toujours hauts dans l'indignation. Appareils de gymnastique. 4. Appel. Volée de coups. En Bourgogne. 5. Rond-point où aboutissent des avenues. Elle est collante. 6. Il est cassant. Pieux. 7. D'un auxiliaire. Qui est certain. 8. Symbole. C'est pour le rétablir qu'on met le holà. 9. Fond de dentelle à mailles de forme géométrique. Point cardinal. 10. Pousse à bout.

Solution du N° 779

HORIZONTALEMENT: 1. Bredouille. – 2. Tortueux. – 3. Soin. Al. Sc. – 4. Are. Chef. – 5. Narre. Sacs. – 6. Et. Ope. Nie. – 7. Oservées. – 8. Arès. Auer. – 9. Tirette. Go. – 10. Ho. Ecossés.

VERTICALEMENT: 1. Basané. Ath. – 2. Oratorio. – 3. Etier. Ber. – 4. Don. Rossée. – 5. Or. Cèpe. Tc. – 6. Utah. Erato. – 7. Iules. Vues. – 8. Le. Fanée. – 9. Lus. Cierge. – 10. Excuses. Os.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux tomates
Truites farcies aux herbes
Pommes de terre nature
Salade verte
Mille-feuilles

LE PLAT DU JOUR:

Truites farcies aux herbes

Pour 6 personnes: 6 truites, 1 paquet d'épinards en branches, 2 oignons, 3 dl de vin blanc sec, 4 échalotes, beurre, sel, poivre, 1 boîte de cerfeuil haché, 4 cuillères à soupe de persil haché, 4 cuillères à soupe d'estragon haché, 2 cuillères à soupe de moutarde, 100 g de crème fraîche, 1 cuillère à soupe de farine, le jus d'un citron.

Mettez les épinards en branches non dégelés dans de l'eau et faites-les cuire à feu moyen pendant 20 min. Egouttez-les, pressez-les et hachez-les grossièrement. Faites-les revenir dans du beurre 5 min environ et rectifiez l'assaisonnement. Farcissez les truites avec les épinards.

Tapissez un plat beurré allant au four de rondelles d'oignons et posez les truites par-dessus. Mouillez de vin blanc et faites cuire au four chaud 15 min.

D'autre part, faites fondre au beurre les échalotes hachées finement. Lorsque les truites sont cuites, dressez-les sur le plat de service et maintenez au chaud.

Faites réduire la cuisson de moitié. Incorporez la farine aux échalotes, tournez vivement et mouillez avec le jus de cuisson. Ajoutez persil, estragon, cerfeuil, moutarde, crème et jus de citron, toujours en tournant.
Versez la sauce bien chaude sur les truites.

Le conseil du chef

Pour accompagner le poisson
Pour changer du riz, des pommes vapeur ou de la salade avec le poisson, voici quelques suggestions d'accompagnement.
En saison, préparez des petits légumes frais, sautés (carottes, poireaux, etc.) pour accompagner une daurade par exemple. Carottes et haricots verts se marient bien avec la sole et le saint-Pierre.
Le concombre pelé ou taillé en boule, s'accommode avec les poissons à saveur douce.
Les courgettes non pelées et coupées en bâtonnets, sautées à l'huile d'olive, vont avec une limande-sole à la crème.

Mode

L'origine du «pépin»
Savez-vous que l'ancêtre du parapluie est tout simplement le parasol. Porté par des esclaves, il protégeait souverains, princes et seigneurs des rayons trop ardents du soleil, ainsi qu'en témoignent de nombreux bas-reliefs retrouvés en Egypte, Grèce, Chine, etc.
Les navigateurs portugais l'introduisent en Europe. L'Angleterre en a la primeur, puis la France vers 1560.
Notre «pépin» doit son nom à un modeste épicier du boulevard du Temple à Paris, notre «riflard» à un personnage de comédie, quant au «chamberlain», il a été, pendant un certain temps, un emblème de paix.
Il ne fait plus partie d'un bien familial couché sur testament et n'est plus le gagne-pain des porteurs de parapluies qui exerçaient au XVIII[e] siècle sur les places et les ponts de Paris. Mais il est en revanche dans tous les foyers, en plusieurs exemplaires bien souvent (un au bureau, un à l'appartement, un dans la voiture, un à la campagne...)

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour auront de grandes qualités morales, des idées originales, une santé solide.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail: Votre rythme s'est ralenti ces derniers temps et il faudrait rattraper le temps perdu. **Amour**: Votre union est très réussie, ne la compromettez pas pour une aventure sans lendemain. **Santé**: Risques de congestion si vous ne suivez pas plus sérieusement votre régime; c'est dangereux.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail: Si vous voulez prolonger vos succès actuels ce n'est pas le moment de relâcher votre travail. **Amour**: Votre bonheur est très envié et des personnes jalouses peuvent chercher à vous nuire. **Santé**: Vous avez peut-être un peu exagéré la sévérité de votre régime, ce qui n'est pas forcément bon.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail: Vous devrez faire preuve de persévérance dans vos démarches et ne pas vous rebuter. **Amour**: Votre amour n'est pas toujours payé de retour et cela vous contrarie beaucoup en ce moment. **Santé**: Une bonne gymnastique générale pratiquée chaque matin vous ferait le plus grand bien.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail: Une occupation secondaire sera la bienvenue puisqu'elle sera très bien rémunérée. **Amour**: Vos hésitations et atermoiements sont pénibles pour tous; sachez une bonne fois ce que vous voulez. **Santé**: Tranquillité et grand air vous feraient le plus grand bien; essayez de partir à la campagne.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail: Votre réputation est grande et vous saurez vous faire apprécier dans votre nouvelle situation. **Amour**: Vous vous sentez brimé, ce qui ne semble pas tout à fait exact; soyez moins susceptible. **Santé**: Vous dépensez beaucoup d'énergie et devez vous laisser le temps de récupérer.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail: Le projet que vous formez est très valable, mais vous rencontrerez de nombreuses rivalités. **Amour**: Vous êtes très heureux et l'être cher qui approuve vos ambitions vous donne de bons conseils. **Santé**: Un spécialiste peut seul venir à bout de vos troubles. N'attendez pas pour prendre rendez-vous.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail: Pas de hâte inutile. Il faut observer et écouter parler pour mieux agir. **Amour**: Vous êtes le seul responsable des complications de votre vie sentimentale. **Santé**: Des soins constants sont nécessaires si vous voulez rester maître de vos réflexes.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail: Vos excellentes notions dans la partie commerciale vous serviront plus que vous ne le pensez. **Amour**: Un sentiment qui appartient au passé ne doit pas tout remettre en question maintenant. **Santé**: Vous aurez certainement besoin de gymnastique corrective; n'attendez pas trop longtemps.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail: Suggérez, conseillez mais n'imposez surtout pas votre point de vue, vous n'auriez aucune chance. **Amour**: Tout devra être en douceur, nuances et tendresse si vous voulez vous faire pardonner. **Santé**: Votre emploi vous fatigue beaucoup et vous devez prendre quelques jours de repos.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail: Le détail et le respect des horraires sont votre point faible. Il faut vous corriger. **Amour**: Que craignez-vous d'une explication? Au point où vous en êtes, vous n'avez plus le choix. **Santé**: Les mains, les bras et les épaules sont vos points vulnérables, vous devez les protéger.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail: La chance n'a pas cessé de vous servir et cela ne durera pas éternellement; ne vous endormez pas. **Amour**: Un souci sentimental risque de s'installer si vous ne réagissez pas rapidement. **Santé**: Vos malaises actuels sont d'origine nerveuse. Prenez une tisane calmante avant de vous coucher.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*
Travail: Agissez sans hésiter et sans trop compter. Vos risques sont calculés et sous ne craignez rien. **Amour**: Vous ne pouvez souhaiter une meilleure entente. Ne recherchez pas toujours l'impossible. **Santé**: Essayez de vous arrêtez de fumer de plus en plus tôt dans la soirée, vous dormirez mieux.

Pour l'accompagner:
une belle chemise fil-à-fil 49.80

« Jürg Röthlisberger, champion olympique de judo 1980: Pour moi, un complet doit avant tout être confortable. Comme ce complet stretch en tissu extensible – il ne me gêne jamais et suit tous mes mouvements. »

S-T-R-E-T-C-H

Un complet stretch en velours à fines côtes

Ce complet reste en forme 24 heures sur 24: le tomber est impeccable, il suit les mouvements lorsque c'est nécessaire, et il se froisse peu. Tissu Trevira facile à entretenir (25% laine/75% polyester). Grâce à lui, vous êtes bien dans votre complet 24 heures sur 24.

petit supplément pour grandes tailles **280.-**

Frey

140554-10

Le complet grand confort de Frey

Vêtements Frey, Neuchâtel, Passage St-Honoré 2, ✆ 038/25 26 67, Lundi 13.30 – 18.30 ouvert

Des idées claires, des femmes et des hommes sûrs

Les conséquences du dogmatisme

Les libéraux-PPN se battent avec énergie pour que les réglementations qui prolifèrent n'en viennent pas à limiter inutilement nos libertés.

La gauche place aussi la liberté au nombre de ses principes d'action. Mais elle n'est pas crédible: simultanément elle réclame une limitation de la liberté du commerce et de l'industrie; et elle ne manque d'ailleurs aucune occasion de demander l'élargissement du champ d'activité de l'Etat et renforcement du pouvoir de ses organes.

Son dogmatisme l'aveugle: l'emprise croissante des pouvoirs publics ne peut se faire qu'au détriment de la liberté.

En votant libéral-PPN, vous exprimez votre volonté de sauvegarder votre liberté et votre indépendance personnelle.

141574-10

votez Libéral

PARTIS LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL

140802-10

Maman m'habille

AU CYGNE

Les dernières nouveautés printanières (jusqu'à 3 ans)

C. Matthey - Av. de la Gare 1 - **Neuchâtel** - ✆ (038) 25 26 46

140963-10

les temps changent les concepts publicitaires aussi

plus que jamais la publicité est l'affaire de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Sprint Veloce: 95 CV, 5 vitesses, 4 places, plus de 175 km/h, 6,8 l à 90 km/h, 8,5 l à 120 km/h, 11,8 l en ville, Fr. 15'900.-. Essayez-la avec toute la famille.

129800-10

Alfa Romeo

Depuis toujours, une technologie qui gagne.

Neuchâtel: Garage des Draizes, (038) 31 24 15; Neuchâtel: Garage des Gouttes-d'Or, M. Bardo S.A., (038) 24 18 42;
Boudry: Garage Ricardo Schiantarelli, (038) 42 18 02; Buttes: Garage Tivoli, (038) 61 25 22.

techno-citerne

RÉVISIONS DE CITERNES

Devis sans engagement
O. Rey & Cie, Vy-d'Etra 33, 2000 Neuchâtel 9

conditions avantageuses
Tél. (038) 33 26 59

125787-10

Nouveau!

La qualité se fait avantageuse.

La Bernina matic electronic 802 – avec tous les points utilitaires – existe maintenant en exécution «Economic»:

Fr. 997.-

au comptant. Pas un sou de plus.

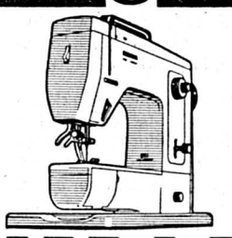

BERNINA

Pour que la couture devienne un plaisir.

Votre magasin spécialisé.

Centre de couture BERNINA L. Carrard
NEUCHÂTEL - Epancheurs 9 - Tél. (038) 25 20 25

127525-10

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au Conseil général de Neuchâtel

Pour lutter contre la pénurie de logements

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, le Conseil général de Neuchâtel siégera le 6 avril prochain, soit au lendemain des élections cantonales. Parmi les motions, postulats et interpellations dont il aura à s'occuper, voici ceux qui n'ont pas encore été publiés dans ces colonnes.

Une motion de MM. François Reber (rad) et consorts a la teneur suivante: «La prochaine réalisation de la N 5 à Neuchâtel – que nous approuvons pleinement – ainsi que la construction de divers complexes commerciaux ont impliqué et impliquent la démolition de nombreux immeubles. Ainsi, quarante appartements vont bientôt disparaître aux Poudrières. Ils viendront porter le total des logements supprimés à près de 190, chiffre important pour une ville de la taille de Neuchâtel. Alors que la population de la commune a encore baissé pour approcher les 34.000 habitants, ces suppressions d'appartements viennent aggraver le bilan démographique, obligeant certains de nos concitoyens à aller habiter dans les communes voisines.

Nous prions dès lors le Conseil communal d'étudier les mesures à prendre pour remédier à cette situation défavorable. Nous pensons qu'il serait notamment nécessaire: • d'activer l'équipement des terrains prévu à la planification financière 1980-1984; • de prendre tous les contacts utiles avec l'Etat, particulièrement avec la Caisse de pension de l'Etat, pour qu'il se préoccupe du problème et investisse en priorité dans la construction de nouveaux logements à Neuchâtel. Au surplus, il serait bon de s'assurer que la Caisse de retraite de commune ne place pas ses fonds hors du territoire de la ville».

LES SOCIALISTES AUSSI

Le groupe socialiste a également des préoccupations du même ordre et, par l'intermédiaire de MM. Patrice de Montmollin et consorts, il a déposé une motion rédigée comme suit: «Considérant d'une part: • que le manque de logements à loyer modeste s'accroît en ville de Neuchâtel, particulièrement en son centre, parce qu'ils sont remplacés par des appartements à loyer souvent élevé ou par des surfaces commerciales ou des bureaux; • que le Conseil communal, à maintes reprises, a exprimé son intention d'encourager et de participer même à la création de logements à loyer modeste afin de rééquilibrer la situation;

constatant d'autre part: • que, depuis cinq mois bientôt, les immeubles 38, rue des Moulins et 25, rue du Seyon, propriétés de la ville, restent inoccupés; • que, pour justifier les résiliations de bail, le Conseil communal avait évoqué l'élaboration d'un projet d'affectation nouvelle à ces deux immeubles et que, jusqu'à aujourd'hui, aucun rapport de sa part n'a été encore soumis à l'attention du Conseil général, les soussignés, craignant que l'état de ces deux immeubles ne se détériore à cause de leur inoccupation, prient le Conseil communal d'étudier en priorité la possibilité de louer de nouveau les appartements de ces deux immeubles et, au besoin, d'élaborer un projet de transformation ou d'aménagements minimaux, afin d'offrir, sur le marché du logement à Neuchâtel, un certain nombre d'appartements à loyer modeste».

L'INFORMATIQUE

Le MPE, lui, est soucieux du développement de l'informatique à Neuchâtel et, par M^me^ Tina Rossel et consorts, il a déposé le postulat suivant: «Le Conseil général crée une commission de l'informatique qui a pour tâche de suivre son développement dans l'administration tout en veillant à la sécurité et au respect de la vie privée du citoyen. Le groupe MPE propose une commission de onze membres».

Agriculteurs et viticulteurs du canton à Auvernier

Un nouveau paquet de revendications: priorité aux producteurs de montagne

– Nous refusons que l'on dresse les paysans de plaine contre ceux des montagnes... Le contingentement laitier ne doit pas devenir une foire d'empoigne... L'agriculture ne doit pas céder ses terres à l'industrie...

C'est dans la grande salle comble de l'école d'Auvernier que s'est tenue hier l'assemblée des délégués de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture sous la présidence de M. Roger Ummel. Parmi les invités, on notait la présence de M. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat, chef du département de l'agriculture, du conseiller communal Ernest Isenschmid et des membres d'honneur.

LE BILAN 1980

Qu'avons-nous retenu des rapports du président et de M. Walter Willener, secrfétaire? Le rendement brut de l'agriculture, à cause des mauvaises conditions climatiques, a baissé de 45 millions de fr. par rapport à 1979, qui fut une bonne année. Les céréales ont donné des rendements d'environ 10 % inférieurs, mais en revanche, les colzas ont fourni une excellente récolte. La production animale, malgré la grève de la viande de veau, qui a provoqué un grand préjudice aux producteurs honnêtes, a accru son rendement brut de 80 millions et il y a encore trop de lait. M. Ummel a relevé que le manque à gagner par journée de travail est de 12 fr. en plaine et de 48 fr. en montagne.

Pour la vigne, on a longtemps craint le pire. Grâce à un bel automne, elle est quand même parvenue à livrer son fruit suffisamment mûri. La quantité fut moyenne pour le blanc, avec 24.175 gerlés contre 23.758 en 1979. Pour les degrés, avec 59,3, on en perd une dizaine. Pour le rouge, on a récolté 5836 gerles contre 8341 en 1979 avec 72,5 degrés (80,9). On pourra bientôt faire la connaissance de la qualité gustative de ce cru de la dernière heure.

UN PAQUET DE REVENDICATIONS

Les paysans entendent être payés décemment. Ils entendent obtenir gain de cause en présentant un paquet de revendications justifiées au Conseil fédéral. Les producteurs neuchâtelois sont farouchement opposés à l'introduction du contingentement laitier en montagne. Il leur paraît qu'il est inadmissible de restreindre les possibilités de production des paysans de montagne sans compenser immédiatement le manque à gagner supplémentaire. Ceci dit, il est nécessaire d'adapter la production laitière aux possibilités d'absorption du marché. En attendant une solution, on souhaite à tout prix éviter de dresser la plaine contre la montagne.

M. Ummel a ensuite évoqué le programme de production agricole pour les années 1981 à 1985 qui vise à une meilleure orientation de la production, à la diminution sensible de l'effectif des vaches laitières (6000 à 7000 par an) et à l'augmentation du troupeau des vaches allaitantes de 2000 par an. Les surfaces fourragères ainsi libérées devraient passer sous la charrue et la surface des céréales panifiables s'accroître de 5000 ha et de 10.000 pour les céréales fourragères.

Le comité soutient le plan de lutte visant l'épizootie IBR-IPV, conduit par M. Jean Staehli, vétérinaire cantonal. En 1980, plus de 460 bêtes ont été abattues et on a procédé au dépistage systématique par l'analyse d'échantillons de lait.

FACE AU BÉTON

Les paysans du canton sontg préoccupés par l'emprise des infrastructures routières industrielles et le développement des zones urbaines sur le sol agricole. Jusqu'ici, face à cette situation, les agriculteurs visés sont toujours seuls à défendre leur propriété. Ils revendiquent le droit à la consultation qui précède l'élaboration des projets d'utilité publique.

M. Willener a donné des détails sur la marche du secrétariat et des sociétés sœurs (Fédération neuchâteloise des vignerons, forte de 170 membres, société d'arboriculture, 170 membres, etc.). Quelques chiffres illustrent les activités de la Centrale des blés et concernent l'exercice arrêté au 30 juin, c'est-à-dire la bonne récolte de 1979. Les offices locaux ont livré 62.185 quintaux de blé et de seigle à la Confédération. Depuis la suppression de la subvention au prix du pain, la prime de mouture est appelée à passer à 5 fr. au lieu des 20 actuels. a l'avenir, la Confédération vendra le blé indigène à la meunerie au prix de revient et non plus au cours mondial, mais l'approvisionnement direct obligatoire est maintenu.

M. Willener a parlé aussi de projets de réorganisation en vue, de la mise en place d'un service consultatif en assurances, d'un service d'informations sur les questions de l'imposition, du dépannage agricole et d'autres questions. Il a conclu en soulignant la bonne collaboration avec les services de l'Etat.

Tous les autres objets, dont le budget et l'augmentation des cotisations en 1982, ont été acceptés. L'assemblée d'été se déroulera dans le district de Boudry.

UNE DISCUSSION ANIMÉE

La partie purement administrative a suscité un débat assez animé. On a rompu des lances en faveur des paysans de montagne et on a posé un tas de questions à M. Jacques Béguin. Le vétérinaire cantonal est intervenu pour signaler que la rage sévit dans tout le canton. Ainsi, la semaine dernière, on a enregistré 20 renards enragés. C'est trop et il faudra réduire l'effectif de cette race pour protéger les humains, les animaux domestiques et le bétail. M. Staehli a invité les paysans à rejeter la panique. Il est trop tard pour vacciner massivement le bétail contre la rage. Il fallait le faire avant l'arrivée de cette nouvelle vague. Le vétérinaire cantonal a demandé aux producteurs de collaborer davantage à la défense du bétail et à ne pas se faire les complices d'une poignée de marchands soucieux d'échapper aux contrôles sanitaires.

LE MESSAGE DE L'ÉTAT

M. J. Béguin a apporté le message de l'Etat. Puis, il a répondu aux questions. Un participant demandait que l'on protège des vignes à Colombier. L'affaire est confuse car au début les propriétaires de ces parcelles souhaitaient un dézonage pour la construction, alors que maintenant ils font opposition. Le chef du département de l'agriculture a déclaré que la loi est claire: elle interdit la suppression de zones viticoles sans compensation. Hélas, il n'en est pas de même pour les zones agricoles. L'Etat désire conserver le maximum de terres cultivables et il doit, à cet effet, élaborer un plan directeur de l'agriculture dans le canton en consultant largement les milieux intéressés.

Or, au moment où l'on tente d'installer dans le canton de nouvelles industries, dans un but de diversification économique, chaque mètre de terrain agricole, bien situé, est convoité. Il en résulte des «tensions» avec la paysannerie notamment au Val-de-Travers où des industriels sont attendus. M. Béguin souhaite que ces problèmes soient abordés sur le plan régional et notamment dans les communes visées afin de trouver une solution.

En fait, hier la discussion a prouvé l'existence d'un certain malaise, qui s'est manifesté récemment à Marin. Il faudrait parvenir à une solution qui rassure le monde agricole tout en permettant le développement industriel auquel le canton est voué s'il ne veut pas rester pauvre!

LA POLITIQUE DE L'USP

Puis, M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, a fait un exposé vivant sur la politique agricole actuelle. L'USP, en principe, est opposée au contingentement laitier dans les zones 2 à 4 de montagne. En revanche, elle pense que les organisations locales, voire régionales, devraient intervenir pour donner un coup de frein à quelques exploitants qui exagèrent et causent un grand tort à la majorité des producteurs de montagne. Le Conseil fédéral se serait engagé à adoucir le contingentement dans ces zones défavorisées. Avant fin avril, l'USP soumettra un paquet de revendications agricoles au Conseil fédéral au terme d'une longue étude. On tiendra compte de l'évolution des coûts, des taux hypothécaires, des possibilités d'écoulement de divers produits sur le marché. La priorité sera accordée aux demandes de l'agriculture de montagne.

Puis, on souhaite accroître le volume des cultures des champs. M. Juri a abordé la question des échanges commerciaux. Il désire que l'on protège la production indigène menacée par des importations «à de vils prix». L'USP aimerait améliorer de 150 à 180 millions de fr. le revenu brut de l'agriculture, malgré les campagnes menées par certains groupes de pression qui s'opposent, parfois dans des buts démagogiques, aux revendications légitimes des paysans.

Le conférencier a terminé en appelant les exploitants agricoles à investir plus raisonnablement pour éviter de s'endetter lourdement. Sait-on qu'aujourd'hui, on investit en Suisse 20.000 fr. par hectare? C'est trop! M. Juri, après avoir analysé la politique agricole des 30 années écoulées, estime que l'essentiel est de maintenir une population paysanne saine, propriétaire des domaines tout en améliorant une agriculture rationnelle sans tomber dans l'excès de l'industrialisation agricole et le piège de la spéculation. Le fait que le paysan suisse investisse plus que ses collègues des pays voisins, malgré les difficultés actuelles, prouve qu'il a confiance en l'avenir.

Au terme de l'exposé, tout le monde se retrouva à l'hôtel du Poisson pour le banquet traditionnel qui offrit à chacun des participants un bouquet de détente avec le soleil en prime.

J. P.

Au tribunal de police de Boudry

Tout cela pour un canard... ... imbibé de mazout!

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a siégé jeudi sous la présidence de M. Blaise Galland, juge-suppléant, assisté de M^me^ Verena Bottinelli qui exerçait les fonctions de greffier.

Si vous désirez passer les examens pour l'obtention d'un permis de chasse, un bon conseil: passez d'abord... une licence en droit! Vous n'en serez que mieux armé pour pratiquer ce sport qui, il faut bien l'avouer, est certainement le plus contraignant sur le plan juridique. R. M., titulaire d'un permis «C», est prévenu d'infractions à la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux, au Concordat intercantonal concernant la chasse sur le lac de Neuchâtel, à la loi cantonale sur la chasse, à son règlement d'exécution, et à l'arrêté concernant l'exercice de la chasse pendant la saison 1980-81! Il admet une seule faute: avoir pris son fusil à bord de son bateau pour se rendre à l'embouchure de l'Areuse, ce qui est strictement interdit aux chasseurs qui ne sont possesseurs que du seul permis «C».

– Tout cela pour un canard qui, de surcroît, était immangeable. Il empestait le mazout! Je ne suis pas près de reprendre un permis pour la chasse au canard. J'en ai abattu trois de toute la saison et mon permis m'a coûté 58 francs!, clama le malheureux chasseur qui estime avoir été dans son bon droit quand il a tiré le jour en question.

Il était sur terre ferme, à une cinquantaine de mètres du lac – comme l'attestent les douilles retrouvées sur place –, le long du petit cours d'eau alimentant le port Staempfli. Mais, rétorque l'inspecteur cantonal de la chasse, la loi fédérale n'autorise la chasse au canard seulement le long des cours d'eau importants. Or, c'est là un ruisseau! Cependant, ce ruisseau étant en quelque sorte une dérivation de l'Areuse, ne peut-il pas, par extension, être assimilé à un cours d'eau important que prévoient vaguement les dispositions fédérales? A cinquante mètres sur terre ferme, est-on encore sur la rive du lac au sens de la loi?

En vue de s'y retrouver dans le dédale que constituent les lois fédérale et cantonale, leurs règlements d'exécution, le concordat intercantonal et les arrêtés annuels du Conseil d'Etat en matière de chasse, le tribunal s'est octroyé une semaine de réflexion avant de rendre son verdict.

AVIVO: nouveau président

Une certaine agitation et une impatience certaine régnait mercredi au sein de la section neuchâteloise de l'Association de vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVINO) qui avait réuni ses membres en assemblée générale à Neuchâtel.

Ouverte par le vice-président César Marchand, cette réunion peu ordinaire comprenait, dans un ordre du jour assez copieux, la nomination d'un nouveau président de la section de Neuchâtel et environs. Cette tâche délicate restait en effet en souffrance depuis le décès de M. Roland Bourquin, ancien président à qui il fut rendu un vibrant hommage.

L'ordre du jour fut rapidemment mené, si hâtivement même que de nombreux membres qui n'avaient pas réagi au nom de leur nouveau président, le virent tout soudain prendre en main la suite des débats...

– La mission est délicate. Et si je sais comment on conduit une assemblée, je ne connais pas encore beaucoup les problèmes du 3^me^ âge, mais j'apprendrai!, s'exclama M. Edouard Kustermann. Le nouvel élu, en outre vice-président de l'ANLOCA et président de l'Union syndicale de Neuchâtel et environs, a conclu:

– Si je ne réussis pas, vous changerez l'année prochaine!

INITIATIVE INUTILE?

A l'issue de la partie administrative, M. Jean Queloz, secrétaire général de l'Association romande des locataires, de Lausanne (AVLOCA) a savamment «décortiqué» les tenants et aboutissants de l'initiative populaire fédérale «Pour la protection des locataires» dont on sait que le délai imparti pour recueillir les signatures expire le 2 juin 1982. A cet égard, M. Queloz a relevé avec un certain enthousiasme ce travail de la Commission fédérale d'experts qui propose deux choses essentielles à savoir:

- modifier la Constitution pour que les mesures contre les abus soient appliquées dans toutes les communes;
- introduire dans le code des obligations une protection contre les résiliations abusives et injustifiées à propos desquelles le juge pourrait d'ailleurs se prononcer, annulant la mesure si cela s'imposait.

Après avoir redit cette nécessité d'une protection au sein de toutes les communes, M. Queloz a estimé que l'annulation des congés injustifiés était bien le postulat essentiel.

– La crainte de perdre son logement, a-t-il expliqué, retient le locataire à contester un loyer injustifié. Nous le clamons depuis des années et la commission d'experts à son tour le reconnaît.

En somme, le Conseil fédéral était bienveillant autant que les experts. Puisque ces derniers émettaient les mêmes propositions, fallait-il dès lors maintenir l'initiative populaire lancée par les fédérations de locataires? Certes, pense M. Queloz pour qui l'initiative est une simple proposition dont découle de nombreuses autres questions.

NE PAS RENONCER

– En premier lieu, alors que cette dernière est actuellement soumise à la consultation des gouvernements cantonaux et des organes intéressés, combien l'appuieront-ils? Les experts ensuite proposent une deuxième variante qui ne prévoit pas l'annulation du congé mais seulement, en cas de litige, le prolongement du bail. Combien choisiront la deuxième variante, s'interroge M. Queloz et quelles propositions le Conseil fédéral fera-t-il lorsque, sur la base des réponses reçues, il adressera son message à l'Assemblée fédérale? A leur tour, les Chambres devront se déterminer. Dès lors quelles décisions prendront-elles?

Au vu de tant d'interrogations, M. Queloz estime qu'il ne faut en aucun cas renoncer à l'initiative qui a déjà pesé sur les travaux des experts et les propositions du Conseil fédéral; qui pèsera d'autant selon lui, sur tous les débats à venir.

– En cas de décision négative des Chambres, elle restera notre chance, comme elle pourra être retirée si le contraire se produit.

Invitant chacun à poursuivre avec «plus d'énergie jamais» le but souhaité, M. Queloz a conclu:

– La grande bataille d'aujourd'hui, c'est de réussir la collecte de signatures. Il en faut au moins 100.000, mais il faut dépasser cette mesure pour que les députés aux Chambres sachent que, quoiqu'ils fassent, ils devront compter avec les promoteurs de l'initiative.

L'enjeu est d'importance: c'est le droit au logement!

Mo. J.

INFORMATIONS SUISSES

L'affaire des collaborateurs du Téléjournal

Conférence de presse de la SSR à Zurich

ZURICH (ATS). – La direction générale de la Société suisse de radio et de télévision (SSR) a tenu une conférence de presse, jeudi après-midi, à Zurich. Elle voulait apporter quelques précisions après l'arrestation, lundi soir pendant les émeutes de Zurich, et la détention jusqu'à mercredi soir de trois de ses collaborateurs. M. Léo Schurmann, directeur général de la SSR, a souligné d'emblée qu'il ne s'agissait pas de porter un quelconque jugement sur l'attitude de la police ou la façon dont s'est déroulée la procédure. En effet, l'enquête est toujours en cours et il n'était pas question de s'immiscer dans la procédure judiciaire. M. Schurmann a simplement voulu exposer ce qu'avait fait la SSR pour ses trois collaborateurs.

Tout d'abord, M. Schurmann a noté que si c'est la direction générale de la SSR qui s'occupe de cette affaire, c'est parce que le Téléjournal, et par conséquent ses collaborateurs, lui est directement soumis. C'est donc la direction générale qui a mandaté l'avocat chargé de l'affaire. Ce dernier n'a pu voir ses clients avant leur libération de mercredi soir, de même qu'il n'a pu participer au visionnement du film tourné par l'équipe.

Rappelant qu'il ne voulait pas discuter de l'affaire elle-même, M. Schurmann a tout de même souligné que l'équipe avait pour mission de filmer les événements de lundi soir et que c'est, à sa connaissance, la première fois depuis des années qu'une équipe de télévision est arrêtée en plein travail, dans un pays occidental. Enfin, l'affaire pose une série de questions juridiques et de politique des «media». Il faudra notamment se demander s'il était juste de se fier aux déclarations des indicateurs et arrêter après coup l'équipe du Téléjournal. En tout cas, s'il se révèle que les faits reprochés aux trois collaborateurs sont faux, la SSR se réserve le droit de faire valoir ses droits et ceux de ses employés.

Tant l'avocat que les trois collaborateurs de la SSR se sont montrés très discrets et n'ont voulu faire aucune déclaration concernant directement l'affaire. La procédure étant encore en cours, ils pouvaient d'ailleurs difficilement faire autrement. Toutefois, l'avocat a déclaré qu'il lui apparaissait nettement que son interprétation de la procédure pénale zuricoise différait, pour cette affaire, de celle des autorités judiciaires. Un porte-parole du syndicat suisse des «media» (SSM) qui assistait également à la conférence de presse, a déclaré que le SSM ne voyait dans cette affaire que l'aboutissement de toute une série de tracasseries policières qui, depuis le mois d'août dernier, tendent à empêcher les «media» de faire correctement leur travail pendant les manifestations des jeunes zuricois.

Campagne de la «Déclaration de Berne»

«La faim est un scandale»

BERNE (ATS).– «La faim est un scandale» proclame la nouvelle campagne de la «Déclaration de Berne», Association suisse pour un développement solidaire qui débute le 28 mars. Ce scandale concerne entre 800 millions et 1 milliard de personnes dans le monde, nombre qui ne cesse de croître, alors qu'il est permis d'affirmer que la terre peut nourrir tous ses habitants. Pour la «Déclaration de Berne», cette situation résulte davantage d'un problème de distribution que d'un problème de production. La campagne qui va s'ouvrir vendredi, et qui durera 2 ans, veut donc engager les consommateurs et consommatrices à faire leurs achats de façon critique, en suivant le slogan: «Justice-écologie-santé», que le première campagne annoncée vise les ananas en boîtes en provenance des Philippines.

Pour la «Déclaration de Berne», le sous-développement du tiers monde et le surdéveloppement des sociétés occidentales sont les deux faces du «mal développement». Cette campagne vise donc à réunir les aspirations fondamentales des populations du tiers monde, qui veulent vivre et non plus survivre, et le désir d'un nouveau mode de vie, plus humain et plus sain, qui se fait jour dans nos sociétés surdéveloppées.

Ce sont ces revendications complémentaires qu'expriment les trois termes du slogan: «Justice-égalité-santé», ue le consommateur devrait garder à l'esprit. «Justice» tout d'abord: pour l'Association pour un développement solidaire, chaque produit acheté doit être produit dans des conditions sociales équitables. «Ecologie»: la production et la distribution du produit doivent économiser l'énergie et ne pas détruire l'environnement. «Santé» enfin: chaque produit doit contenir le moins possible de pesticides ou d'autres agents perturbateurs et correspondre aux besoins alimentaires de la population.

Les Philippines et leur production des ananas ont été choisies par la «Déclaration de Berne», comme exemple-type de ce que l'association dénonce. En une dizaine d'années, ce pays est devenu le plus grand exportateur d'ananas du monde. Mais la politique de développement de ce pays, basée sur le capital étranger, ne profite pas à la population dont les salaires sont les plus bas d'Asie et qui dispose d'une ration quotidienne de calories se situant en dessous du minimum vital. La plantation intensive de l'ananas cause également des dégâts à l'environnement par l'emploi massif d'engrais et de pesticides, et la disparition de la végétation et des arbres dont les racines retenaient les eaux, entraîne des inondations en cas de fortes pluies. Deux grandes sociétés transnationales américaines – Del Monte et Dole – exploitent ces plantations et distribuent les conserves d'ananas des Philippines dans le monde entier.

LA «DÉCLARATION DE BERNE»

A l'origine de la «Déclaration de Berne» (Association pour un développement solidaire), il y a le texte du même nom, rédigé en 1968 par des personnalités de toute la Suisse et qui a été soumis en 1969 au Conseil fédéral. Ce manifeste voulait mobiliser l'opinion publique suisse en faveur du développement du tiers monde. Jusqu'à aujourd'hui plus de 12.000 personnes ont signé cette déclaration. En 1971, le besoin ressenti d'un effort suivi d'information et d'action politique a conduit la majorité des signataires à créer une association. Cette dernière dispose, depuis 1972, d'un bulletin périodique, intitulé: «Vers un développement solidaire». La «Déclaration de Berne» est politiquement indépendante et ne dépend, financièrement, que du soutien de ses membres.

A Emmen, après les manœuvres «Mezzo»

Les Lucernois défileront «chez eux»

EMMEN (ATS).– Dix mille hommes, 1200 véhicules et 120 avions: le grand défilé de la division campagne 8, vendredi à Emmen (LU), devrait attirer selon ses organisateurs une centaine de milliers de spectateurs. Et pour cause: la div. camp. 8 est formée essentiellement de soldats lucernois, et c'est la première fois depuis 1935 que les troupes de ce canton défilent sur «leur» sol. Pour la première fois également, le public verra une grande unité organisée selon le plan directeur 80 de l'armée. Il y aura notamment des missiles anti-chars «Dragon», des bataillons de chars équipés du «Centurion» et du «char 68», ainsi que des avions des types «Mirage IIIs» et «Tiger».

À CŒUR JOIE

Les quelque 30 attachés militaires étrangers invités à cette manifestation pourront s'en donner à cœur joie: d'après le commandant de la div. camp. 8, le divisionnaire Rudolf Bucheli, ils «peuvent, et doivent, tout voir». Selon les renseignements obtenus par l'ATS, le coût de cette parade devrait rester raisonnable: le budget en a été fixé à 260.000 francs, dont une large partie sera couverte par les presque 200.000 francs que doivent rapporter les places des tribunes, dont le prix a été fixé à dix francs, les autres places étant gratuites. Un tel résultat n'a pu être atteint qu'avec le concours de la troupe – notamment un bataillon du génie et un bataillon de construction – qui dans le cadre de son cours de répétition a assuré la préparation du défilé.

TRANSPORTS PUBLICS, SVP!

La police de la circulation lucernoise demande aux spectateurs d'utiliser les transports publics pour se rendre à Emmen, où le nombre des places de parc est restreint. Des trains et bus spéciaux ont été organisés à cet effet. Quant à la journée, elle commencera à 10 heures par l'ouverture d'une exposition d'armes pour se terminer par le défilé qui doit débuter à 14 h 30.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Le temps d'un éclair et le voleur s'empare de deux millions de dollars

MONTRÉAL (AP).– Une camionnette blindée transportant deux millions de dollars a été volée rue Saint-Jacques, dans le quartier des affaires de Montréal. Elle a été retrouvée vide, une heure et demie plus tard, à la périphérie est de la ville.

Selon les policiers qui ont immédiatement déclenché des recherches, le véhicule était en train d'effectuer sa tournée de ramassage lorsqu'un homme a obligé le chauffeur à sortir de la camionnette... Le bandit est parti alors sur les chapeaux de roue. La police enquête, mais en vain pour l'instant.

Quatre heures de grève aujourd'hui en Pologne

VARSOVIE (AP).– La détente tant attendue en Pologne n'est pas intervenue. En effet, les pourparlers entre le gouvernement et le syndicat «Solidarité» ont été reportés de 24 h et le syndicat de Lech Walesa a annoncé de son côté que la grève d'avertissement de quatre heures prévue pour aujourd'hui était maintenue.

Parallèlement, l'agence «Tass» a estimé que des «menaces directes» pesaient sur les communistes polonais et que la situation en Pologne était devenue «extrêmement tendue».

Dans une dépêche datée de Varsovie, l'agence soviétique a ajouté que la Pologne avait «été pratiquement inondée par des tracts provocateurs contenant des menaces directes contre les communistes».

«Ces tracts demandent des actions vigoureuses contre les membres du Parti ouvrier unifié polonais, contre ces travailleurs qui s'emploient à restaurer l'ordre public», a poursuivi «Tass».

Elle a accusé également le comité pour l'autodéfense sociale (KOR) d'avoir «donné le ton» au syndicat «Solidarité» et de se servir de l'opération de police, la semaine dernière à Bydgoszcz, pour lancer une «campagne de provocation contre l'Etat et les organismes du parti».

Le gouvernement a expliqué que les pourparlers avaient été repoussés parce que chaque partie avait des consultations privées. Les responsables de «Solidarité» se sont réunis juste après avoir pris connaissance de cette décision et ont alors annoncé leur décision de maintenir le mot d'ordre de grève prévu pour aujourd'hui.

Cependant, les deux parties semblent prêtes à se rencontrer quand la commission gouvernementale envoyée enquêter sur les incidents de Bydgoszcz, la semaine dernière, aura terminé son rapport, ont précisé des dirigeants syndicaux.

«Solidarité» a publié une liste de demandes en cinq points: démission des responsables déjà accusés d'être impliqués dans les incidents de Bydgoczsz; garantie des droits syndicaux; enregistrement d'un syndicat agricole indépendant et versement des salaires pleins pendant les jours de grève.

Pour obliger le gouvernement à satisfaire ces demandes, le syndicat indépendant a adopté au début de la semaine un plan d'action proposé par M. Walesa et qui prévoit notamment la grève d'avertissement d'aujourd'hui et une grève générale mardi prochain.

TRAGIQUE

Les pourparlers entre la commission gouvernementale et «Solidarité» avaient déjà été repoussés une première fois mercredi soir après une rencontre de nonante minutes qui n'avait débouché sur rien.

Hier, les journaux de Varsovie oht publié, sans aucun commentaire, une longue déclaration de M. Rakowski, le vice-premier ministre qui a participé aux discussions de mercredi.

Dans cette déclaration, qui précède de trois jours la réunion, dimanche, du plénum du comité central du parti communiste, il accuse certains éléments de «Solidarité» de vouloir lancer «une guerre sainte» contre les dirigeants au pouvoir. Il ajoute: «Sans compromis, nous plongerons dans le chaos ou même peut-être dans des luttes fratricides».

Il affirme par ailleurs que l'agitation syndicale, avant tout dirigée contre la police et les services de sécurité, pourrait «inaugurer une nouvelle période, cette fois réellement tragique, dans l'histoire de la Pologne depuis la fin de la dernière guerre».

Le vice-ministre explique cependant qu'il conserve l'espoir que le gouvernement et le syndicat indépendant collaboreront pour éviter des grèves.

Un nouveau parti politique en Grande-Bretagne

LONDRES (AP). – Première naissance politique d'importance depuis 80 ans en Grande-Bretagne, le parti social-démocrate, dont l'existence est officielle depuis hier, va sans doute bouleverser les habitudes et comportements de ses aînés, s'il ne leur prend pas le pouvoir.

«Nous voulons nous éloigner de la politique démodée des dogmes et des confrontations de classe», a affirmé M. Roy Jenkins, ancien adjoint du chef de l'opposition travailliste, au cours d'une conférence de presse en compagnie de trois autres dirigeants de la nouvelle formation, tous des anciens ministres du dernier gouvernement travailliste.

Le parti, qui est dirigé par M. Jenkins, l'ancien secrétaire au Foreign office David Owen, l'ancien ministre de l'éducation Shirley Williams, et l'ancien ministre des transports William Rodgers, est considéré par nombre d'observateurs politiques comme l'événement le plus saillant dans la politique britannique depuis la Deuxième Guerre mondiale.

ENTRE DEUX

Les pionniers de la social-démocratie à la britannique tentent d'attirer ceux qui se trouvent entre les deux grands partis, le «Labour» qui se radicalise vers la gauche, et le parti conservateur, dont le chef de file, Mme Thatcher, est considéré souvent comme le dirigeant le plus à droite depuis la guerre.

«Ce déplacement vers l'extrémisme dans la politique britannique est l'une des choses qui ont provoqué la naissance de ce parti», a déclaré Mme Williams.

«La bande des quatre» à la britannique... (Téléphoto AP)

Selon une série de sondages effectués depuis la création du parti par des travaillistes de l'aile droite, il y a deux mois, les socio-démocrates sont en mesure de battre tant leur concurrent de droite que celui de gauche.

Leur programme politique en douze points préconise une répartition équitable des richesses, tout en évitant les vastes nationalisations préconisées par les travaillistes. Dans le domaine de la politique étrangère, le parti, qui se définit lui-même comme une formation de centre-gauche, est proche des positions conservatrices. Il est favorable à la poursuite de l'adhésion à la Communauté européenne, et à un rôle important du pays dans l'Alliance atlantique.

Enfin, le parti social-démocrate a l'intention de faire alliance électorale avec le parti libéral, qui avec 11 sièges, lutte pour une survie difficile entre les deux grands.

UN FAIT PAR JOUR

Près de la Tamise

C'est une autre Angleterre qui est en train de naître. Le pari de Jenkins, d'Owens et de quelques autres anciens membres du parti travailliste paraît bien avoir été gagné. Une nouvelle force politique est née outre-Manche. Personne ne pouvait imaginer, à moyen terme, que serait un jour mis en cause ce bipartisme qui, depuis maintenant tant d'années, règle, en Grande-Bretagne, les lois de l'alternance. Ainsi, 60 ans après, l'histoire inflige un démenti aux paroles de lord Balfour qui disait que l'Angleterre «aujourd'hui comme elle le fit toujours, est gouvernée par des précédents». Justement, tout cela, c'est fini.

Un parti social-démocrate se lance maintenant, dans le cadre des lois, à l'assaut du pouvoir. Et ce n'est pas une péripétie politicienne. Ce n'est pas un propos de couloir. La création d'un parti social-démocrate est un événement positivement historique. Aussi important, et peut-être plus que le jour où l'Angleterre décida d'adhérer au Marché commun. Tout le système risque de changer. Et la Grande-Bretagne, si ce parti social-démocrate devait, sur le plan parlementaire et dans l'opinion avoir une influence réellement importante, deviendrait le pays des remises en question. Et d'abord de certaines orientations du Royaume-Uni. Et aussi de la façon de penser anglais. Une autre manière de faire comprendre au monde ce que veut l'Angleterre.

Les mœurs politiques ont bien changé. Quand, au siècle dernier, le libéral Gladstone fit tomber le gouvernement du conservateur Disraéli, il ne manqua pas, au soir de cette bataille, d'écrire dans son journal personnel que «Dieu savait combien il regrettait d'avoir été l'instrument choisi», car «l'homme, ajouta-t-il, avait bien des talents». Jenkins et Owen qui ont été à l'origine de la scission au sein du parti travailliste, n'ont pas manifesté ce genre de regrets. Ce qu'ils veulent, eux et leurs amis, et aussi les électeurs chaque jour plus nombreux qui leur font confiance, c'est barrer la route à l'aventure. A cette montée du gauchisme au sein du parti travailliste. Ce qu'ils entendent faire, c'est sonner le rappel des hommes et des femmes appartenant à la gauche libérale pour que triomphe le front décidé à combattre l'influence de plus en plus grande du marxisme au sein du Labour. Les transfuges ne sont pas contrits. Les transfuges ne font pas oraison. David Owen, qui fut secrétaire au Foreign Office, ne vient-il pas de dire que le but des sociaux-démocrates est de «balayer la scène politique anglaise»? Et leurs espoirs sont grands puisqu'ils espèrent être à même de former le gouvernement britannique en 1984. La victoire, dit-on, sourit aux audacieux.

Voilà 81 ans qu'aucun nouveau parti politique n'avait été fondé en Angleterre. Et justement, voilà 81 ans que le parti travailliste a été fondé. Voici l'heure du grand schisme. Il peut avoir, si l'opération réussit, des conséquences incalculables sur tous les plans. Tout cela, au fond, vient presque du fond des âges. Des conditions dans lesquelles en 1824, le droit syndical fut reconnu outre-Manche. De l'incroyable vitalité de ce mouvement qui, en 1901, comptait déjà plus de 2 millions d'adhérents. Du conflit qui, dès l'origine opposa au sein du Labour les tenants du vieux syndicalisme aux champions des théories socialistes. Pour les sociaux-démocrates, c'est l'heure de gagner ... peut-être.

L. GRANGER

Pour que la justice soit faite

Samy Davis jr, à droite, pour récolter des fonds destinés aux familles touchées et aux policiers qui mènent l'enquête, a donné récemment un concert à Atlanta. Beau geste de solidarité. (Téléphoto AP)

ATLANTA (ATS-AFP).– Les professeurs des écoles d'Atlanta (Géorgie) interrogeront plus de 100.000 élèves dans l'espoir de découvrir des indices sur les meurtres et disparitions de vingt enfants noirs, indiquent les responsables de l'enseignement de la ville.

Cette initiative est fondée sur la théorie que le ou les responsables des vingt meurtres commis depuis juillet 1979 ont pu approcher vainement d'autres enfants.

Jusqu'à présent, a indiqué M. Alonzo Grim, super-intendant des écoles d'Atlanta, les enfants étaient entendus de façon non systématique. Cette fois-ci, les professeurs interrogeront tous les enfants de chaque classe en utilisant un questionnaire préparé par le FBI (sûreté fédérale) à qui leurs rapports seront transmis.

Le général Haig est (très) irrité!

WASHINGTON (AP). – Le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, est très irrité, en dépit des déclarations lénifiantes de la Maison-Blanche. Un de ses collaborateurs – ayant choisi de conserver l'anonymat –, a indiqué que sa mauvaise humeur avait été provoquée par la décision du président Ronald Reagan de confier la direction d'un «état-major de crise» au vice-président George Bush, estimant que cette responsabilité lui incombait en vertu de sa position à la tête de la diplomatie américaine.

M. Haig a quitté Washington mercredi soir pour New-York (afin d'assister à une réception privée), laissant son entourage méditer sur une éventuelle décision de sa part de démissionner.

«Le secrétaire d'Etat pourrait à cette occasion donner une indication sur la position qu'il compte adopter», a déclaré une personnalité officielle.

Quelques heures auparavant, le président Reagan avait affirmé qu'il n'était pas en conflit avec son secrétaire d'Etat et qu'il était toujours son principal conseiller de politique étrangère malgré la nomination du vice-président George Bush, pour diriger un «état-major de crise».

Le chef de la Maison-Blanche, s'adressant à des journalistes, a donné l'assurance qu'il n'y avait «pas d'incompatibilité» entre la position de M. Haig et la nomination de M. Bush. Il a également démenti que M. Haig ait menacé de démissionner.

Donnant lecture d'un communiqué devant les caméras de la télévision, M. Reagan a déclaré: «L'une des principales responsabilités d'un président est la conduite de la politique étrangère.

«JE RESTE»

En début de soirée, toutefois, M. Haig a voulu rassurer son monde: «Je resterai à mon poste», a-t-il déclaré. Voilà une nouvelle apaisante pour Ronald Reagan. Mais il faut dire aussi qu'on s'y attendait un peu...

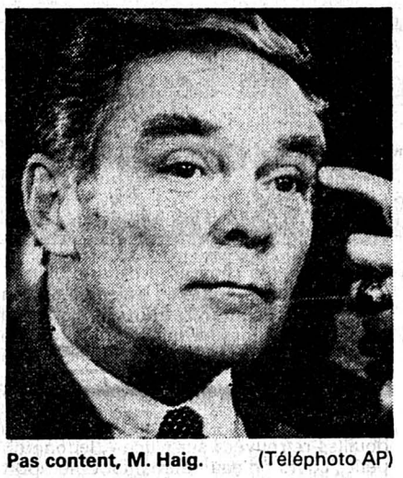

Pas content, M. Haig. (Téléphoto AP)

Une «première»: l'euro-maladie...

MAASTRICTH (AFP). – Une centaine au moins de journalistes et de fonctionnaires souffrent d'intoxication alimentaire dans les capitales des dix pays du Marché commun ainsi qu'à Strasbourg, depuis qu'ils ont goûté mardi au buffet froid de clôture du sommet européen à Maastricht!

Les autorités de la province de Limbourg s'étaient mises en quatre pour accueillir les hôtes étrangers de Maastricht. Elles craignent à présent de voir leurs efforts anéantis par cette affaire d'intoxication alimentaire. «Ces choses-là n'arrivent qu'au Limbourg», a déclaré, goguenard, un commentateur au micro de la radio néerlandaise.

Dès les premiers signes de malaise, les autorités avaient fait analyser les restes du buffet offert par la municipalité aux journalistes, fonctionnaires et policiers. Le résultat de ces analyses ne sera connu qu'aujourd'hui, dit-on à l'hôtel de ville de Maastricht, où l'on s'interrogeait encore hier sur l'origine de l'intoxication.

SUR LE FLANC

Depuis mercredi, les salles de rédaction de la presse européenne n'ont cessé d'échanger par téléphone des bulletins de santé sur l'état de leurs envoyés spéciaux revenus de Maastricht. Les symptômes sont dans certains cas pénibles: diarrhées, crampes d'estomac douloureuses, troubles de la vue, maux de tête insupportables. Grands reporters ou photographes, à Londres ou à Rome, tous souffrent des mêmes maux. A Strasbourg, où il était venu pour couvrir le Parlement européen, un journaliste allemand a dû prendre la direction de l'hôpital.

Les fonctionnaires néerlandais qui avaient invité les journalistes au buffet municipal n'ont pas davantage résisté: tout le service d'information de la province du Limbourg était sur le flanc mercredi, ainsi que 15 employés de la commune et quelques dizaines de policiers. Le service de presse du ministère des affaires étrangères à La Haye est décimé, et à Bruxelles le porte-parole de la représentation néerlandaise, un géant infatigable, est terrassé par les crampes intestinales.

Victoria

DUBLIN (AP). – Une statue de la reine Victoria, haute de cinq mètres, a été renversée de son socle aux premières heures de la matinée d'hier, dans la zone portuaire de Dublin.

L'attentat a été revendiqué au nom d'un mouvement de solidarité avec les militants de l'IRA, détenus à la prison de Maze, à Belfast, qui réclament le statut de prisonniers politiques.

La police irlandaise avait d'abord pensé que le monument de bronze, érigé en 1900 pour commémorer la visite de la souveraine en Irlande, avait été plastiqué. Mais il est apparu par la suite qu'il avait été descellé à coups de barre à mine et de masse.

Eclatante victoire du président Chun en Corée du Sud

SÉOUL (ATS-AFP).– Le parti de la justice et de la démocratie du président Chun Doo-hwan a remporté une victoire éclatante aux élections législatives de mercredi avec 151 sièges sur 276, bien qu'au total les partis d'opposition aient obtenu davantage de voix.

Le parti démocratique de Corée, le principal parti d'opposition, a obtenu 81 sièges, et le parti national de Corée, formé par d'anciens fidèles du président Park Chung-hee assassiné en 1979, et considéré proche du pouvoir, en aura 25.

La participation électorale a été remarquablement élevée. Elle a atteint 78,4 % des électeurs inscrits, le chiffre le plus élevé depuis 1960.

La victoire du parti de la justice et de la démocratie (PJD) était attendue, mais son ampleur n'en a pas moins surpris les observateurs. Les candidats du PJD ont été élus haut-la-main même à Séoul, traditionnellement un foyer d'opposition.

Depuis son accession au pouvoir en août 1980 et son élection à la présidence de la République, le général Chun avait promis de faire entrer son pays dans une «ère nouvelle» de prospérité partagée entre tous et de mettre fin à la corruption et aux confrontations politiques du passé.

Le président et sa femme, à l'heure du geste traditionnel. (Téléphoto AP)

Le traîneau de la liberté

VIENNE (AFP). – Pavel Cerny et Anton Krejcar, tous deux âgés de 28 ans, ont profité des dernières neiges de l'hiver pour fuir la Tchécoslovaquie en traîneau et trouver refuge en Autriche avec leurs femmes – Bozena, 20 ans, et Vera, 25 ans – et leurs trois enfants, dont deux n'ont pas dépassé six mois.

Ils sont passés à l'Ouest dans un traîneau tiré par un cheval. Les deux femmes et les deux enfants étaient cachés sous un tas de foin.

Le Danube: catastrophique

BELGRADE (AP). – Le Danube et la Sava, grossis par la crue de leurs affluents, ont atteint hier dans la région de Belgrade une cote qu'ils n'avaient pas atteinte depuis plus de 40 ans.

Selon des responsables, la Sava a atteint la cote de 720 cm, contre 714 en 1940, et le Danube la cote de 757 cm contre 756 il y a quarante ans!

Les inondations ont provoqué des dégâts considérables, notamment en Serbie où 4162 maisons ont été inondées et 897 familles évacuées.

Près de Belgrade, 2550 habitations ont été inondées et 700 familles environ évacuées. En outre, 54 usines sont menacées par la montée des eaux et trois ont dû arrêter de fonctionner.

De nombreuses routes ont été coupées par des glissements de terrain en Serbie. A Smederevo, un centre industriel sur le Danube, une trentaine de rues ont été envahies par les eaux et cinq usines ont dû arrêter leur production.

Selon les responsables, les dégâts provoqués par ces inondations pourraient s'élever à plus d'un milliard de francs.

Aider de tout cœur
COLLECTE DE PÂQUES PRO INFIRMIS

Maintenant dans votre boîte aux lettres: les cartes de Pâques de PRO INFIRMIS! En les achetant, vous aidez les handicapés de Suisse. Merci!

Parce que... l'initiative privée, moteur de la prospérité, doit être encouragée...
votez Libéral
PARTIS LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL
141776-82